

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	9
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	71
4	TABLEAU DE BORD ET COMMANDES	159
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	219
6	EN CAS D'URGENCE	305
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	317
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	373
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	399
10	INDEX	405

SECTION 1

INTRODUCTION

• INTRODUCTION	4	• NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE	7
• Avertissement de capotage	4	• CHANGEMENTS/MODIFICATIONS	
• COMMENT UTILISER CE GUIDE	5	AU VÉHICULE	7
• AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE	7		

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le présent guide a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes. Il a pour objet de vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre nouveau véhicule. Il est accompagné d'un livret de renseignements sur la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Nous vous prions de lire attentivement ces documents. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Avertissement de capotage

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol plus élevée, un centre de gravité plus élevé et une voie

plus étroite que de nombreuses voitures de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type tout-terrain. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon insouciant et non sécuritaire, il est sujet à une perte de maîtrise. En raison de son centre de gravité plus élevé et de sa voie plus étroite, ce véhicule peut, si son conducteur en perd la maîtrise, capoter alors que d'autres ne le feront pas.

Ne tentez pas de virage serré, de manœuvres brusques ou toute autre manœuvre de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de la maîtrise du véhicule. Si vous ne faites pas preuve de prudence dans la conduite de votre véhicule, vous risquez un accident, un capotage, ainsi que des blessures graves, voire mortelles. Conduisez prudemment.



2014A010

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. En fait, le gouvernement américain estime que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire le nombre de blessures invalidantes chez quelque 2 millions de personnes au cours de la

même période. Dans le cas d'un capotage, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture court beaucoup plus de risques de mourir que celle qui l'a bouclée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

NOTA : Après avoir lu le guide, gardez-le dans le véhicule aux fins de référence et laissez-le avec le véhicule si vous vendez ce dernier, afin que le nouveau propriétaire puisse prendre connaissance de tous les avertissements concernant la sécurité.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire qui est le mieux placé pour connaître votre véhicule à fond. De plus, il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine Mopar^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

L'index détaillé à la fin de ce guide indique tous les sujets traités.

Consultez le tableau suivant pour une identification des symboles qui peuvent être utilisés dans ce guide ou sur votre véhicule.

INTRODUCTION



8191e976

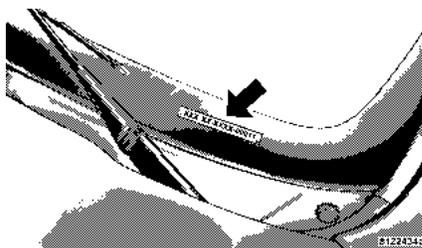
AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

Ce guide contient des sections **AVERTISSEMENT** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent entraîner des accidents ou des blessures. Il contient également des sections **MISE EN GARDE** qui visent à vous prévenir contre les risques, liées à certaines procédures, d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide en entier. Respectez toutes les directives énoncées sous les sections Avertissements et Mises en garde.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible par le pare-brise, se trouve

sur le coin avant gauche du tableau de bord. Il figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule, ainsi que sur le certificat d'immatriculation.



Emplacement du numéro d'identification du véhicule (VIN)

NOTA : Il est illégal d'enlever la plaquette du NIV.

CHANGEMENTS/MODIFICATIONS AU VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement nuire à sa manœuvrabilité et à sa sécurité, et peuvent causer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

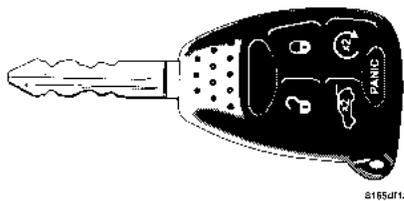
• UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS	11	• Pour utiliser l'alarme d'urgence	20
• Retrait de la clé de contact	11	• Généralités	21
• Verrouillage des portes avec la clé	12	• Programmation de télécommandes additionnelles	21
• SERRURE À ANTI-DÉMARREUR	12	• Remplacement des piles de la télécommande	23
• Fonction de temporisation d'alimentation des accessoires	13	• DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	23
• ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY – SELON L'ÉQUIPEMENT	14	• SERRURES DE PORTE	25
• Clés de rechange	14	• Verrouillage manuel des portes	25
• Programmation des clés par le propriétaire	15	• Verrouillage électrique des portes	25
• Généralités	16	• Verrouillage sécurité-enfants	27
• ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT	16	• GLACES	28
• Amorçage du système	16	• Glaces à commande électrique	28
• Désamorçage du système	17	• Fonction d'ouverture automatique	29
• ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL	17	• Fonction de fermeture automatique à détection d'obstacle (portes avant seulement)	29
• Véhicules dotés de serrures électriques	17	• Interrupteur de verrouillage de lève-glace électrique	30
• TÉLÉDÉVERROUILLAGE	18		
• Pour déverrouiller les portes et le hayon	18		
• Pour verrouiller les portes et le hayon	19		

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

• HAYON	31	• Système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) du conducteur et du passager avant	46
• Hayon électrique – Selon l'équipement	31	• Enregistreur de données d'événement	56
• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	34	• Ensemble de retenue d'enfant	57
• Ceintures à trois points d'ancrage	35	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	67
• Ancrage supérieur réglable de baudrier	40	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	68
• Ceinture de sécurité centrale de la deuxième rangée	41	• Échappement	68
• Ceinture centrale de la banquette de troisième rangée 60-40 – Selon l'équipement	41	• Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	68
• Tendeurs de ceinture de sécurité	43	• Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	69
• Système perfectionné de rappel des ceintures de sécurité (BeltAlert)	44		
• Ceintures de sécurité et femmes enceintes	45		
• Rallonge de ceinture de sécurité	45		

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule possède les numéros de code des clés qui correspondent aux serrures du véhicule. Vous pouvez utiliser ces numéros pour commander des doubles de clés auprès de votre concessionnaire. Demandez-les à votre concessionnaire et conservez-les dans un endroit sûr.



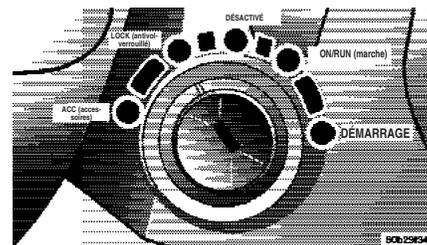
Clé de contact

Retrait de la clé de contact

Transmission automatique

Mettez le levier de vitesses à la position PARK (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé) et retirez la clé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Positions du commutateur d'allumage

NOTA : Si vous essayez de retirer la clé avant d'avoir déplacé le levier en position de stationnement (P), la clé peut se coincer temporairement dans le barillet d'allumage. Si cela se produit, tournez la clé légèrement vers la droite et retirez-la tel que décrit précédemment. En cas de défaillance, le système verrouillera la clé dans le barillet du commutateur d'allumage pour vous avertir que cette fonction

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de sécurité est inopérante. Le moteur peut être démarré et éteint, mais la clé ne peut être retirée sans avoir fait appel à un technicien.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE !

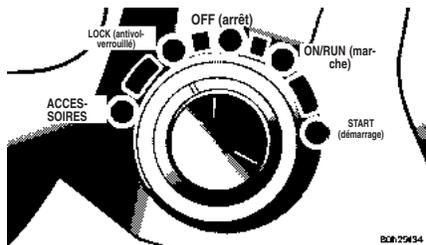
Une voiture non verrouillée constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule et qu'il n'y a personne à bord.

Verrouillage des portes avec la clé

Vous pouvez introduire la clé d'un côté ou de l'autre. Pour verrouiller la porte, tournez la clé vers l'arrière; pour la déverrouiller, tournez la clé vers l'avant. Consultez la section 7 de ce guide pour des renseignements sur la lubrification des serrures de porte.

SERRURE À ANTI-DÉMARREUR

Lorsque la clé de contact est à la position de verrouillage, la direction et l'allumage sont bloqués afin de protéger le véhicule contre le vol. Au démarrage du véhicule, il peut être difficile de tourner la clé à partir de la position de verrouillage lorsque le volant est bloqué. Il suffit de tourner le volant à droite ou à gauche au moment de tourner la clé. La clé peut être insérée ou retirée uniquement en position LOCK (antivol/verrouillé). Pour placer la clé à la position LOCK (antivol/verrouillé), enfoncez-la bien avant de la tourner.



Positions du commutateur d'allumage

AVERTISSEMENT !

La clé ne peut être tournée à la position LOCK (antivol/verrouillé) que si le sélecteur est à la position P (stationnement). N'essayez pas de sortir le sélecteur de la position P (stationnement) une fois que la clé est à la position LOCK (antivol/verrouillé).

NOTA : *Le volant se bloque lorsque la clé est retirée et que le volant est tourné de 115 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre ou de 65 degrés dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à partir du centre.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Fonction de temporisation d'alimentation des accessoires

Dans le cas des véhicules non pourvus du centre d'information électronique (EVIC), les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le système mains libres (selon l'équipement) et les prises d'alimentation restent sous tension 10 minutes après la coupure du contact (position OFF [arrêt]). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Quant aux véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC), les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le système mains libres (selon l'équipement) et les prises d'alimentation restent aussi sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (position OFF [arrêt]). L'ouverture

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

de l'une des deux portes avant annule cette fonction. La période de cette fonction est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « KEY OFF POWER DELAY > OFF » (alimentation temporisée à contact coupé > désactiver) des « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » sous « Centre d'information électronique » de la section 3 du présent manuel.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'antidémarrateur Sentry Key coupe le circuit d'allumage pour empêcher toute personne non autorisée de se servir du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être armé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le fonctionnement de l'antidémarrateur repose sur une puce électronique (ou transpondeur) intégrée à la clé de contact, dont l'absence empêche l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, les seules clés programmées pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Le système coupe le moteur en moins de deux (2) secondes dès qu'une clé non valide est utilisée pour lancer le moteur.

NOTA : *Toute clé qui n'a pas été dûment programmée est considérée comme non valide même si elle est taillée pour le barillet du commutateur d'allumage du véhicule.*

En situation normale, quand la clé de contact est mise à la position ON (marche), le témoin du système antivol du véhicule s'allume trois (3) secondes, de

façon à garantir le bon état de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, il y a défaillance du circuit électronique. En outre, si le témoin se met à clignoter après la vérification, une clé non valide a été utilisée pour mettre le moteur en marche. Dans ces deux situations, le moteur est coupé après deux (2) secondes.

Si le témoin du système antivol s'allume dans une situation d'utilisation normale (moteur en marche plus de 10 secondes), il y a défaillance du circuit électronique. En pareil cas, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Clés de rechange

NOTA : *Seules des clés qui ont été programmées en fonction de votre véhicule peuvent être utilisées pour sa mise en*

marche. Une clé Sentry Key programmée pour un véhicule ne peut être reprogrammée pour un autre véhicule.

Au moment de l'achat, le premier propriétaire du véhicule reçoit un NIP (numéro d'identification personnel) de quatre chiffres. Ce NIP est nécessaire pour procéder au remplacement des clés par un concessionnaire. La programmation de nouvelles clés peut être effectuée par un concessionnaire autorisé ou en suivant la méthode de programmation des clés par le propriétaire. Celle-ci consiste en la programmation d'une clé vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une clé vierge est une clé qui n'a jamais été programmée et qui doit être taillée.

NOTA : *Lors de l'entretien de l'antidémarrateur Sentry Key, il est nécessaire de fournir toutes les clés au concessionnaire.*

Programmation des clés par le propriétaire

Vous pouvez programmer de nouvelles clés pour votre véhicule, à condition d'avoir deux clés fonctionnelles, en effectuant la procédure suivante :

1. Faites tailler votre clé Sentry Key vierge, afin qu'elle corresponde au code du barillet d'antidémarrage du commutateur d'allumage.
2. Insérez la première clé valide dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la à la position ON (marche) de 3 à 15 secondes. Ramenez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt), puis retirez la première clé.
3. Insérez la deuxième clé valide dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la à la position ON (marche) dans les 15 se-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

condes qui suivent. Au bout de 10 secondes, un carillon retentit et le témoin du système antivol se met à clignoter. Ramenez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt), puis retirez la deuxième clé.

4. Insérez une clé Sentry Key vierge dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la à la position ON (marche) dans les 60 secondes. Après 10 secondes, le carillon retentit une fois et le témoin du système antivol arrête de clignoter; remettez la clé à la position ON (marche) trois (3) secondes, puis à la position OFF (arrêt).

La nouvelle clé Sentry Key est maintenant programmée. **La télécommande peut aussi être programmée pendant cette opération.** Répétez les étapes ci-dessus pour programmer un maximum de huit (8)

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

clés. Si vous n'avez pas de clé Sentry Key programmée, adressez-vous à votre concessionnaire pour de plus amples renseignements à ce sujet.

NOTA : *Si vous avez perdu une clé programmée, adressez-vous à votre concessionnaire pour faire effacer toutes les autres clés de la mémoire du système. Ceci évitera que la clé perdue ne puisse faire démarrer votre véhicule. Les clés restantes doivent alors être reprogrammées. Toutes les clés du véhicule doivent être présentées au concessionnaire aux fins de reprogrammation.*

Généralités

Le système Sentry Key est conforme à la Partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol commande les portes, le hayon et le contact d'allumage pour en empêcher le fonctionnement non autorisé. Lorsque le système détecte une tentative d'effraction, il émet des signaux sonores et visuels. Le klaxon sera actionné pendant 3 minutes et les phares et le témoin SECURITY dans le groupe d'instruments clignoteront pendant 15 minutes additionnelles. Le moteur ne démarrera pas tant que le système n'est pas désarmé.

Amorçage du système :

Le système antivol s'active lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la commande de verrouillage électrique ou de la télécommande de télédéverrouillage. Une fois toutes les portes fermées et verrouillées, le témoin de sécurité du groupe d'instruments de bord clignote rapidement pour indiquer que le système est en cours d'activation. Le témoin clignote pendant environ 15 secondes pour indiquer que le système est en cours de mise en veille. Une fois l'alarme antivol activée, le témoin clignotera plus lentement pour indiquer que le système est amorcé.

NOTA : *Si le témoin demeure continuellement allumé pendant la conduite, demandez à votre concessionnaires de vérifier l'alarme antivol.*

Désamorçage du système :

Utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes. Si le système s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore se déclenche trois fois lors du désamorçage. Vérifiez le véhicule pour voir s'il y a eu effraction.

Le système se désactive si le véhicule est démarré à l'aide de la clé Sentry Key programmée. Si le véhicule est démarré à l'aide d'une clé Sentry Key non programmée, le moteur démarre et tourne pendant deux secondes, puis s'arrête. Après six tentatives infructueuses, le système s'arrête jusqu'à ce qu'une clé appropriée soit utilisée. Pour quitter le mode d'alarme, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage ou démarrez le véhicule à l'aide d'une clé Sentry Key programmée.

Le système d'alarme antivol, qui est conçu pour protéger votre véhicule, peut parfois s'activer en certaines occasions. Si vous verrouillez les portes à l'aide de la télécommande tout en restant dans le véhicule, vous enclencherez le système d'alarme lorsque vous tirerez la poignée de la porte pour sortir.

NOTA : *Si vous entrez dans le véhicule après avoir déverrouillé les portes sans utiliser la télécommande, l'alarme antivol peut s'activer accidentellement (l'avertisseur sonore retentit et les phares clignotent). L'alarme antivol peut être désactivée en enfonçant la touche de déverrouillage de la télécommande ou en insérant une clé Sentry Key programmée dans le commutateur d'allumage et en la tournant à la position Marche.*

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Véhicules dotés de serrures électriques

Lorsque vous déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande, l'éclairage intérieur s'allume.

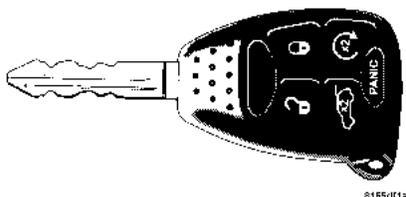
L'éclairage intérieur reste allumé pendant 30 secondes après la fermeture de la dernière porte ou jusqu'à ce que toutes les portes soient fermées et que la clé de contact soit placée à la position Marche ou que le bouton de verrouillage (LOCK) soit enfoncé sur une télécommande.

Le véhicule comporte également une fonction appelée écono-charge qui éteint l'éclairage intérieur après 8 minutes si le contact est coupé et qu'une porte est

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

laissée ouverte ou que l'inverseur route-croisement est en position d'éclairage intérieur en fonction.

TÉLÉDÉVERROUILLAGE



Télécommande à cinq touches

NOTA : Pour des détails sur le démarrage à distance (selon l'équipement), reportez-vous à la section « Dispositif de démarrage à distance » de ce manuel.

NOTA : Pour des détails sur le hayon à commande électrique (selon l'équipement), reportez-vous à la section « Hayon électrique » de ce manuel.

NOTA : La télécommande de votre véhicule peut compter trois, quatre ou cinq boutons (ci-dessus), selon le nombre d'options dont celui-ci est équipé.

Ce système vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes et le hayon, ou de déclencher l'alarme à une distance d'environ 20 mètres (66 pieds) au moyen d'une télécommande. Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système.

NOTA : La trajectoire de transmission ne doit pas être obstruée par des objets métalliques.

Pour déverrouiller les portes et le hayon :

Appuyez sur le bouton de déverrouillage (représenté par un cadenas ouvert) une fois pour déverrouiller la porte du conducteur, ou deux fois pour déverrouiller toutes les portes et le hayon. Lorsque le bouton de déverrouillage est enfoncé, l'éclairage d'accueil s'allume et les feux de position clignotent deux fois.

Vous pouvez programmer le système de façon que toutes les portes se déverrouillent la première fois que vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, en suivant la procédure ci-après :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage d'une télécommande programmée et maintenez-le enfoncé.

2. Tout en maintenant la touche de verrouillage enfoncée pendant au moins quatre secondes, mais pas plus de dix secondes, appuyez sur la touche de déverrouillage et maintenez-la enfoncée.

3. Relâchez les deux boutons en même temps.

4. Vérifiez cette fonction de l'extérieur du véhicule en appuyant sur la touche de verrouillage/déverrouillage de la télécommande.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez la touche de verrouillage de la télécommande. Le carillon de l'alarme antivol retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol*

est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.

5. Si la programmation désirée ne réussit pas ou que vous désirez réactiver cette fonction, répétez les étapes stipulées ci-dessus.

Pour verrouiller les portes et le hayon :

Enfoncez et relâchez le bouton de verrouillage pour verrouiller les portes et le hayon. Si le contact est coupé et si les portes sont verrouillées, les feux de position clignotent une fois et l'avertisseur sonore se fait entendre une fois.

Programmation de la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore

La fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage est activée en

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

usine, avant la livraison du véhicule. Il est possible de désactiver cette fonction en effectuant les étapes décrites ci-après :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage (LOCK) de la télécommande et maintenez-le enfoncé.

2. Après avoir maintenu le bouton de verrouillage (LOCK) enfoncé pendant quatre secondes, appuyez également sur le bouton d'alarme d'urgence (PANIC) dans un délai de six secondes.

3. Relâchez les deux boutons en même temps.

4. Pour réactiver la fonction, répétez les étapes précédentes.

5. Vérifiez la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore en appuyant sur la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

touche de verrouillage de la télécommande une fois le contact coupé et la clé retirée du commutateur.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez la touche de verrouillage de la télécommande. Le carillon de l'alarme antivol retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.*

6. Si la programmation désirée ne réussit pas ou que vous désirez réactiver cette fonction, répétez les étapes stipulées ci-dessus.

Programmation du clignotement des phares au verrouillage

1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et maintenez-le enfoncé.

2. Après avoir maintenu la touche de déverrouillage enfoncée pendant quatre secondes, appuyez également sur la touche de verrouillage dans un délai de six secondes.

3. Relâchez les deux boutons en même temps.

4. Vérifiez la fonction de clignotement des phares au verrouillage lorsque vous êtes à l'extérieur du véhicule en appuyant sur la touche de verrouillage de la télécom-

mande alors que le contact est coupé et que la clé est retirée du commutateur d'allumage.

NOTA : *L'alarme antivol s'active lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule et que vous enfoncez le bouton de verrouillage de la télécommande. Le carillon de l'alarme antivol retentit lorsque vous ouvrez une porte et que l'alarme antivol est activée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver l'alarme antivol.*

5. Si la programmation désirée ne réussit pas ou que vous désirez réactiver cette fonction, répétez les étapes stipulées ci-dessus.

Pour utiliser l'alarme d'urgence

Pour activer le mode d'urgence, appuyez une fois sur le bouton « PANIC » de la

télécommande lorsque le contact est coupé. Ce mode fait retentir l'avertisseur sonore, et clignoter les phares ainsi que les feux de position, en plus d'allumer l'éclairage d'accueil.

Pour désactiver le mode d'urgence, appuyez une deuxième fois sur le bouton PANIC de la télécommande. Le mode d'urgence se désactive automatiquement après trois minutes ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mi/h). En mode d'urgence, le verrouillage des portes et le système de télédéverrouillage fonctionnent normalement. Le mode d'urgence n'est pas relié à l'alarme antivol, selon l'équipement.

Généralités

Cet appareil est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada et à la Par-

tie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Cet appareil doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande ne parvient pas à actionner les commandes à une distance normale, vérifiez ce qui suit :

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

1. Faiblesse des piles de la télécommande. La durée de vie prévue des piles est de cinq ans.

2. La proximité d'un émetteur radio tel que les tours de stations radiophoniques, les émetteurs d'aéroport, de bases militaires, les radios mobiles et les postes BP.

Programmation de télécommandes additionnelles

À la sortie de l'usine, deux télécommandes ont été programmées pour le véhicule. Vous pouvez programmer jusqu'à huit télécommandes pour votre véhicule. Vous pouvez programmer d'autres télécommandes à partir de celle qui est déjà programmée.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Lorsque vous accédez au mode de programmation à l'aide de cette télécommande, toutes les autres télécommandes programmées devront être reprogrammées.

Utilisez la procédure suivante pour programmer des télécommandes additionnelles si votre véhicule n'est pas équipé de l'antidémarrreur Sentry Key :

1. Entrez dans votre véhicule et fermez toutes les portes.
2. Bouclez votre ceinture. Cette précaution évitera toute confusion en ne permettant pas au carillon de se faire entendre.
3. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.
4. Mettez le commutateur à la position Marche, **sans faire démarrer le moteur.**
5. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et maintenez-le enfoncé.
6. Après avoir maintenu le bouton de déverrouillage (UNLOCK) enfoncé pendant 4 secondes, appuyez également sur le bouton d'alarme d'urgence (PANIC) dans un délai de 6 secondes.
7. Lorsque vous entendez un carillon simple, relâchez les deux touches. Le carillon indique que le mode de programmation a bel et bien été activé. Toutes les télécommandes à programmer doivent l'être dans un délai de 60 secondes à partir du moment où le carillon retentit.
8. Sur la télécommande à programmer, appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage simultanément.
9. Un signal simple se fera entendre.
10. Moins de quatre secondes après le carillon, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
11. Un signal simple se fera entendre.
12. Recommencez les étapes 8 à 10 pour programmer jusqu'à six autres télécommandes.
13. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt.
14. Le véhicule demeure en mode de programmation pendant 60 secondes après le premier retentissement du carillon. Après 60 secondes, toutes les télécommandes programmées fonctionnent normalement.

NOTA : Si vous n'avez pas de télécommande programmée, communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de précisions à ce sujet.

Remplacement des piles de la télécommande

Utilisez des piles de remplacement de type CR2032.

1. Si la télécommande comporte une vis, retirez-la. Retournez la télécommande (boutons vers le bas) et utilisez un outil plat pour l'ouvrir. Prenez soin de ne pas endommager le joint en élastomère lorsque vous retirez les piles.



01182072

Remplacement des piles de la télécommande

2. Remplacez les piles. Évitez de toucher aux piles neuves avec les doigts, car l'huile naturelle de la peau peut entraîner leur détérioration. Si vous touchez à une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.
3. Refermez la télécommande en pressant les deux moitiés l'une contre l'autre.
4. Remettez la vis en place, selon l'équipement.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Si la télécommande comporte une vis, réinstallez la vis et serrez-la.

DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

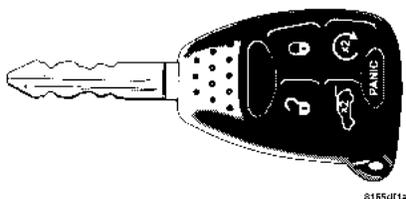
Votre véhicule peut être équipé d'un système de démarrage à distance qui permet de mettre le moteur en marche d'une distance maximale de 92 mètres (300 pieds) à l'aide de la commande de télédéverrouillage intégrée à la clé de contact.

Afin de pouvoir faire démarrer le véhicule à distance, le capot, le hayon et toutes les portes doivent être fermés.

Pour lancer le moteur, appuyez deux fois sur la touche REMOTE START (démarrage à distance) en moins de trois secondes.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les feux de position clignotent et l'avertisseur retentit brièvement pour indiquer que le moteur est sur le point de démarrer.



Télécommande du démarreur à distance

Après le démarrage, le moteur tournera pendant 15 minutes. Pour annuler le démarrage à distance, appuyez une fois sur la touche REMOTE START.

Pour pénétrer dans le véhicule après le démarrage à distance, vous devez

d'abord déverrouiller la porte à l'aide du bouton UNLOCK (déverrouillage) de la télécommande. Une fois la porte déverrouillée, vous disposez de 60 secondes pour monter dans le véhicule, insérer la clé dans l'allumage et tourner le commutateur à la position RUN, à défaut de quoi la fonction de démarrage à distance sera désactivée et le moteur calera.

Le démarrage à distance est également désactivé dans les cas suivants :

- le moteur cale ou son régime excède 2 500 tr/min;
- l'un des témoins de défaillance du moteur s'allume;
- le capot est ouvert;
- les feux de détresse sont actionnés;

- le levier de vitesses est déplacé de la position P (stationnement);
- la pédale de frein est enfoncée.

Le véhicule peut être démarré à distance deux fois au maximum. Le système accepte également une tentative de démarrage infructueuse, lorsque par exemple la séquence de démarrage est amorcée mais annulée par la suite, avant que le démarreur n'entre en action. Dans l'une ou l'autre des situations ci-haut mentionnées, ou encore si l'alarme antivol a été déclenchée ou si l'on a appuyé sur le bouton d'alarme d'urgence, le dispositif de démarrage à distance doit être réinitialisé en insérant une clé valide dans l'allumage et en tournant le commutateur à la position RUN, puis en le ramenant à la position LOCK (antivol-verrouillé).

SERRURES DE PORTE

Verrouillage manuel des portes

Toutes les portes peuvent être verrouillées manuellement de l'intérieur en poussant le bouton de verrouillage situé à l'arrière de chacune des portes vers le bas. Les portes avant peuvent être ouvertes de l'intérieur même si le bouton de verrouillage est en position de verrouillage ou vers le bas.

AVERTISSEMENT !

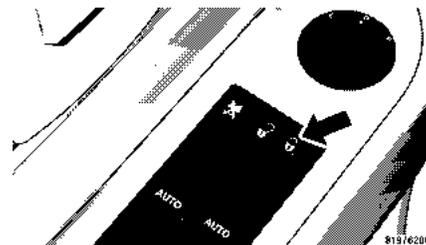
- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas d'accident, verrouillez les portes lorsque vous conduisez tout comme lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage électrique des portes

Chaque panneau de garnissage de porte avant est pourvu d'une commande de verrouillage électrique. Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Commutateur de verrouillage électrique

Si vous appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes alors que la clé est dans le commutateur d'allumage et que l'une des portes avant est ouverte, les serrures électriques ne fonctionneront pas. Cette précaution vous empêche de verrouiller votre véhicule lorsque les clés sont à l'intérieur. Pour que les serrures fonctionnent de nouveau, il suffit de retirer la clé ou de fermer la porte. Pour

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

vous rappeler de retirer la clé, un avertisseur sonore retentit quand une porte est ouverte et que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Verrouillage automatique des portes

Si cette option est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Programmation du verrouillage automatique des portes

Cette option est activée à la livraison du véhicule. Pour la désactiver, procédez comme suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Bouclez votre ceinture de sécurité (en bouclant votre ceinture, vous arrêtez tout

signal qui pourrait vous gêner au cours de cette programmation).

3. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.

4. Dans les 10 secondes qui suivent, actionnez la clé de contact de façon à alterner entre les positions OFF (arrêt) et ON (marche) au moins quatre fois, en terminant à la position ON (**sans lancer le moteur**).

5. Appuyez sur le bouton de verrouillage électrique des portes du côté conducteur pour verrouiller les portes dans les 30 secondes qui suivent.

6. Un signal retentit, ce qui signifie que la fonction de verrouillage automatique des portes est désactivée.

7. Pour réactiver la fonction, répétez les étapes ci-dessus.

8. Si vous n'entendez pas le signal, cela signifie que le mode de programmation a été annulé avant que la fonction n'ait pu être désactivée. Répétez au besoin la procédure précédente.

Déverrouillage automatique à la sortie – Selon l'équipement

Cette fonction permet de déverrouiller automatiquement toutes les portes à l'ouverture de l'une d'entre elles (exception faite du hayon). Le déverrouillage ne s'effectue que si le levier de vitesses a été engagé à la position P (stationnement) après que le véhicule a roulé (levier sorti de la position P et toutes portes fermées).

La fonction est inopérante si l'une des commandes de verrouillage ou de déverrouillage électrique des portes est actionnée.

Programmation du déverrouillage automatique à la sortie – Selon l'équipement

Voici la séquence de programmation qui doit être entrée par le client pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique :

1. Entrez dans votre véhicule et fermez toutes les portes.
2. Bouclez votre ceinture de sécurité (de façon à empêcher le carillon de retentir et à éviter toute confusion pendant la programmation).

3. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.

4. Dans les 15 secondes qui suivent, actionnez la clé de contact pour alterner entre les positions OFF (arrêt) et ON (marche) au moins quatre fois, en terminant à la position ON (**sans lancer le moteur**).

5. Dans un délai de 30 secondes, poussez le commutateur de verrouillage électrique de la porte du conducteur en position de déverrouillage.

6. Un signal retentit pour indiquer la désactivation de la fonction.

7. Répétez les étapes ci-dessus pour réactiver la fonction.

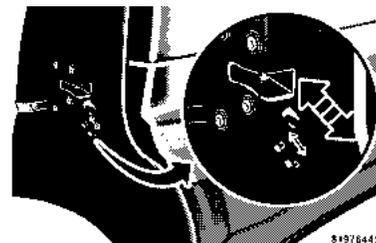
8. Si vous n'entendez pas le signal, cela signifie que le mode de programmation a été annulé avant que la fonction n'ait pu

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

être désactivée. Répétez au besoin la procédure précédente.

Verrouillage sécurité-enfants

Pour mieux protéger les enfants assis à l'arrière, les portes arrière du véhicule sont équipées d'un système de verrouillage à l'épreuve des enfants.



Verrou sécurité-enfants

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Pour utiliser ce système, ouvrez chaque porte arrière et déplacez le levier vers le haut pour enclencher les verrous, et vers le bas pour les dégager. Lorsque le verrou sécurité-enfants d'une porte est enclenché, cette porte ne peut s'ouvrir qu'avec la poignée extérieure, même si le verrou intérieur est en position de déverrouillage.

AVERTISSEMENT !

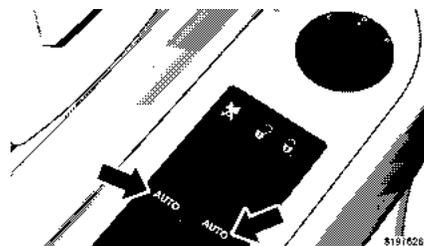
Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le verrouillage sécurité-enfants est enclenché.

NOTA : *Après avoir activé le dispositif de verrouillage sécurité-enfants, assurez-vous toujours que vous avez placé le levier dans la bonne position en vérifiant que la porte ne peut être ouverte de l'intérieur.*

NOTA : *En cas d'urgence, pour sortir lorsque le dispositif est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position d'ouverture), abaissez la glace et ouvrez la porte avec la poignée extérieure.*

GLACES

Glaces à commande électrique



Commutateurs des glaces

Les touches du bloc de commande situées sur la porte avant gauche vous permettent de baisser et de lever les glaces des quatre portes du bout des doigts. Les passagers disposent en outre d'une touche de commande simple qui leur permet d'actionner la glace du côté

passager. Les glaces fonctionnent uniquement lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position Marche ou pendant dix minutes une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position Arrêt ou que la porte du conducteur est ouverte. Cette fonction peut être neutralisée par votre concessionnaire autorisé.

NOTA : La fonction de temporisation d'alimentation des accessoires permet le fonctionnement des glaces à commande électrique pendant dix minutes une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position Arrêt.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Fonction d'ouverture automatique

Les glaces du conducteur et du passager avant sont dotées de la fonction d'ouverture automatique. Poussez la commande au-delà du cran et relâchez-la; la glace

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

descend automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez la commande vers le haut ou vers le bas et relâchez-la.

Fonction de fermeture automatique à détection d'obstacle (portes avant seulement)

Relevez le commutateur au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, poussez brièvement la commande vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez jusqu'au premier cran de la commande et relâchez celle-ci lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'arrête. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace à commande électrique de nouveau pour fermer la fenêtre. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Si cela se produit, tirez légèrement sur la commande jusqu'au premier cran et maintenez-la dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.*

AVERTISSEMENT !

La détection d'obstacle est inopérante quand la glace est presque entièrement relevée. Assurez-vous que rien ne se trouve sur le chemin de la glace avant de la fermer.

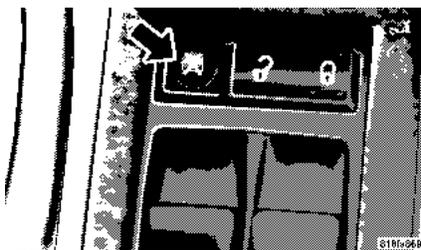
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fermeture automatique ne fonctionne plus, il est probablement nécessaire de la réinitialiser. Voici la marche à suivre :

Relevez le commutateur pour fermer complètement la glace, puis maintenez le commutateur relevé pendant une (1) seconde.

Interrupteur de verrouillage de lève-glace électrique

L'interrupteur de verrouillage de lève-glace électrique vous permet de désactiver les commandes de lève-glace des autres portes. Pour les désactiver, appuyez sur le bouton de verrouillage de lève-glace électrique. Pour activer les commandes de lève-glace électriques, appuyez sur le bouton de nouveau.



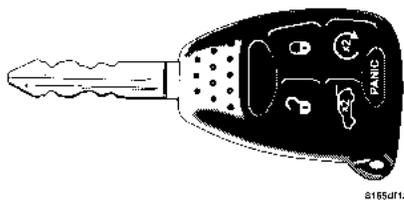
Interrupteur de verrouillage de lève-glace électrique

HAYON

Vous pouvez déverrouiller le hayon à l'aide de la télécommande ou de l'un des commutateurs de verrouillage électrique des portes avant.

NOTA : Si le moteur a été lancé par démarrage à distance (selon l'équipement), vous devez d'abord déverrouiller le

véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage de la télécommande avant d'enfoncer la touche d'ouverture électrique du hayon, sinon le moteur coupe automatiquement.



Télécommande à cinq touches

Une fois déverrouillé, le hayon peut être ouvert ou fermé. Pour ouvrir le hayon, enfoncez le commutateur d'ouverture si-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tué sur la poignée extérieure et soulevez le hayon en un mouvement continu.

Le hayon ne peut être ouvert manuellement si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.

NOTA :

- Si le hayon est verrouillé et qu'il ne s'agit pas d'un hayon électrique, enfoncez la touche de l'émetteur du système de télédéverrouillage pour le déverrouiller. Vous avez alors 30 secondes pour ouvrir manuellement le hayon. Le verrouillage automatique du hayon s'effectuera dans les 10 secondes suivant la fermeture du hayon.

Hayon électrique – Selon l'équipement

Le hayon électrique peut être ouvert manuellement ou à l'aide du bouton de

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

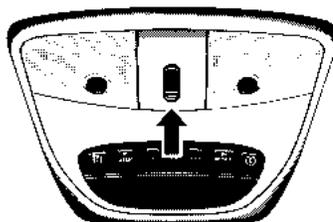
l'émetteur du système de télédéverrouillage. Appuyez sur le bouton de l'émetteur du système de télédéverrouillage deux fois dans un intervalle de cinq secondes, pour ouvrir le hayon électrique. Lorsque le hayon est complètement ouvert, appuyez sur le bouton deux fois dans un intervalle de cinq secondes une deuxième fois pour le refermer.

Si vous appuyez deux fois sur le bouton de l'émetteur du système de télédéverrouillage pendant que la fonction de clignotement des feux de position est activée, les clignotants s'allumeront à deux reprises pour indiquer que le hayon est en cours d'ouverture ou de fermeture.

Le hayon électrique peut également être ouvert en appuyant sur le commutateur situé sur la console au pavillon.

NOTA :

- Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique. Le dispositif de déverrouillage se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.



81975142

Bouton d'ouverture du hayon électrique

AVERTISSEMENT !

Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

Un signal sonore retentit deux secondes avant que le hayon commence à s'ouvrir ou à se fermer.

NOTA :

- Si en se déplaçant le hayon électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale (ouverte ou fermée).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Des capteurs de pression sont également disposés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon électrique doit être complètement ouvert pour activer les commandes de fermeture. S'il n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de l'émetteur du système de télédéverrouillage ou de la console au pavillon pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.
- Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant la séquence de fermeture à commande électrique, le fonctionnement du dispositif sera inversé et le hayon reviendra à la position complètement ouvert.
- Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant la séquence d'ouverture à commande électrique, le moteur sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Les boutons du hayon électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon électrique ne fonctionne pas à des températures inférieures à -30 °C (-22 °F) ou supérieures à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer tout amas de neige ou de glace du hayon avant d'actionner une des commandes de hayon électrique.
- Si le hayon électrique rencontre plusieurs obstacles au cours de son déplacement, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la séquence de fermeture du hayon électrique, la séquence se poursuivra jusqu'à la fermeture complète du hayon. Le mouvement du véhicule peut toutefois résulter en une détection d'obstruction.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que la soufflerie de climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.**

Le hayon est maintenu en position ouverte par des vérins à gaz. Cependant, la pression du gaz diminuant avec la température, il peut s'avérer nécessaire de forcer le jeu naturel des vérins lorsque vous ouvrez le hayon par temps froid.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les éléments les plus importants du système de sécurité. Ceux-ci comprennent les ceintures de sécurité à TOUTES les places, les protège-genoux, les sacs gonflables frontaux côté conducteur et passager avant et les rideaux gonflables latéraux aux places d'extrémité du conducteur et des passagers, soit près des glaces. Si des enfants prenant place à bord du véhicule sont trop petits pour les ceintures du véhicule con-

çues pour des adultes, ces dernières, tout comme le dispositif d'ancrage LATCH, peuvent toutefois servir à fixer les ensembles de retenue d'enfant ou les porte-bébés (consultez la section Protection des enfants dans le présent manuel).

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière à ce que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

AVERTISSEMENT !

Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Un accident peut être causé par un autre usager de la route et peut

survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches ont démontré que les ceintures de sécurité sauvent des vies et qu'elles peuvent réduire considérablement les blessures en cas de collision. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. **Toutes les personnes** se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places assises de votre véhicule comportent une ceinture à trois points d'ancrage. L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer seulement en

cas d'arrêt soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. En cas de collision cependant, la ceinture se bloque et réduit les risques d'impact dans l'habitacle ou celui d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT !

Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.

Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

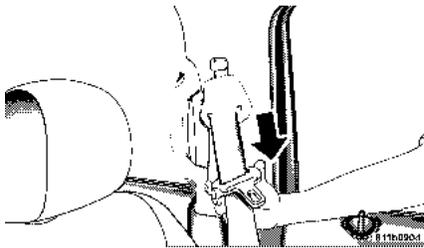
AVERTISSEMENT !

- Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision. Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.

- Une même ceinture ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. En cas de collision, ces personnes pourraient se heurter mutuellement et se blesser gravement. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

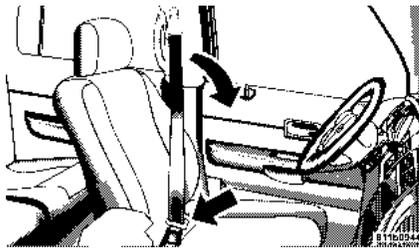
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la porte. Installez-vous et réglez le siège.



Déroulement de la ceinture et de la languette

2. La languette de la ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant, ou près de votre bras lorsque vous êtes assis sur la banquette arrière. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.



Élimination du jeu de la ceinture

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

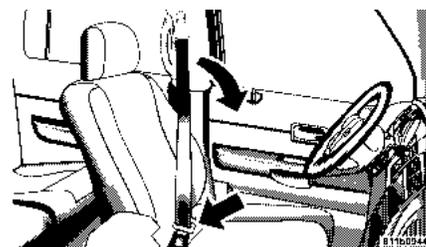
AVERTISSEMENT !

- Une ceinture bouclée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.
- Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas aussi bien. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

• Il est très dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, le port de la ceinture sous le bras peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

• Un baudrier placé derrière vous ne vous protégera pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.



Élimination du jeu de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

• Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions internes en cas de collision, car la pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture aussi bas que possible et la garder bien serrée.

• Une ceinture tordue perd de son efficacité. En cas de collision, la ceinture pourrait même vous causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne parvenez pas à détordre l'une ou l'autre des ceintures de votre véhicule, demandez à votre concessionnaire de s'en charger.

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

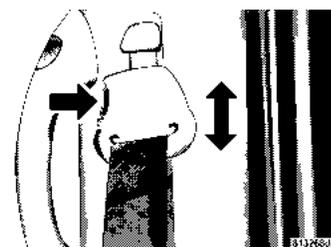
6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement en position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT !

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut faire remplacer les ceintures de sécurité qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, ceinture vrillée, etc.). Après un déploiement des sacs gonflables avant, les rétracteurs de prétension doivent être remplacés.

Ancrage supérieur réglable de baudrier

Dans les sièges avant et les sièges latéraux de la seconde rangée, le point d'ancrage du baudrier peut être réglé de sorte que la ceinture ne vous frotte pas le cou. Poussez le bouton de déverrouillage pour dégager le dispositif d'ancrage, puis déplacez le dispositif d'ancrage vers le haut ou le bas à la position qui vous convient le mieux.



Réglage de la partie supérieure du baudrier

À titre de référence, si vous êtes plus petit que la moyenne, mettez l'ancrage plus bas et si vous êtes plus grand que la moyenne, mettez-le plus haut. Lorsque vous dégagez le dispositif d'ancrage, déplacez-le vers le haut ou vers le bas pour vous assurer de le verrouiller à la position voulue. Tirez le dossier de siège vers l'avant pour vérifier qu'il est correctement verrouillé.

AVERTISSEMENT !

Un dossier de siège divisé 20 % mal verrouillé à la verticale ne pourra vous assurer la protection prévue.

Ceinture de sécurité centrale de la deuxième rangée

La place assise centrale du siège de la deuxième rangée est dotée d'une ceinture de sécurité qui peut être convertie du mode normal de verrouillage d'urgence au mode de verrouillage automatique. N'utilisez la ceinture de sécurité qu'en mode de verrouillage automatique lorsqu'un siège d'enfant est installé à cet endroit.

Lorsqu'un passager s'assoit à cet endroit, il doit s'assurer que le dossier est bien fixé au loquet du dossier en poussant vers

l'arrière sur le dossier central jusqu'à ce qu'il entende le clic qui indique l'enclenchement.

Mode de verrouillage automatique

Pour convertir la ceinture du mode normal de verrouillage d'urgence au mode de verrouillage automatique, saisissez le baudrier et retirez complètement la sangle hors de l'enrouleur. Laissez une partie de la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Lorsque la ceinture se rétracte, vous entendrez un clic qui indique que la ceinture de sécurité est maintenant en mode de verrouillage automatique. Lorsque le mode de verrouillage automatique est activé, vous ne pouvez pas tirer la sangle hors de l'enrouleur. Pour ramener la ceinture de sécurité en mode normal de verrouillage d'urgence, laissez-la simplement se rétracter entièrement dans l'enrouleur.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ceinture centrale de la banquette de troisième rangée 60-40 – Selon l'équipement

La ceinture de sécurité à trois points à la place centrale de la banquette de troisième rangée peut être détachée en vue de faciliter l'abaissement de la portion 60 % du dossier. La languette avec boucle à clé (petite languette à l'extrémité de la ceinture) peut être détachée de la boucle à clé de la ceinture (boucle sans bouton rouge) située du côté intérieur gauche de la banquette de troisième rangée. Insérez la clé de contact dans la fente centrale blanche de la boucle à clé. La petite languette peut être retirée lorsque la clé est enfoncée dans la boucle. Laissez pénétrer la portion excédentaire de la sangle

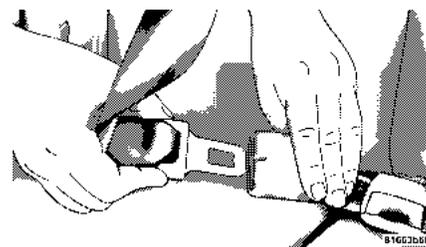
AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

dans l'enrouleur, puis insérez les languettes dans les fentes intégrées au revêtement du pavillon tandis que vous rabattez la portion 60 % du dossier.

AVERTISSEMENT !

- Vous devez connecter la languette et la boucle à clé correctement afin que la ceinture retienne efficacement l'occupant et qu'elle diminue les risques que cette personne soit blessée en cas de collision.

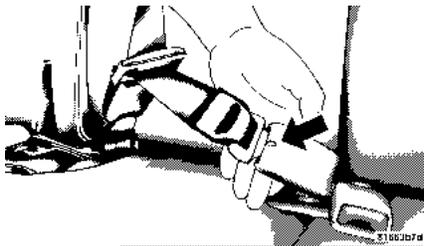
- Lorsque vous rattachez la languette et la boucle ensemble, assurez-vous que la ceinture n'est pas tordue. Si la ceinture est tordue, observez la procédure ci-dessus pour détacher la languette de la boucle à clé, puis détendez la sangle et rattachez la languette et la boucle ensemble.



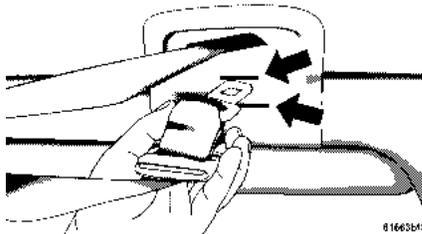
Ceinture de sécurité centrale de la banquette de troisième rangée

Pour rattacher la ceinture à la banquette de troisième rangée, tirez sur la languette (avec boucle à clé) à partir des fentes dans le revêtement du pavillon puis insérez-la dans la boucle à clé jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Référez-vous à la section précédente pour en apprendre davantage sur l'utilisation appropriée de la ceinture.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Ceinture de sécurité centrale de la banquette de troisième rangée



Fentes au pavillon

Tendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des deux positions assises avant sont munies de dispositifs de prétension conçus pour éliminer le jeu des ceintures en cas de collision. Ces dispositifs améliorent la performance des ceintures en faisant en sorte que les ceintures se tendent sur l'occupant, et ce, dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de

l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue d'enfant.

NOTA : Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture. La ceinture doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Après une collision d'une force suffisante pour déployer les sacs et activer les tendeurs, sacs et tendeurs doivent être remplacés.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Système perfectionné de rappel des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée dans les 60 secondes qui suivent le démarrage du véhicule et si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système de rappel perfectionné (BeltAlert) avertira le conducteur qu'il doit boucler sa ceinture. Le conducteur doit également rappeler à tous les autres occupants de boucler leur propre ceinture de sécurité. Lorsque l'avertisseur est déclenché, le système de rappel perfectionné (BeltAlert) continue de sonner et de faire clignoter le témoin de ceinture de sécurité pendant 96 secondes ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée. Le système de rappel perfectionné est réactivé si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée pendant plus de 10 se-

condes et si le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Après avoir été déclenché, le signal de rappel est temporairement désactivé si la vitesse du véhicule chute sous les 8 km/h (5 mi/h). Il est réactivé quand le véhicule roule au-dessus de cette vitesse.

Le système évolué de rappel de bouclage (BeltAlert) peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé ou en suivant les étapes suivantes :

NOTA : *Les actions suivantes doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes après avoir placé le commutateur d'allumage en position ON (marche) ou START (démarrage). DaimlerChrysler déconseille la désactivation du système de rappel perfectionné (BeltAlert).*

1. Placez le commutateur d'allumage en position OFF (arrêt) et bouclez votre ceinture de sécurité (conducteur). **IL NE FAUT PAS** faire démarrer le moteur ni appuyer sur le bouton de réinitialisation du totaliseur partiel.

2. Établissez le contact et attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne. Si, au cours de cette attente, la ceinture de sécurité est débouclée ou si vous tentez de faire démarrer le moteur, la procédure de programmation s'annule automatiquement.

3. Débouclez puis rebouclez trois fois la ceinture de sécurité du conducteur dans les dix secondes, en terminant la séquence avec la ceinture bouclée. Un avertisseur sonore vous indique immédiatement que la fonction a été changée. Si, au cours de cette période, le contact est

établi ou le délai est échu, le mode de programmation s'annule automatiquement.

4. Le mode de programmation s'annule après le changement de fonction pendant que la ceinture de sécurité est bouclée ou que le commutateur d'allumage est tourné en position Antivol, ou 10 secondes après le changement de fonction.

Il est possible de réactiver le système évolué de rappel de bouclage (BeltAlert) en recommençant cette procédure.

NOTA : *Bien que le système de rappel perfectionné (BeltAlert) soit désactivé, le témoin de ceinture de sécurité continue de clignoter tant que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.*

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Nous recommandons aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité tout au long de leur grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Les femmes enceintes doivent porter la portion sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses, et serrée le plus près possible des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité chez le

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

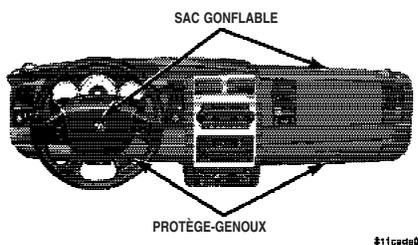
concessionnaire. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

AVERTISSEMENT !

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. N'utilisez la rallonge que lorsque la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue bien qu'elle soit portée basse, qu'elle soit bien ajustée et que vous soyez assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) du conducteur et du passager avant



Ce véhicule est muni de sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant, qui s'ajoutent au système de retenue par ceinture de sécurité. Le sac gonflable du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable frontal du passager avant est logé dans le tableau de bord,

au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS/AIRBAG (sacs gonflables du système de retenue supplémentaire) est gravée sur le couvercle des sacs.

NOTA : Les sacs gonflables frontaux sont conformes aux normes fédérales qui permettent un déploiement moins puissant.

Les sacs gonflables avant sont munis d'un gonfleur multimode. Cela peut permettre le gonflement des sacs à une vitesse qui est fonction de la gravité de la collision et de la taille de l'occupant.

Le véhicule est également équipé de rideaux gonflables latéraux qui assurent la protection du conducteur et des occupants des places d'extrémité avant et arrière. Les rideaux gonflables se trouvent

au-dessus des glaces latérales. Leurs couvercles portent également la mention SRS AIRBAG.

NOTA : Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT !

- Ne posez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables avant ou près d'eux et n'essayez pas de les ouvrir à la main. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Ces couvercles protecteurs sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

- Comme votre véhicule est pourvu de rideaux gonflables latéraux, n'empilez pas les bagages ou d'autres charges trop haut pour ne pas obstruer les rideaux gonflables. La zone des sacs gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.
- Ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

NOTA : *N'accrochez pas de cintre sur les crochets à vêtements de ce véhicule. La*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

présence d'un cintre nuit au déploiement du rideau gonflable.

Les sacs gonflables avant fonctionnent de pair avec les ceintures de sécurité et les protège-genoux, fournissant ainsi une protection améliorée au conducteur et au passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent également de concert avec les ceintures de sécurité pour améliorer la protection des occupants.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour vous protéger de divers types de collisions. Les sacs gonflables frontaux se déploient lors de collisions frontales de gravité modérée à élevée et en fonction de la taille de l'occupant.

Le sac gonflable latéral du côté de l'impact est déployé lors collisions latérales de gravité modérée à élevée. Cependant,

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

même au moment d'une collision qui entraîne le déploiement des sacs gonflables, il est essentiel que les ceintures de sécurité vous maintiennent en place pour que les sacs gonflables puissent vous protéger adéquatement.

Voici quelques précautions simples à prendre pour réduire les risques que représente le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours porter leur ceinture de sécurité et être assis dans un siège d'enfant approprié fixé à la banquette arrière.

Les bébés placés dans des porte-bébés à orienter vers l'arrière ne doivent **JAMAIS** voyager sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable frontal de passager. Le déploiement du sac gonflable peut

causer des blessures graves, voire mortelles à des bébés se trouvant à cette position.

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

2. Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

3. Le conducteur et le passager avant doivent reculer le plus possible leur siège, afin de laisser suffisamment d'espace pour le déploiement des sacs.

4. Si votre véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux, ne vous appuyez pas contre la porte. Les sacs latéraux pour-

raient se déployer avec force dans l'espace vous séparant de la porte.

5. Communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle si le dispositif de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent dans la section « Service à la clientèle » du présent manuel.

AVERTISSEMENT !

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains cas de collisions, les sacs ne se déploient pas du tout. C'est pourquoi il faut porter la ceinture de sécurité en tout temps, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

- De graves blessures peuvent résulter d'une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables. Ceux-ci ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Si le véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ces sacs ont également besoin d'espace pour se gonfler. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Asseyez-vous droit au centre du siège.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Composants du dispositif de retenue à sac gonflable

Le système de retenue à sac gonflable se compose des éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Capteurs d'accélération latéraux
- Témoin de sac gonflable
- Sac gonflable du conducteur
- Sac gonflable du passager
- Rideaux gonflables au-dessus des glaces latérales
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Câblage d'interconnexion

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Protège-genoux
- Capteurs d'accélération avant
- Tendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant

Fonctionnement du système de retenue à sac gonflable

- Le **module de commande des dispositifs de retenue des occupants** détermine si une collision frontale est suffisamment grave pour déployer les sacs gonflables. Les gonfleurs des sacs gonflables frontaux sont conçus pour permettre différentes vitesses de déploiement de sac selon les directives envoyées par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des

dispositifs de retenue des occupants n'est pas en mesure de détecter les capotages.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle le bon état de fonctionnement des composants électroniques du système lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position Démarrage ou Marche. Cette vérification inclut tous les articles ci-dessus, à l'exception du volant et de la colonne de direction ainsi que des protège-genoux. Si la clé est à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage, le système de retenue à sac gonflable n'est pas activé et les sacs ne se déploieront pas.

En présence d'un impact arrière de force moyenne à grave, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut déployer uniquement les tendeurs des ceintures de sécurité.



En outre, le module de commande des dispositifs de retenue allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments de six à huit secondes aux fins d'autovérification quand le contact est mis. Une fois l'autovérification terminée, le témoin de sac gonflable s'éteint. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou sans arrêt. Un carillon se fait entendre une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

AVERTISSEMENT !

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume pendant la conduite, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue à sac gonflable.

- Les **unités sacs gonflables-gonfleur du conducteur et du passager** sont situées au centre du volant et dans le côté droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement

des sacs gonflables, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxique est alors générée pour déployer les sacs gonflables. La vitesse de déploiement des sacs gonflables peut varier en fonction de la gravité de la collision. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent à l'écart de la trajectoire des sacs lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité, ce qui s'effectue dans un délai d'environ 50 à 70 millisecondes. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant. Les gaz du sac gonflable avant, côté conducteur, s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

côtés du sac. Pour ce qui est du sac gonflable côté passager avant, les gaz s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les côtés du sac. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas au contrôle du véhicule.

- Le **système de retenue complémentaire à sacs gonflables latéraux** a été conçu pour s'activer seulement lors de certaines collisions latérales. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (avec système de retenue complémentaire à sacs gonflables latéraux) détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables latéraux, il envoie un signal aux gonfleurs du côté de la collision. Une grande quantité de gaz non toxiques est alors générée pour déployer le sac gonflable latéral. Celui-ci

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

rabat la moulure du montant latéral et se gonfle en couvrant la glace. Le sac gonflable latéral se déploie en 30 milli-secondes environ (à peu près dans le quart de temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec suffisamment de force pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles sont placés dans la zone de déploiement du sac gonflable. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. L'épaisseur du sac gonflable latéral est d'environ 9 cm (3,5 po) lorsqu'il est gonflé.

- Les **dispositifs de protection contre l'impact pour les genoux** sont conçus pour protéger vos genoux et ceux du passager avant en plus de vous placer

de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables frontaux.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon la console centrale du siège avant ou le siège de position centrale.
- N'utilisez aucune garniture ou housse de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas conçue spécifiquement pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse de siège adéquate et conçue spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse de siège par une housse de siège du marché secondaire.

- N'ajoutez pas une housse de siège secondaire qui n'est pas approuvée par DaimlerChrysler ou Mopar.

- Ne modifiez et ne remplacez jamais un composant du dispositif de retenue complémentaire, un composant associé à ce système ni une attache par des pièces qui ne sont pas approuvées par DaimlerChrysler ou Mopar.

Si un déploiement se produit

Le système de retenue à sac gonflable a été conçu pour gonfler les sacs lorsque le module de commande de sac gonflable détecte une collision frontale d'une gravité allant de modérée à violente, puis pour les dégonfler immédiatement.

NOTA : Une collision frontale qui n'est pas assez grave pour exiger une protection par sac gonflable n'active pas le

système. *Cela ne signifie toutefois pas que le dispositif de retenue à sac gonflable est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Pendant le déploiement des sacs gonflables, il peut arriver que le conducteur et le passager avant subissent des éraflures et des rougeurs de la peau causées par le tissu en nylon des sacs. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant,

si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin. Lorsque les sacs se dégonflent, il est possible que vous observiez la présence de particules qui ressemblent à de la fumée. Ces particules proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement du gaz non toxique qui sert à gonfler les sacs, et leur présence est tout à fait normale. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer

ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant.

- La conduite du véhicule après le déploiement des sacs gonflables est déconseillée. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et l'ensemble enrouleur de la ceinture du passager avant doivent être remplacés dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

Entretien de votre dispositif de retenue à sac gonflable

AVERTISSEMENT !

- Toute modification aux composants du dispositif de retenue à sac gonflable risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas non plus le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis du marché secondaire.

- Ne tentez jamais de modifier les pièces du système de retenue à sac gonflable évolué de votre véhicule. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé pour tout entretien de votre système de retenue à sac gonflable. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, requièrent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le fabricant doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de retenue à sac gonflable évolué de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

- **En cas de collision, les genoux du conducteur doivent être bien protégés. Ne montez ou placez aucun équipement du marché secondaire sur ou derrière le dispositif de protection contre l'impact pour les genoux.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du dispositif de retenue à sac gonflable. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.**

Système de réponse améliorée en cas d'accident

Si les sacs gonflables se déploient à la suite d'une collision et si le circuit électrique reste fonctionnel, les portes de véhi-

cule munies de serrures électriques se déverrouillent automatiquement. De plus, environ cinq secondes après l'immobilisation du véhicule, l'éclairage intérieur s'allume jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Témoin des sacs gonflables



Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Bien que le dispositif de retenue à sac gonflable ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer dans les plus brefs délais chez un concessionnaire autorisé si l'un des événements suivants se produit :

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas ou clignote pendant les six à huit secondes suivant l'établissement du contact.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Le témoin reste allumé ou clignote après la période initiale de six à huit secondes.
- Le témoin clignote ou s'allume et demeure allumé pendant que le véhicule est en mouvement.

NOTA : Si l'indicateur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande de sac gonflable pourrait, lui aussi, être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement les fusibles dans le bloc-fusibles. Reportez-vous à l'étiquette apposée à l'intérieur du couvercle du bloc-fusibles pour connaître les fusibles appropriés. Consultez votre concessionnaire si les fusibles sont bons.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Enregistreur de données d'événement

Si les sacs gonflables se déploient, votre véhicule est pourvu d'un enregistreur de données d'événement qui enregistre les paramètres propres au véhicule (reportez-vous à la liste ci-après) pendant les deux secondes qui précèdent le déploiement des sacs gonflables. Veuillez prendre note que ces données ne sont enregistrées QUE si un sac gonflable se déploie. Sinon, elles ne sont pas disponibles. En plus des autres données recueillies au cours de l'enquête approfondie sur un accident, les données électroniques peuvent servir à DaimlerChrysler et à d'autres organismes pour mieux comprendre les causes des accidents et des blessures qui en découlent, et pour évaluer et améliorer le rendement des véhicules. En plus des enquêtes sur les accidents qu'entreprend DaimlerChrysler, les clients, les sociétés

d'assurance, les représentants du gouvernement et les chercheurs professionnels, associés par exemple aux universités, aux hôpitaux et aux sociétés d'assurance, peuvent demander de telles enquêtes.

Si DaimlerChrysler entreprend une enquête (peu importe l'initiative), la société ou son représentant désigné doit obtenir la permission du détenteur approprié du véhicule (habituellement le propriétaire ou le locataire) avant d'accéder aux données électroniques enregistrées, à moins qu'un tribunal ne l'ordonne (p. ex., en vertu d'un mandat). Si l'entité chargée de la garde du véhicule l'exige, une copie des données lui sera remise. Les données générales qui ne désignent pas de véhicules ou d'accidents précis peuvent être publiées aux fins d'intégration dans des bases de données sur les accidents comme

celles que tiennent à jour le gouvernement américain et différents États ou provinces. Les données de nature délicate, telles que celles qui pourraient permettre de reconnaître un conducteur, un véhicule ou un accident en particulier, seront traitées en toute confidentialité. DaimlerChrysler ne divulguera les données confidentielles à aucune tierce partie, sauf dans les cas qui suivent :

1. Elles sont utilisées aux fins de recherche, par exemple pour faire correspondre des données à un accident particulier dans une base de données, à condition que la confidentialité des renseignements personnels soit par la suite préservée.
2. Elles sont utilisées pour la défense de DaimlerChrysler en cas de litige concernant un de ses produits.

3. Elles sont réquisitionnées par la police au moyen d'un mandat juridique.

4. Elles doivent être divulguées en vertu d'une loi ou d'un règlement.

Paramètres de données pouvant être enregistrés :

- les codes d'anomalie et l'état des témoins lumineux des systèmes de sécurité à commande électronique, y compris ceux du dispositif de retenue à sac gonflable;
- l'état du témoin de désactivation du sac gonflable (selon l'équipement);
- le moment du déploiement des sacs gonflables (en termes de cycles d'allumage et de kilométrage);

- la force de déploiement des sacs gonflables (s'il y a lieu);
- l'état de la ceinture de sécurité;
- l'état des freins (freins principaux et frein de stationnement);
- l'état de l'accélérateur (y compris la vitesse du véhicule);
- l'état de la commande du moteur (y compris le régime du moteur);
- l'état du régulateur de vitesse;
- l'état du système antipatinage.

Ensemble de retenue d'enfant

Toutes les personnes qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un dispositif de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible, et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Il existe divers types de dispositifs de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

nouveau-né ou d'un enfant presque suffisamment grand pour lui permettre de porter la ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation du siège d'enfant pour vous assurer que ce type de siège convient bien à votre enfant. Utilisez le dispositif approprié à la taille de votre enfant.

Bébés et jeunes enfants

- Ce véhicule n'est pas destiné à l'utilisation de lits d'auto pour transporter les nouveau-nés installés sur le siège avant droit du côté passager. Si un lit d'auto doit être utilisé pour transporter un nouveau-né, il ne doit être installé que sur le siège de deuxième rangée.
- Les experts en sécurité recommandent que les enfants voyagent dans des porte-bébés à orienter vers l'arrière

jusqu'à ce qu'ils soient âgés d'environ un an et qu'ils pèsent au moins 9 kg (20 lb). Deux types d'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière peuvent être utilisés : les porte-bébés et les sièges d'enfant « transformables ».

- Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Ils sont recommandés pour les enfants ne pesant pas plus d'environ 9 kg (20 lb). Les sièges transformables peuvent être orientés soit vers l'avant, soit vers l'arrière dans le véhicule. Les sièges transformables ont souvent une limite de poids plus élevée en ce qui concerne l'orientation vers l'arrière que les porte-bébés. Ils peuvent donc être orientés vers l'arrière pour des enfants de plus de 9 kg (20 lb) qui ont moins d'un an. Ces deux types de dispositifs

de retenue pour enfants sont maintenus dans le véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage ou par le système d'ancrage LATCH. (Consultez la section Ancrages inférieurs pour siège d'enfant LATCH.)

- Les sièges pour enfants faisant face vers l'arrière ne doivent **JAMAIS** être installés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable pour le passager. Le déploiement du sac gonflable risque de causer des blessures graves, voire mortelles, à des bébés se trouvant dans cette position.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants qui pèsent plus de 9 kg (20 lb) et qui ont plus d'un an peuvent faire face à l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant à

orienter vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont destinés aux enfants pesant entre 9 kg et 18 kg (20 lb et 40 lb) et qui sont âgés de plus d'un an. Ces sièges pour enfants sont maintenus dans le véhicule par la ceinture sous-abdominale et le baudrier, ou par le système d'ancrage LATCH. (Consultez la rubrique Dispositif d'ancrage pour siège d'enfant LATCH.)

Le siège d'appoint adapté à la ceinture est destiné aux enfants pesant plus de 18 kg (40 lb), mais qui sont encore trop petits pour porter correctement la ceinture de sécurité. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il lui faut utiliser un rehausseur. L'enfant et le

rehausseur sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage.

Enfants trop grands pour sièges d'appoint

Les enfants qui sont assez grands pour porter le baudrier confortablement et qui ont les jambes assez longues pour les plier au rebord du siège tout en gardant le dos au dossier doivent utiliser la ceinture à trois points d'ancrage de la banquette arrière.

- Assurez-vous que l'enfant est assis bien droit sur son siège.
- La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas sur les hanches et aussi serrée que possible.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant.
- Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne permettez jamais à un enfant de faire passer le baudrier sous son bras.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

- Si l'ensemble de retenue de bébé ou d'enfant est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.

- **Un porte-bébé à orienter vers l'arrière ne doit être utilisé que sur la banquette arrière. Un tel dispositif installé sur le siège avant risque d'être frappé par le sac gonflable en cas de déploiement lors d'une collision et l'enfant qui s'y trouve pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.**

Voici quelques conseils sur les meilleures façons de tirer profit de votre ensemble de retenue d'enfant :

- Avant d'acheter un dispositif de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Avant de l'acheter, mettez cet ensemble à l'essai sur les sièges du

véhicule sur lesquels il sera employé, tel que le recommande le fabricant.

- Le dispositif doit convenir au poids et à la taille de l'enfant. Vérifiez ces renseignements, qui apparaissent sur l'étiquette apposée sur le dispositif.
- Suivez à la lettre les directives fournies avec le dispositif de retenue. Si ce dernier est mal installé, il risque de ne pas fonctionner comme prévu.
- Les places assises extérieures du siège de la deuxième rangée et tous les sièges de la banquette arrière sont dotés de pinces de serrage. La place centrale de deuxième rangée est dotée d'un enrouleur automatique. Ce dispositif est conçu pour maintenir la portion sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant de sorte qu'il n'est

pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Si la ceinture de sécurité est pourvue d'une pince de serrage, tirez sur la portion baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage pour serrer la ceinture. La pince de serrage maintient la ceinture bien serrée. Cependant, toute ceinture de sécurité se relâche avec l'usage et il est conseillé de vérifier la ceinture occasionnellement et de la resserrer s'il y a lieu. Si la ceinture de sécurité est pourvue d'un dispositif d'enrouleur à blocage automatique, elle portera une étiquette distinctive. Tirez la ceinture hors du rétracteur sur une longueur suffisante pour que vous puissiez la passer à travers l'ensemble de retenue d'enfant et introduisez la languette dans la boucle. Tirez ensuite la ceinture sur toute sa longueur hors du rétracteur. Laissez la ceinture s'enrouler

dans le rétracteur, tout en tirant sur le surplus afin de serrer la portion abdominale de la ceinture sur l'ensemble de retenue. Veuillez consulter la rubrique « Mode de blocage automatique » dont il est question précédemment dans cette section.

- Placez et retenez l'enfant dans l'ensemble de retenue en suivant scrupuleusement les directives du fabricant.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. Il pourrait heurter les occupants (ou leur siège) et les blesser en cas de collision ou d'arrêt brusque.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Dispositif d'ancrage pour siège d'enfant LATCH (ancrages inférieurs et courroie d'attache)

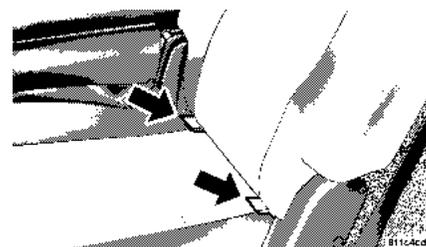
Le siège de la deuxième rangée de votre véhicule est équipé d'un dispositif d'ancrage pour ensemble de retenue d'enfant appelé LATCH. Le système LATCH permet de fixer un ensemble de retenue d'enfant sans l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, en utilisant des points d'ancrage inférieurs et des courroies d'attache supérieures reliés à la structure même de votre véhicule. Des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sont maintenant disponibles sur le marché. Cependant, puisque les dispositifs d'attaches inférieures seront installés progressivement dans les nouveaux véhicules, les ensembles de retenue d'enfant conçus pour utiliser ce

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

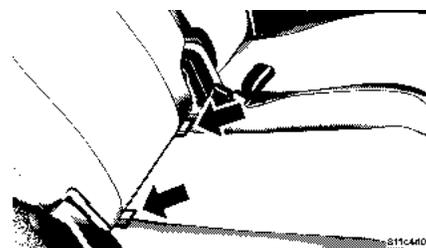
dispositif d'ancrage continueront de permettre l'installation au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Des sièges d'enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs sont quant à eux disponibles depuis un certain temps. Pour certains ensembles de retenue d'enfant plus anciens, bon nombre de fabricants de sièges d'enfant offrent des nécessaires de courroies d'attache ou de conversion. Utilisez toutes les fixations à votre disposition pour assujettir le mieux possible l'ensemble de retenue d'enfant, peu importe le type de véhicule.

Les trois places assises de deuxième rangée sont pourvues d'ancrages inférieurs destinés à attacher les sangles inférieures flexibles d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH. Les sièges d'enfant munis d'attaches infé-

rieures fixes doivent être installés aux places latérales seulement. Peu importe le type d'attache inférieure utilisé, ne fixez **JAMAIS** deux ensembles de retenue d'enfant LATCH à un même ancrage inférieur. Si vous installez des ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sur des places arrière adjacentes, vous pouvez utiliser les ancrages d'attache ou la ceinture de sécurité du véhicule à la place d'extrémité, mais vous devez utiliser la ceinture de sécurité du véhicule à la place centrale. Si vos ensembles de retenue d'enfant ne sont pas compatibles avec les ensembles LATCH, vous ne pourrez les installer qu'à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule. Veuillez consulter la section qui suit pour les instructions d'installation courante.



Siège de deuxième rangée, côté conducteur



Siège de deuxième rangée, côté passager

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

Nous vous recommandons vivement de suivre attentivement les directives du fabricant au moment de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite dans les lignes ci-après. Nous vous rappelons de respecter scrupuleusement les directives d'installation accompagnant votre ensemble de retenue d'enfant. Les ancrages inférieurs du siège arrière sont les barres rondes, situées derrière les coussins des sièges, à l'endroit où ceux-ci rencontrent le dossier. Ils ne sont visibles que lorsque vous appuyez sur la banquette arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre les

surfaces du dossier et du coussin de siège. En outre, des ancrages de sangle se trouvent derrière chaque place assise du siège de la deuxième rangée, à l'arrière du dossier. La plupart des sièges d'enfant sont équipés de chaque côté de sangles latérales indépendantes, chacune munie d'un crochet ou connecteur pour la fixation du siège à l'ancrage inférieur de même que d'un dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les ensembles de retenue de jeune enfant à orienter vers l'avant et certains porte-bébés à orienter vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache, d'un crochet de fixation de la courroie à l'ancrage et d'un dispositif de réglage de la tension dans la courroie. Vous devez d'abord desserrer les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache, de manière à ce que

vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Ensuite, rattachez les crochets ou connecteurs inférieurs à la partie supérieure des barres d'ancrage, en poussant sur le matériau de couvre-siège pour dégager les barres. Fixez la courroie d'attache à l'ancrage situé derrière le dossier de siège en prenant soin de l'acheminer de la façon la plus directe entre l'ancrage et l'ensemble de retenue d'enfant. Si votre véhicule est équipé d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et placez la courroie sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Enfin, serrez les trois courroies tout en pressant l'ensemble de retenue contre le dossier et le coussin de siège et en éliminant le jeu des courroies, conformément aux directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Quand vous employez le système d'ancrages d'attache pour assujettir un ensemble de retenue d'enfant, veuillez vous assurer que toutes les ceintures de sécurité inutilisées par les passagers sont rangées et hors de portée des enfants. Avant d'installer l'ensemble de retenue d'enfant, il est recommandé de boucler la ceinture de sécurité correspondante de sorte qu'elle se trouve hors de portée, derrière l'ensemble de retenue. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la coincer derrière celui-ci. Cette méthode garantit que la ceinture est hors de portée d'un enfant trop curieux. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont

pas des jouets; ne laissez jamais d'enfants à bord sans surveillance.

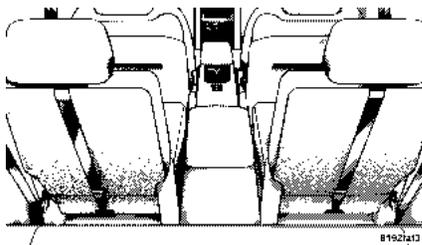
AVERTISSEMENT !

L'installation incorrecte d'un ensemble de retenue de bébé ou d'enfant aux ancrages inférieurs pour sièges d'enfants (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures des sièges des deuxième et troisième rangées sont pourvues de pinces de serrage ou d'enrouleurs à blocage automatique conçus pour maintenir la portion sous-abdominale de la ceinture autour de l'ensemble de retenue d'enfant de sorte qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Si la ceinture de sécurité est pourvue d'une pince de serrage, tirez sur la portion baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage pour serrer la ceinture. La pince de serrage maintient la ceinture bien serrée. Cependant, toute ceinture de sécurité se relâche avec l'usage et il est conseillé de vérifier la ceinture occasionnellement et de la resserrer s'il y a lieu. Si la ceinture de sécurité est pourvue d'un dispositif d'enrouleur à

blocage automatique, elle portera une étiquette distinctive. Tirez la ceinture hors du rétracteur sur une longueur suffisante pour que vous puissiez la passer à travers l'ensemble de retenue d'enfant et introduisez la languette dans la boucle. Tirez ensuite la ceinture sur toute sa longueur hors du rétracteur. Laissez la ceinture s'enrouler dans le rétracteur, tout en tirant sur le surplus afin de serrer la portion abdominale de la ceinture sur l'ensemble de retenue. Veuillez consulter la rubrique « Mode de blocage automatique » dont il est question précédemment dans cette section.



Points d'ancrage des sièges de deuxième rangée

Installation des ensembles de retenue d'enfant sur la banquette arrière (selon l'équipement)

Dans les véhicules dotés de la banquette de troisième rangée à dossier 60-40, l'ancrage d'attache est intégré à l'arrière du dossier de la place centrale. Les crochets du plancher arrière ne sont **PAS**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

conçus pour soutenir les forces subies dans un accident.

AVERTISSEMENT !

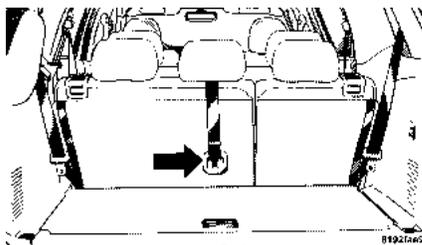
Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que les ancrages situés directement derrière le siège d'enfant afin d'assujettir la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant. Les bébés et les enfants sont beaucoup plus en sécurité quand ils sont correctement sanglés dans un ensemble de retenue d'enfant ancré à l'arrière.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ancrages pour siège d'enfant

Des ancrages d'attache sont aménagés derrière le dossier de chaque place de la deuxième rangée et de la place centrale de la troisième rangée si celle-ci comporte une banquette divisée 60-40. Voici la marche à suivre pour installer la courroie d'attache d'un ensemble de retenue d'enfant.

1. Posez l'ensemble de retenue d'enfant à la place centrale de la troisième rangée.



Ancrage d'attache de la troisième rangée

2. Faites passer la courroie entre les deux montants de l'appui-tête.
3. Fixez le crochet de la courroie d'attache de l'ensemble de retenue à l'ancrage du dossier de siège et serrez la courroie d'attache conformément aux directives du fabricant.

AVERTISSEMENT !

Une courroie d'attache mal ancrée peut mener à une défaillance du siège et à des blessures à l'enfant. Le siège pourrait se détacher au cours d'une collision et l'enfant pourrait se heurter contre les parois intérieures du véhicule ou à d'autres passagers, et il pourrait même être éjecté du véhicule. N'utilisez que les ancrages situés directement derrière le siège d'enfant afin d'assujettir la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant. Observez les directives touchant l'ancrage d'attache d'ensemble de retenue d'enfant. Consultez votre concessionnaire au besoin.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager. Les animaux de compagnie doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule neuf ne nécessite pas une longue période de rodage. Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 premiers milles). Après les 100 pre-

miers kilomètres (60 premiers milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h). Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises.

Évitez les fortes accélérations alors qu'un rapport inférieur de la transmission est engagé.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise la conservation d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Les indices de viscosité et de qualité recommandés sont indiqués à la section 7 de ce guide.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE OU D'HUILE MINÉRALE PURE.

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consume une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Cette consommation est normale et ne doit pas être interprétée comme un signe de défaillance.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Échappement

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement contiennent de l'oxyde de carbone, un gaz extrêmement toxique incolore et inodore. Pour éviter d'inhaler ces gaz, veuillez observer les précautions suivantes :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Il peut être nécessaire de demeurer dans un véhicule stationné avec le moteur en marche pendant de longues périodes. Dans ce cas, réglez le sys-

tème de climatisation pour faire pénétrer l'air de l'extérieur dans le véhicule. Faites tourner le ventilateur à haute vitesse et réglez les commandes à n'importe quelle position sauf OFF ou RECIRC.

- Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal position-

nées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez l'échappement ou réglez-le si nécessaire.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Conduits de dégivrage du système de chauffage

Inspectez les conduits de dégivrage du système de chauffage pour en vérifier le fonctionnement. Vérifier si l'air circule bien dans tous les conduits de dégivrage. Si vous avez des questions ou des doutes sur le

fonctionnement des conduits de dégivrage du système de chauffage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ceintures de sécurité

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité à la recherche de coupures, de bords effilochés ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité doivent être remplacées après un accident si elles ont été endommagées (rétracteur plié, sangle déchirée) ou si les sacs gonflables avant ont été déployés. En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou du rétracteur, remplacez la ceinture.

Témoin des sacs gonflables

Le témoin doit rester allumé durant six à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche), pour confirmer le bon fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant que le véhicule est en marche, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le témoin du sac gonflable est défectueux, le témoin de la ceinture de sécurité clignotera.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule

Roues

Vérifiez les pneus pour voir s'ils s'usent de façon inégale ou si la bande de roulement est usée. Enlevez les cailloux, les clous, les morceaux de verre ou autres objets pouvant s'être logés dans la bande de roulement.

Examinez la bande de roulement et les flancs pour voir s'ils ne sont pas coupés ou fendillés. Vérifiez le serrage des écrous de roues et la pression des pneus.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Feux

Vérifiez le fonctionnement de tous les feux extérieurs. Vérifiez les témoins de clignotant et de phares de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez si les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Après avoir laissé votre véhicule stationné toute une nuit, vérifiez la surface sous la

carrosserie pour voir s'il y a des fuites d'essence, d'eau, d'huile ou de tout autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence, repérez-en la provenance et remédiez immédiatement au problème.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS** 75
 - Rétroviseur intérieur jour et nuit 75
 - Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique – Selon l'équipement 75
 - Rétroviseurs extérieurs 76
 - Rétroviseurs extérieurs rabattables – Selon l'équipement 76
 - Rétroviseurs à commande électrique à distance 76
 - Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement 77
 - Rétroviseurs extérieurs chauffants – Selon l'équipement 77
 - Rétroviseur extérieur auto-atténuant côté conducteur – Selon l'équipement 77
- **SYSTÈME DE COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT** 77
 - Fonctionnement 79
 - Fonctions d'appel 85
 - Caractéristiques du système UConnect^{MC} 87
 - Connectivité perfectionnée 92
 - Recommandations d'utilisation du système UConnect^{MC} 93
- **SIÈGES** 100
 - Réglage des sièges avant à commande manuelle 100
 - Réglage d'inclinaison des dossiers de siège avant à commande manuelle 101
 - Réglage du support lombaire manuel – Selon l'équipement 101

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• Appuie-tête réglables – À tous les sièges	102	• Pour désactiver une télécommande reliée à une position mémorisée	114
• Siège du conducteur à réglage électrique à 8 directions – Selon l'équipement	102	• Fonction autolimitative	115
• Siège du passager à réglage électrique à 4 directions – Selon l'équipement	103	• Fonction de recul du siège du conducteur à l'entrée et à la sortie	115
• Sièges chauffants – Selon l'équipement	103	• POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT	116
• Sièges baquets à la deuxième rangée – Repliables et rabattables	105	• FEUX ET PHARES	117
• Siège de la deuxième rangée 40-20-40 – rabattable et repliable	107	• Éclairage intérieur	117
• Banquette de troisième rangée – Selon l'équipement	109	• Écono-charge	118
• Banquette de troisième rangée rabattable 60-40 – Selon l'équipement	111	• Temporisation des phares	118
• SYSTÈME DE MÉMOIRE DES RÉGLAGES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	112	• Phares automatiques – Selon l'équipement	119
• Réglage des positions mémorisées et association de la télécommande de télédéverrouillage à la mémoire	113	• Phares, feux de position, éclairage du tableau de bord	119
• Rappel des positions mémorisées	114	• Éclairage d'accueil	119
		• Feux de jour (Canada seulement)	119
		• Témoin avertisseur des phares allumés	120
		• Phares antibrouillards – Selon l'équipement	120
		• Manette multifonction	120

• ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	122	• CONSOLE AU PAVILLON AVEC CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) – SELON L'ÉQUIPEMENT	132
• Essuie-glaces	122	• Plafonniers-lampes de lecture	132
• Liquide lave-glace	123	• Centre d'information électronique – Selon l'équipement	133
• COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE	123	• Bouton de boussole et de température (C/T)	139
• PÉDALES DU CONDUCTEUR RÉGLABLES – SELON L'ÉQUIPEMENT	124	• OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT	141
• Réglage	124	• Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink	142
• RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	125	• Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée	145
• Activation	125	• Utilisation de l'émetteur-récepteur HomeLink	145
• Programmation d'une vitesse	125	• Effacement de la programmation des boutons HomeLink	146
• Désactivation du système de feux intelligents	125	• Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink	146
• Retour à la vitesse programmée	126	• Sécurité	146
• Changement de la vitesse programmée	126	• TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	147
• Accélération pour dépassement	127	• Fonction d'ouverture à impulsion	148
• SYSTÈME D'AIDE AU REcul – SELON L'ÉQUIPEMENT	128		
• CONSOLE AU PAVILLON	131		
• Lampes de lecture et d'accueil	131		

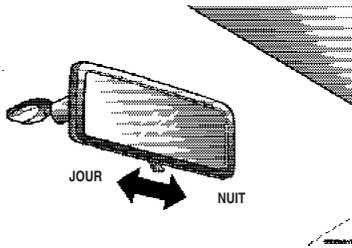
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• Tremblement dû au vent	149	• CONSOLE AU PLANCHER	153
• Entretien du toit ouvrant	149	• Caractéristiques de la console	153
• PRISES D'ALIMENTATION	149	• Caractéristiques de la console au plancher arrière – Selon l'équipement	154
• Prise d'onduleur 115 V – Selon l'équipement	150	• PORTE-BAGAGES DE TOIT INSTALLÉ À L'USINE	155
• Utilisation d'une prise électrique lorsque le moteur est à l'arrêt (configuration d'alimentation par batterie)	152	• SYSTÈME DE GESTION DU CHARGEMENT – SELON L'ÉQUIPEMENT	156

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision. Un système à deux pivots permet de régler le rétroviseur sur les plans vertical et horizontal.



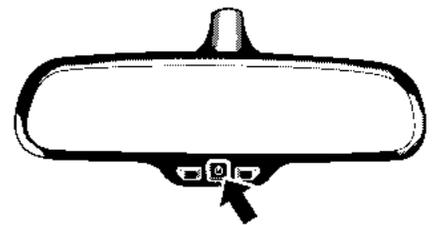
Rétroviseur jour et nuit

Pour réduire les éblouissements, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la

position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez toujours régler le rétroviseur quand il est à la position de jour (levier vers le pare-brise).

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique – Selon l'équipement

Ce rétroviseur réduit automatiquement les éblouissements provoqués par les phares des véhicules derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin s'allume dans la commande lorsque celle-ci est activée. Cette commande règle aussi le rétroviseur extérieur côté conducteur si celui-ci est muni d'un miroir auto-atténuant.



817892c4

Rétroviseur intérieur à atténuation automatique

MISE EN GARDE !

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Rétroviseurs extérieurs

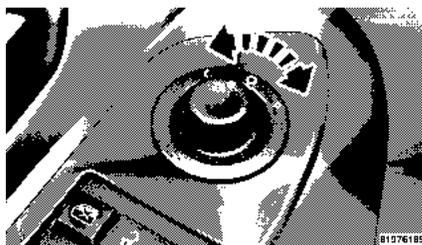
Réglez le rétroviseur extérieur (ou les deux) de façon à le centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables – Selon l'équipement

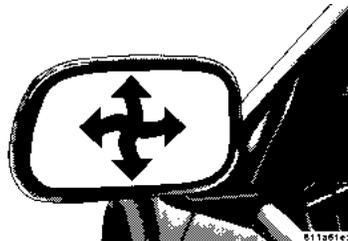
Les rétroviseurs extérieurs repliables sont munis d'une charnière qui permet de les replier vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter de les endommager.

Rétroviseurs à commande électrique à distance

Les commandes des rétroviseurs électriques se trouvent sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.



Commande des rétroviseurs électriques



Directions de réglage du rétroviseur

Pour régler un rétroviseur, tournez la commande vers les positions de gauche ou de droite indiquées. Inclinez la commande dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur. Lorsque vous aurez terminé, remettez la commande au centre afin d'éviter que le rétroviseur ne soit déplacé accidentellement.

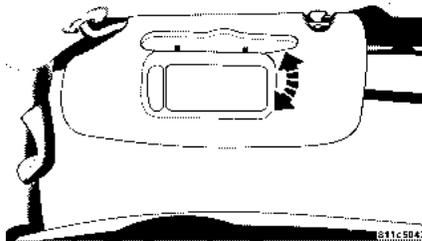
AVERTISSEMENT !

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur droit, car vous risquez une collision. Guidez-vous sur le rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur de droite.

Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement

Chaque pare-soleil avant est muni d'un miroir de courtoisie éclairé. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir.

L'éclairage s'allume automatiquement. Pour l'éteindre, rabattez le couvre-miroir.



Miroir de courtoisie éclairé

Rétroviseurs extérieurs chauffants – Selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs chauffants sont automatiquement activés lorsque vous appuyez sur la commande de dégivreur de lunette arrière du tableau de bord. Le témoin s'allume pour indiquer que les

éléments chauffants sont actionnés. Les éléments chauffants des rétroviseurs s'éteignent quand vous désactivez le dégivreur arrière ou coupez le contact.

Rétroviseur extérieur auto-atténuant côté conducteur – Selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement gênant provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur et peut être désactivée. Il suffit d'appuyer sur le bouton situé au bas du rétroviseur intérieur.

SYSTÈME DE COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT

UConnect^{MC} est un système de communication mains libres, activé par la voix, à

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

bord du véhicule. Il permet de composer un numéro au téléphone cellulaire par de simples commandes vocales (p. ex., « Appeler ... Michel ...Travail » ou « Composer ... 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone cellulaire est transmis par la chaîne audio de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système UConnect^{MC}, celui-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

NOTA : *Pour utiliser le système UConnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone cellulaire faisant tourner la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/uconnect pour connaître les téléphones pris en charge.*

UConnect^{MC} vous permet également de transférer les appels entre le système du

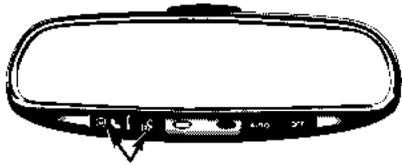
véhicule et votre téléphone cellulaire ou vice versa dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez. Pour les discussions privées, le système vous permet de mettre le microphone en sourdine.

Le bottin UConnect^{MC} vous permet d'enregistrer jusqu'à 32 noms et quatre numéros de téléphone par nom. Chaque langue est assortie d'un bottin de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue. Ce système est pris en charge par votre téléphone cellulaire mains libres Bluetooth^{MC}. UConnect^{MC} utilise la technologie Bluetooth^{MC}, la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Votre appareil UConnect peut donc fonctionner, peu importe où se trouve votre téléphone cellulaire (dans votre sac, dans votre veston ou dans votre porte-

documents), tant que celui-ci est allumé et relié au système UConnect^{MC} de votre véhicule. Jusqu'à sept téléphones cellulaires peuvent être liés au même système UConnect^{MC}. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces téléphones à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français (selon l'équipement).

Le microphone du système ainsi que les boutons de commande qui vous permettent d'y accéder sont intégrés au rétroviseur.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



#105b20d

Touches du système UConnect^{MC}

Le système UConnect^{MC} peut être utilisé avec tout téléphone cellulaire mains libres à technologie Bluetooth^{MC}. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/uconnect pour connaître les téléphones pris en charge. Si votre téléphone cellulaire est de type différent (p. ex., avec casque d'écoute), il se peut que vous ne puissiez pas utiliser les fonctions UConnect^{MC}. Pour obtenir de plus amples renseigne-

ments, consultez votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire ou le fabricant de votre téléphone.

Le système UConnect^{MC} est parfaitement intégré à la chaîne audio du véhicule. Il est possible de régler le volume du système UConnect^{MC} à l'aide de la commande de volume de la radio ou de la commande audio montée au volant (touche de droite), selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système UConnect^{MC} telles que la mention « CELL » ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système UConnect^{MC} et pour naviguer parmi ses différents menus. Après la plupart des

messages guides du système UConnect^{MC}, vous devez formuler une commande vocale. Un message guide est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant de formuler une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message guide « Prêt » ou tout autre message.
- Dans certains cas, vous pouvez avoir recours à des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Régler », puis « Appariement téléphone », énoncez la commande « Régler appariement téléphone ».
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

vocale est donnée. Vous pouvez également fractionner les commandes en énonçant chaque partie de la commande quand le système vous le demande. Par exemple, il est possible de lancer la commande vocale combinée « Bottin nouvelle entrée » ou de l'émettre en deux parties : « Bottin » et « Nouvelle entrée ». Rappelez-vous que le système UConnect^{MC} fonctionne mieux quand vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à 2,4 mètres (8 pieds) de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez la rubrique « Arborescence des commandes vocales » à la fin de la présente section.

Commande Aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message guide ou encore si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système UConnect^{MC} vous fera entendre toutes les options offertes, quel que soit le message guide en cours.

Pour activer le système UConnect^{MC}, vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton représenté par un téléphone, puis à suivre les directives des messages guides audibles. Pour amorcer toute séance du système UConnect^{MC}, il vous faut appuyer sur le bouton représentant un téléphone situé sur le rétroviseur.

Commande Annuler

À tout message guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Annuler » et le

système reviendra au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Relier le système UConnect^{MC} à un téléphone cellulaire

Avant d'utiliser votre système UConnect^{MC}, vous devrez appairier votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth^{MC}.

NOTA : *Pour utiliser le système UConnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone cellulaire faisant tourner la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/ucconnect pour connaître les téléphones pris en charge.*

Lors du processus d'appariement, vous devrez vous reporter au manuel de l'utilisateur de votre téléphone cellulaire. Le

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

site Web suivant peut également vous procurer de l'information relative à la façon d'apparier votre téléphone, selon sa marque :

NOTA :

- www.chrysler.com/uconnect
- www.dodge.com/uconnect
- www.jeep.com/uconnect

Voici les directives générales d'appariement d'un téléphone au système UConnect^{MC} :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone » et observez les directives des messages guides.
- Au message guide et après le signal sonore, dites « Apparier un téléphone » et observez les directives des messages guides.
- Le système vous demande alors de dicter un numéro d'identification à quatre chiffres que vous devrez plus tard programmer dans votre téléphone cellulaire. Utilisez le numéro d'identification à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce numéro d'identification après le processus d'appariement initial.
- Aux fins d'identification, un message guide vous indiquera qu'il faut donner un nom à votre téléphone cellulaire. Chaque téléphone cellulaire apparié devra porter un nom unique.
- Vous devrez ensuite fournir le niveau de priorité de votre téléphone cellulaire, entre 1 et 7, la priorité la plus élevée étant le chiffre 1. Vous pouvez relier jusqu'à sept téléphones cellulaires à votre système UConnect^{MC}. Toutefois, parmi les téléphones appariés à votre système UConnect^{MC}, vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones cellulaires se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de priorité permet au système UConnect^{MC} de savoir lequel utiliser. Par exemple, si les téléphones possédant les priorités 3 et 5 sont à bord du véhicule, le système UConnect^{MC} utilisera le téléphone cellulaire possédant la priorité 3 lorsque vous effectuerez un appel. À tout moment, vous pouvez décider d'utiliser un

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

téléphone cellulaire de priorité inférieure (reportez-vous à la section « Connectivité évoluée »).

Appel par numéro composé à haute voix

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer ».
- Le système vous invite alors à formuler le numéro à composer.
- Par exemple, vous pouvez dicter le numéro « 234 567 8901 ».
- Le système UConnect^{MC} confirme d'abord le numéro formulé, puis il le

compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Appel par nom dit à haute voix

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer » ou « Téléphoner ».
- Le système vous invite alors à nommer la personne que vous voulez appeler.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, nommez la personne que vous désirez joindre. Par exemple, vous pourriez dire « Jean Tremblay » si Jean Tremblay a été préalablement inscrit dans le bottin du système UConnect^{MC}. Pour apprendre la

méthode d'inscription d'un nom dans le bottin, consultez la section « Ajouter des noms à votre bottin UConnect^{MC} ».

- Le système UConnect^{MC} confirme alors le nom formulé, puis il compose ce numéro. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Ajout de noms à votre bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant d'ajouter des noms au bottin.*

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Bottin nouvelle entrée ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- À l'invite du message guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé de formuler les noms au long, car cela facilite la reconnaissance vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».
- Après le message guide, indiquez le type de numéro (p. ex., « Domicile », « Travail », « Téléphone cellulaire » ou « Téléavertisseur »). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée, si vous le souhaitez.
- À l'invite du message guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée au bottin, vous aurez la possibilité d'ajouter d'au-

tres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

Le système UConnect^{MC} vous permet d'enregistrer au bottin jusqu'à 32 noms et quatre numéros de téléphone et désignations associés à chaque nom. Chaque langue est assortie d'un bottin de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue.

Modification d'entrées au bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées du bottin.*

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Modifier bottin ».
- Un message guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites au bottin.
- Vous devez ensuite indiquer la désignation du numéro (maison, travail, téléphone cellulaire ou téléavertisseur) que vous souhaitez modifier.
- À l'invite du message guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée inscrite au bottin aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez utiliser cette option pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom déjà inscrit au bottin. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone cellulaire de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter son numéro de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Modifier bottin ».

Suppression d'entrées au bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées du bottin.*

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Supprimer bottin ».

- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites au bottin. Vous pouvez mentionner le nom de l'entrée que vous souhaitez supprimer ou simplement mentionner « Énumérer noms », et vous entendrez une liste comprenant tous les noms inscrits au bottin. Pour sélectionner une entrée à partir de cette liste, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant que le système UConnect^{MC} mentionne le nom de l'entrée et dites « Supprimer ».
- Lorsque vous avez indiqué le nom, le système UConnect^{MC} demande le type du numéro à supprimer : domicile, travail, téléphone cellulaire ou téléavertis-

seur. Nommez la désignation que vous souhaitez supprimer.

- Notez que la seule entrée du bottin dans la langue actuelle est supprimée.

Après confirmation, les entrées au bottin seront supprimées. Notez que seul le bottin de la langue actuelle est supprimé.

Suppression de toutes les entrées au bottin UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Supprimer tout bottin ».

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Le système UConnect^{MC} vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites au bottin.
- Après confirmation, les entrées au bottin seront supprimées.

Énumération de toutes les entrées au bottin UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Énumérer noms bottin ».
- Le système UConnect^{MC} énumérera les noms de toutes les entrées inscrites au bottin.

- Pour appeler une des personnes figurant à cette liste, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant que le système UConnect^{MC} mentionne l'entrée voulue et dites « Téléphoner ». NOTA : Il est alors possible à l'utilisateur de modifier ou de supprimer l'entrée.

- Le système UConnect^{MC} vous demandera la désignation du numéro que vous souhaitez composer.

- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système UConnect^{MC} si votre téléphone cellulaire en est muni. Si, par exemple, votre plan de service par téléphone cellulaire comprend l'option de conférence à trois, vous pour-

rez utiliser cette fonction avec le système UConnect^{MC}. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire les fonctions qu'il vous offre.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone cellulaire, le système UConnect^{MC} interrompt le système audio du véhicule s'il est allumé et vous demande si vous souhaitez répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Appel en cours

Si vous recevez un appel pendant que vous parlez au téléphone, vous entendrez

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement quand vous utilisez votre téléphone cellulaire. Appuyez sur le bouton représenté par un téléphone pour mettre en attente l'appel en cours et répondre au nouvel appel. NOTA : Les téléphones existants qui sont compatibles avec le système UConnect^{MC} ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.

Second appel pendant un appel en cours

Pour faire un second appel alors que vous êtes déjà au téléphone, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Composer » ou « Téléphoner » suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite au bottin. Le premier ap-

pel sera mis en attente pendant que vous effectuez le deuxième appel. Pour revenir au premier appel, consultez la section « Passer d'un appel à l'autre ». Pour combiner deux appels, consultez la section « Conférence téléphonique ».

Mise en attente d'un appel et récupération

Pour mettre un appel en attente, appuyez sur le bouton représentant un téléphone jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore. Cela indique que l'appel est en attente. Pour récupérer l'appel, maintenez le bouton représentant un téléphone enfoncé jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Passer d'un appel à l'autre

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le

enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant la commutation entre l'appel en cours et celui en attente. On ne peut mettre plus d'un appel en attente en même temps.

Conférence téléphonique

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un double signal sonore vous indiquant que le lien entre les deux appels a été établi.

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant un appel et établissez un deuxième appel comme le décrit la section « Effectuer un second appel pendant un appel ». Quand la deuxième communication est établie, appuyez sur le

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

bouton portant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un double signal sonore vous indique que les deux appels sont compris dans la conférence à trois.

Fin d'un appel

Pour mettre fin à l'appel en cours, appuyez brièvement sur le bouton représentant un téléphone. Seuls les appels actifs sont terminés et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel.

Recomposer

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Recomposer ».

- Le système UConnect^{MC} composera le dernier numéro signalé sur votre téléphone cellulaire. Nota : Ce numéro peut ne pas être le dernier composé par le système UConnect^{MC}.

Poursuite d'un appel

La poursuite d'un appel consiste à poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} après avoir coupé le contact du véhicule. Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} jusqu'à ce que l'appel se termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone cellulaire.

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone cellulaire.

- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone cellulaire lorsque le contact est coupé.

Caractéristiques du système UConnect^{MC}

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système UConnect^{MC}, procédez comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, nommez la langue que vous voulez utiliser (anglais, espagnol ou français, selon l'équipement).
- Continuez à suivre les invites du système afin de terminer la sélection de la langue.

Après quoi, tous les messages guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système UConnect^{MC}, seul le bottin de 32 noms propre à la langue est utilisable. Le nom du téléphone apparié n'est pas assujéti à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*

Secours d'urgence

En cas d'urgence, si le téléphone cellulaire est à portée de main :

- Décrochez l'appareil et composez le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système UConnect^{MC} fonctionne, vous pourrez joindre les secours en procédant comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Urgence ». Le système UConnect^{MC} donnera au téléphone cellulaire apparié la consigne de composer le numéro d'appel des se-

ours. Cette fonction n'est prise en charge qu'aux États-Unis.

NOTA : *Le numéro d'urgence composé dépend du pays d'achat du véhicule (911 aux États-Unis et au Canada; 060 au Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service cellulaire offert et la région.*

La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système UConnect^{MC} est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone cellulaire.

Votre téléphone doit être en service et apparié au système UConnect^{MC} pour que vous puissiez utiliser cette fonction du

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

véhicule en cas d'urgence quand le téléphone cellulaire est dans le rayon du réseau et demeure apparié au système UConnect^{MC}.

Aide au remorquage

Si vous avez besoin d'aide au remorquage :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Aide au remorquage ».

NOTA : *Le numéro de l'aide au remorquage composé dépend du pays d'achat du véhicule (1 800 528-2069 aux États-Unis, 1 877 213-4525 au Canada, 5514-*

3454 dans la ville de Mexico et 1 800 712-3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique).

Veillez vous reporter à l'information sur l'aide au remorquage 24 heures sur 24 disponible dans le livret de renseignements sur la garantie et sur la carte d'aide au remorquage.

Radiomessagerie

Pour connaître le mode d'emploi de la radiomessagerie, consultez la section « Utilisation des systèmes automatisés ». La radiomessagerie fonctionne correctement sauf avec certains téléavertisseurs dont la temporisation est trop courte pour bien fonctionner avec le système UConnect^{MC}.

Accès à la boîte vocale

Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez la section « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

Cette méthode est conçue pour les situations où il faut généralement appuyer sur les touches du téléphone cellulaire pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système UConnect^{MC} pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un service à la clientèle automatisé. Cependant, certains services exigent un choix de réponse immédiat et cette exigence peut empêcher l'utilisation du système UConnect^{MC}.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous effectuez, à l'aide du système UConnect^{MC}, un appel destiné à un numéro qui suppose normalement l'entrée d'une série de tonalités au clavier du téléphone cellulaire, vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dicter la séquence en question suivie du mot « Envoyer ». Par exemple, si vous devez composer votre code NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dire « 3 7 4 6 # Envoyer ». Il vous est également possible de dire un chiffre ou un groupe de chiffres suivi de « Envoyer » pour naviguer dans la structure de menus d'un centre de service à la clientèle automatisé ou entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

Intervention – Sauter les messages guides

Utilisez le bouton de reconnaissance vocale si vous souhaitez sauter une partie d'un message guide pour transmettre immédiatement une commande par reconnaissance vocale. Si un message guide demande par exemple « Souhaitez-vous appeler un téléphone, effacer un... », vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dire « Appeler un téléphone » pour sélectionner cette option sans entendre le message vocal entier.

Activation ou désactivation des messages de confirmation

Le système ne confirme plus vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message guide (p. ex.,

UConnect^{MC} ne répète plus le numéro de téléphone avant de le composer).

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler confirmation ». Le système UConnect^{MC} fait entendre le message de confirmation actuel et vous offre la possibilité de le modifier.

Témoins d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est offerte pour afficheur de la radio ou pour tout dispositif supérieur d'affichage (p. ex., le groupe d'instruments) et si elle est prise en charge par le téléphone cellulaire, le système UConnect^{MC} présente des messages d'état sur le téléphone ou le réseau quand

vous essayez de faire un appel à l'aide de UConnect^{MC}. Ces messages portent sur l'intensité du signal du réseau en itinérance, la puissance de la batterie du téléphone, etc.

Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone cellulaire

Vous pouvez composer un numéro à l'aide du clavier du téléphone cellulaire et tout de même utiliser le système UConnect^{MC}. (Lorsqu'il utilise le clavier du téléphone cellulaire, l'utilisateur doit faire preuve de prudence et prendre des mesures de sécurité.) Quand vous composez un numéro sur votre téléphone cellulaire Bluetooth^{MC} apparié, le son est transmis par les haut-parleurs de la chaîne audio du véhicule. Le système UConnect^{MC} fonctionne de la

même façon que si vous utilisiez la reconnaissance vocale pour composer le numéro.

NOTA : *Certaines marques de téléphones cellulaires n'envoient pas la sonnerie au système UConnect^{MC}, et vous ne l'entendrez donc pas par la chaîne audio du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Quand on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.*

Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine

Lorsque le système UConnect^{MC} est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans que lui ne puisse vous entendre. Afin de mettre en sourdine le système UConnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Mettre en sourdine ».

Afin de désactiver la sourdine du système UConnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Désactiver la sourdine ».

Service d'information

Lorsque vous utilisez le service AT&T Wireless, en composant le « #121 », vous avez accès à un système informatique

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

activé par la voix qui vous offre des nouvelles et des renseignements sur la météo, la circulation, la bourse, etc.

Connectivité perfectionnée

Transférer un appel à son téléphone cellulaire ou de son téléphone cellulaire

Le système UConnect^{MC} vous permet de transférer des appels, sans y mettre fin, vers votre téléphone cellulaire ou votre système UConnect^{MC}. Pour transférer un appel en cours de votre cellulaire apparié au système UConnect^{MC} vers le système UConnect^{MC} ou vice versa, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Transférer appel ».

Activation ou désactivation du lien entre le système UConnect^{MC} et le téléphone cellulaire

Votre téléphone cellulaire peut être apparié à différents dispositifs électroniques, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MC} entre un téléphone cellulaire apparié au système UConnect^{MC} et le système UConnect^{MC}, observez les directives du manuel de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Énumération des noms des téléphones cellulaires appariés

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Régler appariement téléphone ».
- À l'invite du message guide, dites « Énumérer téléphones ».
- Le système UConnect^{MC} fera entendre le nom de tous les téléphones appariés par ordre d'importance décroissant. Pour « sélectionner » ou « supprimer » un téléphone apparié annoncé, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Sélectionner » ou « Supprimer ». Reportez-vous également aux deux prochaines sections pour une autre façon de « sélectionner » ou de « supprimer » un téléphone apparié.

Sélection d'un autre téléphone cellulaire

Cette fonction permet de choisir un autre téléphone et de commencer à l'utiliser avec le système UConnect^{MC}. Vous devez d'abord avoir apparié le téléphone avec le système UConnect^{MC} avec lequel vous désirez l'utiliser.

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone » et observez les directives des messages guides.
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale en tout temps pendant la diffusion de la liste et dire le numéro de priorité du téléphone à employer.

- Le téléphone sélectionné servira pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système UConnect^{MC} utilise le téléphone de plus haute priorité dans le véhicule ou à proximité (environ 9 m [30 pi]).

Désactiver l'appariement des téléphones cellulaires à UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone ».
- Après le message guide qui s'ensuit, dites « Supprimer » et observez les directives des messages guides.
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale en

tout temps pendant la diffusion de la liste et dire le numéro de priorité du téléphone à supprimer.

Recommandations d'utilisation du système UConnect^{MC}

Il est conseillé aux conducteurs dont le système reconnaît mal ou difficilement les commandes vocales (mots et chiffres) de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système UConnect. Pour accéder au mode d'apprentissage vocal, observez l'une des deux méthodes suivantes : À partir d'un mode autre que UConnect (p. ex., mode radio) :

- maintenez la touche de reconnaissance vocale enfoncée cinq secondes, c.-à-d. jusqu'à ce que la séance commence, ou

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et dites la commande : « Setup, Voice Training » (configurer l'apprentissage vocal).

Répétez les mots et expressions à l'invitation du système UConnect. Pour obtenir les meilleurs résultats, exécutez la session d'apprentissage vocal quand le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction.

L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

Pour rétablir les paramètres par défaut d'origine du système de reconnaissance vocale, ouvrez la séance d'apprentissage

vocal de la façon ci-dessus et suivez les messages-guides.

Reconnaissance vocale (RV)

- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans vous arrêter, comme vous le feriez si vous vous adressiez à une personne se trouvant à deux ou trois mètres de vous.
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la reconnaissance vocale.
- Les conditions suivantes procurent un rendement maximal :
 - ventilateur réglé à la vitesse basse ou moyenne;

- vitesse du véhicule basse ou moyenne;
- peu de bruit sur la route;
- surface de roulement lisse;
- glaces complètement fermées;
- temps sec.
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.
- Quand vous naviguez dans un système automatisé, p. ex., boîte vocale, ou quand vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Envoyer » après la série de chiffres.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Il est recommandé d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant d'enregistrer des noms dans le bottin.
- Il est déconseillé d'enregistrer dans le bottin UConnect^{MC} des noms qui se ressemblent.
- Le taux de reconnaissance du nom entré dans le bottin UConnect^{MC} est nettement supérieur quand la personne qui l'a enregistré est celle qui le dicte.
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro). Vous devez prononcer « 800 » ainsi : « huit-zéro-zéro ».
- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes procurent une qualité sonore maximale :
 - ventilateur réglé à la vitesse basse ou moyenne;
 - vitesse du véhicule basse ou moyenne;
 - peu de bruit sur la route;
 - surface de roulement lisse;
 - glaces complètement fermées;
 - temps sec;
 - utilisation depuis le siège du conducteur.
- Le rendement (clarté du son, écho et intensité sonore) est en grande partie assujéti au téléphone et au réseau plutôt qu'au système UConnect^{MC}.

- On peut parfois réduire l'écho distant en baissant le volume dans le véhicule.

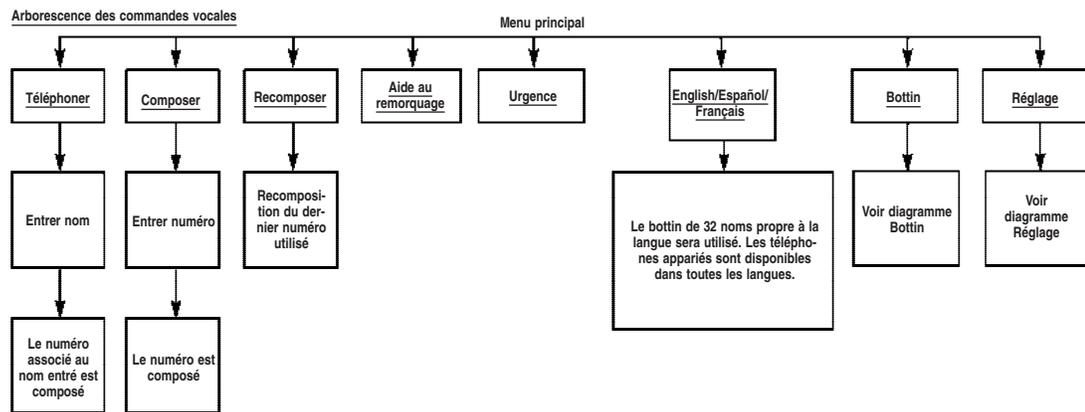
Lien de communication Bluetooth

Il y a parfois coupure de la communication entre un téléphone cellulaire et le système UConnect^{MC}. Quand cela se produit, on peut généralement rétablir la connexion en mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé que votre téléphone cellulaire demeure en mode Bluetooth « activé ».

Mise sous tension

Après avoir tourné le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche) ou ACC (accessoires), ou encore après avoir changé la langue, attendez au moins cinq (5) secondes avant d'utiliser le système.

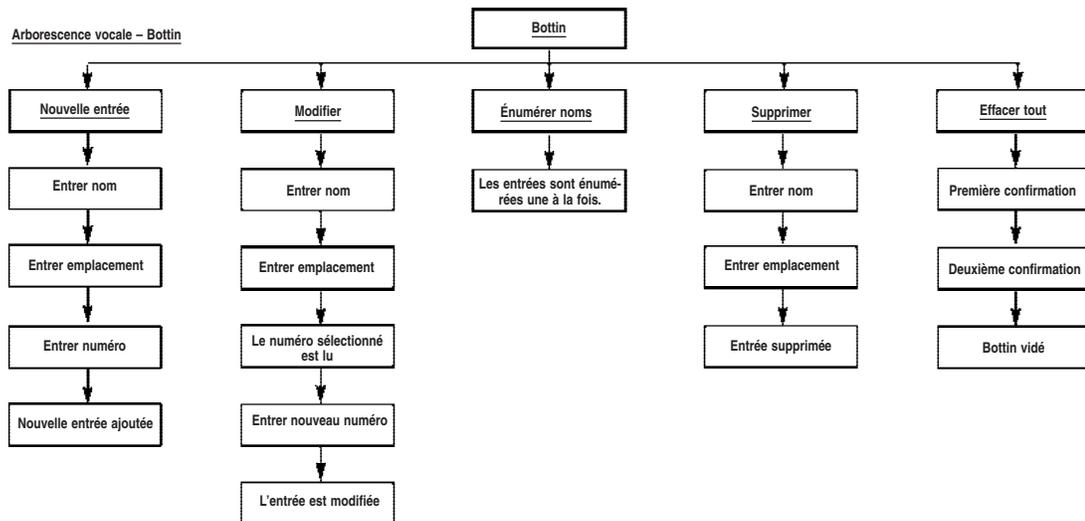
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



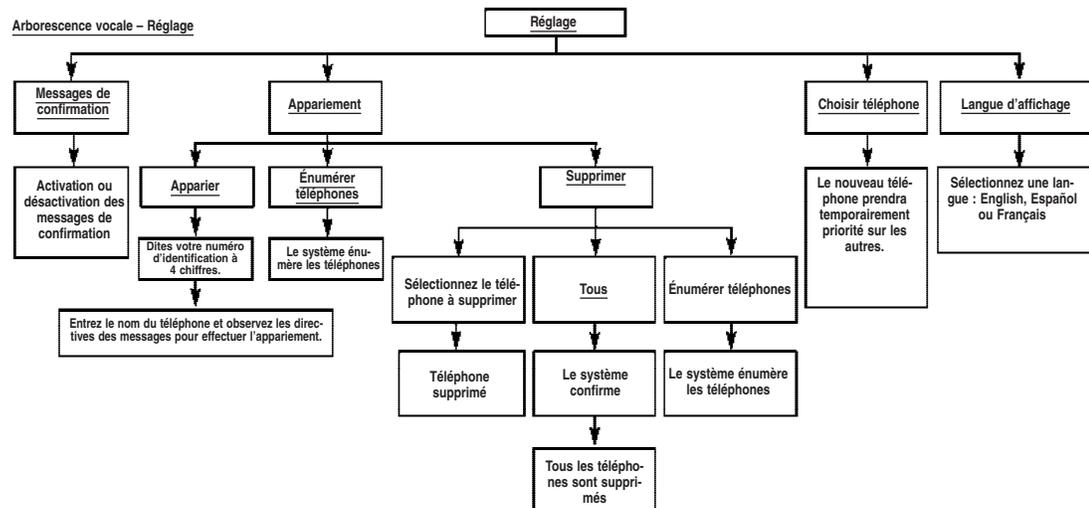
Nota : Les commandes vocales disponibles paraissent en caractères gras et soulignés.

819402e8

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Nota : Les commandes vocales disponibles paraissent en caractères gras et soulignés.

819402e4

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Commandes vocales	
Principales	Variantes
zéro	
un	
deux	
trois	
quatre	
cinq	
six	
sept	
huit	
neuf	
étoile (*)	
plus (+)	
dièse (#)	
ajouter emplacement	

tous	
téléphoner	
annuler	
messages de confirmation	
continuer	
supprimer	
composer	
modifier	
urgence	
english	
effacer tout	
español	
français	
aide	
domicile	
langue	

liste de noms	
liste de téléphones	
téléphone cellulaire	
sourdine	
désactiver la sourdine	
nouvelle entrée	
non	
téléavertisseur	
apparié un téléphone	
apparié les téléphones	appariement
bottin	bottin
précédent	
enregistrer de nouveau	

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

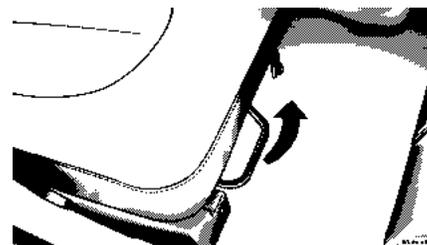
recomposer	
retour au menu principal	retour ou menu principal
choisir téléphone	choisir
envoyer	
configurer	réglages téléphone ou configuration téléphone
aide au remorquage	
transférer l'appel	
essayer de nouveau	
apprentissage vocal	
travail	
oui	

SIÈGES

Réglage des sièges avant à commande manuelle

Le levier de réglage est situé sous la partie avant des sièges, près du plancher. Tirez le levier vers le haut et réglez le siège à la position désirée. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.

En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour vous assurer que les dispositifs de réglage sont bien enclenchés.



Réglage manuel du siège

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée convenablement et vous pourriez être blessé. N'utilisez la commande de réglage du siège que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Réglage d'inclinaison des dossiers de siège avant à commande manuelle

Les sièges baquets sont munis de dispositifs d'inclinaison. Le dispositif d'inclinaison est actionné par une manette située sur la droite du siège du passager ou sur la gauche du siège du conducteur. Pour l'incliner, avancez-vous légèrement vers

l'avant, levez la manette, puis reculez à la position voulue et relâchez la manette. Avancez-vous vers l'avant et levez la manette pour ramener le siège à sa position normale. Assurez-vous que le dossier du siège est enclenché en vous penchant vers l'avant puis vers l'arrière sur celui-ci.

AVERTISSEMENT !

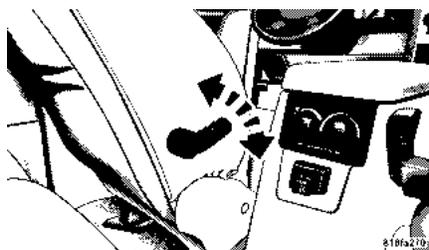
Ne conduisez pas avec un siège incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves, voire mortelles. Utilisez la manette de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

Réglage du support lombaire manuel – Selon l'équipement

Le levier de réglage du support lombaire manuel est situé sur le côté droit du siège du conducteur et sur le côté gauche du siège du passager. Le déplacement du levier du support lombaire vers l'avant ou

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'arrière augmente ou diminue le soutien offert par celui-ci.



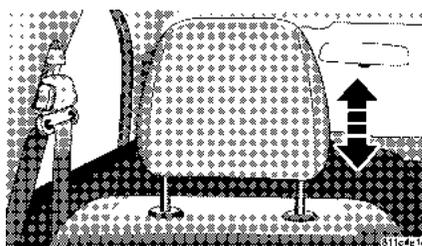
Levier de réglage du support lombaire

Appuie-tête réglables – À tous les sièges

Les appuie-tête peuvent réduire le risque d'un coup de fouet cervical (coup du lapin) en cas de collision par l'arrière. Soulevez ou abaissez les appuie-tête de telle façon que le rebord supérieur soit

aussi élevé que possible, à tout le moins à la hauteur de vos oreilles.

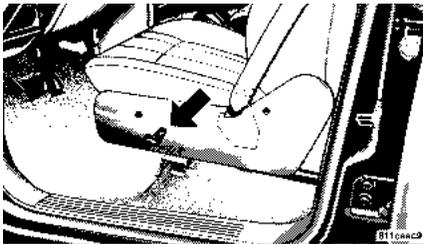
Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton de déverrouillage à sa base, puis abaissez l'appuie-tête.



Réglage des appuie-tête

Siège du conducteur à réglage électrique à 8 directions – Selon l'équipement

Les commandes du siège à réglage électrique du conducteur se trouvent du côté extérieur du siège, sur la garniture latérale inférieure. La commande inférieure sert à modifier la hauteur, la position horizontale et l'inclinaison du siège. La commande supérieure sert à modifier l'inclinaison du dossier.



Emplacement des boutons de commande du siège

Siège du passager à réglage électrique à 4 directions – Selon l'équipement

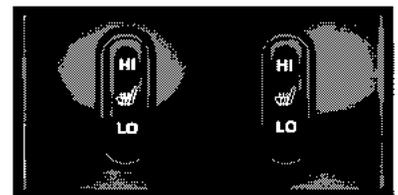
Les commandes du siège à réglage électrique du passager se trouvent du côté extérieur du siège, sur la garniture latérale inférieure. La commande inférieure sert à modifier la position horizontale du siège.

La commande supérieure sert à modifier l'inclinaison du dossier.

NOTA : Le siège à quatre directions n'offre aucun réglage de hauteur.

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Ce dispositif réchauffe les sièges du conducteur, du passager avant et ceux du siège de la deuxième rangée. Les commandes de chauffage des sièges avant sont intégrées au tableau de bord, sous les commandes de climatisation.



01228006

Commandes de chauffage des sièges avant

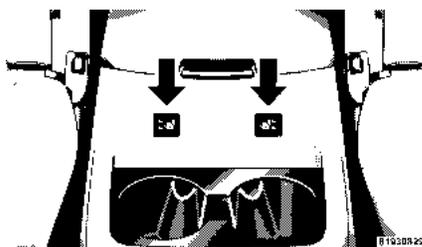
Le système de chauffage des sièges avant permet au conducteur et au passager avant de choisir deux intensités de chauffage différentes ou de ne pas chauffer les sièges, selon leurs besoins personnels.

Quand la clé de contact est à la position RUN (marche), appuyez sur le commutateur à bascule à la position HI ou LO

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

pour alimenter l'élément du siège chauffant et maintenir le siège à la température commandée. Si vous appuyez sur l'autre partie de la commande, le réglage de la température augmente ou baisse en conséquence. Si vous appuyez sur la commande une deuxième fois au même endroit, l'élément chauffant cesse de fonctionner.

Les commandes de chauffage des sièges de la deuxième rangée sont intégrées à la console centrale située entre ces sièges.



Commandes de chauffage des sièges arrière

Chaque commutateur de siège chauffant possède deux réglages : HI et LO (élevé, bas). Appuyez une fois sur le commutateur pour commander l'intensité élevée et une deuxième fois pour passer à la basse température. Enfoncez une troisième fois le commutateur pour mettre le chauffage des sièges hors fonction. Si vous ne mettez pas volontairement le chauffage hors tension, le système passe automatique-

ment à l'intensité inférieure ou s'éteint, selon le cas, après une certaine période. Les deux témoins allumés signalent que le chauffage est réglé à l'intensité élevée. Le seul témoin inférieur allumé indique que la basse température est activée.

NOTA : Le chauffage à haute intensité fonctionne pendant environ 30 minutes. Après cette période, le système passe automatiquement à l'intensité de chauffage inférieure. Le siège chauffe pendant 30 minutes, puis le système est mis hors fonction.

Si le chauffage est initialement réglé à la basse température, le système fonctionne pendant 30 minutes, puis s'éteint.

Si le témoin intégré au commutateur du siège chauffant ne s'allume pas, si le

témoin clignote au moment où le commutateur est actionné ou si les éléments chauffants ne fonctionnent pas, il faut faire vérifier le système par un technicien qualifié.

AVERTISSEMENT !

Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

Ne placez sur le siège aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin), au risque de faire surchauffer les éléments du siège.

Sièges baquets à la deuxième rangée – Repliables et rabattables

Les deux sièges baquets de la deuxième rangée sont dotés de dossiers inclinables. Soulevez la manette pour incliner davantage le dossier de 11 degrés.

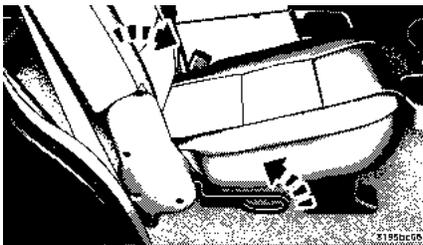
Il est possible de replier et de rabattre vers l'avant les sièges baquets de la deuxième rangée pour faciliter l'accès à la troisième rangée de sièges ou à l'espace de chargement.

Pour replier et rabattre le siège, suivez ces étapes :

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

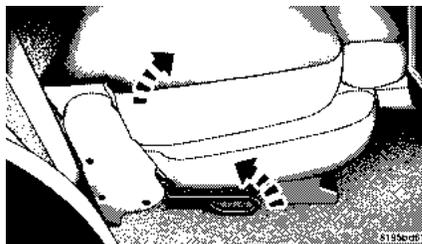
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

1. Débarrassez le plancher devant le siège de tout objet s'y trouvant.
2. Abaissez complètement l'appuie-tête.
3. Relevez la manette d'inclinaison du dossier située sur le côté du siège et repliez complètement le dossier vers l'avant.



Repliage du dossier

4. Relevez la manette d'inclinaison et rabattez le siège à fond vers l'avant. Si le siège touche à la partie arrière du siège avant, avancez ce dernier.



Rabattage du siège vers l'avant

Pour verrouiller le siège, inclinez-le vers l'arrière en appuyant fermement pour enclencher les dispositifs de fixation arrière. Relevez ensuite la manette d'inclinaison

du dossier, puis remettez le dossier à la position verticale.

Pour replier et rabattre un siège de la deuxième rangée à partir de la troisième, relevez complètement la manette située derrière le siège pour le plier. Maintenez la manette à la position relevée pour dégager les verrous de plancher et faire basculer le siège.



Levier du dispositif de basculement

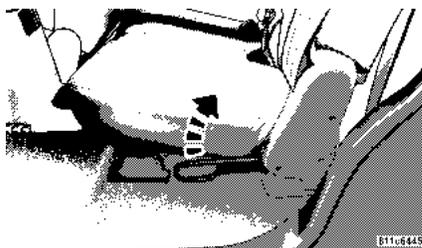
AVERTISSEMENT !

Si les sièges ne sont pas correctement verrouillés dans leurs fixations de plancher, les occupants pourraient subir des blessures en cas d'accident. Veillez à ce que les sièges soient toujours solidement verrouillés.

Siège de la deuxième rangée 40-20-40 – rabattable et repliable

La configuration de banquette 40-20-40 est standard dans tous les modèles. Celle-ci est montée sur un mécanisme de bascule unique en son genre. Les dossiers des portions 40 % de la banquette sont pourvus de charnières à ressort qui facilitent le rabattage.

Les sièges en cuir des portions 40 % de la deuxième rangée possèdent des dispositifs d'inclinaison. Soulevez la manette pour incliner davantage le dossier de 11 degrés.



Manette du siège rabattable et repliable

Pour rabattre les dossiers divisés 40 %, soulevez complètement la manette située sur le côté du siège et relâchez le dossier. Le dossier de siège peut maintenant être

rabattu de façon à former un plancher de chargement, ou le siège complet peut être replié vers l'avant pour améliorer l'accès à l'arrière du véhicule.

Pour rabattre le dossier divisé 20 %, tirez sur la sangle pour le libérer. Rabattez le dossier de siège pour l'utiliser comme accoudoir ou pour transporter des articles encombrants. Après avoir ramené le dossier à la verticale, repoussez-le vers l'arrière pour le verrouiller. Tirez le dossier de siège vers l'avant pour vérifier qu'il est correctement verrouillé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Le dossier divisé 20 % abrite la ceinture de sécurité centrale. Un dossier de siège divisé 20 % mal verrouillé à la verticale ne pourra vous assurer la protection prévue.



Manette du siège rabattable et repliable

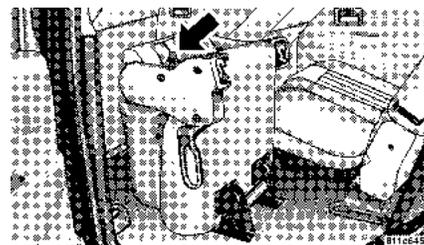
Pour basculer un siège divisé 40 %, soulevez complètement la manette située sur

le côté du siège, libérez les verrous de plancher et faites-le basculer.

AVERTISSEMENT !

Ne conduisez pas le véhicule quand les sièges d'extrémité à 40 % de la deuxième rangée sont à la position rabattue. Les sièges de ces places d'extrémité ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la troisième rangée, à l'entrée et à la sortie. Ne pas observer ces directives peut entraîner des blessures.

NOTA : Le dossier doit être complètement rabattu afin que le levier puisse être soulevé suffisamment pour libérer les verrous de plancher.



Levier du dispositif de basculement

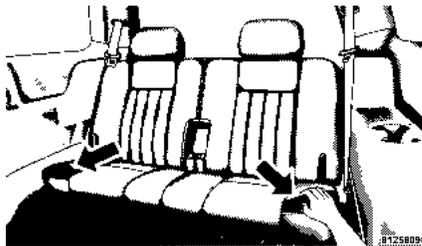
Pour plier et rabattre un siège divisé 40 % de deuxième rangée depuis le troisième rang, soulevez complètement la manette située à l'arrière du siège pour le plier. Continuez de soulever la manette pour libérer les verrous de plancher et faire basculer le siège.

NOTA : Pour faire basculer un siège, il faut baisser les appuie-tête, mais il n'est pas nécessaire de les enlever.

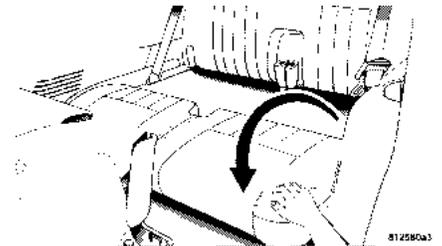
**Banquette de troisième rangée –
Selon l'équipement**

Pour rabattre la banquette

La banquette de troisième rangée se rabat en deux étapes : il faut d'abord soulever et déplacer le coussin vers l'avant, en utilisant les goussets à l'avant du coussin. Le coussin reposera sur le plancher, directement derrière les sièges de deuxième rangée. Ramenez ensuite le dessus du dossier vers l'avant de telle façon qu'il s'appuie contre le coussin de siège. Le dossier ne peut se replier que si le coussin a d'abord été plié vers l'avant.

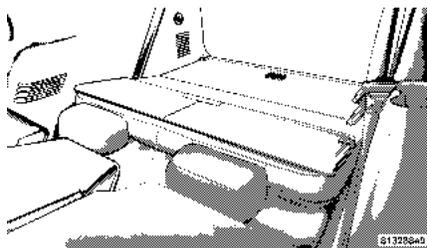


Goussets du coussin



Déplacement du coussin de siège vers le haut et l'avant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Banquette arrière rabattue

MISE EN GARDE !

Lors du chargement de marchandises ou de bagages à l'arrière du véhicule quand la troisième rangée est rabattue à plat, prenez garde de ne pas abîmer le revêtement des appuie-tête.

NOTA : *Les boucles des ceintures de sécurité pivotent et se replient avec les dossiers.*

AVERTISSEMENT !

Ne prenez pas place sur le siège de troisième rangée avant que le coussin et le dossier ne soient correctement engagés. Pour vous en assurer, poussez et tirez sur le dossier de siège une fois en position verticale. Le dossier de la banquette ne peut se déplacer à moins d'être correctement engagé.

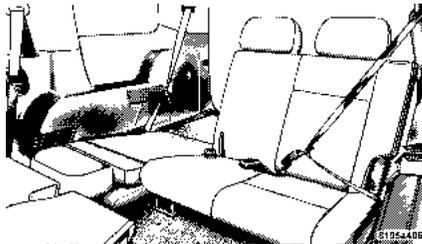
Ne prenez pas place sur la banquette de troisième rangée lorsque les dossiers des sièges de deuxième rangée sont repliés ou rabattus. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures graves, voire mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

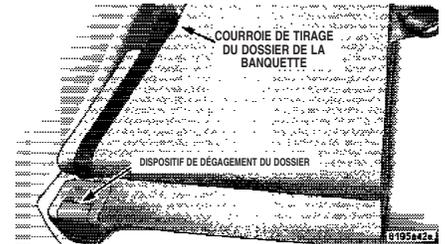
**Banquette de troisième rangée
rabattable 60-40 – Selon l'équipement**



Banquette de troisième rangée

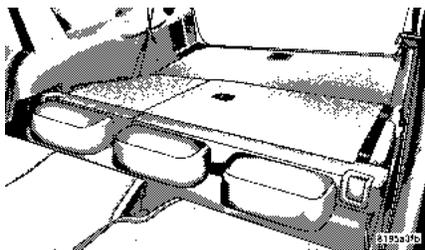


Dossier 40 % de la troisième rangée rabattu



Caractéristiques de la banquette de troisième rangée

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Banquette de troisième rangée rabattue vers l'avant



Courroie de tirage de la banquette de troisième rangée

SYSTÈME DE MÉMOIRE DES RÉGLAGES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une fois programmées, les touches de mémorisation 1 et 2 du panneau de porte du conducteur peuvent être utilisées pour remettre le siège du conducteur, le rétro-

viseur extérieur côté conducteur, les pédales de frein et d'accélérateur réglables, le réglage automatique de la température et les stations de radio préprogrammées à leurs réglages mémorisés. Vos télécommandes de télédéverrouillage peuvent également être programmées pour rappeler les mêmes réglages mémorisés lorsque la touche de déverrouillage est enfoncée.



CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule vous a été livré avec deux télécommandes de télédéverrouillage. Les deux, ou l'une seulement, peuvent être reliées à l'une des positions mémorisées. Le système de mémoire peut prendre jusqu'à deux télécommandes en charge, chacune étant reliée à l'une ou l'autre des deux positions mémorisées.

Réglage des positions mémorisées et association de la télécommande de télédéverrouillage à la mémoire

NOTA : Chaque fois que vous appuyez sur la touche de mémorisation (S) et sur une touche numérotée (1 ou 2), vous effacez les réglages de mémoire pour la touche et sauvegardez un nouveau réglage.

1. Réglez le siège du conducteur, l'inclinaison du dossier et les rétroviseurs aux positions désirées.

NOTA : Les moteurs ne peuvent pas tous être actionnés en même temps. Veuillez consulter la description du siège électrique à huit directions.

2. Ajustez les pédales de frein et d'accélérateur aux positions désirées.

3. Allumez la radio et définissez les pré-réglages de stations de radio (jusqu'à 10 stations en AM et 10 stations en FM).

4. Ajustez la fonction de réglage automatique de la température en mode AUTO.

5. Appuyez sur le bouton de mémorisation (S) situé sur la porte du conducteur, puis relâchez-le.

6. Dans les cinq secondes, enfoncez puis relâchez la touche de mémorisation 1 ou 2 de la porte du conducteur. Vous devez compléter l'étape suivante dans un délai de 10 secondes si vous désirez également utiliser une télécommande de télédéverrouillage pour rappeler les positions mémorisées.

7. Appuyez sur le bouton de verrouillage d'une des télécommandes.

8. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position Marche.

9. Répétez les étapes ci-dessus pour régler la position de mémoire suivante à l'aide de l'autre touche de mémorisation numérotée ou pour relier une autre télécommande de télédéverrouillage à la mémoire.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Un carillon pourrait retentir si, pour une raison quelconque, le réglage des positions mémorisées était invalidé.*

Rappel des positions mémorisées

NOTA :

- *La ceinture de sécurité du conducteur ne doit pas être bouclée pour pouvoir rappeler les positions mémorisées.*
- *Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (stationnement).*
- *Les moteurs ne peuvent pas tous être actionnés en même temps. Veuillez consulter la description du siège électrique à huit directions.*

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur un, appuyez sur la touche de mémorisation numéro 1 de la

porte du conducteur ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage relié à la position mémorisée 1.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur deux, appuyez sur la touche de mémorisation numéro 2 de la porte du conducteur ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage relié à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémoire de la porte du conducteur pendant celui-ci (S, 1 ou 2) ou en enfonçant une des commandes de siège électrique, la commande des pédales réglables ou la touche de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage lorsqu'elle ne se trouve pas dans le commutateur

d'allumage. Si un rappel est annulé, le siège du conducteur et les pédales cessent de bouger. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

NOTA : *Un carillon pourrait retentir si, pour une raison quelconque, le réglage des positions mémorisées était invalidé.*

Pour désactiver une télécommande reliée à une position mémorisée

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt et retirez la clé.
2. Appuyez sur le bouton de mémorisation (S) situé sur la porte du conducteur, puis relâchez-le.
3. Dans les 10 secondes, enfoncez et relâchez la touche de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage.

Pour désactiver une autre télécommande reliée à l'une ou l'autre des positions mémorisées, répétez les étapes 1 à 3 pour chaque télécommande.

NOTA : *La capacité de liaison entre les télécommandes de télédéverrouillage et le système de mémoire est activée en usine. Elle peut être neutralisée (ou réactivée plus tard) par un représentant DaimlerChrysler qualifié.*

Fonction autolimitative

Afin d'améliorer la fiabilité du véhicule, le système de mémoire possède une fonction autolimitative en rapport avec la liberté totale de positionnement du siège électrique et de mouvement des pédales réglables (toutes directions). Cette fonction autolimitative peut toutefois entraîner une limite de mouvement inattendue en cas d'obstruction pendant son utilisation.

Un exemple pourrait être la présence d'une boîte ou d'un colis obstruant le mouvement du siège du conducteur vers l'arrière. Une fois que l'objet causant l'obstruction est retiré, la fonction autolimitative peut être réinitialisée à la position maximale. La fonction autolimitative est réinitialisée en atteignant d'abord la position récemment limitée ou obstruée, puis en relâchant et en réactivant la ou les mêmes touches. Le déplacement du siège passé la position obstruée auparavant indique que l'autolimitation récente a été retirée.

Fonction de recul du siège du conducteur à l'entrée et à la sortie

Cette fonction additionnelle procure un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre et sort du véhicule.

Le coussin du siège se déplace d'environ 60 mm (2,5 po) vers l'arrière lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage. Le siège avance d'environ 60 mm (2,5 po) lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage et qu'il est tourné en position Antivol. Chaque réglage mémorisé est associé à une position de la fonction de recul de siège à l'entrée et à la sortie. La fonction de recul du siège à l'entrée et à la sortie peut être désactivée automatiquement si le recul du siège n'offre aucun avantage lorsque le siège du conducteur se trouve déjà dans une position vers l'arrière suffisante.

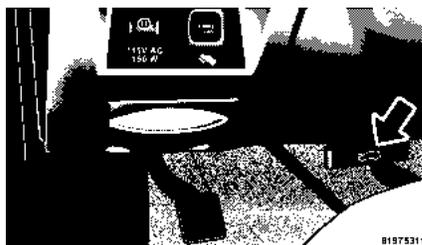
NOTA : *La fonction de recul automatique est activée ou désactivée grâce aux fonctions programmables du centre d'information électronique (EVIC). Pour de plus*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

amples renseignements, consultez la rubrique « EASY EXIT SEAT » (recul automatique du siège) des « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » sous « Console au pavillon avec centre d'information électronique » de la section 3 du présent manuel.

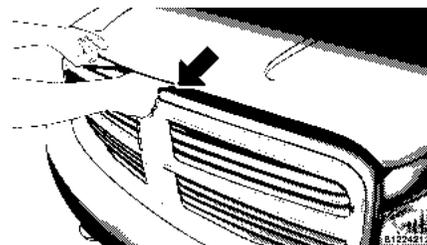
POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés. Tirez d'abord le levier d'ouverture de capot situé sous le côté gauche du tableau de bord.



Levier d'ouverture du capot

Poussez ensuite le levier de verrouillage de sécurité vers la gauche. Ce levier est situé entre la calandre et le capot, décentré vers la droite.



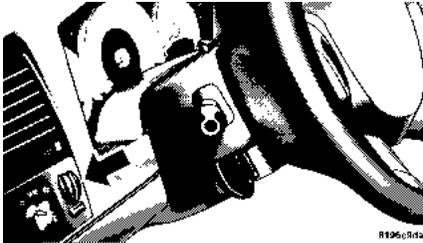
Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager. Appuyez fermement au centre du capot pour vous assurer que les deux leviers sont enclenchés. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

NOTA : Afin de ne pas endommager la calandre, assurez-vous que la béquille de capot est solidement retenue dans son agrafe.

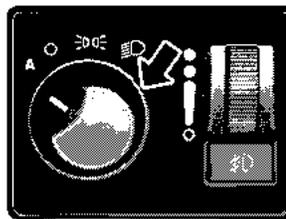
AVERTISSEMENT !

S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et vous bloquer la vue. Assurez-vous de bien enclencher tous les loquets du capot avant de prendre le volant.

FEUX ET PHARES

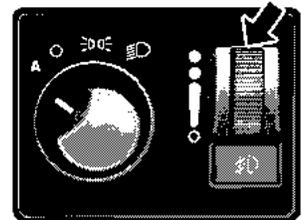


Emplacement du commutateur des phares



Commutateur des phares

Éclairage intérieur



Rhéostat d'intensité lumineuse

Le plafonnier et les lampes d'accueil s'allument lorsqu'on ouvre une porte avant ou qu'on tourne le rhéostat d'intensité lumineuse (commande rotative à la droite de l'interrupteur) au deuxième cran vers le haut ou lorsqu'on appuie sur le bouton de déverrouillage du porte-clés. Lorsqu'une porte est ouverte et que l'éclairage

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

d'accueil fonctionne, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez la commande d'intensité d'éclairage à son intensité la plus faible. Vous pouvez ainsi laisser les portes ouvertes pendant de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

Il est possible de réguler la luminosité du tableau de bord en tournant le rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totaliseur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant le bouton vers le haut jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction est utile lorsque les phares doivent être allumés pendant la journée.

Écono-charge

Pour prolonger la durée de vie de la batterie de votre véhicule, le délestage des charges est disponible pour les lampes intérieures et extérieures.

Lorsque le contact est coupé, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement au bout de 8 minutes si une porte est laissée ouverte et au bout de 15 minutes si le rhéostat d'éclairage est laissé à la position du haut.

Si les phares restent allumés une fois le contact coupé, ils s'éteignent automatiquement après 8 minutes. Si vous allumez les phares alors que le contact est coupé, ils s'éteignent automatiquement au bout de 8 minutes.

NOTA : Le mode écono-charge est annulé si le contact est mis.

NOTA : Lorsque le moteur tourne, le système désactive les phares antibrouillards et les sièges chauffants si une faible tension du système de batterie est décelée.

Temporisation des phares

Cette fonctionnalité garde les phares allumés durant 90 secondes lorsque vous quittez le véhicule. Le compte à rebours commence lorsque vous coupez le contact alors que les phares sont allumés et que vous les éteignez après coup. Les phares restent alors allumés pendant 90 secondes. Vous pouvez annuler la temporisation des phares soit en tournant le commutateur des phares à la position de marche puis à la position d'arrêt, soit en mettant le contact.

NOTA : Cette fonction peut être neutralisée par votre concessionnaire autorisé.

Phares automatiques – Selon l'équipement

Pour activer les phares automatiques, tournez la commande rotative des phares jusqu'à la lettre « A ». Les phares s'allument alors dès que le moteur tourne, le capteur de lumière ambiante déterminant s'ils doivent être allumés. Les phares s'éteignent lorsque le commutateur des phares est tourné à la position d'arrêt ou 90 secondes après la coupure du contact.

Phares, feux de position, éclairage du tableau de bord

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la première position vers la droite, les feux de position, les feux arrière, les feux de position latéraux et les lampes de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord sont tous allumés. Les phares

s'allument quand la commande est tournée à la deuxième position.

Votre véhicule est équipé de lentilles de phares en plastique, plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Éclairage d'accueil

Les phares s'allument pendant 90 secondes lorsque la touche de déverrouillage de la télécommande est enfoncée.

NOTA : Cette fonction peut être activée par votre concessionnaire autorisé.

Feux de jour (Canada seulement)

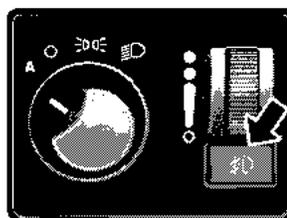
Les phares de votre véhicule s'allument dès que le moteur est mis en marche. Ils restent allumés jusqu'à ce que le contact soit coupé. Les phares s'allument à intensité réduite. Le serrage du frein de stationnement éteint les feux de jour. Si vous allumez les phares, ceux-ci passent à leur mode de fonctionnement normal.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Témoin avertisseur des phares allumés

Au moment de couper le contact, si les phares, les feux de position ou l'éclairage d'accueil restent allumés, un carillon avertisseur retentit rapidement dès que vous ouvrez la porte côté conducteur.

Phares antibrouillards – Selon l'équipement



8112a59c

Commutateur de phares antibrouillards

Les phares antibrouillards s'allument quand vous mettez la commande rotative des phares à la position des feux de position, des phares ou Auto et quand vous enfoncez la touche des phares antibrouillards. Les phares antibrouillards ne peuvent être allumés que lorsque les feux

de position ou les feux de croisement sont allumés. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillards sont allumés. Pour les éteindre, il suffit de pousser sur le commutateur, de le placer à la position OFF ou de mettre les phares de route.

Manette multifonction

La manette multifonction est située du côté gauche de la colonne de direction.

Clignotants

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour signaler votre intention de tourner vers la gauche ou vers la droite.

Les flèches placées de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer la direction du virage et le fonctionnement adéquat des clignotants de direction avant et arrière. Il y a défaillance du

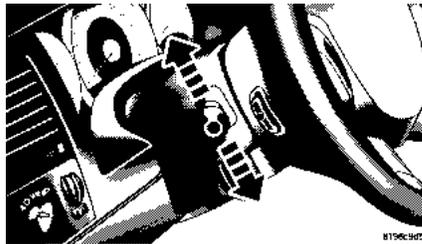
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

fusible ou de l'ampoule du témoin si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez la manette.

Les flèches clignoteront plus rapidement si une défectuosité d'ampoule ou de circuit de câblage est détectée.

Vous pouvez indiquer que vous allez changer de voie en déplaçant partiellement la manette vers le haut ou vers le bas.

NOTA : *Un carillon retentit de façon continue si un clignotant demeure activé sur une distance de plus de 1,6 kilomètres.*



Manette des clignotants

Clignotants à mode automatique

Tapez une fois légèrement du doigt la manette multifonction et le clignotant (gauche ou droite) s'allume trois fois et s'éteint automatiquement.

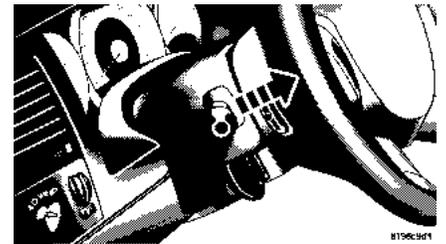
Appel de phares

Vous pouvez attirer l'attention d'un autre automobiliste à l'aide de vos phares en tirant légèrement la manette multifonction vers le volant. Cette manœuvre com-

mande l'allumage simultané des feux de route et de croisement. En moins d'une seconde, les feux de route s'allument.

Inverseur route-croisement

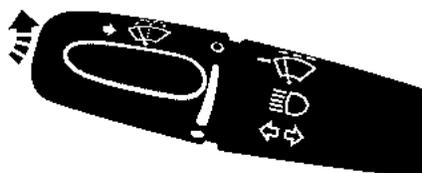
Tirez sur la manette multifonction vers le volant pour passer des feux de route aux feux de croisement.



Manette du rhéostat d'intensité lumineuse

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Essuie-glaces



8F11ac926

Commande d'essuie-glaces

Les essuie-glaces et le lave-glace sont actionnés par un commutateur logé sur la manette multifonction. Tournez le bout de la manette pour sélectionner la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces à balayage intermittent

L'action intermittente des essuie-glaces est une fonction très utile dans des conditions météorologiques où un seul balayage, suivi d'une pause variable, est suffisant. Placez le bouton de commande à l'extrémité de la plage de délais pour obtenir le plus grand délai entre les balayages.

Plus le bouton est réglé près de la position LO (vitesse lente), plus les balayages sont fréquents. Le délai entre les cycles peut varier d'un maximum de 15 secondes à environ 2 secondes. Lorsque le véhicule roule à 16 km/h (10 mi/h) ou moins, le délai séparant chaque balayage double.

AVERTISSEMENT !

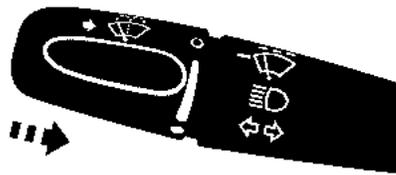
La perte soudaine de visibilité peut causer un accident. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Pour éviter le gel du pare-brise par temps froid, actionnez le dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace, ce qui réchauffera le pare-brise.

NOTA : Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise.

NOTA : Si les essuie-glaces avant fonctionnent lorsque vous coupez le contact, ils se placent automatiquement à la position de repos. Lorsque vous faites redémarrer le moteur, les essuie-glaces reprennent leur fonctionnement normal.

Liquide lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le bouton à l'extrémité de la manette. Lâchez le bouton seulement lorsqu'il y a suffisamment de liquide sur le pare-brise. Si vous appuyez sur le bouton pendant une pause, l'essuie-glace effectue encore quelques cycles une fois le bouton relâché. Il reprend ensuite le cycle intermittent préalablement choisi. Si vous appuyez sur le bouton de lave-glace pendant plus d'une seconde pendant que le levier est à la position OFF, les essuie-glaces feront environ trois balayages une fois le bouton relâché.



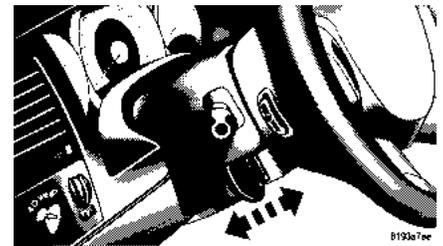
8193a772

Commande de lave-glace

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE

Pour incliner la colonne de direction, tirez le levier situé sous la manette des clignotants et réglez la position du volant vers le haut ou vers le bas. Repoussez le levier à fond pour verrouiller fermement la colonne en position.



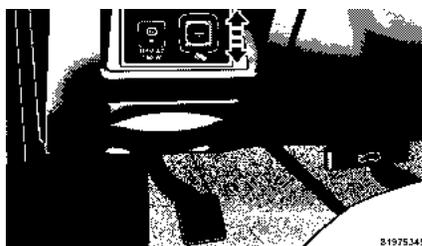
8193a71e

Levier de colonne de direction inclinable

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux d'incliner la colonne de direction pendant que le véhicule est en marche. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Ne réglez la colonne de direction que lorsque le véhicule est immobilisé. Veillez également à ce que la colonne de direction soit bien bloquée avant de prendre la route.

PÉDALES DU CONDUCTEUR RÉGLABLES – SELON L'ÉQUIPEMENT



Commutateur des pédales réglables

Ce dispositif permet de régler la distance entre les pédales de frein et d'accélérateur et le conducteur, afin d'offrir à ce dernier une meilleure position de conduite au volant.

Réglage

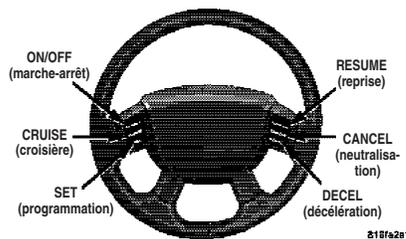
1. Réglez le siège du conducteur de manière à vous trouver à au moins 254 mm (10 po) du sac gonflable, qui se trouve au centre du volant.
2. Bouclez et ajustez la ceinture de sécurité.
3. Déplacez la commande des pédales réglables, située à gauche de la colonne de direction près du levier de frein de stationnement, vers le haut pour rapprocher les pédales ou vers le bas pour les éloigner.
4. Il **n'est pas** possible d'ajuster les pédales lorsque le levier de vitesse est à R (marche arrière), ni lorsque le régulateur de vitesse est activé.

MISE EN GARDE !

Ne glissez aucun objet sous les pédales réglables et ne gênez pas leur mouvement. Cela pourrait endommager leurs commandes. Tout objet placé dans la course des pédales pourrait limiter le déplacement de cette dernière.

RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse électronique commande l'accélérateur à des vitesses supérieures à celles mentionnées dans le tableau ci-après, relatives au modèle de véhicule. Les commandes se trouvent sur le volant.



Activation

NOTA : L'enfoncement simultanée de deux touches du régulateur de vitesse (p. ex., SET et CANCEL) cause la désactivation du régulateur et l'effacement de la mémoire.

Appuyez sur le bouton ON/OFF (marche-arrêt). Lorsque le système est activé, le témoin « CRUISE » s'allume au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez sur la touche SET (programmation) et relâchez-la. Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Désactivation du système de feux intelligents

Une légère pression sur la pédale de frein, un freinage normal ou l'enfoncement du bouton CANCEL (neutralisation) suffisent pour neutraliser le régulateur, sans toutefois effacer les données en mémoire. Celles-ci s'effacent quand vous mettez le bouton ON/OFF à la position OFF ou quand vous coupez le contact.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de laisser le régulateur électronique de vitesse engagé lorsqu'il n'est pas utilisé. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le régulateur désengagé (OFF) si vous ne l'utilisez pas.

Retour à la vitesse programmée

Pour retourner à la vitesse précédemment réglée, appuyez et relâchez le bouton RESUME. Cette fonction peut être utilisée si le véhicule roule à une vitesse supérieure à celle mentionnée dans le tableau ci-après, selon le type de moteur.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur est en fonction, vous pouvez accélérer en appuyant sur le bouton ACCEL et en le maintenant enfoncé. Dès que vous relâchez cette touche, la nouvelle vitesse est programmée.

Si vous tapez une fois sur le bouton ACCEL, vous augmentez la vitesse d'environ la valeur mentionnée dans le tableau ci-après (selon le modèle de votre véhicule). Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, la vitesse augmente. Ainsi, si vous appuyez trois fois sur le bouton, la vitesse de votre véhicule augmentera de trois paliers.

Si vous tapez une fois sur le bouton DECEL, la vitesse diminue d'environ la valeur

mentionnée dans le tableau ci-après (selon le type de moteur de votre véhicule). Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, la vitesse diminue. Ainsi, si vous tapez trois fois sur ce bouton, la vitesse du véhicule diminuera d'environ trois fois la vitesse mentionnée dans le tableau ci-après (selon le modèle de votre véhicule).

Pour ralentir pendant que le régulateur est engagé, appuyez sur le bouton DECEL et maintenez-le enfoncé. Relâchez-le lorsque vous avez atteint la vitesse voulue. Cette nouvelle vitesse est maintenant programmée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Fonctions	Moteur 3,7 L	Moteur 4,7 L	Moteur 5,7 L
Vitesse d'activation	40 km/h (25 mi/h)	56 km/h (35 mi/h)	40 km/h (25 mi/h)
Vitesse minimale permettant de revenir à la vitesse mise en mémoire (RESUME)	32 km/h (20 mi/h)	50 km/h (30 mi/h)	32 km/h (20 mi/h)
Augmentation de la vitesse (ACCEL)	2 km/h (1 mi/h)	3 km/h (2 mi/h)	2 km/h (1 mi/h)
Réduction de la vitesse (DE-CEL)	2 km/h (1 mi/h)	2 km/h (1 mi/h)	2 km/h (1 mi/h)
Vitesse de désactivation	32 km/h (20 mi/h)	50 km/h (30 mi/h)	32 km/h (20 mi/h)

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

NOTA : Lorsque vous gravissez des pentes à une altitude supérieure à 610 m (2 000 pi), ou lorsque le véhicule est

lourdement chargé (plus particulièrement en tirant une remorque), il est possible que la vitesse soit inférieure à celle que vous avez programmée à l'aide de la touche SET (programmation). Si la vitesse du véhicule descend sous la vitesse mentionnée dans le tableau (selon le modèle de votre véhicule), le régulateur de vitesse se désactive automatiquement. Dans ce

cas, vous devez appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse désirée.

Les véhicules munis d'une transmission automatique peuvent rétrograder souvent dans les conditions décrites ci-dessus. Pour réduire au minimum la fréquence des

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

rétrogradations et améliorer les performances du véhicule, il est conseillé de bloquer la surmultiplication en appuyant sur le bouton TOW/HAUL situé à l'extrémité du levier de vitesse.

AVERTISSEMENT !

L'utilisation du régulateur de vitesse peut être dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

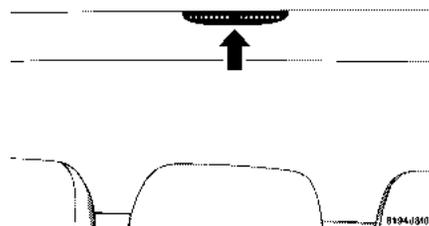
SYSTÈME D'AIDE AU RECUL – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA : *Le constructeur recommande de désactiver le système d'aide au recul en situation de traction de remorque. Consultez les « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » sous « Console au pavillon avec centre d'information électronique » de la section 3 du présent manuel.*

L'utilisation de ce système, en plus des rétroviseurs intérieur et extérieurs, permet au conducteur de déterminer si un obstacle se trouve derrière le véhicule lorsque celui-ci recule.

Lorsque le conducteur sélectionne le rapport de marche arrière, les quatre capteurs du pare-chocs arrière balayent l'espace derrière le véhicule afin de détecter

des objets. Le système détecte les obstacles se trouvant jusqu'à 150 cm (59 po) du véhicule. Un affichage d'avertissement situé au-dessus de la lunette arrière fournit des avertissements visuels et sonores relatifs à la proximité de l'obstacle.



DEL du système d'aide au recul

Le dispositif d'avertissement comporte deux jeux de diodes électroluminescentes

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

(DEL) jaunes et rouges, soit pour les zones gauche et droite derrière le véhicule. Le conducteur peut regarder les DEL surplombant la lunette par le rétroviseur ou directement par-dessus son épaule.

Le système allume pâlement les deux DEL jaunes des extrémités quand il est en fonction et ne détecte aucun obstacle. Le

tableau ci-après explique le fonctionnement du système et la signification des DEL allumées :

DISTANCES D'AVERTISSEMENT

DEL ALLUMÉES	DISTANCE DE L'OBSTACLE À PARTIR :		COULEUR DE LA DEL	SIGNAL SONORE
	DES COINS ARRIÈRE	DU CENTRE ARRIÈRE		
1 ^{re} DEL		150 cm (59 po)	Jaune	Aucun
2 ^e DEL		120 cm (47 po)	Jaune	Aucun
3 ^e DEL		100 cm (39 po)	Jaune	Aucun
4 ^e DEL	80 cm (31,5 po)	80 cm (31,5 po)	Jaune	Aucun
5 ^e DEL	65 cm (25,5 po)	65 cm (25,5 po)	Jaune	Aucun
6 ^e DEL	50 cm (20 po)	50 cm (20 po)	Jaune	Aucun
7 ^e DEL	40 cm (16 po)	40 cm (16 po)	Rouge	à 30 cm (12 po) – intermittent
8 ^e DEL	15 cm (6 po)	30 cm (12 po)	Rouge	à 20 cm (8 po) – continu

NOTA : Pendant l'émission du signal sonore, le système d'aide au recul coupe le volume de la radio, si elle est allumée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants en marche arrière, même si le système d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul, il est fortement recommandé de retirer la monture de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la monture de rotule est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque l'affichage d'avertissement allume les voyants DEL rouges. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE !

- Le système d'aide au recul constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

- **Lorsque le système d'aide au recul est en fonction, conduisez lentement le véhicule pour être en mesure de l'immobiliser en cas de détection d'un obstacle. Le conducteur devrait regarder par-dessus son épaule lors de l'utilisation du système d'aide au recul.**

NOTA :

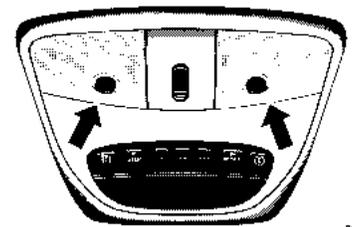
- *Assurez-vous que le pare-chocs arrière est propre pour que le système puisse fonctionner correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les grands camions et toutes autres sources de vibrations peuvent affecter le rendement du système.*

Si, après vous être assuré que le pare-chocs arrière est propre, le message « Service Park Assist System » s'affiche au centre d'information électronique (EVIC), veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au recul, consultez les « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section 3 du présent guide de l'automobiliste.

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon comporte les dispositifs suivants :



81944218

- Éclairage d'accueil
- Ouvre-porte de garage – Selon l'équipement
- Centre d'information électronique – Selon l'équipement

Lampes de lecture et d'accueil

Deux lampes combinées sont logées à l'avant de la console.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Les deux lampes s'allument lorsqu'on ouvre une porte, qu'on actionne l'éclairage intérieur (commande d'intensité d'éclairage à sa position la plus élevée) ou qu'on appuie sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, selon l'équipement. Vous pouvez aussi activer ces lampes séparément en appuyant sur le rebord de la lentille correspondante.

NOTA : Ces lampes restent allumées tant que leur commutateur n'est pas actionné une deuxième fois. N'oubliez donc pas de les éteindre avant de quitter le véhicule. Si les lampes intérieures sont laissées allumées une fois le contact coupé, elles s'éteindront automatiquement après 15 minutes.

CONSOLE AU PAVILLON AVEC CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) – SELON L'ÉQUIPEMENT

La console au pavillon comprend des plafonniers, des lampes de lecture et un centre d'information électronique (EVIC).

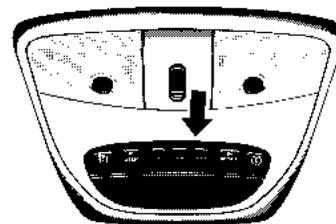
Plafonniers-lampes de lecture

Deux plafonniers-lampes de lecture se trouvent dans la console au pavillon.

Les plafonniers et les lampes de lecture s'allument quand une porte est ouverte ou que l'éclairage intérieur est activé en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse située sur le commutateur des phares.

Les lampes de lecture sont activées lorsque l'on appuie sur la partie renfoncée de la glace de diffusion correspondante.

NOTA : Les plafonniers-lampes de lecture restent allumés jusqu'à ce que l'on appuie de nouveau sur le commutateur; il est donc important de s'assurer qu'ils sont éteints lorsque vous quittez le véhicule.



81978-1d

Centre d'information électronique – Selon l'équipement

Appuyer sur le bouton menu permet de changer l'affichage à l'une des fonctions suivantes :

Fonctions de l'ordinateur de bord

Appuyer sur le bouton STEP (étape) vous permet de parcourir les fonctions suivantes de l'ordinateur de bord :

- TRIP (totaliseur) – Affiche la distance totale parcourue depuis la dernière réinitialisation. Pour réinitialiser la fonction Totaliseur, appuyez sur le bouton de réinitialisation et maintenez-le enfoncé.
- ELAPSED TIME (temps écoulé) – Affiche le temps écoulé total du déplacement depuis la dernière réinitialisation.

Le temps écoulé est calculé lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON/RUN (marche) ou START (démarrage).

- UNIT IN US/METRIC (unités en us/métrique) – Appuyez sur le bouton de réinitialisation pour basculer entre les mesures américaines et métriques.
- AVG MPG (consommation moyenne) – Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro. Lorsque la consommation est réinitialisée, l'affichage indique des tirets pendant deux secondes. Puis, les données enregistrées sont effacées et le calcul de la moyenne se poursuit à partir de la dernière lecture de moyenne de consommation avant la remise à zéro. (Par exemple : si votre centre d'information électronique

(EVIC) affiche 18 AVG MPG et que le bouton de réinitialisation est enfoncé, la consommation moyenne précédente sera effacée et l'affichage retournera à 18 AVG MPG, non pas à 0 AVG MPG). Le véhicule peut parcourir de nombreux kilomètres avant que la valeur affichée change, d'après le style de conduite adopté.

- MI TO EMPTY (autonomie) – Présente la distance approximative pouvant être parcourue avec le carburant qui reste dans le réservoir. La distance est calculée d'après la moyenne pondérée de la consommation moyenne en accord avec le niveau de carburant dans le réservoir. La valeur d'autonomie de carburant ne peut être remise à zéro par le bouton RESET.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, sans égard à l'autonomie affichée.

- Lorsque la distance pouvant être parcourue avec le carburant qui reste dans le réservoir est inférieure à 48 km (30 mi), l'affichage de la distance avant la panne sèche est remplacé par le message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant). Ce mode d'affichage persiste jusqu'à ce que le véhicule tombe en panne sèche. L'ajout d'un important volume de carburant entraîne le retrait du message « LOW FUEL » et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie
- Remise à zéro généralisée – À cette fin, appuyez sur le bouton RESET (réinitia-

lisation) deux fois en moins de deux secondes quand l'un des trois modes d'affichage réinitialisables (AVG MPG, ET [temps écoulé] et TRIP) est actif.

État du système (affichages EVIC)

En présence des conditions pertinentes, les messages suivants s'affichent au centre d'information électronique :

- TURN SIGNALS ON (clignotant activé) (avec avertissement sonore continu)
- RKE BATTERY LOW (indicateur de décharge de pile de télécommande de télédéverrouillage) (avec un seul avertissement sonore)
- PERSONAL SETTINGS NOT AVAILABLE – Vehicle Not in Park (réglages personnalisés non disponibles – le véhicule n'est pas en stationnement)
- LEFT/RIGHT FRONT DOOR AJAR (porte avant gauche/droite entrouverte ou les deux) (avec un seul avertissement sonore quand la vitesse est supérieure à 1,6 km/h [1 mi/h])
- LEFT/RIGHT REAR DOOR AJAR (porte arrière gauche/droite entrouverte ou les deux) (avec un seul avertissement sonore quand la vitesse est supérieure à 1,6 km/h [1 mi/h])
- DOOR(S) AJAR (porte[s] entrouverte[s]) (avec un seul avertissement sonore si le véhicule est en mouvement)
- LOW WASHER FLUID (bas niveau de liquide lave-glace) (avec un seul avertissement sonore)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- SERVICE PARK ASSIST SYSTEM (entretien du système d'aide au recul) (avec un seul avertissement sonore)
- OIL CHANGE REQUIRED (vidange d'huile requise) (avec un seul avertissement sonore)
- LEFT FRONT TURN LAMP OUT (clignotant avant gauche grillé)
- RIGHT FRONT TURN LAMP OUT (clignotant avant droit grillé);
- LEFT REAR TURN LAMP OUT (clignotant arrière gauche grillé)
- RIGHT REAR TURN LAMP OUT (clignotant arrière droit grillé);
- SERVICE PARK ASSIST SYSTEM (entretien de l'aide au stationnement)
- COOLANT LOW (bas niveau du liquide de refroidissement)
- ESP SYSTEM DEACTIVATED (système ESP désactivé)
- LIFTGATE OPEN (hayon ouvert)

Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)

Les réglages personnalisés permettent au conducteur de régler et de rappeler des fonctions lorsque le sélecteur de la transmission est à la position P (stationnement). Si le sélecteur de la transmission n'est pas en position P (stationnement), l'EVIC affichera NOT AVAILABLE (non disponible) et VEHICLE NOT IN PARK (véhicule pas en position P).



Appuyez brièvement sur le bouton menu jusqu'à ce que Personal Settings (réglages personnalisés) apparaisse à l'écran du centre d'information électronique.

Utilisez le bouton STEP (étape) pour afficher une des sélections suivantes :

- « LANGUAGE (langue d'affichage) » – Cet écran permet de sélectionner une des trois langues d'affichage disponibles, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord. Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) à cet écran pour sélectionner l'affichage en anglais, en espagnol ou en français. Les renseignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- « AUTO DOOR LOCKS > YES (verrouillage auto des portes > oui) » – Si ON (marche) est sélectionné, toutes les portes se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que ON (marche) ou OFF (arrêt) apparaisse.
- « AUTO UNLOCK ON EXIT > YES (déverrouillage automatique à la sortie > oui) » – Si ON (marche) est sélectionné, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté, que le sélecteur de la transmission est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que ON (marche) ou OFF (arrêt) apparaisse.
- « RKE UNLOCK DRV DR 1st (télédéverrouillage de porte conducteur 1^{er}) » – Quand l'option **DRV DR 1st** (porte conducteur en 1^{er}) est sélectionnée, seule la porte du conducteur est déverrouillée quand le bouton de déverrouillage de la télécommande est enfoncé la première fois. Quand Porte conducteur en 1^{er} est sélectionné, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de la télécommande pour déverrouiller les portes des passagers. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que « DRV DR 1st (porte conducteur en 1^{er}) » apparaisse.
- « RKE UNLOCK ALL DR 1ST (télédéverrouillage toutes les portes en 1^{er}) » – Quand **ALL DR 1ST** (toutes les portes en 1^{er}) est sélectionné, toutes les portes se déverrouillent quand le bouton de déverrouillage de la télécommande est enfoncé une première fois. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que « ALL DR 1st (toutes les portes en 1^{er}) » apparaisse.
- MEM. RECALL WITH RKE > YES (rapel de mémoire au télédéverrouillage > oui) – Quand l'option ON (activer) est choisie, l'enfoncement de la touche de déverrouillage de la télécommande rappelle les réglages mémorisés du siège, du rétroviseur et de la radio.
- « SOUND HORN W/LOCK > YES (faire retentir l'avertisseur sonore au verrouillage > oui) » – Quand ON (marche) est

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

sélectionné, un son court de l'avertisseur sonore retentit quand le bouton LOCK (verrouillage) de la télécommande est enfoncé. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction des clignotants au verrouillage-déverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que ON (marche) ou OFF (arrêt) apparaisse.

- « FLASH LAMPS w/LOCK > YES (clignotants au verrouillage > oui) » – Quand l'option ON (activer) est sélectionnée, les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction SOUND HORN ON LOCK (faire retentir

l'avertisseur sonore au verrouillage). Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que « ON (marche) » ou « OFF (arrêt) » apparaisse.

- « HEAD LAMP OFF DELAY > 0 SEC (temporisation de l'extinction des phares > 0 sec) » – Cette fonction permet au conducteur de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes à sa descente du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que 0, 30, 60 ou 90 apparaisse.

NOTA : *Le commutateur des phares doit être à la position « A » (mode automatique) pour que la temporisation fonctionne.*

- HEADLAMPS W /WIPERS > YES (phares avec essuie-glace > oui) – Quand l'option ON (activer) est choisie, les phares s'allument automatiquement quand les essuie-glace sont mis en fonction.
- EASY EXIT SEAT > YES (recul automatique du siège > oui) – Quand l'option ON (activer) est sélectionnée, le siège du conducteur recule automatiquement pour faciliter la descente du véhicule dès que la clé est retirée de l'allumage.
- TILT MIRRORS IN "R" > YES (inclinaison des rétroviseurs au recul > oui) – Quand l'option ON (activer) est choisie et que la marche arrière est engagée, les rétroviseurs latéraux s'inclinent légèrement pour faciliter le recul.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- « KEY OFF POWER DELAY > OFF (alimentation temporisée à contact coupé > désactiver) » – Lorsque cette fonction est sélectionnée, les glaces à commande électrique, la radio, le système mains libres (selon l'équipement) et les prises d'alimentation restent sous tension jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des portes du véhicule annule cette fonction. Pour fixer la durée de temporisation, enfoncez et relâchez le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que la valeur « Off » (désactivé), « 45 sec. », « 5 min. », « 10 min. », etc. s'affiche.
- « ILLUMINATED APRCH > OFF (allumés à l'approche > off) » – Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 90 secondes quand les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que « OFF (arrêt) », « 30 sec. », « 60 sec. » ou « 90 sec. » apparaisse.
- PARK ASST. SYSTEM > YES (système d'aide au stationnement > oui) – Quand l'option YES (activer) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement entre en fonction quand la marche arrière est engagée. L'option No (désactiver) commande la mise hors fonction du système d'aide au stationnement.
- « UNIT IN > US/METRIC (unité en > américaines/métriques) » – Il est possible de changer les unités de mesure entre américaines et métriques pour le compteur kilométrique du centre d'information électronique. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que US (anglaises) ou METRIC (métrique) apparaisse.
- « COMPASS VARIANCE > 1 (déclinaison magnétique de la boussole > 1) » – Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour modifier le paramètre de déclinaison magnétique de la boussole. Réglez la déclinaison d'après votre position actuelle. Si vous quittez la région, changez la déclinaison magnétique conformément aux valeurs indiquées sur la carte des déclinaisons. Reportez-vous à Déclinaison magnétique de la boussole dans la présente section pour obtenir plus de détails à ce sujet.

- « COMPASS CALIBRATE > YES (éta-lonnage de la boussole > oui) » – Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour étalonner manuellement la boussole. Reportez-vous à Étalonnage manuel de la boussole dans la présente section pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Bouton de boussole et de température (C/T)



Pour revenir à l'affichage habituel de la boussole et de la température, appuyez sur le bouton C/T (boussole/température).

NOTA : *L'exactitude de la température peut être influencée par l'exposition à la chaleur. La précision optimale est obtenue lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h)*

pendant plusieurs minutes.

Étalonnage automatique de la boussole

La boussole s'écalonne automatiquement, ce qui élimine l'obligation de le faire manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et la mention « CAL » (éta-lonnage) peut s'afficher sur le centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention « CAL » ne soit plus affichée sur le centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

Étalonnage manuel de la boussole

Si le fonctionnement de la boussole semble irrégulier et si le message « CAL » (éta-lonnage) n'apparaît pas à l'écran du centre d'information électronique, vous devrez utiliser le mode d'éta-lonnage manuel comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position de marche.



2. Appuyez sur le bouton Menu jusqu'à ce que Personal Settings (paramètres personnels) s'affiche.

3. Appuyez sur le bouton STEP (étape) jusqu'à ce que Calibrate Compass YES (éta-lonnage de la boussole OUI) s'affiche.

4. Appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) pour commencer

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

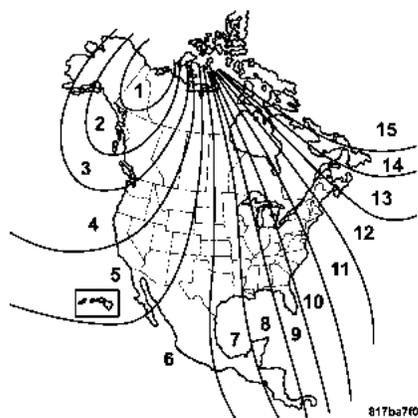
l'étalonnage. Le message « CAL » s'affiche à l'écran boussole/température du centre d'information électronique (EVIC).

5. Faites décrire au véhicule un ou plusieurs cercles complets dans une aire exempte de grandes structures ou d'objets métalliques jusqu'à ce que la mention « CAL » disparaisse. La boussole fonctionnera alors normalement.

Déclinaison magnétique de la boussole

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Dans certaines régions, cette différence est si importante que l'indication donnée par la boussole en devient erronée. Si tel est le cas, vous devez régler la boussole selon la procédure suivante :

NOTA : *N'approchez aucun élément magnétique de la console au pavillon, où se trouve le capteur de la boussole.*



Carte de déclinaison magnétique

1. Tournez le commutateur d'allumage en position de marche.



2. Appuyez sur le bouton Menu jusqu'à ce que Personal Settings (paramètres personnels) s'affiche.

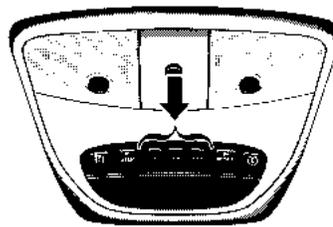
3. Appuyez sur le bouton STEP (étape) jusqu'à ce que « Compass Variance » (déclinaison magnétique de la boussole) s'affiche.

4. Appuyez brièvement sur le bouton RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que la zone de déclinaison magnétique appropriée (selon la carte) soit sélectionnée.

5. Appuyez brièvement sur le bouton de la boussole pour finir.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'émetteur-récepteur universel HomeLink^{MD} (ou système de commande sans fil) remplace jusqu'à trois télécommandes à main de dispositifs comme les ouvre-porte de garage, les grilles motorisées ou les systèmes d'éclairage résidentiel. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour actionner ces dispositifs à l'aide de la télécommande. L'émetteur-récepteur universel est alimenté à partir de la batterie et du circuit de charge du véhicule. Aucune pile n'est requise.



81544926

Pour obtenir plus d'information sur le système HomeLink^{MD}, appelez au 1 800 355-3515, ou visitez le site Web www.homelink.com.

AVERTISSEMENT !

Une porte de garage en mouvement peut causer des blessures à des personnes ou à des animaux domestiques qui se trouveraient dans sa trajectoire. Les personnes ou les animaux domestiques peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. N'utilisez cet émetteur-récepteur qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de mouvement », tel que requis par les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas doté de ces caractéristiques de sécurité, car il pourrait en résulter des blessures graves, voire mortelles. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.homelink.com.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas tourner le moteur pendant que vous programmez votre émetteur-récepteur universel. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT !

Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre émetteur-récepteur universel. Ne programmez pas l'émetteur-récepteur si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille. Une porte ou une grille en mouvement peut causer des blessures graves et même la mort à des personnes ou à des animaux domestiques. Elle peut également endommager des objets.

Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink

Le centre d'information électronique (EVIC) comporte un affichage interactif

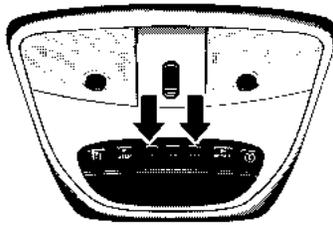
qui présente les messages du système HomeLink. Cet afficheur est intégré à la console au pavillon.

NOTA : *Il est recommandé de stationner le véhicule à l'extérieur du garage pour programmer l'ouvre-porte de garage. Pour faciliter la programmation et obtenir une transmission plus précise du signal de fréquence radio de l'émetteur-récepteur HomeLink, il est également recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative.*

1. Appuyez sur les deux boutons d'extrémité du module HomeLink et maintenez-les enfoncés; le message « CLEARING CHANNELS » (effacement des canaux) s'affiche au centre d'information électronique. Ne relâchez pas les touches tant que le message « CHANNELS CLEARED » (canaux effacés) ne remplace le message

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

précédent (environ 20 secondes). **Ne maintenez pas** les boutons enfoncés pendant plus de 30 secondes et **ne recommencez pas** la première étape pour programmer une deuxième ou une troisième télécommande portative aux deux autres boutons de l'émetteur-récepteur HomeLink.



8154M92a

2. Placez l'extrémité de votre télécommande à une distance de 3 à 8 cm

(1 à 3 po) des boutons de l'émetteur-récepteur HomeLink tout en gardant un œil sur l'affichage du centre d'information électronique.

3. Appuyez simultanément sur le bouton de l'émetteur-récepteur HomeLink à programmer et le bouton voulu de la télécommande et maintenez-les enfoncés. **Ne relâchez pas les boutons tant que l'étape 4 n'est pas terminée.** Le message « CHANNEL X TRAINING » (programmation du canal X en cours) s'affiche au centre d'information électronique, suivi du message « CHANNEL X TRAINED » (canal X programmé) à la fin de l'opération. La lettre X renvoie au numéro de canal programmé (1, 2 ou 3).

NOTA : Selon le type d'ouvre-porte de garage ou de grille motorisée, il peut être nécessaire de remplacer l'étape 3 de

cette procédure de programmation par la procédure indiquée à la section « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée ».

4. Relâchez les boutons quand l'affichage du centre d'information passe au message « CHANNEL X TRAINED » (canal X programmé). La programmation est terminée. La prochaine fois que le bouton du module HomeLink est enfoncé, le message « CHANNEL X TRANSMIT » (émission canal X) s'affiche et le dispositif programmé est censé être activé (la porte de garage devrait s'ouvrir).

NOTA : Pour programmer les deux autres boutons de l'émetteur-récepteur HomeLink, commencez à l'étape 2 de la procédure de programmation. Ne répétez pas l'étape 1.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : Si le message « CHANNEL X TRANSMIT » (émission canal X) (X correspondant au canal 1, 2 ou 3) s'affiche au centre d'information électronique, mais que le dispositif ne fonctionne pas, celui-ci peut être doté d'un système « à changement de code », aussi dit « à codes de sécurité multiples ». Passez aux étapes 5 à 7 ci-après pour programmer un dispositif à changement de code (souvent les ouvre-porte de garage fabriqués après 1995). L'aide d'une autre personne facilite et accélère l'exécution des étapes suivantes.

5. Programmation d'un système à changement de code

Repérez le bouton « Learn » (programmation) ou le bouton « Smart » (reconnaissance) sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité motrice) dans le garage.

Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur l'unité motrice.

6. Appuyez fermement sur le bouton « Learn » ou « Smart », puis relâchez-le. (Le nom du bouton et la couleur peuvent changer selon le fabricant de l'ouvre-porte).

NOTA : Vous avez 30 secondes pour amorcer l'étape 8.

7. Revenez au véhicule, **appuyez fermement sur le bouton HomeLink programmé et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes avant de le relâcher**. Recommencez cette procédure consistant à « **appuyer, maintenir, relâcher** » et, selon la marque de l'ouvre-porte de garage (ou autre dispositif à change-

ment de code), répétez la procédure une troisième fois pour terminer la programmation.

L'émetteur-récepteur HomeLink doit dès lors être en mesure d'activer votre ouvre-porte avec dispositif à changement de code.

NOTA : Pour programmer les deux autres boutons de l'émetteur-récepteur HomeLink, commencez à l'étape 2 de la procédure de programmation. **Ne répétez pas l'étape 1.** Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec HomeLink à l'adresse Internet www.homelink.com ou téléphonez au 1 800 355-3515.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Les lois canadiennes en matière de fréquences radio stipulent que les signaux d'un émetteur doivent automatiquement s'annuler après un délai de transmission de plusieurs secondes. Ce délai peut ne pas suffire à transmettre les signaux de programmation vers votre émetteur-récepteur HomeLink. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Si vous résidez au Canada, ou si vous éprouvez des difficultés à programmer votre grille d'entrée motorisée après avoir effectué les procédures de programmation (peu importe votre lieu de résidence),

substituez l'étape 3 de la procédure de programmation en procédant de la façon suivante :

3. Appuyez sur le bouton de l'émetteur-récepteur HomeLink et maintenez-le enfoncé tout en **enfonçant et relâchant toutes les deux secondes le bouton de la télécommande portative**, jusqu'à ce que l'émetteur-récepteur HomeLink ait bien reçu et acquis le signal de fréquence. (Le message « CHANNEL X TRAINING » (programmation du canal X en cours) s'affiche au centre d'information électronique, suivi de « CHANNEL X TRAINED » (canal X programmé). Revenez à l'étape quatre de la programmation pour terminer cette dernière.

NOTA : *Pendant la programmation d'un ouvre-porte de garage ou d'une grille d'entrée motorisée, il est recommandé de*

débrancher le dispositif pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme.

Utilisation de l'émetteur-récepteur HomeLink

Pour activer le mécanisme d'ouverture, il suffit d'appuyer sur le bouton HomeLink programmé et de le relâcher. Le dispositif programmé (ouvre-porte de garage, grille motorisée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou autres) se met alors en marche. Le dispositif peut également être mis en marche à l'aide de la télécommande portative correspondante. Si des problèmes de programmation persistent, communiquez avec HomeLink à l'adresse Internet **www.homelink.com ou téléphonez au 1 800 355-3515.**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Effacement de la programmation des boutons HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons (on ne peut effacer un seul bouton : seule une reprogrammation est possible – voir ci-après), effectuez l'étape suivante :

- Appuyez sur les deux boutons d'extrémité du module HomeLink et maintenez-les enfoncés; le message « CLEARING CHANNELS » (effacement des canaux) s'affiche au centre d'information électronique. Ne relâchez pas les touches tant que le message « CHANNELS CLEARED » (canaux effacés) ne remplace le message précédent (environ 20 secondes). Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés pendant plus de 30 secondes. L'émetteur-récepteur

HomeLink est à présent en mode d'apprentissage (ou d'acquisition) et peut donc être programmé en effectuant l'étape 2 de la procédure de programmation.

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink

Pour programmer un dispositif à l'aide d'un bouton HomeLink déjà programmé, effectuez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous désirez programmer et maintenez-le enfoncé. **NE RELÂCHEZ PAS** le bouton.
2. Le message « CHANNEL X TRANSMIT » (émission canal X) paraît au centre d'information électronique pendant 20 secondes, suivi de « CHANNEL X TRAINING » (programmation du canal X en cours). Sans relâcher le bouton

HomeLink, poursuivez avec l'étape 2 de la procédure de programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou téléphonez au 1 800 355-3515.

Sécurité

Fonctionnement de l'ouvre-porte de garage avec alarme antivol (selon l'équipement)

Si votre véhicule est doté d'une alarme antivol, la fonction HomeLink est volontairement invalidée si l'alarme antivol est enclenchée. Cela prévient le fonctionnement de la fonction HomeLink en raison d'un accès non autorisé au véhicule. Le fonctionnement du système HomeLink est rétabli quand le système d'alarme a été

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

désactivé (par l'enfoncement de la touche de déverrouillage de la télécommande).

Si vous vendez le véhicule, assurez-vous de déprogrammer les boutons du module HomeLink selon la marche à suivre « Effacement de la programmation des boutons HomeLink » de la présente section.

Pour effacer toutes les fréquences déjà programmées, appuyez sur les deux boutons d'extrémité du module HomeLink et maintenez-les enfoncés; le message « CLEARING CHANNELS » (effacement des canaux) s'affiche au centre d'information électronique. Ne relâchez pas les touches tant que le message « CHANNELS CLEARED » (canaux effacés) ne remplace le message précédent (environ 20 secondes). Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés pendant plus de 30 secondes.

Cet appareil est conforme aux normes RSS-210 d'Industrie Canada et à la section 15 des normes de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Cet appareil doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si vous avez toujours des problèmes de programmation, des questions ou des commentaires, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 pour obtenir de l'information ou de l'aide, ou encore rendez-vous à l'adresse Internet www.homelink.com.

HomeLink^{MD} est une marque de commerce de Johnson Controls, Inc.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La commande de toit ouvrant électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

Appuyez une fois sur la partie « Ouvrir » de l'interrupteur à bascule pour ouvrir partiellement le panneau du toit ouvrant.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Actionnez l'interrupteur une deuxième fois pour commander l'ouverture complète du toit.

Pour refermer le panneau du toit, appuyez sur la partie « Fermer » de l'interrupteur et maintenez-le enfoncé.

Si vous appuyez sur la touche « Vent » alors que le panneau de toit est en position totalement fermée, le bord arrière du panneau se soulève pour permettre une ventilation. Lorsque le panneau est en position de ventilation et que vous désirez le fermer, appuyez sur la partie « Fermer » de l'interrupteur. L'interrupteur doit être maintenu enfoncé pour l'ouverture et la fermeture du panneau de toit en mode de ventilation.

NOTA : *Le fonctionnement du toit ouvrant est maintenu pendant 10 minutes lorsque*

le commutateur d'allumage est tourné à la position Arrêt ou que la porte du conducteur est ouverte. Cette fonction peut être neutralisée par votre concessionnaire autorisé.

Fonction d'ouverture à impulsion

Pendant que la fonction d'ouverture rapide est activée, toute action sur le commutateur arrête la course du toit ouvrant en position partiellement ouverte. Pour réactiver la fonction, poussez brièvement le commutateur vers l'arrière.

Pour fermer le toit ouvrant, poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé. Ici encore, pour arrêter le toit ouvrant en un point donné de sa course, et le laisser en position partiellement ouverte, relâchez le commutateur. Actionnez-le de nouveau pour poursuivre la fermeture. Pour le fermer totalement,

maintenez le commutateur en position vers l'avant jusqu'à ce que le panneau vitré s'arrête.

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Il s'ouvre aussi en même temps que le toit ouvrant. Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Pendant un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.

Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les

oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les glaces arrière sont baissées, baissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

PRISES D'ALIMENTATION

Votre véhicule est équipé de trois prises de courant auxiliaires pouvant fournir

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

jusqu'à 20 ampères de courant aux accessoires conçus pour être utilisés avec les adaptateurs de prises de courant standard. La prise de la partie inférieure du tableau de bord est protégée par un bouchon encliquetable en plastique quand elle n'est pas employée. Par mesure de sécurité, cette prise fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position Marche. Lorsque l'élément chauffant optionnel de l'allume-cigare est utilisé, il se met en fonction lorsque l'allume-cigare est enfoncé et ce dernier sort automatiquement lorsqu'il est prêt à être utilisé. **Pour préserver l'élément chauffant, ne maintenez jamais l'allume-cigare enfoncé en position de chauffage.**

Deux autres prises de courant de 12 V (20 ampères au total) sont situées respec-

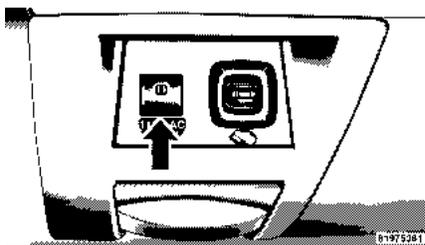
tivement dans la boîte de rangement de la console centrale et dans la portion droite de l'aire de chargement arrière. Ces prises peuvent être reconfigurées par l'utilisateur pour permettre leur fonctionnement uniquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position Marche (alimentation par batterie commutée) ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position Marche ou Arrêt (alimentation par batterie) afin de permettre la recharge et le fonctionnement d'un téléphone cellulaire lorsque le commutateur d'allumage est à la position Arrêt.

NOTA : Retirez ou mettez hors fonction tous les accessoires branchés dans ces prises lorsque le véhicule est inutilisé pour prévenir la décharge de la batterie (sauf si

l'utilisateur a reconfiguré le bloc-fusibles en une alimentation par batterie commutée).

Prise d'onduleur 115 V – Selon l'équipement

Le véhicule peut aussi être équipé d'une prise de 115 V (150 W au maximum) située à l'arrière de la console centrale avant. Ces prises d'alimentation servent à alimenter des téléphones sans fil, des appareils électroniques et de petits appareils de faible puissance. La prise 115 V est commandée par un commutateur se trouvant dans la partie inférieure gauche du tableau de bord.



Commutateur d'onduleur 115 V

NOTA : Grâce à une protection contre les surcharges, le convertisseur s'éteindra si la puissance nominale est dépassée.

AVERTISSEMENT !

Pour éviter les blessures graves, voire mortelles :

- n'utilisez pas d'adaptateur à trois broches;
- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas les mains mouillés;
- fermez le couvercle quand la prise est inutilisée;
- la mauvaise utilisation des prises peut entraîner l'électrocution ou des pannes.



Prise d'onduleur 115 V

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Utilisation d'une prise électrique lorsque le moteur est à l'arrêt (configuration d'alimentation par batterie)

MISE EN GARDE !

- De nombreux accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils sont inutilisés (téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

- Les accessoires nécessitant une plus grande consommation d'énergie (p. ex., glacières, aspirateurs, phares, etc.) feront décharger la batterie plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

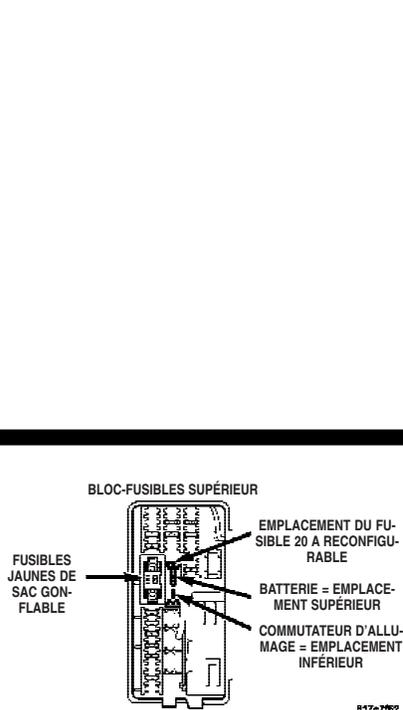
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

les prises de courant. L'emplacement du fusible reconfigurable, de conception spéciale, permet d'installer le fusible de deux différentes façons. Si le fusible se trouve en position supérieure, les prises de courant fonctionnent en tout temps. Si le fusible se trouve en position inférieure, les prises de courant ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.

NOTA : Le bloc-fusibles se trouve dans l'auvent gauche, derrière un couvercle amovible près de la pédale du frein de stationnement. Pour faciliter le retrait des fusibles, un tire-fusible est fixé à la surface intérieure du couvercle du compartiment à fusibles.

Reconfiguration des prises de courant

Assurez-vous que le contact est coupé avant de retirer le fusible pour reconfigurer



CONSOLE AU PLANCHER

Caractéristiques de la console

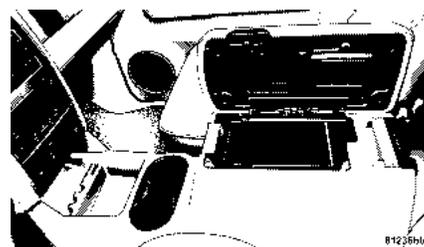
La console au plancher entre le siège du conducteur et le siège du passager avant présente les caractéristiques suivantes :

- multiples compartiments de rangement;
- récipients amovibles de porte-gobelets flexibles;

- rangement pour téléphone cellulaire;
- fente d'acheminement du fil du téléphone portable entre le couvercle et la base de la console, sur le rebord avant;
- Prise d'alimentation 12 volts reconfigurable située à l'intérieur du compartiment de rangement;
- couvercle de l'accoudoir s'ouvrant latéralement;
- porte-mouchoirs et porte-stylos;
- fentes à monnaie;
- bac amovible pour les disques compacts.

Les fentes à monnaie se trouvent sous la portion centrale du tableau de bord.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Porte-gobelets

Votre véhicule compte huit porte-gobelets. Quatre d'entre eux sont intégrés à la console centrale, deux autres se trouvent dans l'accoudoir de deuxième rangée et les deux derniers ont été aménagés dans le panneau de custode à l'intention des passagers de la troisième rangée. Les quatre porte-gobelets de la console centrale sont amovibles pour le nettoyage.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Alimentation électrique et rangement de téléphone cellulaire

La console est pourvue d'une prise d'alimentation électrique intégrée, d'un rangement pour téléphone cellulaire et d'une fiche de raccordement pour le cordon d'un téléphone. Le bac de rangement du téléphone cellulaire est facilement accessible lorsque vous avez besoin de votre appareil. De plus, la prise d'alimentation électrique située à l'intérieur du compartiment de la console permet de recharger le téléphone lorsqu'il est rangé. Pour l'utiliser, branchez le cordon de recharge de votre téléphone cellulaire et placez-le le long de l'ouverture sous la portion avant du bac de rangement. Refermez le couvercle de l'accoudoir de la console et branchez le cordon d'alimentation dans votre téléphone, tout en laissant celui-ci dans son compartiment. La prise d'ali-

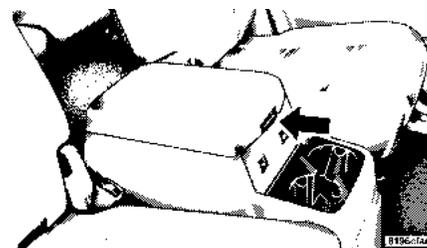
mentation électrique convient à tout article portable muni d'un adaptateur standard 12 volts et peut fournir une intensité de 20 ampères.

Caractéristiques de la console au plancher arrière – Selon l'équipement

Voici les caractéristiques de la console au plancher arrière située entre les sièges baquets de deuxième rangée :

- Multiples compartiments de rangement
- Porte-gobelets
- Fente d'acheminement du fil du téléphone portable entre le couvercle et la base de la console, sur le rebord avant
- Prise d'alimentation électrique de 12 volts à l'intérieur du compartiment de rangement

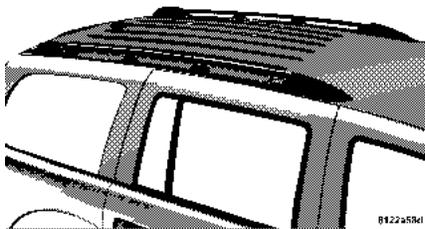
- Porte-mouchoirs et porte-stylos
- Commutateurs de chauffage des sièges de deuxième rangée



Console au plancher arrière

Pour accéder au bac de rangement, relevez le loquet de la trappe de console.

**PORTE-BAGAGES DE TOIT
INSTALLÉ À L'USINE**



Le porte-bagages de toit peut recevoir une charge maximale de 68 kg (150 livres); répartissez uniformément la charge.

Les longerons latéraux situés entre les traverses doivent être utilisés pour attacher les bagages. Vérifiez fréquemment

les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA : *Les traverses sont des accessoires Mopar^{MD}.*

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des occupants, du chargement intérieur et du chargement du porte-bagages de toit ne dépasse pas la capacité maximale de chargement du véhicule.

MISE EN GARDE !

Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.

Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

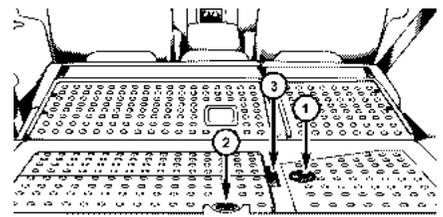
Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vélocité des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager la charge ou votre véhicule.

AVERTISSEMENT !

Avant de prendre la route, assurez-vous que la charge est bien immobilisée et fixée. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment.

SYSTÈME DE GESTION DU CHARGEMENT – SELON L'ÉQUIPEMENT

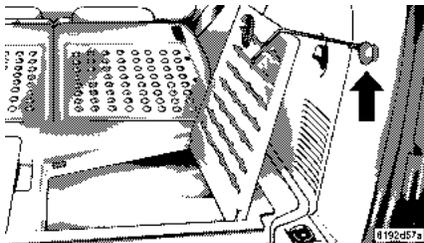
Le système de gestion du chargement se compose d'un revêtement de plancher et d'un range-tout amovibles.



8192431e

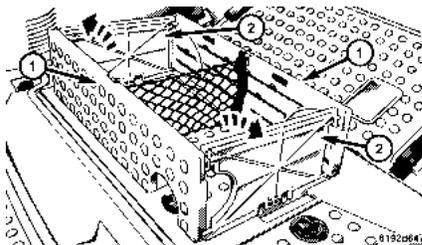
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour ouvrir le couvercle latéral, tirez le loquet et fixez le cordon au crochet supérieur de filet à bagages.



Pour ouvrir le couvercle principal, tirez le loquet et fixez le cordon au montant d'appui-tête arrière.

Pour ouvrir le séparateur de l'espace de chargement, tirez les poignées de séparateur vers le haut et ouvrez complètement les trappes. Relevez les volets latéraux jusqu'à ce qu'ils s'engagent dans les trappes.



Pour retirer le système de gestion du chargement du véhicule, tirez le côté droit du range-tout vers vous de façon que la goupille de droite glisse hors de la rainure du véhicule. Poussez le range-tout vers la droite et sortez-le du véhicule.

SECTION 4

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

• INSTRUMENTS ET COMMANDES	162	• Directives d'utilisation –	
• Bloc d'instruments	163	Mode mains libres du téléphone cellulaire –	
• DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS . .	164	Selon l'équipement	182
• MONTRE NUMÉRIQUE ÉLECTRONIQUE	173	• Directives d'utilisation – Radio satellite –	
• Procédure de réglage de la montre	173	Selon l'équipement	182
• RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR		• CODE DE VENTE RAQ – RADIO AM/FM AVEC	
LA RADIO	174	LECTEUR CD À SIX DISQUES AVEC OPTIONS	
• Signaux de radiodiffusion	174	DE RADIO PAR SATELLITE, TÉLÉPHONE	
• Deux types de signaux	174	MAINS LIBRES ET SYSTÈME MULTIMÉDIA	182
• Parasites électriques	174	• Directives d'utilisation – Mode radio	182
• Réception AM	174	• Directives d'utilisation (mode CD pour la	
• Réception FM	174	lecture audio d'un disque compact)	187
• CODE DE PROMOTION REF –		• Touche LOAD/EJECT (chargement et	
CHAÎNE AUDIO AM/FM/CD (1 DISQUE) (RADIO		éjection) (mode CD pour la lecture audio	
PAR SATELLITE ET TÉLÉPHONE MAINS		d'un disque compact)	188
LIBRES OPTIONNELS)	175	• Remarques concernant la lecture des	
• Directives d'utilisation – Mode radio	175	fichiers MP3	190
• Directives d'utilisation – Mode CD	179	• Directives d'utilisation (mode CD pour la	
• Directives d'utilisation – Mode auxiliaire	181	lecture audio des fichiers MP3)	193

TABEAU DE BORD ET COMMANDES

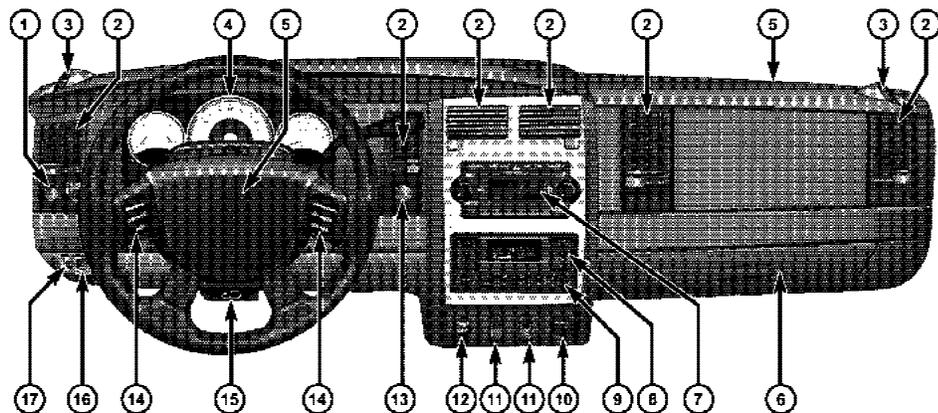
<ul style="list-style-type: none"> • Touche LOAD/EJECT (chargement et éjection) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3) 193 • CODE DE VENTE REC – RADIO AM/FM/CD (6 DISQUES) AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION 195 <ul style="list-style-type: none"> • Directives d'utilisation – Radio satellite (selon l'équipement) 195 • Réglage de l'heure de la radio REC 196 • Affichage de l'heure aux écrans du système audio 197 • SYSTÈME MULTIMÉDIA (CODE DE VENTE XRV) – SELON L'ÉQUIPEMENT 198 • RADIO PAR SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT 198 <ul style="list-style-type: none"> • Activation du système 199 • Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID) 199 • Sélection du mode satellite dans les radios REF, RAQ et RAK 200 • Sélection d'une station 200 • Mise en mémoire et sélection de stations pré-réglées 201 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du bouton PTY (type de programme) (selon l'équipement) 201 • Bouton SCAN (balayage) de type d'émission 201 • Bouton SEEK (recherche) de type d'émission 201 • Antenne de radio satellite 202 • Qualité de réception 202 • TÉLÉCOMMANDE DE LA CHAÎNE STÉRÉO – SELON L'ÉQUIPEMENT 202 <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de l'autoradio 203 • Lecteur CD 203 • ENTRETIEN DES DISQUES COMPACTS 203 • FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES 204 • COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 204 <ul style="list-style-type: none"> • Commande manuelle 204 • Fonctionnement de la climatisation 205 • Commande de la soufflante avant 205 • Sélecteur de mode avant 205 • Commande de température arrière – Selon l'équipement 207
---	--

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

• Dégivreur et lave-glace/essuie- glace de lunette	208	• Commande de température arrière – Selon l'équipement	213
• Réglage automatique de la température – Selon l'équipement	208	• Commande rotative de température arrière . . .	213
• Commande automatique	208	• Commande avant et arrière	214
• Niveaux du système de réglage automatique de la température	209	• Conseils utiles	214
• Réglage manuel (régulation automatique de la température)	209	• Tableau de conseils utiles	216
		• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	217
		• Essuie-glace et lave-glace de lunette	217
		• Dégivreur de lunette	217

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

INSTRUMENTS ET COMMANDES



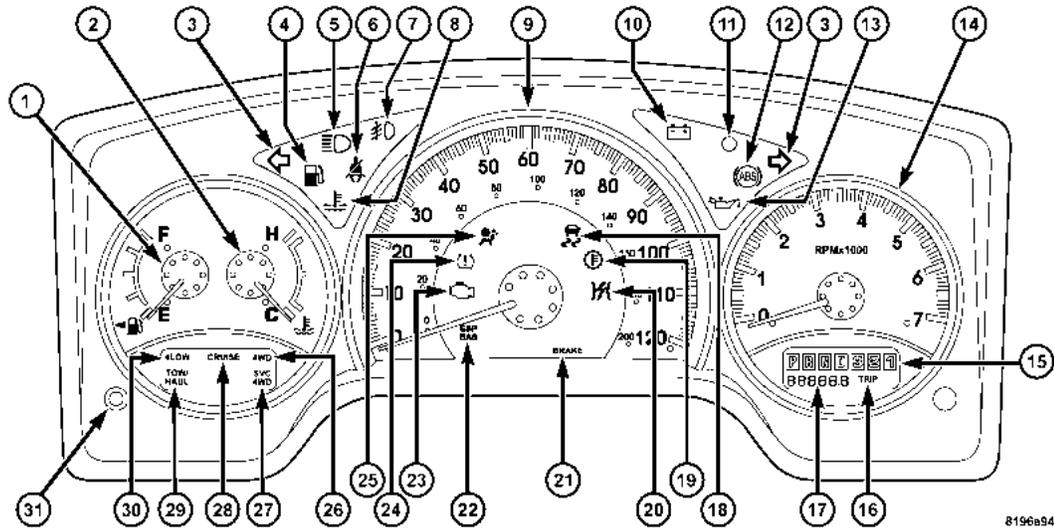
- 1. Commutateur des phares
- 2. Bouches d'air
- 3. Bouches de désembueur
- 4. Bloc d'instruments
- 5. Sacs gonflables
- 6. Boîte à gants

- 7. Radio
- 8. Commandes de chauffage-climatisation
- 9. Lave-glace et essuie-glace arrière
- 10. Prise de courant
- 11. Commutateurs de sièges chauffants*
- 12. Commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage (ESP OFF)

- 13. Sélecteur de boîte de transfert*
- 14. Commandes du régulateur de vitesse
- 15. Commande d'ouverture du capot
- 16. Commande de pédales à réglage électrique*
- 17. Commutateur d'onduleur 115 V
- * Selon l'équipement

81954da5

Bloc d'instruments



8196b942

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Jauge de carburant



La jauge de carburant indique le niveau du carburant lorsque le commutateur d'allumage est en position Marche.

2. Jauge de température



Ce témoin indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Si l'indication se maintient dans la plage normale, c'est que le circuit de refroidissement fonctionne de façon satisfaisante. L'aiguille des moteurs V6 et V8 risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, en montée, en circulation dense ou en situation de remorquage. Si l'aiguille atteint le repère « H », immobilisez le véhicule, sélectionnez le

point mort (N) et augmentez le régime moteur pendant 2 à 3 minutes. Si l'aiguille ne revient pas dans la plage normale, adressez-vous immédiatement à un point de service autorisé.

MISE EN GARDE !

Ne laissez pas le moteur en marche lorsque vous n'êtes pas dans le véhicule, car vous ne pourrez pas réagir aux indications de températures si le moteur surchauffe.

L'aiguille reste près de la dernière lecture quand le moteur est coupé. Elle revient à une lecture précise dès que le moteur est redémarré.

3. Témoins des clignotants

Une flèche pointant à gauche ou à droite clignote lorsque le levier des clignotants est mis en fonction pour indiquer la direction du virage. Ces flèches indiquent également le bon fonctionnement des clignotants de direction avant et arrière. Si l'un des témoins clignote à un rythme accéléré, vérifiez si l'une des ampoules extérieures est défectueuse. Si la flèche ne clignote pas lorsque vous actionnez le levier, il se peut que le fusible ou l'indicateur à diode soit défectueux. Un carillon unique retentit lorsque le clignotant de gauche ou de droite fonctionne sur plus de 1,6 kilomètres et que le véhicule roule à plus de 24 km/h (15 mi/h).

4. Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir est rempli à moins de 1/8 de sa contenance.

5. Témoin des phares de route

Indique que les phares de route sont allumés.

6. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Le témoin s'allume plusieurs secondes après que le contact a été établi (allumage à la position ON [marche]) pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture. Il reste allumé tant que la ceinture du conducteur n'est pas bouclée. Si ce témoin clignote, c'est qu'il y a défaillance du système de sacs gonflables. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

7. Témoin des phares antibrouillards

Ce témoin indique que les phares antibrouillards sont allumés.

8. Témoin de température du liquide de refroidissement

Ce témoin s'active en présence d'une surchauffe du moteur. Le témoin devrait s'allumer momentanément au démarrage et rester allumé pour vérifier l'ampoule. Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêtez le véhicule, passez au point mort (N) et augmentez le régime de ralenti du moteur pendant deux à trois minutes. Si l'aiguille ne revient pas dans la plage normale, adressez-vous immédiatement à un point de service autorisé.

MISE EN GARDE !

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si le témoin de température s'allume, quittez la route lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité et arrêtez le véhicule. Faites tourner le moteur au ralenti, au point mort, avec le climatiseur à l'arrêt jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Si la jauge de température demeure dans la zone « H », coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

AVERTISSEMENT !

Un circuit de refroidissement chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service. Si vous souhaitez rechercher vous-même l'origine du problème, consultez la section 7 du présent manuel. Respectez les mises en garde du paragraphe intitulé Bouchon de radiateur du circuit de refroidissement.

9. Indicateur de vitesse

Affiche la vitesse du véhicule.

10. Témoin de charge



Ce témoin contrôle la tension du système électrique. Le témoin devrait s'allumer brièvement quand le moteur est démarré. Si le témoin s'allume ou demeure allumé pendant que vous roulez, cela indique un problème du système de charge. Une réparation immédiate est nécessaire.

11. Témoin de sécurité

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque l'alarme antivol est en train de s'amorcer. Il clignote ensuite de façon continue mais à un rythme plus lent une fois l'amorçage terminé. Le témoin s'allume aussi pendant environ trois secondes au démarrage.

12. Témoin du système des freins antiblocage



Ce témoin contrôle le fonctionnement du système des freins antiblocage, lequel est expliqué dans une autre partie du présent manuel. Le témoin s'allume lorsque la clé de contact est tournée à la position Marche et peut rester allumé jusqu'à environ trois secondes. S'il reste allumé ou s'il s'allume pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage ne fonctionne pas et qu'il faut donc le réparer. Faites vérifier le dispositif immédiatement par un concessionnaire autorisé. Les systèmes BAS et ESP seront tous deux mis hors fonction si le système ABS est défectueux. Les deux témoins de panne s'allument lorsque le moteur est en marche. Si la tension de charge chute en deçà de 10 volts, le témoin de panne

s'allume et le système ABS est mis hors fonction. Si la tension de charge monte de nouveau au-dessus de cette valeur, le témoin de panne doit s'éteindre et le système ABS est remis en fonction. Si le témoin de panne demeure allumé, faites vérifier le système sans tarder par un concessionnaire autorisé.

13. Témoin de pression d'huile moteur



Ce témoin indique une basse pression d'huile. Le témoin devrait s'allumer momentanément au démarrage et rester allumé pour vérifier l'ampoule. Si le témoin s'allume pendant que vous roulez, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Une réparation immédiate est nécessaire.

14. Compte-tours

Indique le régime moteur en milliers de tours par minute.

15. Sélecteur de vitesses

L'affichage du sélecteur de vitesses électronique est intégré au groupe d'instruments. Il indique la position du levier sélecteur de la transmission automatique et la relation de chaque position par rapport aux autres positions. Lorsque le circuit fonctionne bien, le rapport sélectionné (PRNDL21) est encadré d'une boîte. Si aucun des caractères PRNDL21 n'est encadré d'une boîte, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

16. Totaliseur partiel

Le totaliseur partiel indique la distance parcourue pour un certain trajet. Appuyez sur le bouton ODOMETER/TRIP ODOMETER pour passer du compteur kilométri-

que au totaliseur partiel. Pour remettre à zéro le totaliseur partiel, appuyez sur ce même bouton et maintenez-le enfoncé pendant que vous êtes en mode de totaliseur partiel, jusqu'à ce que la valeur revienne à zéro.

En outre, l'affichage du kilométrage peut être remplacé par des messages d'avertissement, notamment, porte ou hayon ouvert, bas niveau de lave-glace, fusible grillé et température extérieure.

La température extérieure se substitue au kilométrage dans les véhicules non équipés du centre d'information électronique (EVIC). Il suffit d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du totalisateur partiel pour revenir au kilométrage.

NOTA : Si le véhicule est équipé du centre d'information électronique (EVIC) offert

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

en option, tous les avertissements s'y affichent, y compris porte ou hayon ouvert, bas niveau de lave-glace, etc. Pour plus de renseignements, reportez-vous à « Centre d'information électronique – Selon l'équipement » à la section 3.

17. Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. De ce fait, si vous devez modifier le compteur durant une réparation ou un remplacement quelconque, assurez-vous de prendre note de la lecture au compteur avant et après les réparations afin de pouvoir déterminer le kilométrage exact.

18. Témoin du système électronique d'antidérapage (ESP)



Le témoin jaune ESP logé dans l'indicateur de vitesse s'allume en tournant la clé insérée dans le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

Le témoin doit s'éteindre quand le moteur tourne. Le témoin des systèmes ESP et TCS du groupe d'instruments commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin clignote aussi quand le système antipatinage s'active. Si le témoin ESP/TCS se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route. Le témoin des systèmes ESP et TCS

du groupe d'instruments s'allume si le bouton ESP-Off a été enfoncé ou si le système ESP n'est que partiellement activé en raison d'une défaillance au niveau de la gestion du moteur ou d'une surchauffe des freins.

19. Témoin de température de l'huile à transmission



Ce témoin indique que la température de l'huile à transmission est excessivement élevée dans des conditions d'utilisation intense, par exemple en situation de traction de remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, passez la transmission en position N (point mort) et laissez tourner le moteur au ralenti ou un peu plus vite, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

20. Commande d'accélérateur électronique (ETC)



Ce témoin vous indique une anomalie du système de commande électronique du papillon (ETC). Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur tourne. Si le témoin demeure allumé et si le moteur tourne toujours, vous pouvez continuer à rouler, mais faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume pendant 15 secondes à

l'établissement du contact pour contrôler le bon état de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

21. Témoin de circuit de freinage

Le témoin rouge BRAKE s'allume au démarrage et demeure brièvement allumé pour vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule. Si l'ampoule ne s'allume pas au démarrage, faites-la remplacer sans tarder. S'il ne s'éteint pas après quelques secondes, c'est peut-être que le frein de stationnement est encore serré ou que le niveau de liquide pour freins est bas. Si le témoin demeure allumé après avoir désengagé le frein de stationnement et que le liquide de frein est au niveau normal dans le réservoir du maître-cylindre, c'est qu'il existe peut-être un problème au ni-

veau du circuit hydraulique des freins ou du servofrein. Dans ce cas, le voyant reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe des freins antiblocage se mettra en marche au moment où vous appliquerez les freins.

Dans le cas d'une transmission automatique, le témoin clignotera si le frein de stationnement est serré et que le levier de vitesses est à une position autre que P (stationnement).

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement. Il est dangereux de conduire le véhicule dans cet état!

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

22. Témoin ESP/BAS

**ESP
BAS**

Le témoin de panne du système électronique d'antidérapage est combiné à celui du dispositif d'assistance au freinage. Le témoin jaune « ESP/BAS » et le témoin jaune des systèmes ESP/TCS du groupe d'instruments s'allument tous les deux quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche). Ces témoins doivent s'éteindre quand le moteur tourne. Si le témoin ESP/BAS s'allume constamment lorsque le moteur tourne, c'est qu'une défectuosité a été décelée dans le système électronique d'antidérapage ou le système d'assistance au freinage. Si ce témoin demeure allumé après plusieurs cycle d'allumage et que le véhicule ait parcouru plusieurs kilomètres à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h), faites vérifier sans

tarder le véhicule par un concessionnaire autorisé. NOTA : • Le témoin des systèmes ESP et TCS et le témoin d'avertissement « ESP/BAS » s'allument brièvement quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche). • Le système électronique d'antidérapage émet un bourdonnement ou un déclic lorsqu'il est activé.

23. Témoin de panne



Ce témoin fait partie du système de diagnostic de bord, qui surveille le système antipollution et le système de commande du moteur. Si le véhicule est prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé jusqu'au démarrage du moteur, en guise de vérification de l'ampoule. Si le véhicule n'est pas prêt pour l'analyse des

gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé durant 15 secondes, puis il clignote pendant 10 secondes et reste allumé jusqu'au démarrage du moteur. Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si ce témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique un problème possible de commande du moteur et vous devez faire réparer le système.

Bien que, dans la plupart des cas, le véhicule puisse être conduit normalement et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, vous devez le faire réparer par votre concessionnaire dès que possible.

MISE EN GARDE !

Si vous roulez longtemps alors que le témoin de panne est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Cela peut également augmenter la consommation d'essence et affecter la maniabilité du véhicule.

Si le témoin de panne clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

24. Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.



Chaque pneu, incluant le pneu de secours (si fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Comme caractéristique de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression

des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus quand le gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisant. Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon sera activé si la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 60 secondes lorsqu'une défaillance du système est détectée. Ce clignotement se répète toutes les 10 minutes ou jusqu'à ce que le problème soit corrigé et le système réinitialisé.

MISE EN GARDE !

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs quand vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues de deuxième monte peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

25. Témoin de sac gonflable



Les témoins restent allumés durant six à huit secondes après l'établissement du contact d'allumage. S'ils ne s'allument pas quand vous mettez le contact, ou s'ils restent allumés pendant que le véhicule est en marche, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

26. Témoin 4WD

Allumé, ce témoin indique que la boîte de transfert est au mode quatre roues motrices (4RM).

27. Témoin SVC 4WD (entretien)

Le témoin SVC 4WD s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position Marche et reste allumé pendant deux secondes. Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le

système 4RM ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer.

28. Témoin du régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur électronique de vitesse est mis en fonction.

29. Bouton TOW/HAUL (remorquage/transport)

Le bouton TOW/HAUL est situé à l'extrémité du levier de vitesse. Ce témoin s'allume lorsque le bouton TOW/HAUL est enfoncé.

30. Témoin 4LOW

Allumé, ce témoin indique que la boîte de transfert est au mode 4RM gamme basse.

31. Bouton de compteur kilométrique, totaliseur partiel

Enfoncez ce bouton pour passer de la lecture du totaliseur général à celle du totaliseur partiel et vice versa. Pour remettre la lecture du totaliseur partiel à zéro, maintenez le bouton enfoncé.

MONTRE NUMÉRIQUE ÉLECTRONIQUE

La montre et l'autoradio utilisent toutes deux l'écran d'affichage intégré à l'autoradio. L'affichage numérique indique la fréquence ou l'heure en heures et en minutes (selon le modèle de votre autoradio) lorsque le commutateur d'allumage est à la position « Marche » ou « Accessoires ».

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt) ou lorsque l'indicatif

de la station écoutée est affiché, la montre continue à maintenir l'heure de façon précise.

Sur la radio AM/FM à changeur 6 CD, le bouton de l'heure fait alterner l'affichage de l'heure et de la fréquence. Sur la radio AM/FM/CD à lecteur CD, une seule des deux informations – heure ou fréquence – est affichée à la fois.

Procédure de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche Time (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les chiffres qui correspondent à l'heure clignotent.
2. Réglez les heures en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton de syntonisation, commande audio de droite, pour régler les minutes.
4. Réglez les minutes en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.
5. Pour quitter, appuyez sur le bouton ou attendez environ cinq secondes.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA RADIO

Signaux de radiodiffusion

La réception offerte par votre nouvelle radio est excellente dans la plupart des conditions d'utilisation. Toutefois, comme c'est le cas avec tout autre système, les autoradios ont des limites de rendement, en raison notamment de la mobilité et des

phénomènes atmosphériques naturels qui peuvent vous laisser croire que votre chaîne audio ne fonctionne pas correctement. Pour mieux comprendre les causes de ces interférences et pour vous épargner des soucis à propos de ces perturbations « apparentes », il est indispensable pour vous de bien saisir certains principes concernant la transmission et la réception des signaux radio.

Deux types de signaux

Il existe deux types de signal radio : AM, représentant la modulation d'amplitude, où le son diffusé modifie l'amplitude ou la hauteur des ondes radioélectriques, et FM, représentant la modulation de fréquence, où la fréquence des ondes diffusées varie pour transmettre le son.

Parasites électriques

Les ondes radio peuvent capter les perturbations électriques pendant leur transmission. Les perturbations (ou parasites) électriques ont un impact sur l'amplitude des ondes et, par conséquent, font partie intégrante de la réception par modulation d'amplitude (AM). De telles perturbations interfèrent en revanche très peu avec les variations de fréquence qui transportent les signaux FM.

Réception AM

Le son AM est fondé sur l'amplitude de l'onde porteuse. La réception AM peut donc être perturbée par la foudre, les lignes électriques et les enseignes éclairées au néon.

Réception FM

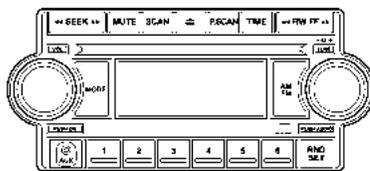
Étant donné que la transmission par modulation de fréquence (FM) est fondée sur

la variation des fréquences, les interférences causées par des variations d'amplitude peuvent être filtrées, pour ne laisser qu'un signal de réception relativement dépourvu de parasites, ce qui constitue la caractéristique principale de la radio FM.

NOTA : La radio, les commandes audio au volant (selon l'équipement) et le changeur à 6 CD et DVD restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (allumage à OFF). L'ouverture d'une des deux portes avant annule cette fonction.

CODE DE PROMOTION REF – CHAÎNE AUDIO AM/FM/CD (1 DISQUE) (RADIO PAR SATELLITE ET TÉLÉPHONE MAINS LIBRES OPTIONNELS)

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.



B15eb158

Radio REF

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que l'autoradio puisse fonctionner.

Bouton ON/VOL (alimentation et volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOL pour allumer l'autoradio. Appuyez sur le bouton une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Le volume augmente lorsque la commande est tournée vers la droite et diminue lorsqu'elle est tournée vers la gauche.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Lorsque la chaîne audio est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Vous pouvez diminuer le volume lorsque la chaîne audio n'est pas en fonction et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Il est toutefois impossible d'augmenter le volume dans ces conditions.

Touche MODE – Mode radio

Appuyez sur la touche MODE jusqu'à ce que le mode CD ou radio satellite (selon l'équipement) soit sélectionné.

Touche SEEK (recherche automatique) – Mode radio

Enfoncez et relâchez la touche SEEK pour rechercher la station audible suivante en mode AM, FM ou satellite (selon l'équipe-

ment). Appuyez sur la portion droite de la touche pour effectuer la recherche dans les fréquences supérieures, et sur la portion gauche de la touche pour les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez la touche enfoncée, vous passerez des stations sans interruption, et ce, tant que vous n'aurez pas relâché la touche.

Touche MUTE (mise en sourdine) – Mode radio

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son des haut-parleurs en sourdine. Le mot « MUTE » s'affiche. Appuyez de nouveau sur la touche MUTE pour rétablir le son. La fonction de sourdine est désactivée lorsque la commande de volume est actionnée, que la radio est mise en fonction ou hors fonction ou que le commuta-

teur d'allumage est mis à la position ON (marche) ou OFF (arrêt).

NOTA : *En mode mains libres du téléphone cellulaire (selon l'équipement), la touche MUTE met le son du microphone en sourdine.*

Touche SCAN (balayage) – Mode radio

Quand la touche SCAN est enfoncée, le syntoniseur cherche la station suivante, dans la bande AM, FM ou satellite (selon l'équipement), marquant une pause de cinq secondes à chaque station présentant une qualité de réception suffisante avant de passer à la prochaine. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN.

Touche PSCAN (balayage des stations programmées) – Mode radio

Quand vous appuyez sur la touche PSCAN, le syntoniseur balaye les stations programmées, dans la bande AM, FM ou satellite (selon l'équipement), marquant une pause de cinq secondes à chaque station programmée avant de passer à la prochaine. Pour interrompre le balayage, appuyez de nouveau sur la touche PSCAN.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche Time (heure) pour faire afficher l'heure pendant cinq secondes.

Procédure de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche Time (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les chiffres qui correspondent à l'heure clignotent.
2. Réglez les heures en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton de syntonisation, commande audio de droite, pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.
4. Réglez les minutes en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.
5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou attendez cinq secondes.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) – Mode radio

Lorsque la touche RW/FF est enfoncée, le syntoniseur recherche la fréquence suivante correspondant à la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en mode AM, FM ou radio satellite (selon l'équipement).

Bouton TUNE (syntonisation) – Mode radio

Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour passer à la fréquence suivante ou précédente.

Touche AM/FM – Mode radio

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Réglage des graves, des aigus, de l'équilibre entre les voies et de l'équilibre avant-arrière

Appuyez une fois sur le bouton TUNE. La mention BASS (tonalités graves) apparaît. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton TUNE. La mention MID (tonalités moyennes) apparaît. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Appuyez sur le bouton TUNE une troisième fois. La mention TREB (tonalités aiguës) s'affiche. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Appuyez sur le bouton TUNE une quatrième fois. La mention BAL (équilibre des voies) s'affiche. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les voies de droite et de gauche.

Appuyez sur le bouton TUNE une cinquième fois. La mention FADE (équilibre avant-arrière) apparaît. Tournez la commande TUNE vers la gauche ou vers la droite pour équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez à nouveau sur la commande rotative ou attendez cinq secondes pour quitter le mode de réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre entre les voies et de l'équilibre avant-arrière.

Touche RND/SET (lecture aléatoire et réglage) (mode radio) – Pour programmer les stations

Lorsque vous désirez assigner à un bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez le bouton SET (réglage). La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent l'enfoncement de la touche SET, la station continue à jouer, mais elle n'est pas mémorisée.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET et la mention SET 2 apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches

peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi mettre un total de 12 stations AM, de 12 stations FM et de 12 stations satellite (selon l'équipement) en mémoire. Pour sélectionner les stations enregistrées dans la mémoire SET 2, enfoncez deux fois le bouton-poussoir correspondant.

Chaque fois que vous appuyez sur un bouton de pré-réglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches de programmation 1 à 6 – Mode radio

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire (12 stations AM, 12 stations FM et 12 stations de radio satellite [selon l'équipement]).

Directives d'utilisation – Mode CD

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que l'autoradio puisse fonctionner.

Insertion d'un disque compact (lecteur à un disque compact)

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement inséré dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio.

Si la commande de volume est activée, l'unité passe en mode CD et commence la lecture. L'écran affiche le numéro de piste et le temps de lecture en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

NOTA :

- Les systèmes de certains véhicules permettent d'insérer ou d'éjecter un disque même si la radio est hors tension et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt).
- Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position Marche et que la radio est hors fonction, le CD entre automatiquement dans le lecteur.
- Le lecteur de cette radio ne peut lire de pistes MP3.

Touche SEEK (recherche automatique) – Mode CD

Appuyez sur la portion droite de la touche SEEK pour passer à la piste suivante du CD. Enfoncez la portion gauche de la touche pour revenir au début de la piste

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

en cours ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la sélection (10 premières secondes).

Touche MUTE (mise en sourdine) – Mode CD

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son des haut-parleurs en sourdine. Le mot « MUTE » s'affiche. Appuyez de nouveau sur la touche MUTE pour rétablir le son. Le son est également rétabli si vous tournez la commande de volume ou si le contact est coupé.

Touche SCAN (balayage) – Mode CD

Appuyez sur cette touche pour écouter chaque sélection pendant 10 secondes. Pour interrompre la fonction de balayage, appuyez sur la touche une deuxième fois.

Touche EJECT (éjection) – Mode CD



Appuyez sur la touche et le disque s'éjecte facilement pour que vous puissiez le cueillir à la sortie du lecteur. L'unité passe alors au dernier mode sélectionné.

Si vous éjectez un disque et si vous ne le retirez pas dans les 15 secondes, il est rechargé. Le mode radio continue cependant d'être affiché.

Touche TIME (heure) – Mode CD

Enfoncez cette touche pour faire passer l'écran d'affichage du mode CD à celui de la montre. L'heure s'affiche alors pendant cinq secondes.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) – Mode CD

Appuyez sur la portion FF de la touche et maintenez-la enfoncée pour faire avancer rapidement le lecteur CD; il s'arrête lorsque vous relâchez la touche. La touche RW (retour) fonctionne de la même façon.

Touche RND/SET (lecture aléatoire et réglage) – Mode CD

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet de faire jouer les pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche) pour passer à la piste aléatoire suivante.

Appuyez sur la touche FF et maintenez-la enfoncée pour une avance rapide des pistes. Relâchez la touche FF pour interrompre la fonction d'avance rapide. Si vous appuyez sur la touche RW, la piste en cours reprend depuis le début.

Appuyez de nouveau sur la touche RND pour arrêter la lecture aléatoire.

Directives d'utilisation – Mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif, p. ex., lecteur MP3, lecteur de cassette ou microphone, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs du véhicule.

Le mode auxiliaire s'active lorsqu'un dispositif électrique est branché dans la prise auxiliaire à l'aide d'un câble stéréophoni-

que standard de 3,5 mm et que l'utilisateur appuie sur le bouton MODE jusqu'à ce que AUX s'affiche à l'écran.

NOTA : *L'autoradio retournera au dernier mode enregistré si le commutateur d'allumage passe de la position OFF/LOCK (arrêt/verrouillage) à la position ACC (accessoires), si l'autoradio est allumée et qu'elle se trouvait auparavant en mode AUX.*

Touche SEEK (recherche automatique) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche MUTE (mise en sourdine) – Mode auxiliaire

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son des haut-parleurs en sourdine. Le mot « MUTE » s'affiche. Appuyez de nouveau sur la touche MUTE pour rétablir le

son. Le son est également rétabli si vous tournez la commande de volume ou si le contact est coupé.

Touche SCAN (balayage) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche EJECT (éjection) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.



Touche PSCAN (balayage des stations programmées) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche TIME (heure) – Mode auxiliaire

Enfoncez cette touche pour changer l'affichage du temps écoulé à celui de l'heure

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

de la journée. L'heure s'affiche alors pendant cinq secondes.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche RND/SET (lecture aléatoire et réglage) – Mode auxiliaire

Aucune fonction.

Touche MODE – Mode auxiliaire

Appuyez sur la touche MODE jusqu'à ce que le mode CD ou radio satellite (selon l'équipement) soit sélectionné.

Directives d'utilisation – Mode mains libres du téléphone cellulaire – Selon l'équipement

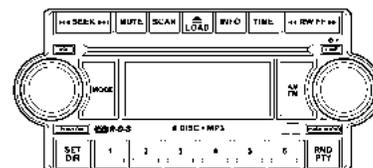
Consultez la section portant sur les communications mains libres (UConnect^{MC}) du guide de l'automobiliste.

Directives d'utilisation – Radio satellite – Selon l'équipement

Consultez la section « Radio satellite » du guide de l'automobiliste.

CODE DE VENTE RAQ – RADIO AM/FM AVEC LECTEUR CD À SIX DISQUES AVEC OPTIONS DE RADIO PAR SATELLITE, TÉLÉPHONE MAINS LIBRES ET SYSTÈME MULTIMÉDIA

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur droit du panneau de commande de la radio.



813552b1

Radio RAQ

Directives d'utilisation – Mode radio

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que l'autoradio puisse fonctionner.

Bouton ON/VOL (alimentation et volume)

Appuyez sur le bouton ON/VOL pour allumer l'autoradio. Appuyez sur le bouton une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut toujours être tournée (360°) dans une direction ou l'autre. Le volume augmente lorsque la commande est tournée vers la droite et diminue lorsqu'elle est tournée vers la gauche.

Lorsque la chaîne audio est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Vous pouvez diminuer le volume lorsque la chaîne audio n'est pas en fonction et que le commutateur d'allumage est à la

position ON (marche). Il est toutefois impossible d'augmenter le volume dans ces conditions.

Touche MODE – Mode radio

Appuyez sur la touche Mode plusieurs fois pour sélectionner le lecteur de CD, la radio satellite ou le système multimédia (selon l'équipement).

Touche SEEK (recherche automatique) – Mode radio

Enfoncez et relâchez la touche SEEK pour rechercher la station audible suivante en mode AM, FM ou satellite (selon l'équipement). Appuyez sur la portion droite de la touche pour effectuer la recherche dans les fréquences supérieures, et sur la portion gauche de la touche pour les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous mainte-

nez la touche enfoncée, vous passerez des stations sans interruption, et ce, tant que vous n'aurez pas relâché la touche.

Touche MUTE (mise en sourdine) – Mode radio

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son des haut-parleurs en sourdine. La mention « MUTE » apparaît à l'écran. Appuyez de nouveau sur la touche MUTE pour rétablir le son. Le son est également rétabli si vous tournez la commande de volume, si vous éteignez puis rallumez la radio ou si le contact est coupé.

NOTA : *En mode mains libres du téléphone cellulaire (selon l'équipement), la touche MUTE met le son du microphone en sourdine.*

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Touche SCAN (balayage) – Mode radio

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN, le syntoniseur recherche la station suivante, sur la bande AM, FM ou satellite (selon l'équipement), en s'arrêtant cinq secondes à chaque station audible avant d'atteindre la prochaine. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN.

Touche MSG (message) ou INFO (information) – Mode radio

Appuyez sur la touche MSG ou INFO pour obtenir une station RBDS (une dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touche TIME (heure)

Si vous appuyez sur la touche Time (heure), l'heure apparaît pendant cinq secondes.

Procédure de réglage de la montre

1. Appuyez sur la touche Time (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les chiffres qui correspondent à l'heure clignotent.
2. Réglez les heures en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.
3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton de syntonisation, commande audio de droite, pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes en tournant le bouton de syntonisation, commande audio de droite.

5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou attendez cinq secondes.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) – Mode radio

Lorsque la touche RW/FF est enfoncée, le syntoniseur recherche la fréquence suivante correspondant à la direction de la flèche. Cette fonction est disponible en mode AM, FM ou radio satellite (selon l'équipement).

Bouton TUNE (syntonisation) – Mode radio

Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour passer à la fréquence suivante ou précédente.

Touche AM/FM – Mode radio

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Réglage des graves, des aigus, de l'équilibre entre les voies et de l'équilibre avant-arrière

Appuyez une fois sur le bouton TUNE. La mention BASS (tonalités graves) apparaît. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton TUNE. La mention MID (tonalités moyennes) apparaît. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Appuyez sur le bouton TUNE une troisième fois. La mention TREBLE (tonalités aiguës) apparaît. Tournez le bouton vers

la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Appuyez une quatrième fois sur le bouton TUNE et la mention BALANCE (équilibre entre les voies) apparaît. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les voies de droite et de gauche.

Appuyez sur le bouton TUNE une cinquième fois. La mention FADE (équilibre avant-arrière) apparaît. Tournez la commande TUNE vers la gauche ou vers la droite pour équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Appuyez une dernière fois sur le bouton TUNE pour quitter le mode de réglage des graves, des aigus, de l'équilibre entre les voies et de l'équilibre avant-arrière

Touche RND/PTY (lecture aléatoire, type d'émission) – Mode radio

Si vous appuyez une fois sur cette touche, le mode PTY est activé pendant cinq secondes. Si aucune action n'est effectuée pendant ces cinq secondes, le pictogramme PTY s'éteint. Si vous appuyez à nouveau sur la touche PTY ou si vous tournez le bouton rotatif TUNE pendant ces cinq secondes, vous pouvez sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information PTY.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Actionnez la touche PTY pour sélectionner un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 caractères
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	None
Grands succès	Adult_Hits
Alerte Alerte	Alert Alert
Classique	Classical
Rock classique	Classic_Rock
Collège	College
Country	Country
Essai du signal d'urgence	Emergency Test
Langues étrangères	Foreign_Language
Information	Information

Jazz	Jazz
Nouvelles	News
Nostalgie	Nostalgia
Vieux succès	Oldies
Personnalité	Personality
Public	Public
Rhythm and blues	Rhythm_and- _Blues
Musique religieuse	Religious_Music
Discussions religieuses	Religious_Talk
Rock	Rock
Musique douce	Soft
Rock détente	Soft_Rock
Rhythm and blues léger	Soft_R_&_B
Sports	Sports
Discussions	Talk

Succès de l'heure	Top_40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche) quand le pictogramme PTY est allumé, la radio syntonise la prochaine émission du type PTY sélectionné. La fonction PTY n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur un bouton pré-réglé alors que vous êtes en mode PTY (type d'émission), ce dernier est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

Touche SET/DIR (réglage) (mode radio) – Pour programmer les stations

Lorsque vous désirez mettre en mémoire et rappeler par bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez le bouton

SET/DIR (réglage). La mention SET 1 apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent l'enfoncement de la touche SET/DIR, la station continue à jouer, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la procédure ci-dessus (sauf que vous devez appuyer deux fois sur la touche SET/DIR pour mettre des stations SET 2 en mémoire). Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi programmer 12 stations AM, 12 stations FM et 12 stations satellite (selon l'équipement) en mémoire. Pour sélectionner les stations enre-

gistrées dans la mémoire SET 2, enfoncez deux fois le bouton-poussoir correspondant.

Chaque fois que vous appuyez sur un bouton de pré-réglage, son numéro s'affiche.

Touches 1 à 6 – Mode radio

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire (12 stations AM, 12 stations FM et 12 stations de radio satellite [selon l'équipement]).

Directives d'utilisation (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

NOTA : Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que l'autoradio puisse fonctionner.

NOTA : Nota : La radio est compatible avec les disques compacts ordinaires (CD), inscriptibles (CD-R), réinscriptibles (CD-RW), enregistrés en format MP3, ainsi que les disques multisession avec pistes CD ordinaires et des fichiers MP3.

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur CD en prenant soin de mettre l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement inséré dans le lecteur et l'icône de CD s'affiche à l'écran de l'autoradio.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

MISE EN GARDE !

Ce lecteur CD n'accepte que les disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.

Vous pouvez éjecter un disque lorsque la radio est hors fonction.

Si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et si la radio est en fonction, l'appareil passe du mode radio au mode CD et se met en marche en insérant un disque. L'affichage indiquera le numéro du disque et de la piste, ainsi que l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

Touche SEEK (recherche automatique) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur la portion droite de la touche SEEK pour passer à la piste suivante du CD. Enfoncez la portion gauche de la touche pour revenir au début de la piste en cours ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la sélection (dix premières secondes).

Touche MUTE (mise en sourdine) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur la touche MUTE pour mettre le son des haut-parleurs en sourdine. La mention « MUTE » apparaît à l'écran. Appuyez de nouveau sur la touche MUTE pour rétablir le son. Le son est également rétabli si vous tournez la commande de

volume, si vous éteignez puis rallumez la radio ou si le contact est coupé.

Touche SCAN (balayage) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Enfoncez la touche SCAN pour faire défiler chacune des pistes du CD en cours de lecture.

Touche LOAD/EJECT (chargement et éjection) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

LOAD/EJECT – Chargement



Enfoncez la touche d'éjection LOAD et la touche portant le numéro correspondant au plateau sur lequel vous voulez déposer le CD. La radio affiche

les messages PLEASE WAIT (veuillez attendre) et INSERT DISC (insérez le disque). Dès que la radio affiche le message « LOAD DISC » (chargez le disque), insérez le CD dans le lecteur.

La mention « LOADING DISC » (chargement du disque) apparaît à l'écran pendant le chargement et la mention « READING DISC » (lecture du disque) apparaît pendant la lecture.

Touche LOAD/EJT – Éjection



Enfoncez la touche LOAD/EJT et la touche du numéro d'emplacement du CD à retirer. Le disque est partiellement éjecté par l'ouverture et il suffit de l'en extraire. La mention « EJECTING DISC » (éjection du disque) s'affiche à l'écran lorsque le disque est éjecté pour inviter l'utilisateur à retirer le disque.

Maintenez la touche LOAD/EJT enfoncée pendant cinq secondes pour commander l'éjection de tous les disques compacts du changeur.

Si vous éjectez un disque et si vous ne le retirez pas dans les 15 secondes qui suivent, il est rechargé. Si le CD n'est pas retiré, la radio continue de faire la lecture du CD non retiré. Si le CD est retiré et s'il y a d'autres CD dans le lecteur, ce dernier fera la lecture du CD suivant après un délai de deux minutes. Si le CD est retiré et qu'il n'y a aucun autre CD dans le lecteur, la radio demeure en mode CD et affiche le message « INSERT DISC » (insérer le disque) pendant 10 secondes. Après 10 secondes, si aucun disque n'a été inséré, le message « NO DISCS LOADED » (aucun disque chargé) apparaît.

Sur certains véhicules, il est possible d'éjecter un disque même lorsque la radio est hors tension et que le contact est coupé.

Touche TIME (heure) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur cette touche pour faire passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF ou que vous appuyiez sur la touche RW ou une autre touche du lecteur CD. La touche RW (retour) fonctionne de la même façon.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Bouton TUNE (syntonisation) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur le bouton TUNE pour régler les graves, les aigus, l'équilibre entre les voies et l'équilibre avant-arrière. Consultez les renseignements fournis pour le mode radio.

Touche AM/FM (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Permet de passer au mode radio.

Touche RND/PTY (lecture aléatoire, type d'émission) (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet de faire jouer les pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche) pour passer à la piste aléatoire suivante.

Appuyez sur la touche FF et maintenez-la enfoncée pour une avance rapide des pistes. Relâchez la touche FF pour interrompre la fonction d'avance rapide.

Appuyez de nouveau sur la touche RND pour arrêter la lecture aléatoire.

Touches 1 à 6 (mode CD pour la lecture audio d'un disque compact)

Permet de sélectionner une position de disque de 1 à 6 pour la lecture, le chargement et l'éjection.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

L'autoradio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au mo-

ment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec l'autoradio sont les disques compacts (CD-ROM), les disques compacts enregistrables (CD-R) et les disques compacts réenregistrables (CD-RW).

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la

catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- nombre maximal de niveaux de répertoires : 15
- nombre maximal de fichiers : 255
- nombre maximal de dossiers : 100
- nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
 - niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à 3 caractères)
 - niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à 3 caractères)

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio normales et de fichiers informatiques (incluant les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 possédant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour

reconnaître les fichiers MP3 non valides. Selon l'équipement, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbits/s.

TABEAU DE BORD ET COMMANDES

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbits/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44, 1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22, 05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

L'information d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce et le titre de l'album est prise en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

192

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.

- Formats de support – Les disques multiseSSION peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.

- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, ne sélectionnez pas l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement au moment de la gravure.

Directives d'utilisation (mode CD pour la lecture audio des fichiers MP3)

Touche SEEK (recherche automatique) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur la portion droite de la touche SEEK pour lire le fichier MP3 suivant. Appuyez sur la portion gauche de la touche SEEK pour revenir au début du fichier MP3 en cours. Si vous appuyez sur cette touche dans les 10 premières secondes du fichier en cours, le lecteur passe au fichier précédent.

Touche LOAD/EJECT (chargement et éjection) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

LOAD/EJECT – Chargement



Enfoncez la touche d'éjection LOAD et la touche portant le numéro correspondant au plateau sur lequel vous voulez déposer le CD. La radio affiche les messages PLEASE WAIT (veuillez attendre) et INSERT DISC (insérez le disque). Dès que la radio affiche le message « LOAD DISC » (chargez le disque), insérez le CD dans le lecteur.

La mention « LOADING DISC » (chargement du disque) s'affiche à l'écran pendant le chargement.

LOAD/EJECT – Éjection



Enfoncez la touche LOAD/EJECT de même que la touche portant le numéro correspondant au plateau sur lequel repose le CD que vous voulez éjecter; le disque apparaît dans la fente pour faciliter son extraction. La mention « EJECTING DISC » (éjection du disque) s'affiche à l'écran lorsque le disque est éjecté pour inviter l'utilisateur à retirer le disque.

Si vous éjectez un disque et si vous ne le retirez pas dans les 15 secondes qui suivent, il est rechargé. Si le CD n'est pas retiré, la radio continue de faire la lecture du CD non retiré. Si le CD est retiré et s'il y a d'autres CD dans le lecteur, ce dernier fera la lecture du CD suivant après un délai de deux minutes. Si le CD est retiré

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

et s'il n'y a aucun autre CD dans le lecteur, la radio demeure en mode CD et affiche le message « INSERT DISC » (insérer le disque) pendant deux minutes. Après deux minutes, la radio passe au mode précédent du syntoniseur.

Touche MSG (message) ou INFO (information) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur la touche MSG ou INFO pendant la lecture d'un disque MP3. La radio défile parmi les données suivantes : titre de la chanson, artiste, nom de fichier et nom de dossier (s'ils sont disponibles).

Appuyez sur la touche MSG ou INFO une fois de plus pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Appuyez sur la touche MSG ou INFO et maintenez-la enfoncée en mode de prio-

rité d'affichage de message ou d'affichage de temps écoulé; le titre de pièce de chaque fichier apparaît.

Touche RW/FF (retour, avance rapide) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur la portion FF de la touche pour effectuer une avance rapide dans la sélection MP3.

Bouton TUNE (syntonisation) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur le bouton TUNE pour régler les graves, les aigus, l'équilibre entre les voies et l'équilibre avant-arrière.

Touche AM/FM (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Permet de passer en mode radio.

Touche RND/PTY (lecture aléatoire, type d'émission) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur cette touche pour activer la lecture aléatoire des fichiers.

Touche SET/DIR (réglage) (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Appuyez sur cette touche pour afficher les dossiers pendant la lecture d'un disque MP3 qui possède une structure fichiers-dossiers. Tournez le bouton TUNE pour afficher ou parcourir les dossiers disponibles. Appuyez sur le bouton TUNE pour sélectionner un dossier.

Touches 1 à 6 (mode CD pour la lecture des fichiers MP3)

Permet de sélectionner une position de disque de 1 à 6 pour la lecture, le chargement et l'éjection.

Directives d'utilisation – Mode mains libres du téléphone cellulaire (selon l'équipement)

Consultez « Téléphone mains libres » de la section 3 du guide de l'automobiliste.

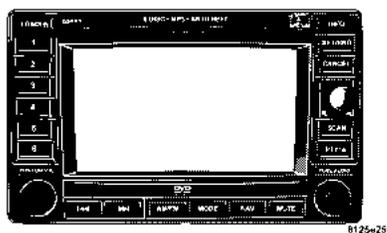
Directives d'utilisation – Mode radio satellite (selon l'équipement)

Consultez la section portant sur la radio satellite de votre Guide de l'automobiliste.

Directives d'utilisation – Système multimédia (VES^{MD}) (selon l'équipement)

Consultez le guide distinct qui porte sur le système multimédia (VES^{MD}).

CODE DE VENTE REC – RADIO AM/FM/CD (6 DISQUES) AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION



Radio REC

La radio de navigation (REC) par satellite à lecteur CD et à fonction MP3 combine un système de navigation basé sur le système positionnement global et doté d'un écran couleur intégré pour présenter

cartes, virages, menus de sélection et directives de programmation de destinations et itinéraires différents; elle comporte aussi une radio AM/FM stéréo et un changeur 6 CD compatible avec le format MP3.

Les données cartographiques de navigation sont fournies sur un DVD qui est chargé dans l'appareil. Un DVD cartographique couvre l'Amérique du Nord entière. Consultez votre Guide de navigation pour connaître tous les détails de fonctionnement de ce système.

Directives d'utilisation – Radio satellite (selon l'équipement)

Consultez votre Guide de navigation pour connaître tous les détails de fonctionnement de ce système.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

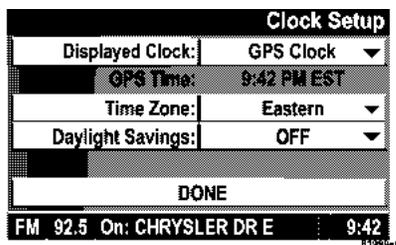
Réglage de l'heure de la radio REC

Heure du système de positionnement global (GPS)

Le récepteur GPS intégré à ce système est synchronisé sur les données horaires transmises par les satellites GPS. L'heure des satellites correspond à l'heure universelle (TU), aussi appelée temps moyen de Greenwich, qui constitue la norme horaire mondiale. L'heure du système est très précise et fiable après que les paramètres pertinents de fuseau horaire et d'heure avancée ou normale ont été définis.

1. À l'écran du **menu principal**, mettez l'option « Clock Setup » (réglage de l'heure) en évidence et appuyez sur ENTER (entrée) **OU** maintenez la touche TIME (heure) du panneau de com-

mande enfoncée pendant trois secondes. L'écran **Clock Setup** (réglage de l'heure) s'affiche.



2. Pour voir l'heure du système GPS, sélectionnez « Displayed Clock: GPS Clock » (heure affichée: GPS) et appuyez sur ENTER.

3. Pour définir le fuseau horaire, sélectionnez « Time Zone » (fuseau horaire) et

appuyez sur ENTER. Sélectionnez le fuseau voulu et appuyez sur ENTER.

4. Pour activer ou désactiver l'heure avancée, sélectionnez « Daylight Savings » (heure avancée) et appuyez sur ENTER. Sélectionnez « On » (activer) ou « Off » (désactiver) et appuyez sur ENTER.

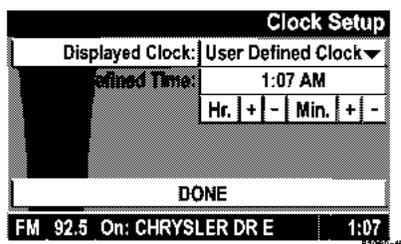
5. Sélectionner DONE (terminé) pour sortir du mode de réglage de l'heure. Appuyez sur ENTER pour sauvegarder les changements apportés. Si vous appuyez sur CANCEL (annuler) ou NAV (navigation), aucun des changements apportés n'est sauvegardé.

Heure réglée par l'utilisateur

Si vous souhaitez régler l'heure à une valeur différente de l'heure système, vous pouvez le faire manuellement grâce à

l'option « User Defined Clock » (heure réglée par l'utilisateur).

1. À l'écran **Clock Setup** (réglage de l'heure), mettez en évidence l'option « Displayed Clock: User Defined Clock » (heure affichée : réglée par l'utilisateur).



2. Pour augmenter la valeur des heures, assurez-vous que l'option « HR + » est mise en évidence et appuyez sur ENTER. Appuyez de nouveau sur ENTER pour

avancer d'une autre heure et ainsi de suite. Le nombre d'heures que vous avez ajouté à l'heure GPS paraît en regard de la mention « User Defined Time » (réglée par l'utilisateur).

3. Pour reculer de une heure, mettez le signe « - » en évidence à l'aide du sélecteur. Appuyez sur ENTER. Appuyez de nouveau sur ENTER pour reculer d'une autre heure et ainsi de suite.

4. Pour augmenter la valeur des minutes, assurez-vous que l'option « MIN + » est mise en évidence et appuyez sur ENTER. Appuyez de nouveau sur ENTER pour avancer d'une autre minute et ainsi de suite.

5. Pour reculer de une minute, mettez le signe « - » en évidence à l'aide du sélecteur. Appuyez sur ENTER. Appuyez de

nouveau sur ENTER pour reculer d'une autre minute et ainsi de suite.

6. Sélectionner « DONE » (terminé) pour sortir du mode de réglage de l'heure. Appuyez sur ENTER pour sauvegarder les changements apportés. Si vous appuyez sur CANCEL (annuler) ou NAV (navigation), aucun des changements apportés n'est sauvegardé.

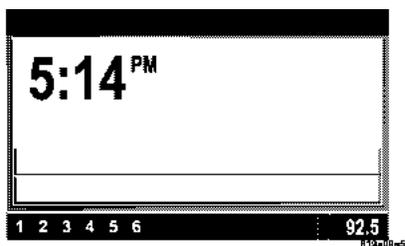
Affichage de l'heure aux écrans du système audio

Sélectionnez cette option (Audio Clock Display) pour changer la taille d'affichage de l'heure aux écrans du système audio.

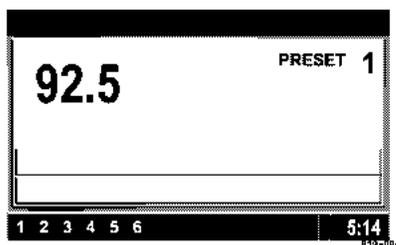
1. Quand un de ces écrans est ouvert, appuyez rapidement sur la touche TIME (heure) du panneau de commande du système de navigation.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

2. Dans l'exemple ci-dessous, le grand format est affiché.



3. Pour passer au format réduit, appuyez de nouveau rapidement sur la touche TIME.



4. Pour revenir au grand format, appuyez simplement sur TIME.

SYSTÈME MULTIMÉDIA (CODE DE VENTE XRV) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système multimédia VES^{MC} comprend un lecteur de disque numérique, un écran d'affichage à cristaux liquides, une télécommande à pile et deux casques d'écoute. Le système est monté au pa-

villon, derrière la rangée de sièges avant. Consultez votre Guide de l'utilisateur du système VES^{MC} pour obtenir des directives d'utilisation détaillées.

RADIO PAR SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius^{MC} Satellite Radio. Ce service vous propose jusqu'à 100 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

Activation du système

NOTA : *La radio du véhicule doit être sous tension et réglée au mode satellite pendant l'activation du système.*

Pour activer le service de radio satellite Sirius, composez le numéro sans frais 1 888 539-7474, ou visitez le site Web de Sirius à l'adresse : www.sirius.com. Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants au moment d'activer votre système :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).
2. Renseignements concernant votre carte de crédit.
3. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Vous devez fournir votre numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius afin de pouvoir activer votre système de radio par satellite Sirius. Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès à l'ESN/SID avec radio REF

Alors que l'autoradio est éteinte et que le commutateur d'allumage est en position ACC (accessoires), appuyez simultanément sur les boutons d'éjection du disque compact et de la montre pendant trois secondes. Les quatre premiers éléments du numéro ESN/SID à 12 caractères s'affichent. Appuyez sur le bouton SEEK UP (recherche en avant) pour afficher les quatre caractères suivants. Continuez d'appuyer sur le bouton SEEK UP jusqu'à

ce que les 12 caractères du numéro ESN/SID soient affichés. Le bouton SEEK DOWN (recherche arrière) permet de remonter jusqu'à l'affichage des quatre premiers caractères. L'autoradio quittera le mode d'affichage du numéro ESN/SID si vous appuyez sur l'un des boutons de l'autoradio, si vous coupez le contact ou simplement si un délai de cinq minutes s'écoule sans que vous ne touchiez aux boutons.

Affichage du numéro ESN/SID avec autoradios RAQ et RAK

Alors que l'autoradio est éteinte et que le commutateur d'allumage est en position ACC (accessoires), appuyez simultanément pendant trois secondes sur les boutons d'éjection du CD et de la montre. Les 12 caractères du numéro ESN/SID s'affichent. L'autoradio quittera le mode

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

d'affichage du numéro ESN/SID si vous appuyez sur l'un des boutons de l'autoradio, si vous coupez le contact ou simplement si un délai de cinq minutes s'écoule sans que vous ne touchiez aux boutons.

Accès à l'ESN/SID avec radios de navigation REC

Veillez consulter votre Guide de navigation.

Autoradio hors tension et commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires), appuyez simultanément sur les boutons d'éjection du CD et de réglage (Set) jusqu'à ce que les 12 caractères du numéro ESN/SID paraissent à l'écran.

Sélection du mode satellite dans les radios REF, RAQ et RAK

Sélection du mode satellite – Radio REF

Appuyez plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la mention « SAT » apparaisse.

Vous pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Sélection du mode satellite – Radio RAQ et RAK

Appuyez plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la mention « SAT » apparaisse.

Ces radios affichent aussi le nom de la station sélectionnée et le type de programme. Pour de plus amples renseigne-

ments, comme le titre de la chanson et le nom de l'interprète, appuyez sur la touche MSG ou INFO.

Vous pouvez laisser un CD ou une cassette dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Sélection d'une station

Appuyez brièvement sur la touche SEEK (recherche) ou le bouton TUNE (syntonisation) pour rechercher la station suivante. Appuyez sur la portion supérieure du bouton pour chercher parmi les fréquences supérieures, et sur la portion inférieure, pour les fréquences inférieures. Si vous maintenez le bouton TUNE enfoncé, l'autoradio ne fera que survoler les stations captées jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.

Appuyez brièvement sur le bouton SCAN (balayage) (selon l'équipement) pour changer de station toutes les sept secondes. La radio fera entendre chaque station pendant sept secondes avant de passer à la suivante. La mention « SCAN » (balayage) apparaîtra à l'écran entre chacun des passages. Appuyez de nouveau sur le bouton SCAN pour désactiver le balayage.

NOTA : Il est possible de verrouiller l'accès aux stations qui diffusent une programmation dont le contenu ne vous convient pas. Pour connaître les options de verrouillage ou de déverrouillage de certaines stations, adressez-vous au service à la clientèle de Sirius en composant le 1 888 539-7474. Ayez votre numéro ESN/SID sous la main.

Mise en mémoire et sélection de stations prééglées

Vous pouvez, en plus des 12 stations AM et des 12 stations FM prééglées, consacrer 12 stations de radio satellite aux boutons de prééglage de stations. Ces stations de radio par satellite prééglées n'effaceront pas vos stations AM et FM prééglées. Exécutez la procédure de prééglage de station propre à votre type d'autoradio.

Utilisation du bouton PTY (type de programme) (selon l'équipement)

Suivez les directives d'utilisation du bouton PTY propres à votre type d'autoradio.

Bouton SCAN (balayage) de type d'émission

Lorsque vous avez obtenu votre type d'émission, appuyez sur le bouton SCAN dans les cinq secondes. Vous entendrez

la station sélectionnée pendant sept secondes avant que la radio ne passe à la station suivante du même type d'émission. Appuyez de nouveau sur le bouton SCAN pour désactiver le balayage.

NOTA : Si vous appuyez sur le bouton SEEK ou SCAN pendant le balayage des stations à programmation musicale, l'autoradio passe à la prochaine station et le balayage est interrompu. Si vous appuyez sur un bouton de prééglage pendant un balayage de stations de programmation musicale, l'autoradio syntonisera la station prééglée sélectionnée et le balayage sera interrompu.

Bouton SEEK (recherche) de type d'émission

Lorsque vous avez obtenu votre type d'émission, appuyez sur le bouton SEEK

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

dans les cinq secondes. L'autoradio passera à la prochaine station correspondant au type d'émission sélectionné.

Antenne de radio satellite

Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur le toit à proximité de l'antenne. Tout objet métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Placez les objets plus volumineux le plus en avant possible sur le toit du véhicule. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception

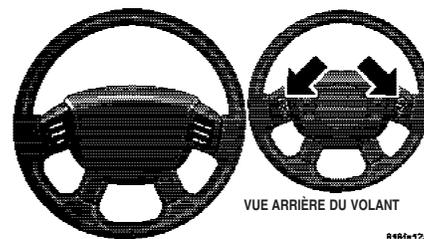
La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.
- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

TÉLÉCOMMANDE DE LA CHAÎNE STÉRÉO – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les boutons de commande à distance du système audio sont situés sur la surface

arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



VUE ARRIÈRE DU VOLANT

819fa12a

La commande de droite est un commutateur à bascule avec un bouton poussoir au centre. Lorsque vous appuyez sur la partie supérieure du commutateur, le son augmente. Il diminue lorsque vous appuyez sur la partie inférieure du commutateur.

La touche située au centre de la commande de droite permet de basculer entre les modes Radio et CD.

La commande du côté gauche est un commutateur à bascule avec un bouton-poussoir central. La fonction de cette commande varie selon le mode dans lequel se trouve le système stéréo.

Voici comment fonctionne la commande du côté gauche dans chaque mode.

Fonctionnement de l'autoradio

Appuyez sur le haut pour rechercher (SEEK) la station suivante d'une fréquence supérieure et sur le bas pour rechercher la station suivante d'une fréquence inférieure.

Lorsque vous appuyez sur le bouton central de la commande du côté gauche, la radio passe à la station présélectionnée suivante.

Lecteur CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la portion inférieure, le lecteur CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur la commande, vers le haut ou vers le bas, le lecteur CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

La touche au centre de la commande de gauche permet de changer de CD sur les radios à changeur pour six CD. Ce bouton ne fonctionne pas sur toutes les autres radios.

ENTRETIEN DES DISQUES COMPACTS

Pour garder vos disques compacts en bon état, procédez comme ceci :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.
3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

4. N'utilisez pas de solvants tels que du benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol.

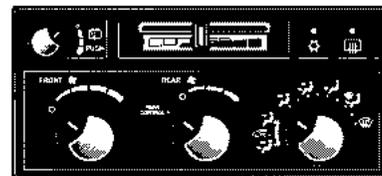
Essayez de faire jouer un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur CD.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Dans certaines situations, un téléphone cellulaire en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone cellulaire. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si, après avoir déplacé l'antenne, le rendement de l'autoradio ne s'améliore pas en ce qui a trait à la « clarté » du son, il est alors recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone cellulaire est en fonction.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Commande manuelle



0115550

La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques. Les commandes sont les suivantes :

Fonctionnement de la climatisation



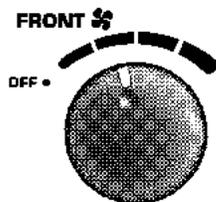
Pour allumer ou éteindre le climatiseur, procédez comme suit :

- Laissez le sélecteur de mode au réglage voulu.
- Réglez la commande du ventilateur avant à la vitesse voulue.
- Appuyez sur la touche portant le symbole d'un flocon de neige située à la droite de la coulisse de réglage de température. Le témoin du climatiseur indique que le climatiseur est allumé.
- Appuyez sur le bouton du climatiseur une deuxième fois pour éteindre le climatiseur.

NOTA : Le compresseur ne se met pas en marche avant que le moteur ait fon-

ctionné pendant quelques secondes. Le régime et le rendement du moteur peuvent être différents lorsque le compresseur de climatiseur est en marche. Ceci est normal car le compresseur se met en marche et s'arrête pour maintenir le confort et favoriser l'économie de carburant.

Commande de la soufflante avant



80a01400

La soufflante avant commande la quantité d'air délivrée aux passagers. Il y a quatre vitesses différentes. La vitesse du ventila-

teur augmente à mesure que vous tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre. Le ventilateur avant s'arrête et le système se règle en mode de recirculation d'air lorsque la commande de ventilateur avant est tournée à la position d'arrêt.

Sélecteur de mode avant



811b8660

Ce sélecteur de mode permet de choisir parmi plusieurs modes de distribution d'air.

NOTA : Pour améliorer votre sélection, le système vous offre la possibilité de sélectionner des positions intermédiaires entre

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

les modes principaux. Ces positions intermédiaires sont identifiées par de petits points et permettent une utilisation harmonieuse des deux modes.

Mode de recirculation d'air (tableau de bord ou deux niveaux)



Choisissez la position tableau de bord ou la position deux niveaux pour refroidir rapidement l'habitacle ou pour empêcher la fumée, les odeurs ou l'humidité de pénétrer dans l'habitacle. Le mode de recirculation permet seulement de faire circuler l'air ambiant lorsque l'une ou l'autre de ces positions est sélectionnée. L'air sort par les bouches d'aération du

tableau de bord ou celles du tableau de bord et du plancher.

Position Tableau de bord

L'air extérieur sort par les bouches d'aération du tableau de bord. Ces bouches d'aération sont orientables et permettent de régler la sortie de l'air.

Position Deux niveaux

L'air sort par les bouches d'aération du tableau de bord et du plancher.

NOTA : Pour que vous puissiez bénéficier d'un confort accru, le système permet une légère différence de température entre les bouches d'aération supérieures et inférieures. De l'air plus chaud sort par les bouches du plancher, ce qui permet d'améliorer le confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.

Chauffage (plancher)

L'air extérieur sort principalement par les bouches d'aération du tableau de bord. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et de désembuage des glaces latérales.

Mode mixte

L'air extérieur sort à parts égales par les bouches du plancher et les bouches de dégivrage.

Dégivrage

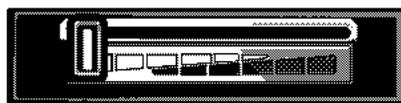
L'air extérieur sort principalement par les bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les bouches de désembuage des glaces latérales.

NOTA : Le compresseur du climatiseur fonctionne en mode mixte et en mode de

dégivrage ou en une combinaison des deux, même si la commande du ventilateur n'est pas dans la position de climatisation (A/C). Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise.

Commande de température

La température de l'air est commandée par un coulisseau situé dans la partie supérieure centrale du panneau de commande. Déplacez le coulisseau vers la gauche ou vers la droite pour modifier la température. La section bleue indique les températures plus fraîches; la section rouge, les températures plus chaudes.



01228299

Commande de température arrière – Selon l'équipement



80p01401

Tournez le bouton vers la gauche jusqu'à la position « REAR CONTROL » (commande arrière) pour permettre aux passagers des deuxième et troisième rangées de régler la vitesse du ventilateur et la tem-

pérature à l'aide des commandes situées à l'arrière de la console centrale au plancher de la façon décrite sous « Commande de température arrière ». Mettez le bouton à "OFF" (arrêt) pour désactiver les commandes arrière. Lorsque ce bouton est tourné vers la droite à la position d'arrêt, le conducteur et le passager avant peuvent commander la vitesse du ventilateur et la température arrière au moyen du coulisseau de température avant. Les modes avant ou arrière sont toujours commandés par le système avant. Par exemple, le mode de tableau de bord des commandes avant permet d'acheminer l'air par les bouches d'air ménagées dans la doublure de pavillon, à l'arrière du véhicule. Le mode plancher à l'avant commande le mode plancher à l'arrière.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Dégivreur et lave-glace/essuie-glace de lunette

Consultez la section « Fonctions de la lunette arrière » de ce guide.

Réglage automatique de la température – Selon l'équipement

Activez cette fonction en appuyant sur le bouton d'alimentation. Elle s'active au mode dans lequel elle se trouvait lorsqu'elle a été désactivée. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation pour désactiver la fonction. Vous pouvez aussi activer la fonction en appuyant sur l'une des touches; le mode de fonctionnement correspondant à la touche enfoncée s'affiche alors à l'écran.



Commande automatique

Le système de réglage automatique de la température, dont le fonctionnement est tout simple, peut maintenir un niveau de confort stable en présence de diverses conditions climatiques.

- Réglez la température voulue en appuyant sur le signe + ou – des commutateurs à bascule de température. La température réglée côtés conducteur et passagers paraît alors à l'écran. Le

système de réglage automatique de la température comporte des capteurs à infrarouge intégrés à la console au pavillon qui déterminent la température du côté conducteur et du reste de l'habitacle. Selon les données captées, le système adapte automatiquement le niveau de confort en modifiant la température, la vitesse du ventilateur et le mode. La température est ainsi maintenue à un niveau confortable, même si les conditions climatiques varient. Il est important de dégager les capteurs à infrarouge de tout obstacle. Il est également important d'éviter de mettre en contact avec le capteur des objets pouvant entraîner des égratignures ou des dommages.

Niveaux du système de réglage automatique de la température

En moyenne, le réglage recommandé pour un niveau de confort maximal est de 22 °C (72 °F). Cette valeur peut toutefois varier selon les préférences de chacun.

NOTA : La température programmée peut être réglée en tout temps sans nuire au fonctionnement du système de réglage automatique. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous procurer un maximum de confort le plus rapidement possible.

NOTA : Par temps froid, le ventilateur ne s'active pas en mode AUTO avant que la température du liquide de refroidissement du moteur soit à un niveau suffisamment

élevé. Le message WARM UP DELAY (délai de réchauffage) s'affiche alors à l'écran.

NOTA : La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur US/M. Consultez la rubrique « Fonctions programmables par l'utilisateur » sous « Console au pavillon ». Le mode actif affiché varie en fonction des exigences de réglage automatique de la température.

NOTA : Le mode de recirculation de l'air peut être sélectionné sans nuire au fonctionnement du système de régulation automatique de la température. Ceci empêche l'air extérieur de pénétrer dans le véhicule. Utilisez ce mode pour bloquer temporairement l'entrée des odeurs extérieures, de la fumée ou de la poussière

dans le véhicule.

Réglage manuel (régulation automatique de la température)

Vous pouvez également choisir de personnaliser votre niveau de confort en sélectionnant manuellement la vitesse du ventilateur et le mode. Il suffit de tourner le bouton de vitesse du ventilateur ou d'actionner toute autre commande de mode pour faire passer le système au mode manuel.

Le réglage manuel permet la sélection de six vitesses de ventilateur et de tous les modes disponibles. La température de l'air est réglée automatiquement pour maintenir le niveau de confort désiré. Vous pouvez régler la température en appuyant sur le signe + ou – des commutateurs de température à bascule.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

Interrupteur à bascule FAN (ventilateur)

 Ce bouton sert à réguler la quantité d'air pulsé dans le système, quel que soit le mode sélectionné. Tournez le bouton dans le sens horaire pour accélérer le régime du ventilateur et dans le sens antihoraire pour le ralentir.

Fonctionnement de la climatisation

 Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction. Le fonctionnement du compresseur est automatique lorsque la touche AUTO est enfoncée; le symbole de flocon de neige ne s'affiche pas. Le flocon de neige allumé signale que le système de climatisation est en fonction. Le flocon de neige n'est pas allumé au mode AUTO, même si la climatisation est activée.

Le compresseur peut fonctionner dès que la température est supérieure à 0 °C (32 °F).

NOTA : *Le compresseur ne se met pas en marche avant que le moteur ait fonctionné pendant quelques secondes. Le régime et le rendement du moteur peuvent être différents lorsque le compresseur de climatiseur est en marche. Ceci est normal car le compresseur se met en marche et s'arrête pour maintenir le confort et favoriser l'économie de carburant.*

Touche de recirculation



Enfoncez cette touche pour faire recirculer l'air qui est à l'intérieur du véhicule. L'air extérieur ne peut entrer dans le véhicule. Utilisez ce mode pour empêcher temporairement les odeurs, la fumée et la poussière de péné-

trer dans le véhicule ou lorsque vous désirez refroidir l'habitacle rapidement.

Vous pouvez contrôler la recirculation manuellement seulement dans les modes Panel (tableau de bord), Floor (plancher) et Bi-level (à deux niveaux). La commande manuelle ne fonctionne pas dans les modes Mix (mixte) ou Defrost (dégivrage). Le symbole de recirculation clignote trois fois pour indiquer que le mode de recirculation n'est pas disponible dans ces modes.

NOTA : *Si les glaces commencent à s'embuer de l'intérieur, enfoncez la touche de recirculation pour réadmettre l'air extérieur. La présence de certaines conditions peut entraîner une formation de buée sur les glaces causée par de l'air intérieur emprisonné dans l'habitacle lorsque le système est en mode de recirculation.*

Position Tableau de bord

 L'air s'échappe par les bouches d'aération du tableau de bord. Ces bouches d'aération sont orientables et permettent de régler la sortie de l'air.

Plancher (chauffage)

 L'air est principalement diffusé par les bouches d'aération situées sous le tableau de bord. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et de désembuage des glaces latérales.

Mode mixte

 L'air extérieur sort à parts égales par les bouches du plancher et les bouches de dégivrage.

Position Deux niveaux

 L'air sort par les bouches d'aération du tableau de bord et du plancher.

NOTA : *Pour que vous puissiez bénéficier d'un confort accru, le système permet une légère différence de température entre les bouches d'aération supérieures et inférieures. De l'air plus chaud sort par les bouches du plancher, ce qui permet d'améliorer le confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.*

Dégivrage

 L'air extérieur est dirigé vers le pare-brise par la bouche de dégivrage située à la base du pare-brise et par les bouches de désembuage des glaces latérales.

NOTA : *Le compresseur du climatiseur fonctionne en mode Mixte et en mode de dégivrage ou dans une combinaison des deux, même si la touche portant le symbole de flocon de neige n'est pas enfoncée. Cela permet de déshumidifier l'air et*

d'assécher le pare-brise.

Commande de température arrière (réglage automatique de la température)

La touche « REAR » (fonction arrière) permet la sélection des modes suivants :

REAR CONTROL FROM FRONT – Contrôle du système arrière à partir de l'avant

Cette fonction permet au conducteur ou au passager de réguler la vitesse du ventilateur arrière à l'aide du bouton d'alimentation/de ventilateur, ainsi que la température arrière au moyen du commutateur à bascule de température +/- « PASS REAR ». Quand ce mode est activé, il suffit d'appuyer sur le bouton d'alimentation/de ventilateur pour désactiver le système arrière. Pour remettre celui-ci en fonction, appuyez de nouveau

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

sur le bouton d'alimentation/de ventilateur.

NOTA : *L'affichage porte, outre le mot « REAR », le pictogramme de vitesse du ventilateur à l'arrière, ainsi que la température réglée à l'arrière.*

CONTROL IN REAR – Contrôle du système arrière à partir de l'arrière

Cette fonction permet aux passagers de la deuxième rangée de régler la vitesse du ventilateur et la température à l'aide des commandes arrière situées à l'arrière de la console centrale au plancher, de la façon décrite à la rubrique « Commande de température arrière ».

NOTA : *À l'avant, l'affichage porte la mention « CONTROL IN REAR » (commandes arrière activées).*

REAR OFF – Système arrière désactivé

Le système arrière est désactivé dans ce mode. Le système avant reprend le contrôle dans un délai d'environ 5 secondes si aucune touche n'est enfoncée pendant l'affichage du système arrière. Il est également possible de revenir plus rapidement à l'affichage du système avant en actionnant n'importe quelle commande à l'exception du bouton d'alimentation/de ventilateur, de la touche Rear (arrière) ou des commutateurs de température à bascule Driver (conducteur) et Passenger (passager).

NOTA : *L'affichage porte le message « REAR OFF » (arrière désactivé).*

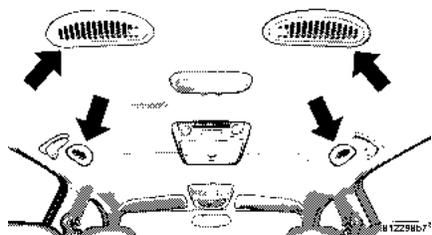
REAR AUTO – Commande automatique à l'arrière

Cette fonction sert à activer le mode de réglage automatique de la température du système arrière. La température de l'arrière de l'habitacle peut être réglée à votre guise (72 °F recommandés pour une personne moyenne) et la valeur commandée est affichée au module de commande avant quand le mode arrière est activé.

Dégivreur et lave-glace/essuie-glace de lunette

Consultez la section « Fonctions de la lunette arrière » de ce guide.

Commande de température arrière – Selon l'équipement



L'air provient des sorties d'aération ménagées dans le revêtement du pavillon. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les aubes de ventilation d'un côté, vous arrêtez le débit de l'air.



Il existe deux commandes rotatives pour le réglage de la température arrière : un bouton pour commander la température et l'autre, la vitesse du ventilateur. Le système de climatisation et de chauffage arrière est toujours commandé par l'unité de commande avant. Le ventilateur et la température peuvent être contrôlés à partir de l'unité avant ou arrière.

Commande rotative du ventilateur arrière

Les passagers de la deuxième rangée ne peuvent régler la vitesse du ventilateur arrière que si le module de commande avant est au mode « REAR CONTROL » (commande arrière) ou au mode « CONTROL IN REAR » (commandes arrière activées) du réglage automatique de la température.

La commande du ventilateur arrière peut être mise à la position « OFF » (hors fonction) ou à diverses positions pour régler la vitesse du ventilateur. En tournant la commande vers la droite, vous augmentez la vitesse du ventilateur.

Commande rotative de température arrière

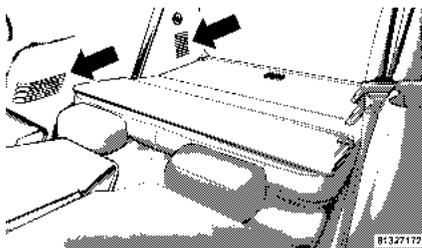
Les occupants des sièges de la deuxième rangée ne peuvent réguler la température

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

de l'arrière de l'habitacle que si le module de commande avant est au mode « REAR CONTROL » (commande arrière).

Pour changer la température à l'arrière du véhicule, tournez le bouton de commande vers la droite ou vers la gauche. La zone bleue indique une température plus froide, et la zone rouge, une température plus chaude.

NOTA : Pour un fonctionnement optimal, assurez-vous que les grilles de ventilation situées dans l'aire de chargement arrière ne sont pas obstruées par des objets.



Commande avant et arrière

Si la commande de climatisation avant est activée	Le flux d'air proviendra de
Position Tableau de bord	Revêtement du pavillon
Position Deux niveaux	Revêtement du pavillon
Position Plancher	Position Plancher
Mode mixte	Position Plancher
Dégivrage	Position Plancher

Conseils utiles

Refroidissement rapide

Pour refroidir rapidement l'habitacle, tournez la commande du ventilateur au réglage le plus élevé, placez le sélecteur de mode à la position « climatisation – tableau de bord », appuyez sur la touche portant le symbole d'un flocon de neige pour mettre le climatiseur en fonction, puis abaissez les glaces et roulez quelques minutes. Une fois l'air chaud expulsé, remontez les glaces et placez le sélecteur de mode à la position « recirculation d'air – tableau de bord » ou « recirculation d'air – deux niveaux ». Lorsqu'une température confortable est atteinte, choisissez un mode et réglez la commande de température et la vitesse du ventilateur comme il se doit pour maintenir ce confort. Si le taux d'humidité est élevé, il se

peut qu'il soit nécessaire de laisser engagé le mode de recirculation d'air afin de maintenir des conditions confortables.

Embuage des fenêtres

La surface intérieure des glaces peut s'embruier si le niveau d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Ceci se produit souvent par temps pluvieux ou humide lorsque les températures sont douces ou froides. En général, il suffit d'activer le climatiseur (en appuyant sur le bouton portant le symbole d'un flocon de neige) pour dissiper la buée. Réglez la commande de température, la direction de l'air et la vitesse du ventilateur pour maintenir des conditions confortables.

Lorsque la température baisse, il peut être nécessaire de diriger l'air vers le pare-

brise en utilisant la position de mode mixte (MIX) de la commande. Réglez la commande de température et le régime du ventilateur pour maintenir des conditions confortables. Pour éliminer rapidement la buée sur le côté intérieur du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage.

Un nettoyage régulier de l'intérieur des glaces avec une solution qui ne laisse pas de résidus (comme de l'eau avec du vinaigre) évite que des contaminants (comme la fumée de cigarette ou le parfum) ne collent à la surface des glaces. Ces contaminants augmentent la formation de buée.

Fonctionnement en été

Les véhicules munis d'un climatiseur doivent être protégés par un liquide de refroidissement

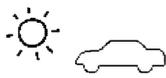
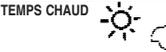
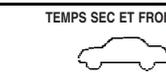
antigel de qualité supérieure afin d'empêcher la formation de corrosion et pour élever le point d'ébullition du liquide de refroidissement, ce qui confère au système une protection accrue contre les surchauffes. Une solution à 50 % de liquide antigel et d'eau est recommandée.

Fonctionnement en hiver

Lorsque le système fonctionne durant l'hiver, assurez-vous que la prise d'air, située à l'avant du pare-brise, est exempte de glace, de gadoue, de neige ou de toute autre obstruction. Vous garantissez ainsi que la neige ne pénètre pas dans les conduits.

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

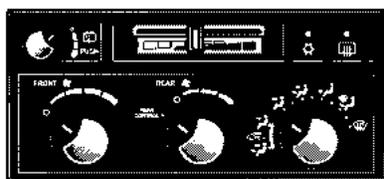
Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
<p>IL FAIT CHAUD ET L'HABITACLE DU VÉHICULE EST TRÈS CHAUD</p> 	<p>Mettez le véhicule en marche, abaissez les glaces et tournez la commande du ventilateur à la position maximale (activez le mode AUTO, selon l'équipement). Réglez le sélecteur de mode à  ou . Mettez la commande de température au réglage le plus froid et appuyez sur la touche  pour mettre le climatiseur en fonction. Quand l'air chaud a été évacué, remontez les glaces et réglez le sélecteur de mode à , puis sélectionnez  ou , ou encore appuyez sur la touche  (selon l'équipement). Quand une température confortable est atteinte, choisissez un mode particulier et réglez la commande de température et la vitesse du ventilateur pour maintenir ce confort.</p>
<p>TEMPS CHAUD</p> 	<p>Par temps ensoleillé (activez le mode AUTO, selon l'équipement), réglez le sélecteur de mode à  et appuyez sur la touche  pour mettre le climatiseur en fonction. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez le sélecteur de mode à . Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur .</p>
<p>TEMPS FRAIS OU FROID ET HUMIDE</p> 	<p>Par temps ensoleillé (selon l'équipement, activez le mode AUTO), réglez le sélecteur de mode à  ou à , puis appuyez sur la touche  pour mettre le climatiseur en fonction. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez le sélecteur de mode à . Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur .</p>
<p>TEMPS SEC ET FROID</p> 	<p>Par temps nuageux ou couvert (selon l'équipement, activez le mode AUTO), réglez le sélecteur de mode à . Si le temps est ensoleillé, réglez le sélecteur de mode à  ou . Lorsqu'il fait très froid ou lorsqu'il neige et qu'il faut chauffer le pare-brise, utilisez .</p>
<p>EMBUAGE DES GLACES</p> 	<p>La plupart du temps, il suffit de mettre le climatiseur en fonction (touche ) pour désembuer les glaces. Réglez la commande de température, la direction de l'air et la vitesse du ventilateur de façon à maintenir un environnement confortable. Lorsque la température baisse, il peut être nécessaire de diriger l'air vers le pare-brise. Si tel est le cas, réglez le sélecteur de mode à  ou  et réglez la commande de température et la vitesse du ventilateur pour maintenir des conditions confortables. Une vitesse de ventilateur élevée réduit la formation de buée. Si le véhicule est équipé du système AUTO, vous devez appuyer sur la touche de dégivrage pour éliminer la buée. (La fonction de dégivrage n'est pas assurée par le système de réglage automatique de la température.)</p>

819653ed

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace de lunette



011-05500



01014090



Une commande rotative située sur le panneau de commande de chauffage/climatisation permet d'activer ou de désactiver l'essuie-glace arrière. Appuyez sur la commande rotative pour activer le lave-glace de lunette. Faites tourner la commande pour choisir l'un des 5 réglages de balayage intermittent. Les intervalles varient de 20 secondes à 1 seconde.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque vous coupez le contact, il se place automatiquement à la position de repos. Lorsque vous faites redémarrer le moteur, l'essuie-glace reprend son fonctionnement normal.

Dégivreur de lunette



Un interrupteur de type bouton-poussoir est situé sur le panneau de commande de chauffage/climatisation. Appuyez sur l'interrupteur pour actionner le dégivreur ainsi que les rétroviseurs chauffants à réglage électrique (selon l'équipement). Le voyant ambré de l'interrupteur s'allume lorsque le dégivreur est activé. Un symbole s'affiche lorsque le dégivreur est activé à l'aide d'une commande de réglage automatique

TABLEAU DE BORD ET COMMANDES

de température. Pour éteindre le dégivreur avant son arrêt automatique, appuyez une seconde fois sur l'interrupteur. Le dégivreur s'arrête automatiquement après environ 15 minutes. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour activer le dégivreur pendant une période additionnelle de 10 minutes. Pour éviter de décharger excessivement la batterie, n'utilisez le dégivreur que lorsque le moteur est en marche.

MISE EN GARDE !

Prenez garde à ne pas endommager les éléments chauffants quand vous nettoyez l'intérieur de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Maintenez également tous les objets à bonne distance de la lunette pour éviter d'endommager les éléments chauffants.

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• DIRECTIVES DE DÉMARRAGE	222	• CIRCUIT DE FREINAGE	239
• Transmission automatique	222	• Système de freinage antiblocage aux quatre roues	239
• Démarrage normal	222	• DIRECTION ASSISTÉE	242
• CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT	224	• SYSTÈME DE PILOTAGE ÉLECTRONIQUE DES FREINS	243
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE	224	• Dispositif de freins antiblocage (ABS)	243
• Transmission automatique	224	• Assistance au freinage d'urgence (BAS)	244
• CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES	230	• Système antipatinage (TCS)	245
• Mode d'emploi de la boîte de transfert NV 144 et précautions à prendre	230	• Dispositif électronique d'anticapotage (ERM)	245
• Procédure de changement de gamme – Boîte de transfert NV 144	232	• Système électronique d'antidérapage (ESP)	246
• Mode d'emploi de la boîte de transfert NV 244 Generation II et précautions à prendre	233	• SYSTÈME À CYLINDRÉE VARIABLE – Moteur 5,7 L seulement	251
• Procédure de changement de gamme – Boîte de transfert NV 244 Generation II	236	• MANŒUVRE DE VA-ET-VIENT DU VÉHICULE	251
• CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE	237	• INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS	252
• FREIN DE STATIONNEMENT	238	• Inscriptions sur les pneus	252

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• Numéro d'identification du pneu (TIN)	255	• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA	
• Charge et pression des pneus	257	PRESSION DES PNEUS (TPMS) –	
• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	261	SELON L'ÉQUIPEMENT	272
• Pression de gonflage des pneus	261	• Système de base – Selon l'équipement	273
• Pressions de gonflage des pneus	262	• Généralités	275
• Pneus radiaux	264	• EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	276
• Roue de secours compacte –		• Essence reformulée	277
Selon l'équipement	264	• Essences à mélange oxygéné	277
• Pneu de secours à usage limité –		• MMT dans le carburant	278
Selon l'équipement	265	• Additifs	278
• Patinage des roues	266	• Mises en garde relatives au	
• Indicateurs d'usure	266	circuit d'alimentation	278
• Durée utile des pneus	267	• Mises en garde concernant le monoxyde	
• Pneus de rechange	267	de carbone	280
• Parallélisme et équilibrage	269	• AJOUT DE CARBURANT	280
• DONNÉES COMPLÉMENTAIRES SUR LA		• Bouchon de remplissage du réservoir de	
PRESSION DES PNEUS –		carburant (bouchon du réservoir d'essence) . . .	280
SELON L'ÉQUIPEMENT	269	• Message de bouchon de remplissage de	
• CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES	269	réservoir de carburant desserré	282
• PNEUS D'HIVER	271	• CARBURANT MIXTE	283
• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA		• Renseignements généraux concernant le	
PERMUTATION DES PNEUS	271	carburant E-85	283
		• CARBURANT À L'ÉTHANOL (E-85)	283

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• Exigences relatives au carburant	283	• Poids de la remorque et poids sur l'attelage . .	293
• Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence	284	• Exigences de remorquage	294
• Démarrage	284	• Conseils pour le remorquage	298
• Autonomie de route	284	• CHASSE-NEIGE	299
• Pièces de rechange	285	• Modèles Dodge Durango ou Chrysler Aspen . .	299
• Entretien	285	• REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC)	300
• CHARGEMENT DU VÉHICULE	285	• Remorquage d'un modèle 2RM derrière un véhicule de loisir	300
• Étiquette d'homologation du véhicule	285	• Remorquage d'un modèle 4RM derrière un véhicule de loisir	300
• Poids à vide	286	• PLAQUE SIGNALÉTIQUE	304
• Chargement	287		
• TRACTION DE REMORQUE	288		
• Terminologie du remorquage	288		
• Classification des attelages de remorque	292		
• Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	293		

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le moteur, ajustez votre siège, ajustez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT !

Assurez-vous de couper le moteur si vous voulez vous reposer ou dormir dans le véhicule. Vous risquez de provoquer un accident en engageant le levier de vitesses ou en enfonçant la pédale d'accélérateur par inadvertance. En outre, il peut y avoir surchauffe du système d'échappement et, par conséquent, du moteur, d'où le risque d'incendie pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire la mort.

Transmission automatique

Le sélecteur de changement de vitesses doit être placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) avant que vous ne puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

Démarrage normal

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid n'exige pas que vous appuyiez sur l'accélérateur, ni le pompiez.

Fonction de démarrage facilité

Votre véhicule est doté d'une fonction de démarrage facilité. Grâce à cette fonction, le conducteur n'a pas à maintenir la clé de contact à la position « START » (démarrage) jusqu'à ce que le moteur soit lancé. Il peut relâcher la clé (qui se trouve toujours dans le commutateur d'allumage) tandis que le cycle d'allumage se poursuit.

- Tournez la clé de contact à la position START (démarrage) jusqu'à ce que le démarreur entre en fonction.
- Relâchez la clé (qui se trouve toujours dans le commutateur d'allumage) et le démarreur continuera de tourner, soit jusqu'au démarrage du moteur, soit pendant 5 secondes (selon la première occurrence).

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure de démarrage normale, il se peut qu'il soit noyé. Appuyez à fond sur l'accélérateur et gardez-le enfoncé dans cette position pendant que vous lancez le moteur. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé.

MISE EN GARDE !

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur plus de 15 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

AVERTISSEMENT !

N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant de l'essence ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du bloc-papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Il ne faut pas faire démarrer ainsi le moteur d'un véhicule muni d'une transmission automatique. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le convertisseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Reportez-vous à la section 6 du présent guide pour obtenir les instructions relatives au démarrage d'appoint et suivez ces instructions précisément.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Si le moteur est noyé, il pourrait commencer à tourner, mais s'arrêter dès que vous relâchez la clé. Dans ce cas, continuez le lancement tout en gardant l'accélérateur complètement enfoncé. Relâchez l'accélérateur et la clé une fois que le moteur tourne normalement.

Si le moteur ne semble pas vouloir démarrer après deux périodes de lancement de 15 secondes, avec l'accélérateur enfoncé, répétez l'opération de démarrage normal.

Après le démarrage

Sur les moteurs à injection, le régime de ralenti est automatiquement contrôlé et diminuera à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et facilite le démarrage par temps froid. Branchez le câble à une prise électrique standard de 110 à 115 volts c.a. à l'aide d'une rallonge à trois broches mise à la terre.

Le cordon du chauffe-bloc des moteurs 3,7 L et 4,7 L se trouve à l'avant du compartiment moteur près du bouchon de radiateur. Le cordon du chauffe-bloc des moteurs 5,7 L se trouve du côté gauche du compartiment moteur et à l'arrière de la centre de servitudes.

AVERTISSEMENT !

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre le volant. Un fil électrique de 110-115 V endommagé pourrait provoquer une électrocution.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Transmission automatique

L'indicateur du sélecteur électronique (PRNDL) au tableau de bord indique le rapport dans lequel se trouve la transmission. Le levier sélecteur est monté sur le côté droit de la colonne de direction. Pour faire avancer le véhicule, déplacez le sélecteur de la position P (stationnement) ou de la position N (point mort) au rapport désiré. Tirez le sélecteur vers vous pour

choisir R (marche arrière), la deuxième vitesse, la première vitesse ou la position P (stationnement), ou pour quitter la position de stationnement.

Déverrouillage du levier sélecteur au frein

Ce système d'interverrouillage vous empêche de sortir le levier de vitesses de la position P (stationnement), à moins que la pédale de frein ne soit enfoncée. Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est à la position Marche. Vous devez toujours **d'abord** enfoncer la **pédale de frein** avant de sortir le levier de vitesses de la position P (stationnement).

Gamme de rapports

IL NE FAUT PAS emballer le moteur au moment de passer le sélecteur de la position P (stationnement) ou du point mort aux autres positions.

« P » (stationnement)

Cette position complète l'action du frein de stationnement en bloquant la transmission. Vous pouvez démarrer le moteur dans cette position. N'essayez jamais de sélectionner cette position quand le véhicule roule. Appliquez le frein de stationnement lorsque vous laissez le véhicule dans cette gamme. Serrez toujours le frein de stationnement avant de mettre le sélecteur à la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT !

Votre véhicule risque de se déplacer inopinément et d'infliger des blessures à vous ou à d'autres personnes s'il n'est pas correctement mis à la position P (stationnement). Vérifiez cette condition en tentant de faire bouger le levier de vitesses vers l'avant et vers l'arrière sans le tirer vers vous au préalable une fois que la position P (stationnement) est sélectionnée. Assurez-vous que le levier de vitesses est bien enclenché à la position P (stationnement) avant de quitter votre véhicule.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez jamais la position P (stationnement) avec une transmission automatique en guise de frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous garez votre véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) ou de point mort (N) si le régime du moteur est supérieur au régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier sélecteur à une position de marche que lorsque le moteur tourne à son régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

« R » (marche arrière)

Passez à cette position uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté.

« N » (point mort)

Passez à cette position lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans couper le moteur. Vous pouvez démarrer le moteur quand le levier de vitesses est à cette position. Serrez le frein de stationnement lorsque vous devez quitter le véhicule.

NOTA : Le remorquage du véhicule (sauf tel que spécifié à la rubrique Remorquage d'un véhicule en panne), la conduite du véhicule en roue libre ou au point mort peut sérieusement endommager la transmission.

« D » (prise directe)

Pour la plupart des conduites en ville et sur route.

« 2 » (seconde)

Utilisez cette position pour conduire lentement lorsque la circulation est intense ou sur des routes de montagne, quand vous désirez contrôler la vitesse avec plus de précision. Ce rapport est aussi recommandé en situation de longue montée ou en guise de frein moteur dans des descentes modérées. Pour éviter de faire tourner le moteur à un régime trop élevé, ne dépassez pas 72 km/h en seconde.

« 1 » (première)

Utilisez cette position pour monter des pentes très abruptes ou pour disposer d'un bon frein moteur à basse vitesse (40 km/h [25 mi/h] ou moins) en descente. Pour éviter de faire tourner le moteur à un

régime trop élevé, ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h) dans cette gamme.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique à surmultipliée renferme une quatrième et une cinquième vitesses (surmultiplicateur) (selon l'équipement) commandées électroniquement. La transmission passe automatiquement de la position D (prise directe) à la position surmultipliée dans les conditions suivantes :

- Le sélecteur de la transmission se trouve à la position D (prise directe).
- Le liquide de refroidissement du moteur a atteint la température normale de fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est plus ou moins supérieure à 48 km/h (30 mi/h).

- Le bouton TOW/HAUL n'est pas enfoncé.
- La transmission a atteint la température normale de fonctionnement.

NOTA : Si vous démarrez le véhicule à des températures extrêmement basses, il est possible que la transmission ne puisse pas passer à la position de surmultipliée et qu'un autre rapport soit sélectionné en fonction des conditions ambiantes. Le fonctionnement normal reprend lorsque la température de l'huile à transmission atteint un niveau acceptable. Référez-vous à la note figurant sous la section Embayage du convertisseur de couple, plus loin dans la présente section.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Si la température de l'huile à transmission devient très élevée, la transmission sélectionnera automatiquement le rapport approprié pour la conduite du véhicule à cette température. Si la température de la transmission s'élève au-delà du seuil prévu, le témoin TRANS TEMP (témoin de surchauffe) de la transmission s'allume et la surmultipliée pourrait être abandonnée au profit du refroidissement de transmission. Une fois l'huile refroidie, la transmission devrait ensuite reprendre son fonctionnement normal.

La transmission passe de la surmultipliée à la position de marche avant (D) lorsque vous enfoncez complètement l'accélérateur à une vitesse dépassant les 56 km/h (35 mi/h).

Utilisation du mode TOW/HAUL



Lorsque vous empruntez une route de montagne, que vous tractez une remorque ou que vous transportez une lourde charge, et que la transmission semble souvent hésiter entre les rapports, appuyez sur le bouton TOW/HAUL. Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmission attribuables

aux changements de rapports trop fréquents. En mode TOW/HAUL, le cinquième rapport (selon l'équipement) est ignoré et les paramètres de passage des rapports de la deuxième à la troisième et de la troisième à la quatrième sont modifiés. L'engagement de la surmultipliée (quatrième rapport) est permis pendant les trajets à vitesse de croisière stable (pour réduire la consommation de carburant) et les rétrogradations automatiques à papillon fermé au troisième rapports (pour favoriser le freinage) quand les conditions de conduite le justifient.

Le témoin TOW/HAUL du groupe d'instruments s'allume pour signaler l'engagement de cette fonction. Il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission. Chaque fois que vous refaites démarrer le

moteur, vous devez appuyer de nouveau sur le bouton TOW/HAUL si vous souhaitez profiter de cette fonction.

Embrayage du convertisseur de couple

Toutes les boîtes de vitesses automatique sont dotées d'un mécanisme permettant de réduire la consommation de carburant. Un embrayage logé à l'intérieur du convertisseur de couple s'engage automatiquement à une vitesse prédéterminée lorsque vous appuyez légèrement sur l'accélérateur. Il s'engage à des vitesses supérieures lors d'accélération plus importantes. Vous pourriez remarquer une manœuvrabilité ou une conduite légèrement différentes durant l'utilisation normale du véhicule à des rapports supérieurs. Quand la vitesse du véhicule descend sous une vitesse prédéterminée

ou si vous accélérez, le véhicule débraye automatiquement. Ce mécanisme fonctionne en surmultipliée et en marche avant (D).

NOTA : *L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que l'huile de la transmission et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement après 1,6 à 4,8 km ou 1 à 3 milles de route). Comme le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas à la surmultipliée lorsqu'elle est froide. Cela est normal. L'activation de la fonction TOW/HAUL démontre que la transmission permet l'engagement et le désengagement de la surmultipliée.*

NOTA : *Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours, durant les premières secondes de conduite suivant l'engagement d'un rapport de la transmission, celle-ci semblera manquer de nervosité. Cette « mollesse » est attribuable au liquide qui s'écoule partiellement du convertisseur de couple dans la transmission. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'est pas dommageable pour la transmission. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes qui suivent le passage de la position P (stationnement) à tout autre rapport.*

CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Mode d'emploi de la boîte de transfert NV 144 et précautions à prendre

La boîte de transfert NV 144 est une boîte de transfert électrique actionnée par la commande des quatre roues motrices (4RM) située sur le tableau de bord.

La boîte de transfert NV 144 offre deux modes de fonctionnement : quatre roues motrices (position 4WD) et quatre roues motrices bloquées (position 4WD LOCK).

La boîte de transfert NV 144 est censée être utilisée en mode quatre roues motrices dans des conditions normales de conduite urbaine et sur route (toutes surfaces).

Pour bénéficier d'une traction accrue, engagez la boîte de transfert au mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) pour interverrouiller les arbres de transmission avant et arrière et commander aux roues avant et arrière de tourner à la même vitesse. À cette fin, mettez le sélecteur de mode de la boîte de transfert à la position 4WD LOCK; consultez la section sur les changements de gamme pour de l'information sur les cas particuliers. Le mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) ne doit être engagé que sur des surfaces meubles ou glissantes. La conduite en mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) sur chaussée à revêtement dur peut entraîner l'usure prématurée des pneus et des dommages aux organes de transmission du véhicule.

Témoins de sélection de la boîte de transfert

Les témoins de sélection de la boîte de transfert sont situés dans le tableau de bord et indiquent les sélections actuelle et désirée de la boîte de transfert. Si aucun témoin ne s'allume ni ne clignote, la boîte de transfert est en mode quatre roues motrices (position 4WD).

Le témoin « SVC 4WD » (faire vérifier le mode 4RM) assure la surveillance du système 4 roues motrices à changement de gamme électrique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système quatre roues motrices est défectueux et qu'il doit être réparé.

AVERTISSEMENT !

Serrez toujours le frein de stationnement après avoir éteint le moteur si le témoin « SERVICE 4WD » est activé. Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette à rouler et qu'il cause des blessures.

NOTA : Ne tentez pas de déplacer le levier de la boîte de transfert alors que les roues avant ou arrière patinent indépendamment. La boîte de transfert NV 144 n'est pas équipée d'un synchroniseur; la vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit donc être la même pour que le changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement

de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

Pour de plus amples renseignements sur le contexte d'utilisation approprié de chacun des modes de la boîte de transfert, veuillez lire ce qui suit :

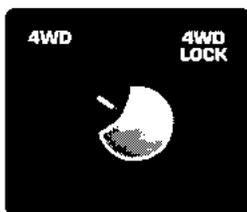
Position 4WD

Mode quatre roues motrices gamme haute normal – Seul le différentiel central est sollicité. Permet aux roues avant et arrière de tourner à différentes vitesses. Convient à tous les types de surface.

Position 4WD LOCK

Mode quatre roues motrices bloquées – Les arbres de transmission sont interverrouillés. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité additionnelle pour les surfaces instables ou glissantes seulement.

Procédure de changement de gamme – Boîte de transfert NV 144



81975097

De 4WD à 4WD LOCK ou de 4WD LOCK à 4WD

Avec le commutateur d'allumage à la position Marche et le moteur qui tourne ou non, déplacez le sélecteur de boîte de transfert situé sur le tableau de bord à la position désirée.

NOTA : L'usure inégale des pneus, les pressions de gonflage insuffisantes ou la surcharge du véhicule peuvent ralentir la désactivation du mode quatre roues motrices bloquées (position 4WD LOCK).

NOTA : Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas remplie, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin clignote et la position actuelle de la boîte de transfert est maintenue. Pour réessayer une sélection, remettez le sélecteur à la position précédente, attendez cinq (5) secondes puis tentez à nouveau de changer de mode.

NOTA : Le système à quatre roues motrices ne permet pas le passage entre les positions 4WD et 4WD LOCK si les roues arrière patinent (traction inexistante). Dans une telle situation, le témoin conti-

nue de clignoter. Pendant ce temps, réduisez votre vitesse et cessez tout patinage des roues pour terminer le changement de mode. Il peut y avoir un délai pouvant atteindre 13 secondes pour que le passage soit complété après que les roues ont cessé de patiner.

NOTA : Le contact doit être établi afin que le changement de mode puisse s'exécuter et le témoin s'allumer. Si le contact est coupé, le changement de mode ne peut s'exécuter et les témoins de position de mode ne peuvent s'allumer ni clignoter.

Mode d'emploi de la boîte de transfert NV 244 Generation II et précautions à prendre

La boîte de transfert NV 244 Generation II est une boîte de transfert électrique actionnée par le sélecteur 4RM situé dans le tableau de bord.

La boîte de transfert NV 244 Generation II offre quatre modes : normal à quatre roues motrices gamme haute (position 4WD), quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK), quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) et point mort (N).

La boîte de transfert est équipée d'un différentiel central qui permet la conduite au mode normal quatre roues motrices gamme haute (4WD) en tout temps sur toutes surfaces, y compris les chaussées dures et sèches. Au mode quatre roues

motrices (4WD), les roues avant et arrière peuvent tourner à des vitesses différentes. Ce mode élimine le grippage et l'usure des organes de transmission, phénomène normalement liés à la conduite du véhicule en mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) sur chaussée dure et sèche. Cette caractéristique assure la sécurité et la commodité que procure le mode de transmission intégrale, quelles que soient les conditions routières.

Pour bénéficier de traction accrue, vous pouvez activer le mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) ou quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) pour interverrouiller les arbres de transmission avant et arrière et faire tourner les roues avant et arrière à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de tourner le sélecteur 4RM à l'une de ces positions. Les

modes quatre roues motrices bloquées ou gamme basse ne sont censés être activés que sur surfaces glissantes ou meubles. La conduite au mode quatre roues motrices bloquées ou gamme basse sur chaussée à revêtement dur peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

Le point mort de la boîte de transfert peut être sélectionné en appuyant sur le bouton encastré dans le coin inférieur gauche du commutateur de commande des quatre roues motrices.

NOTA : *Le point mort de la boîte de transfert ne peut être utilisé qu'à des fins de remorquage récréatif seulement. Les instructions relatives au passage au point mort (N) figurent à la section Remorquage de plaisance.*

Témoins de sélection de la boîte de transfert

Les témoins de sélection de la boîte de transfert sont situés dans le tableau de bord. Si aucun témoin ne s'allume ou ne clignote, la boîte de transfert est alors au mode quatre roues motrices (position 4WD) et les sélections actuelle et souhaitée de la boîte de transfert s'affichent (4WD ⇔ 4WD LOCK).

Le témoin « SVC 4WD » (faire vérifier le mode 4 roues motrices) assure la surveillance du système 4 roues motrices à changement de gamme électrique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système quatre roues motrices est défectueux et qu'il doit être réparé.

AVERTISSEMENT !

Serrez toujours le frein de stationnement après avoir éteint le moteur si le témoin « SERVICE 4WD » est activé. Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette à rouler et qu'il cause des blessures.

NOTA : *Ne tentez pas de déplacer le levier de la boîte de transfert alors que les roues avant ou arrière patinent indépendamment. La boîte de transfert NV 244 Generation II n'est pas équipée d'un synchroniseur; la vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit donc être la même pour qu'un changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un*

changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.

Au mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW), le moteur tourne environ au triple du régime habituel des modes quatre roues motrices (normal) et quatre roues motrices bloquées, à la même vitesse. Attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la taille des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des

virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

AVERTISSEMENT !

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est au point mort et que le frein de stationnement n'est pas serré à fond. Le point mort de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se mettre en mouvement, quelle que soit la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Pour de plus amples renseignements sur le contexte d'utilisation approprié de chacun des modes de la boîte de transfert, veuillez lire ce qui suit :

Position 4WD

Mode quatre roues motrices gamme haute normal – Seul le différentiel central est sollicité. Permet aux roues avant et arrière de tourner à différentes vitesses. Convient à tous les types de surface.

Position 4WD LOCK

Quatre roues motrices bloquées – Mode de verrouillage du différentiel central de la boîte de transfert. Force les roues avant et les roues arrière à tourner au même régime. Motricité additionnelle pour les surfaces instables ou glissantes seulement.

Position 4WD LOW

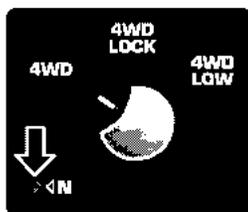
Mode quatre roues motrices gamme basse – Il s'agit du mode quatre roues motrices en gamme basse. Verrouille le différentiel inter-essieux de la boîte de transfert. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple additionnels pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Position N

Point mort – Dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Référez-vous à la section portant sur le remorquage derrière un véhicule de loisir.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Procédure de changement de gamme – Boîte de transfert NV 244 Generation II



NOTA : Le système à quatre roues motrices ne permet pas les passages entre les positions 4WD et 4WD LOCK si les roues arrière patinent (traction inexistante). Dans ce cas, le témoin du mode choisi clignote et le témoin du mode de départ demeure allumé. Pendant ce temps, ré-

duisez votre vitesse et cessez tout patinage des roues pour terminer le changement de mode. Il peut y avoir un délai pouvant atteindre 13 secondes pour que le passage soit complété après que les roues ont cessé de patiner.

NOTA : L'usure inégale des pneus, les pressions de gonflage insuffisantes ou la surcharge du véhicule peuvent ralentir la désactivation du mode quatre roues motrices bloquées (position 4WD LOCK).

NOTA : L'activation ou la désactivation du mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) peut donner lieu à des bruits d'engrenages. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'a aucune incidence vis-à-vis du véhicule ou de ses occupants.

Vous pouvez changer de mode uniquement lorsque le véhicule roule à une vitesse comprise entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) ou lorsqu'il est complètement immobilisé. UTILISEZ L'UNE DES MÉTHODES SUIVANTES :

Méthode préférée

1. Quand le moteur tourne, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).
2. Mettez le sélecteur de la transmission au point mort.
3. Tout en roulant, tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de sélection cesse de clignoter, remettez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Lorsque la clé est à la position MARCHE/ON et que le moteur est éteint ou en marche, mettez le levier de transmission au point mort.
3. Tournez la commande de la boîte de transfert à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de sélection cesse de clignoter, remettez la transmission en prise.

NOTA : *Le contact doit être établi afin que le changement de mode puisse s'exécuter et le témoin s'allumer. Si le contact est coupé, le changement de mode ne peut s'exécuter et les témoins de position de mode ne peuvent s'allumer ni clignoter.*

NOTA : *Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas remplie, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin clignote et la position actuelle de la boîte de transfert est maintenue. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de sélection, replacez la commande à la position actuelle, attendez cinq secondes et essayez de nouveau.*

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

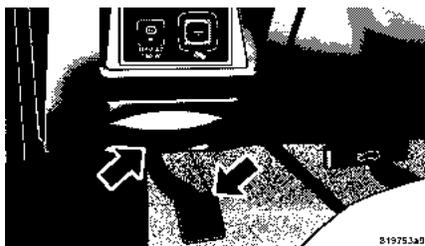
Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène est connu sous le nom d'aquaplanage et peut provoquer une perte partielle ou totale de la maîtrise ou

du freinage du véhicule. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

1. Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.
2. Ralentissez si la route est recouverte d'eau ou de flaques.
3. Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.
4. Gardez vos pneus gonflés adéquatement.
5. Maintenez une distance de sécurité suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

FREIN DE STATIONNEMENT

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour desserrer le frein de stationnement, tirez sur le levier du frein de stationnement.



Frein de stationnement

Lorsque vous stationnez le véhicule, assurez-vous de bien serrer le frein de stationnement et de mettre le sélecteur de

vitesses de la transmission à la position P (stationnement). Lorsque vous stationnez votre véhicule dans une pente, il est important de serrer le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement) et non le contraire; en effet, la contrainte exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission peut rendre difficile le mouvement du sélecteur de vitesses.

NOTA : Le témoin du tableau de bord s'allume pour signaler que le frein de stationnement est serré, mais n'indique pas le degré de serrage du frein. Vous devez vous assurer que le frein de stationnement est serré à fond avant de quitter le véhicule.

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue.

Le frein de stationnement devrait toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas à bord du véhicule.

AVERTISSEMENT !

- **Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule, sinon le véhicule pourrait se mettre en mouvement et causer des dommages ou des blessures. Assurez-vous aussi d'avoir mis le sélecteur de la transmission automatique à la position P (stationnement). Sinon, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des dommages ou des blessures.**

- **Assurez-vous de bien desserrer le frein de stationnement avant de prendre la route; autrement, vous risqueriez d'endommager les freins et de provoquer un accident.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

CIRCUIT DE FREINAGE

En cas de chute de pression dans le circuit hydraulique des freins pour une raison quelconque (par exemple, après l'application répétée des freins lorsque le contact est coupé), les freins restent fonctionnels. Il faudra cependant exercer une pression bien plus grande sur la pédale de frein que lorsque le servofrein fonctionne.

Si le circuit de freinage avant ou arrière perd de sa puissance de freinage, l'autre circuit reste fonctionnel, avec toutefois une puissance réduite. Si une telle défaillance se produit, la pédale des freins s'enfonçe plus loin que la normale et exige une pression supérieure, et le voyant du circuit de freinage ainsi que celui de l'antiblocage s'allument pendant le freinage.

Système de freinage antiblocage aux quatre roues

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour aider le conducteur à garder la maîtrise du véhicule dans des conditions de freinage difficiles. Le système fonctionne à l'aide d'un ordinateur distinct qui permet d'adapter la pression hydraulique afin de prévenir le blocage des roues, pour vous éviter de déraiper sur des surfaces glissantes. Les jantes et les pneus doivent tous être de même dimension et de même type. En outre, les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

AVERTISSEMENT !

Des pneus trop gonflés ou sous-gonflés, ou l'utilisation de différentes tailles de pneus ou de jantes peuvent engendrer une perte d'efficacité du circuit de freinage.

Le système de freinage antiblocage exécute un autodiagnostic de basse vitesse à environ 20 km/h (12 mi/h). Si vous posez le pied légèrement sur la pédale de frein pendant cet autodiagnostic, il est possible que vous ressentiez une légère pulsation de la pédale de frein. Ce mouvement est surtout ressenti si vous conduisez dans la neige ou sur la glace. Cela est normal. La pompe du système de freinage antiblocage fonctionne pendant l'autodiagnostic à 20 km/h (12 mi/h) et lors d'un freinage qui fait intervenir la fonction antiblocage.

Lorsque la pompe fonctionne, son moteur émet un léger bourdonnement; ceci est tout à fait normal.

Dès qu'une roue est sur le point de se bloquer, vous pourrez constater la production d'une légère pulsation sur la pédale de frein; c'est signe que le système ABS vient d'entrer en fonction. Maintenez une pression constante et fermez la pédale de frein quand se produit cette pulsation. Vous vous assurez ainsi d'une plus grande capacité de freinage tout en conservant une bonne maîtrise de la direction. Si vous devez effectuer une manœuvre de freinage d'urgence, exercez une pression maximale et continue sur la pédale de frein. Cette méthode permet d'obtenir une efficacité optimale du système ABS. Sur des chaussées glissantes, le système ABS réagit à toute pression,

même légère, sur la pédale de frein car les risques de blocage des roues sont plus élevés. Le sautellement de la pédale de frein indique que la chaussée peut être dangereuse et que vous devez conduire très prudemment.

AVERTISSEMENT !

Les systèmes de freinage antiblocage emploient des pièces électroniques hautement perfectionnées. De l'équipement de transmission radioélectrique incorrectement installé ou dont la puissance est élevée pourrait produire des interférences avec ces pièces. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du dispositif antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par un personnel qualifié.

AVERTISSEMENT !

Le pompage de la pédale de frein diminue l'efficacité du dispositif de freinage antiblocage et peut provoquer un accident. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT !

- Le système ABS ne peut permettre à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que permet la condition des freins, des pneus ou de la traction du véhicule.
- Le système ABS ne peut empêcher les accidents, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Lorsque vous freinez brusquement et que la fonction antiblocage intervient, vous allez ressentir une légère chute de la pédale après l'immobilisation du véhicule. Ceci est causé par le rétablissement du circuit de freinage ordinaire.

L'activation du système de freins antiblocage peut produire une certaine sensation de vibration. Vous pourriez également entendre un cliquetis. C'est ce qui se produit normalement lorsque le système antiblocage fonctionne.

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée est coupée, il demeure possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.

NOTA : *Il est normal que le niveau sonore augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation n'est pas synonyme de problèmes avec le système de direction assistée.*

Après le démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Le bruit est considéré comme normal et ne se traduit aucunement par des dommages au système de direction.

AVERTISSEMENT !

La conduite prolongée avec une assistance de direction moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez le faire réparer dès que possible.

MISE EN GARDE !

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant en fin de course, car cela augmente la température de l'huile du boîtier de direction. et endommager la pompe d'assistance de direction.

SYSTÈME DE PILOTAGE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système évolué de pilotage électronique des freins qui comprend les freins antiblocage (ABS), l'assistance au freinage d'urgence (BAS), le système antipatinage (TCS), le dispositif électronique antiroulis (ERM), le système électronique d'antidérapage (ESP) et le dispositif entilouvoiement (TSC). Les six systèmes fonctionnent de

concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite, et ils sont souvent regroupés sous le vocable « antidérapage ».

Dispositif de freins antiblocage (ABS)

Le dispositif de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système dose la pression hydraulique dans le circuit de freinage en vue de prévenir le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante, lorsque le conducteur applique les freins. Pour de plus amples renseignements sur le dispositif de freinage antiblocage, consultez la rubrique « Dispositif de freins antiblocage » à la section 5 de ce guide.

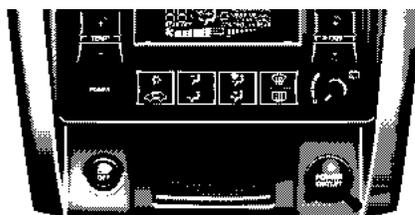
NOTA : *Le système ABS améliore la direction du véhicule dans les situations de freinage brusque.*

AVERTISSEMENT !

- **Le système ABS ne peut permettre à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que permet la condition des freins, des pneus ou de la traction du véhicule.**

- Le système ABS ne peut empêcher les accidents, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance au freinage d'urgence (BAS)



81 RE3942

Emplacement du commutateur ESP Off

Le BAS est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. Le sys-

tème applique aux freins une pression optimale que ne pourrait appliquer le conducteur en situation d'urgence. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le dispositif BAS complète le dispositif de freinage antiblocage (ABS). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du dispositif d'assistance au freinage. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en appliquant une pression ferme et uniforme sur la pédale pendant le freinage. Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner.

Le dispositif d'assistance au freinage d'urgence se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT !

- **Le dispositif BAS ne peut permettre à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut améliorer la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que l'état des freins, des pneus ou de la traction du véhicule ne le permet.**
- **Le dispositif BAS ne peut empêcher les accidents, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.**

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif BAS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le système antipatinage offre une fonction qui s'apparente au différentiel autobloquant et il régule le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de

l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction reste active même si l'antipatinage et l'antidérapage sont réglés au mode partiellement désactivé. Reportez-vous à la rubrique « Système électronique d'antidérapage (ESP) » dans la présente section de ce manuel. La modulation de la pression hydraulique dans le circuit de freinage permet de transférer le couple moteur vers les roues qui possèdent la meilleure prise.

Dispositif électronique d'anticapotage (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Quand le dispositif électronique

DÉMARRAGE ET CONDUITE

antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein voulu et peut réduire le régime du moteur pour réduire les risques de capotage. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits.

Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut empêcher le soulèvement des roues causé par l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT !

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état des routes et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage.

- **Le dispositif électronique anticapotage ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.**

- **Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.**

Système électronique d'antidérapage (ESP)

Le système électronique d'antidérapage améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions. Ce système corrige le survirage et le sous-virage en serrant les freins de la roue appropriée. Il peut également restreindre le couple moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

Le système ESP fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur, puis il compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, l'ESP applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendence de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement.
- Sous-virage – Tendence du véhicule à continuer tout droit dans un virage.

Témoin du système électronique d'antidérapage et du système antipatinage (ESP/TCS)



Le témoin des systèmes ESP et TCS se met à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que le système antipatinage ou le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin clignote également dès que le louvoisement de la remorque est détecté et que le dispositif antilouvoisement (TSC) entre en fonction. Si le témoin ESP/TCS se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

AVERTISSEMENT !

- **Le système électronique d'antidérapage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule et n'augmente pas l'adhérence.**
- **Le dispositif ESP ne peut non plus empêcher les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive en virage ou par l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.**

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif ESP en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Le dispositif ESP offre deux modes de fonctionnement :

Quatre roues motrices/bloquées (4WD/4WD LOCK) ou deux roues motrices (2RM)

ACTIVÉ

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du dispositif ESP en mode quatre roues motrices bloquées (4WD LOCK) et des véhicules à deux roues motrices (2RM). C'est le mode actif de l'antidéra-

page quand le moteur est lancé ou que le sélecteur de la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4WD LOW (quatre roues motrices gamme basse) ou du point mort à la position 4WD LOCK (quatre roues motrices bloquées). Ce mode doit servir dans la majorité des conditions de conduite. Il y a lieu de désactiver partiellement le système électronique d'antidérapage dans les conditions particulières indiquées ci-dessous.



816638f6
Partiellement désactivé

Pour désactiver partiellement le système électronique d'antidérapage, appuyez brièvement sur la commande « ESP OFF ». En mode partiellement désactivé, l'élément

gestion du moteur du système ESP est mis hors fonction, les limites d'activation du système sont plus élevées et le témoin des systèmes ESP et TCS est allumé. Le mode de désactivation partielle est censé servir dans de la neige profonde, du sable ou du gravier meuble et lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet le système ESP pour assurer la motricité du véhicule. Le dispositif antilouvoiement (TSC) est inopérant quand le système ESP est en mode partiellement désactivé. Pour réactiver le système d'antidérapage, appuyez brièvement sur la commande « ESP OFF ». Le véhicule passe alors au mode antidérapage activé. Le dispositif ESP fonctionne toujours au freinage, même si le commutateur est à la position OFF (désactivé).

AVERTISSEMENT !

En mode partiellement désactivé, les fonctions de réduction du couple moteur et de stabilité du véhicule sont mises hors fonction. La stabilité accrue conférée au véhicule par le dispositif ESP n'est donc pas disponible.

NOTA : Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes à neige ou faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble, il est recommandé de passer au mode partiellement désactivé en appuyant sur la commande du système ESP. Après avoir surmonté les obstacles qui nécessitaient la désactivation partielle, réactivez l'antidérapage en appuyant de nouveau brièvement sur la commande du système ESP.

Cette mesure peut être appliquée pendant que le véhicule roule.

Quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW)**Partiellement désactivé**

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage en mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW). C'est le mode actif de l'antidérapage lorsque le moteur est lancé en mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW) ou que le sélecteur de la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4WD LOCK (quatre roues motrices bloquées) ou du point mort à la position 4WD LOW. En mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW), les fonctions du système ESP sont désactivées à des vitesses inférieures à 48 km/h (30 mi/h). À la vi-

tesse de 48 km/h, le fonctionnement du système ESP revient à la normale et le témoin ESP/TCS s'éteint. Quand la vitesse du véhicule descend sous les 40 km/h (25 mi/h), le système ESP revient au mode partiellement désactivé. Le système est désactivé quand le véhicule roule à vitesse réduite en mode quatre roues motrices gamme basse (4WD LOW), de sorte qu'il ne gêne pas la conduite tout terrain, mais il se réactive pour assurer la fonction d'antidérapage au-dessus de 48 km/h (30 mi/h). Le système de freins antiblocage fonctionne en mode hors route spécial qui permet le blocage des roues à basse vitesse pour raccourcir la distance de freinage sur chaussée graveleuse.

NOTA : Lorsque le véhicule est en mode quatre roues motrices gamme basse

DÉMARRAGE ET CONDUITE

(4WD LOW), une des fonctions du système électronique d'antidérapage reste activée, que le système soit en fonction ou hors fonction. Cette fonction évolue comme un différentiel à glissement limité et gère le patinage des roues sur un essieu. Si une roue d'un essieu patine plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine et applique un plus grand couple moteur à la roue qui ne patine pas.

AVERTISSEMENT !

En mode partiellement désactivé, les fonctions de réduction du couple moteur et de stabilité du véhicule sont mises hors fonction. La stabilité accrue conférée au véhicule par le dispositif ESP n'est donc pas disponible.

Témoin d'avertissement ESP/BAS et témoin ESP/TCS

Le témoin de panne du système électronique d'antidérapage est combiné à celui du dispositif d'assistance au freinage. Le témoin jaune « ESP/BAS » et le témoin jaune des systèmes ESP/TCS du groupe d'instruments s'allument tous les deux quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche). Ces témoins doivent s'éteindre quand le moteur

tourne. Si le témoin de surveillance des dispositifs ESP/BAS demeure allumé lorsque le moteur tourne, c'est qu'une défectuosité a été détectée dans le système électronique d'antidérapage ou le système d'assistance au freinage. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire analyser et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin des systèmes ESP et TCS et le témoin d'avertissement « ESP/BAS » s'allument brièvement quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche).

- Lorsque le contact est établi, le système électronique d'antidérapage est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.
- Le système électronique d'antidérapage émet un bourdonnement ou un clic lorsqu'il est activé. Ces bruits sont normaux et cessent quand le système d'antidérapage se désactive à la suite d'une manœuvre qui a causé son activation.

Dispositif antilouvoisement (TSC)

Le dispositif antilouvoisement comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoisement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoisement. Il réduit la puissance moteur et serre les freins de chacune des roues touchées de façon à

stabiliser la remorque. Le dispositif entre automatiquement en fonction dès que les capteurs reconnaissent le louvoisement de la remorque. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le dispositif ne peut empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids sur l'attelage. Consultez la rubrique « Traction de remorque » de la section 5 pour de plus amples renseignements sur la traction de remorque avec votre véhicule.

SYSTÈME À CYLINDRÉE VARIABLE – Moteur 5,7 L seulement

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du

moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui ne requiert ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : Le rétablissement de l'intégrité du système à cylindrée variable peut prendre un certain temps après le débranchement de la batterie.

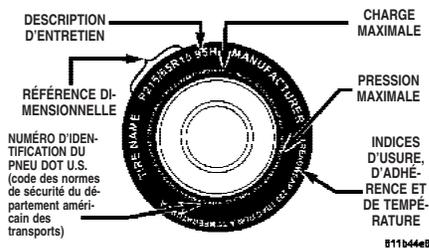
MANŒUVRE DE VA-ET-VIENT DU VÉHICULE

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, le sable ou la boue, il est possible de le dégager en lui imprimant un mouvement de va-et-vient. Passez ensuite successivement du PREMIER RAPPORT (1) à la MARCHE ARRIÈRE (R) tout en appuyant légèrement sur l'accélérateur.

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient. Laissez le moteur tourner au ralenti avec le levier des vitesses à la position POINT MORT (N) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



NOTA :

- Le classement par taille de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est basé sur des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des

pneus P-Metric devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.

- La référence dimensionnelle European Metric est basée sur les normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus en se basant sur ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par taille de pneu LT (camion léger)-métrique est basé sur des normes américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-Metric est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-Metric à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui

sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.

- Les roues de secours temporaires consistent en des pneus haute pression qui ne sont conçus que pour servir tempo-

rairement en cas d'urgence. La lettre « T » est moulée dans le flanc de ces pneus devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.

- Les dimensions des pneus à portance

élevée sont basées sur les normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10,5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
<p>Référence dimensionnelle :</p> <p>P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines</p> <p>« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes</p> <p>LT = Pneu pour camionnette de dimensions établies selon les normes de construction américaines</p> <p>T = Pneu d'une roue de secours temporaire</p> <p>31 = Diamètre extérieur en pouces (po)</p>
<p>215 = Largeur de section en millimètres (mm)</p>
<p>65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)</p>

DÉMARRAGE ET CONDUITE

EXEMPLE :	
	– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu.
10,5	= Largeur de la section en pouces (po)
R	= Code de construction – « R » Indique qu'il s'agit d'une construction radiale. – « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15	= Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :	
95	= Indice de charge – Code numérique correspondant à la charge maximale qu'un pneu peut supporter.
H	= Symbole de vitesse – Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. – La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse est régie par certaines exigences (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et signalisation routière – vitesses maximales, etc.).
Identification de la charge :	
« ...rien... »	= L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)

EXEMPLE :	
Extra Load (XL)	= Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)
Light Load	= Pneu pouvant transporter une charge légère
C, D, E	= Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression spécifique
Charge maximale	– Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale	– Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)
 Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas

des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro

d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

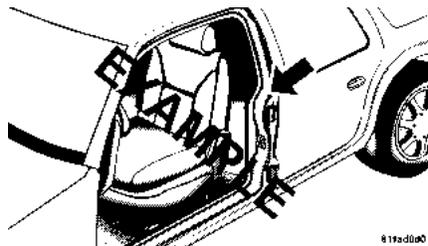
DÉMARRAGE ET CONDUITE

EXEMPLE :	
DOT MA L9 ABCD 0301	
DOT	= Department of Transportation – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du U.S. Department of Transportation et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur autoroute.
MA	= Code représentant le lieu de fabrication du pneu (2 caractères).
L9	= Code représentant la dimension du pneu (2 caractères).
ABCD	= Code utilisé par le fabricant du pneu (1 à 4 caractères).
03	= Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 caractères). – 03 signifie la 3 ^e semaine.
01	= Chiffre représentant l'année de fabrication du pneu (2 caractères). – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les fabricants de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année au cours de laquelle le pneu avait été fabriqué. Exemple : 031 pouvait représenter la 3 ^e semaine de 1981 ou 1991.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette des pneus

NOTA : La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée soit sur la face de la porte du conducteur, soit sur le pied milieu du côté du conducteur.



Emplacement de l'étiquette des pneus

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

TIRE AND LOADING INFORMATION			
SEATING CAPACITY - TOTAL 5		FRONT 2	REAR 3
THE COMBINED WEIGHT OF OCCUPANTS AND CARGO SHOULD NEVER EXCEED XXXX KG OR XXXX LBS.			
TIRE	FRONT	REAR	SPARE
ORIGINAL TIRE SIZE	P195/70R14	P185/75R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE	230kPa (PSI)	230kPa (PSI)	420kPa (PSI)
SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION			48,109250

81155496

Renseignements sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

- 1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
- 2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

- 3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
- 4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans la section « Chargement du véhicule » de ce guide.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

NOTA : Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le poids nominal brut sur l'essieu, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez la section « Chargement du véhicule » de ce guide.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids sur l'attelage de la remorque (s'il y a lieu) ne

doivent jamais dépasser le poids dont il est question ici.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Repérez l'énoncé concernant le poids combiné des occupants et des bagages sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kilogrammes ou XXX livres.
4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que les 5 occupants du véhicule pèsent chacun

68 kg (150 lb), la capacité de charge correspondant aux bagages et autres est de 295 kg (650 lb). Calcul : $635 - 340 (5 \times 68) = 295$ kg / $1\ 400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lb.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut excéder la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous prévoyez de tracter une remorque, la charge de votre remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages pour votre véhicule.

NOTA : Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins d'explication et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

NOTA : Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la charge matérielle ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3	865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2							
3	2	1	865 lbs	minus	Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3							
2	2	0	865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs	=	465 lbs

811a4d11

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner leur défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS**Pression de gonflage des pneus**

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Une mauvaise pression de gonflage nuit aux trois éléments importants suivants :

1. Sécurité –**AVERTISSEMENT !**

- Des pneus mal gonflés peuvent être dangereux et provoquer des accidents.
- Un gonflage insuffisant accroît la flexion du pneu et peut résulter en une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.

- Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

- Conduisez toujours avec des pneus tous gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

2. Économie –

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu

DÉMARRAGE ET CONDUITE

devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé offre également une résistance supérieure au roulement et affecte la consommation de carburant du véhicule.

3. Confort et stabilité –

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La bonne pression de gonflage des pneus à froid est inscrite soit sur le côté de la porte du conducteur ou du pied milieu de droite (conducteur).

Certains véhicules peuvent avoir des informations complémentaires sur les pressions des pneus pour les charges du

véhicule qui sont inférieures à l'état de charge maximale. Ces conditions de pression sont indiquées dans la section « Informations complémentaires sur les pressions des pneus » du présent manuel.



Emplacement de l'étiquette des pneus

Au moins une fois par mois, la pression devrait être vérifiée et réglée, et les pneus vérifiés pour signes d'usure ou dommages apparents. Utilisez un manomètre de

poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus radiaux peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.

MISE EN GARDE !

Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, réinstallez toujours le bouchon du corps de valve (selon l'équipement). Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage précisées sur l'étiquette représentent toujours des valeurs à froid, c.-à-d., pression des pneus

du véhicule s'il est inutilisé depuis au moins trois heures ou s'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression de gonflage des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), cela équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 2 à 6 lb/po² (13 à 40 kPa) lorsque la voiture roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression de votre pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut

rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Adressez-vous à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager et vous pourriez avoir un accident grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT !

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait causer un accident. Utilisez toujours des pneus à carcasse radiale en ensembles de quatre (ou de six, dans le cas de camions avec roues arrière doubles). Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Les coupures et crevaisons des pneus radiaux sont réparables seulement dans la bande de roulement, et non dans les flancs qui sont soumis à d'importantes

flexions. Pour la réparation des pneus radiaux, consultez le marchand de pneus autorisé.

Roue de secours compacte – Selon l'équipement

La roue de secours compacte sert uniquement pour les situations temporaires d'urgence avec des pneus radiaux. Elle a été conçue pour être utilisée uniquement avec votre type de véhicule. Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé dès que possible.

AVERTISSEMENT !

Utilisez la roue de secours temporaire en cas d'urgence seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces pneus. La bande de roulement des roues de secours temporaires a une durée de vie plus courte. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours, à défaut de quoi, celle-ci pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y

installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte.

N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE !

Le dégagement au sol étant réduit lorsque la roue de secours compacte est installée, ne vous rendez pas avec votre voiture dans un lave-auto automatique. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pneu de secours à usage limité – Selon l'équipement

Le pneu de secours à usage limité est conçu pour une utilisation temporaire d'ur-

gence sur votre véhicule. Ce pneu est désigné par une étiquette d'avertissement de pneu de secours apposée sur l'ensemble pneu et roue de secours à usage limité. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation du pneu de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que l'original, remplacez ce dernier (ou réparez-le) et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT !

Les pneus de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation du pneu de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Ne roulez pas à plus 100 km/h (60 mi/h) avec ce pneu. Maintenez-le gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus inscrite sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette de l'ensemble roue et pneu de secours à usage limité. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

Lorsque vous êtes pris ou enlisé dans la boue, dans le sable ou sur la glace, ne faites pas patiner vos roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).

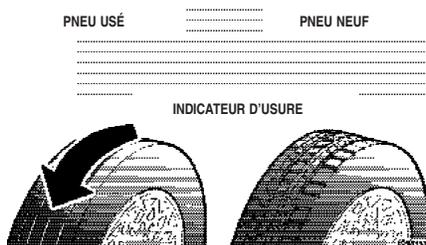
Consultez le paragraphe portant sur la façon de dégager un véhicule enlisé à la section 6 du présent manuel.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager le pneu. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) lorsque le véhicule est enlisé et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, peu importe la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Durée utile des pneus

La durée utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression de gonflage;
- le kilométrage parcouru.

AVERTISSEMENT !

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-

les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le constructeur recommande fortement de poser des pneus de dimensions, de qualité et de rendement similaires à ceux des pneus d'origine (consultez la section « Indicateurs d'usure »). Reportez-vous à l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. La description de service et l'identification de charge sont indiquées sur les pneus originaux. La pose de pneus qui ne correspondent pas

DÉMARRAGE ET CONDUITE

aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule. Nous vous recommandons de vous adresser à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications des pneus.

AVERTISSEMENT !

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

MISE EN GARDE !

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture de l'indicateur de vitesse et du totaliseur général.

Parallélisme et équilibrage

Une géométrie médiocre de la suspension peut entraîner :

- l'usure rapide des pneus;
- une usure inégale des pneus, comme une usure d'un seul côté ou irrégulière;
- la déviation vers la droite ou vers la gauche.

La déviation peut être causée par les pneus. Dans un tel cas, le réglage de la

géométrie ne réussira pas à corriger l'anomalie. Consultez votre concessionnaire pour obtenir un diagnostic adéquat.

Une mauvaise géométrie des roues n'entraîne pas de vibrations du véhicule, mais il est possible que celles-ci soient causées par des roues et des pneus déséquilibrés. Des pneus bien équilibrés réduisent les vibrations et empêchent l'usure en creux ou par plaques.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES SUR LA PRESSION DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une charge légère du véhicule se définit par la présence à bord de deux passagers de 68 kg (150 lb) chacun et d'un chargement de 91 kg (200 lb). Les pressions de gonflage à froid des pneus d'un

véhicule légèrement chargé sont apposées sur la tranche de la porte du conducteur.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

N'employez que des chaînes de « classe S » ou d'autres dispositifs d'adhérence respectant les normes SAE de catégorie « S ».

NOTA : *N'utilisez que des chaînes de dimensions appropriées au véhicule et recommandées par le fabricant de chaînes.*

MISE EN GARDE !

Pour éviter d'endommager votre véhicule, les pneus ou les chaînes, prenez les précautions suivantes :

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- À cause de l'espace limité entre les pneus et les autres éléments de la suspension, il est très important que vous n'utilisiez que des chaînes en bon état. Les chaînes brisées peuvent endommager sérieusement un véhicule. Arrêtez le véhicule dès que vous entendez des bruits qui laissent présager une rupture de la chaîne. Avant d'utiliser les chaînes à nouveau, enlevez les pièces qui sont endommagées.
- Installez les chaînes aussi serrées que possible et resserrez-les après environ 0,8 km (1/2 mi).
- Ne dépassez pas 72 km/h (45 mi/h).

- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant des véhicules à deux roues motrices.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Respectez les directives du fabricant de chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Si le fabricant des chaînes et le fabricant des pneus suggèrent des limites différentes de vitesse de conduite, suivez la limite la plus basse.

Ces précautions s'appliquent à tous les dispositifs de traction à chaînes, y compris aux chaînes à anneaux et à câble (radiales).

Les chaînes antidérapantes ne doivent être posées que sur les pneus arrière de votre camion.

NOTA : *L'emploi de chaînes de classe « S » n'est permis que pour les véhicules chaussés de pneus P245/70R17.*

MISE EN GARDE !

N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur des camions 4RM chaussés de pneus autres que P245/70R17. L'espace requis pour les chaînes pourrait être insuffisant et vous risqueriez d'endommager la structure ou la carrosserie de votre véhicule. Ne posez pas de chaînes antidérapantes sur les roues avant de votre véhicule en mode deux roues motrices (2RM). L'espace requis pour les chaînes pourrait être insuffisant et vous risqueriez d'endommager la structure ou la carrosserie de votre véhicule.

PNEUS D'HIVER

Les pneus d'hiver doivent être de même dimension et de même type que les pneus

avant. Consultez le fabricant des pneus d'hiver pour déterminer les limites de vitesse maximales associées aux pneus. Les pneus d'hiver doivent toujours être gonflés à la pression de capacité maximale du véhicule, dans toutes les conditions de charge.

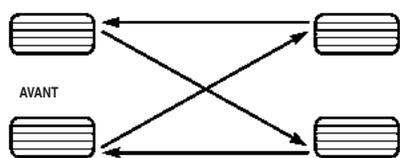
Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certains États. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et à des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi le taux d'usure des pneus varie et que les pneus s'usent de différentes façons. Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des

DÉMARRAGE ET CONDUITE

surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.



REC110FF4

Consultez la section « Programmes d'entretien » du présent manuel et respectez les recommandations quant à la fréquence de permutation des pneus adaptée à votre type de conduite. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en

trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est conçu pour avertir le conducteur du sous-gonflage d'un pneu d'après la pression à froid recommandée sur l'étiquette d'information du véhicule (apposée sur le pied milieu du côté conducteur).

La pression de gonflage varie selon la température, soit de 1 lb/po² (6,9 kPa) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Cela signifie que la pression monte ou descend proportionnellement en fonction de la température extérieure. La pression des pneus

doit toujours être réglée d'après la valeur de gonflage à froid. Cette pression correspond à la valeur donnée lorsque le véhicule est resté immobile au moins trois heures à l'extérieur. Consultez la rubrique « Pneus – Généralités » de la présente section pour de plus amples renseignements sur le bon gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule. Ce phénomène est normal et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur du sous-gonflage d'un pneu quand la pression de gonflage chute sous le seuil critique pour quelque raison que ce soit, y compris le temps froid.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) continue d'avertir le

conducteur du gonflage insuffisant du pneu tant que celui-ci n'est pas regonflé correctement et le système reste activé tant que la pression n'est pas rétablie au moins à la valeur à froid recommandée sur l'étiquette d'information. Quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, il faut gonfler le ou les pneus visés à la pression à froid recommandée sur l'étiquette d'information pour que le système de surveillance de la pression des pneus éteigne le témoin. Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement les données à jour et le témoin de basse pression s'éteint dès que les données de pression à jour sont reçues. Il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant 10 minutes au-dessus de 25 km/h (15 mi/h) pour que le système reçoive les données.

Système de base – Selon l'équipement

Pour contrôler les niveaux de pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à une pression appropriée.*

Voici les composants du système de surveillance de la pression des pneus :

- Module récepteur.
- 4 capteurs de roue.

- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.



Quand la pression d'au moins un des quatre pneus est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus intégré au groupe d'instruments s'allume et le carillon retentit. Le carillon retentit une fois à chaque cycle d'allumage pour chaque condition détectée. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de chaque pneu et les gonfler selon la pression recommandée par le fabricant. Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement les données à jour et le témoin de basse pression s'éteint dès que les données de pression à jour sont reçues. Il peut être nécessaire

DÉMARRAGE ET CONDUITE

de conduire le véhicule pendant 10 minutes au-dessus de 25 km/h (15 mi/h) pour que le système reçoive les données.

Le sous-gonflage de la roue de secours ne déclenche pas le témoin ni le carillon du système de surveillance de la pression des pneus.

Le témoin de basse pression des pneus clignote pendant 60 secondes et le carillon retentit quand une déféctuosité du système est décelée. Le cycle de clignotement se répète toutes les 10 minutes, sans carillon, jusqu'à ce que la panne soit réglée. Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée.

NOTA : *Comme les roues de secours non appariées ou compactes ne sont pas dotées de capteur de pression, elles ne sont pas contrôlées par le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Si une roue de secours non appariée ou compacte est posée en remplacement de l'un des quatre pneus réguliers, une défaillance du système est signalée quand le véhicule roule. En cas de sous-gonflage (p. ex., crevaison), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume en continu jusqu'à ce que le pneu d'origine ait été réparé et réinstallé à la place de la roue de secours non appariée ou compacte.*

MISE EN GARDE !

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs quand vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues de deuxième monte peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

MISE EN GARDE !

Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur de la jante de roue.

NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.

- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat de ceux-ci. En outre, il incombe au conducteur de s'assurer de la bonne pression de gonflage, même si le degré de sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin du système de surveillance.

Généralités

Cet appareil est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de pression des pneus sont couverts par l'une des licences suivantes :

États-Unis KR5S120123
Canada 2671-S120123

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT



Tous les moteurs (sauf les moteurs 5,7 L) sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une consommation et un rendement excellents avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87. L'utilisation régulière d'un supercarburant n'est pas recommandée. Dans des conditions normales de fonctionnement, le supercarburant n'apporte aucun avantage supplémentaire et, dans certains cas, il risque même de nuire au rendement du véhicule.



Le moteur 5,7 L est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89. Pour vous assurer d'un rendement optimal, le constructeur recommande l'utilisation d'une essence à indice d'octane de 89. L'utilisation régulière d'un supercarburant n'est pas recommandée. L'utilisation d'un supercarburant n'apporte aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence sans plomb ordinaire ou intermédiaire de première qualité et, dans certains cas, elle risque même d'affecter le rendement du véhicule.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si cela se produit, essayez une autre marque d'essence ordinaire avant de faire vérifier votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (Worldwide Fuel Charter, WWFC) qui visait à énoncer les conditions générales qui s'appliquent aux émissions produites par les véhicules légers de manière à produire

des véhicules à la fois plus propres, plus performants et plus durables. Dans la mesure du possible, nous recommandons l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Nous recommandons vivement l'utilisation d'essences reformulées. Des mélanges adéquats d'essences reformulées offriront un excellent rendement et contribueront à la longévité du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés, notamment à de l'éthanol à 10 %, l'éther méthyltertiobutylique (MTBE) et l'éther de t-butyle et d'éthyle (ETBE). En hiver, certaines provinces et certains États exigent l'utilisation de mélanges oxygénés afin de réduire la teneur en monoxyde de carbone des gaz d'échappement. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

MISE EN GARDE !

N'UTILISEZ PAS d'essence contenant du méthanol ou de l'éthanol E85. Elle peut nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule et peut endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation.

NOTA : Le moteur 4,7 L (selon l'équipement) est maintenant adapté à l'éthanol E85. Seuls les véhicules qui possèdent l'étiquette mentionnée ci-dessus peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Carburant mixte » de la présente section.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'emploi de

DÉMARRAGE ET CONDUITE

mélanges méthanol-essence ou à base d'éthanol E85. Bien que le MTBE soit un mélange oxygéné à base de méthanol, il n'a pas ses effets nocifs.

MMT dans le carburant

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. Par contre, il a été observé qu'elles réduisent la longévité des bougies d'allumage et les performances du système antipollution. Nous recommandons l'usage d'essences sans MMT pour votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT n'est pas indiquée sur la pompe, il est important de demander au

préposé de la station service si l'essence qu'il vend en contient.

Au Canada, la concentration maximale en MMT permise est supérieure à celle autorisée aux États-Unis. Il est donc encore plus important de s'assurer de l'absence de MMT dans le carburant. L'utilisation de MMT est interdite dans les essences reformulées.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et occasionnerait en outre des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Mises en garde relatives au circuit d'alimentation

MISE EN GARDE !
Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut affecter le rendement du moteur et endommager le système antipollution.**

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire.

- Lorsque vous remorquez une charge lourde ou que vous conduisez un véhicule à pleine charge alors que le taux d'humidité est bas et la température élevée, utilisez une essence sans plomb super pour éviter des cognements à l'allumage. Si les cognements persistent, allégez la charge si vous ne voulez pas endommager les pistons du moteur.

- DaimlerChrysler déconseille l'utilisation d'additifs sensés augmenter l'indice d'octane du carburant. La plupart de ces produits possèdent une haute teneur en méthanol. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés au système d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

AVERTISSEMENT !

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous roulez, conservez le hayon fermé pour empêcher le monoxyde de carbone et les autres gaz dangereux de pénétrer dans l'habitacle.

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence)

Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.

NOTA : *En vue d'éviter tout contact entre le bouchon du réservoir et la carrosserie du véhicule, fixez le cordon de retenue au crochet prévu à cette fin, sur la face intérieure du portillon du réservoir.*

MISE EN GARDE !

Le circuit d'alimentation en carburant ou le système antipollution peuvent être endommagés si un bouchon inapproprié est fixé au réservoir de carburant. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.

MISE EN GARDE !

Un bouchon inapproprié peut faire s'allumer la lampe-témoin de panne.

MISE EN GARDE !

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne « remplissez pas à ras bord » le réservoir après le remplissage.

NOTA : Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

AVERTISSEMENT !

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon d'essence est enlevé ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**

- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Pareille pratique peut constituer une infraction à certains règlements locaux et entraîne l'allumage du témoin d'anomalie.**

NOTA : Serrez le bouchon du réservoir d'environ un quart de tour, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cela vous indique que le bouchon est bien serré.

Si le bouchon n'est pas serré comme il faut, le témoin de panne s'allumera. Assurez-vous que le bouchon de remplissage du réservoir est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

AVERTISSEMENT !

Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Après l'ajout de carburant, le système de diagnostic du véhicule peut déterminer si le bouchon de remplissage de réservoir est desserré, mal installé ou endommagé. Un message indiquant que le bouchon de remplissage de réservoir est desserré sera affiché dans le groupe d'instruments. Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon du réservoir est

correctement serré. Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté à deux reprises consécutives, le système allumera le témoin d'anomalie. La résolution du problème éteindra le témoin d'anomalie.

MISE EN GARDE !

Des dommages au circuit d'alimentation ou au système antipollution pourraient découler de l'utilisation d'un bouchon de remplissage du réservoir de carburant non approprié. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.

AVERTISSEMENT !

- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne.**

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon d'essence est enlevé ou que le réservoir est en cours de remplissage.**

CARBURANT MIXTE

Renseignements généraux concernant le carburant E-85

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par l'étiquette apposée sur la trappe de carburant qui porte la mention **Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only (éthanol ou essence sans plomb seulement)**. Cette section ne couvre que les sujets qui se rapportent à ces véhicules. Veuillez consulter les autres sections de ce manuel pour obtenir des

renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules à essence.

MISE EN GARDE !

Seuls les véhicules qui possèdent l'étiquette mentionnée ci-dessus peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.

CARBURANT À L'ÉTHANOL (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

AVERTISSEMENT !

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer de graves blessures. Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon de remplissage de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Exigences relatives au carburant

Vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87, du carburant E-85 ou un mélange de ceux-ci dans votre véhicule.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Pour obtenir de meilleurs résultats, évitez d'alterner entre le carburant E-85 et l'essence sans plomb. Lorsque vous désirez passer d'un carburant à l'autre, nous vous recommandons de :

- ne pas le faire lorsque la jauge de carburant indique un niveau de remplissage inférieur au quart du réservoir;
- ne pas ajouter une quantité de carburant inférieure à cinq gallons US lors du plein d'essence;
- conduire votre véhicule immédiatement après le plein d'essence pour une période d'au moins cinq minutes.

En suivant ces directives, vous éviterez les conditions potentielles de démarrage

difficile ou de baisse significative de la maniabilité lorsque le véhicule se réchauffe.

NOTA : *Le démarrage pourrait s'avérer laborieux et le ralenti initial irrégulier lorsque la température ambiante est supérieure à 32 °C (90 °F), et ce, même si vous avez suivi les recommandations stipulées précédemment.*

Choix de l'huile moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Que vous conduisiez un véhicule à éthanol E-85 ou à essence sans plomb, les exigences en matières d'huile moteur sont les mêmes. Consultez la section « Directives d'entretien » du présent manuel pour prendre connaissance de la qualité et de la viscosité voulues de l'huile moteur.

Démarrage

Les caractéristiques du carburant E-85 le rendent impropre à l'utilisation lorsque la température ambiante chute sous -18 °C (0 °F). Entre -18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), le temps de démarrage peut se révéler plus long et la maniabilité du véhicule peut être moins grande (à-coups ou hésitations) pendant la période de réchauffage du moteur.

Autonomie de route

Comme le carburant E-85 contient moins d'énergie par litre (gallon) que l'essence, vous noterez une augmentation de consommation de carburant lorsque vous l'utilisez. L'utilisation de ce carburant amène une diminution de la quantité de kilomètres/litre (milles/gallon) et de la gamme de conduite d'environ 30 % comparativement à l'essence.

Pièces de rechange

Plusieurs des composants de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour s'adapter à l'utilisation d'éthanol. Assurez-vous que des pièces appropriées, compatibles avec l'éthanol, sont installées sur votre véhicule lors de toute intervention.

MISE EN GARDE !

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

Entretien

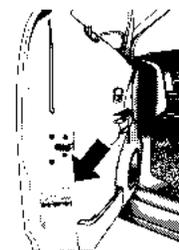
Si vous utilisez du carburant E-85, reportez-vous au Programme d'entretien B de la section Programmes d'entretien du présent manuel.

MISE EN GARDE !

N'utilisez pas un mélange d'éthanol contenant plus de 85 % dans votre véhicule. Pareil mélange peut gêner le démarrage par temps froid et nuire au comportement de votre véhicule.

CHARGEMENT DU VÉHICULE**Étiquette d'homologation du véhicule**

En conformité avec la réglementation américaine en matière de transports et de sécurité, votre véhicule comporte une étiquette d'homologation apposée sur la porte du côté du conducteur.



8120c1.02

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Le mois, jour et l'heure de fabrication du véhicule sont indiqués sur l'étiquette sous la forme mois-jour-heure (MJH). Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le numéro d'identification de votre véhicule, le NIV.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV est le poids total autorisé du véhicule, ce qui inclut le conducteur, les passagers, le véhicule, son équipement et son chargement. L'étiquette indique également le poids maximal que peuvent supporter les essieux avant et arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule se définit comme le poids autorisé du chargement qu'un camion peut porter, ce qui inclut le conducteur, tous les passagers, l'équipement et le chargement.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge

doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu se définit en fonction de l'élément de l'ensemble ayant la plus faible résistance au poids (essieux, ressorts, pneus ou roues).

Des éléments de suspension ou essieux plus robustes, comme en demandent parfois les clients pour augmenter la longévité des pièces, ne permettent pas nécessairement d'augmenter le PNBE du véhicule.

Dimensions des pneus

Il s'agit de la dimension minimale de pneus admissible pour votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage (à froid)

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la

charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées.

Rangez les articles les plus lourds dessous et vérifiez que le poids est distribué comme il faut. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

AVERTISSEMENT !

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. De plus, surcharger votre véhicule réduit sa longévité.

L'illustration ci-après vous montre l'exemple d'un véhicule chargé. Remarquez que le véhicule ne dépasse ni le PNBV ni le PNBE. La surcharge nuit à la sécurité et peut réduire la vie utile du véhicule.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

NOTA : Les valeurs figurant dans ce tableau ne correspondent pas nécessairement à votre véhicule. De plus, la quantité de charge ajoutée sur les essieux avant et arrière peut être calculée après que le véhicule a été pesé en situation de « poids à vide » et en situation « chargé et prêt à démarrer ».

Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 2 948 kg (6 500 lb)



POIDS À VIDE À L'AVANT -	2 153	POIDS À VIDE À L'ARRIÈRE -	1 458
CHARGE ADMISSIBLE À L'AVANT -	423	CHARGE ADMISSIBLE À L'ARRIÈRE -	1 466
POIDS TOTAL À L'AVANT - (EN CHARGE)	2 576	POIDS TOTAL À L'ARRIÈRE - (EN CHARGE)	2 924
PNBE À L'AVANT -	3 600	PNBE À L'ARRIÈRE -	3 900
POIDS TOTAL EN CHARGE : 2 495 kg (5 500 lb)			

morque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez soigneusement ces renseignements avant de tracter une re-

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut

limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, marchandises et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif. Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le poids nominal brut combiné (PNBC) équivaut au poids total admissible de votre véhicule et de la remorque. (Veuillez noter que ce poids comprend une masse supplémentaire de 68 kg [150 lb] représentant le conducteur.)

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

AVERTISSEMENT !

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur l'essieu avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Poids sur l'attelage

Il s'agit de la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule de remorquage. Dans la plupart des cas, le poids sur l'attelage ne doit pas être inférieur à 10 % ni supérieur à 15 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Surface frontale

Il s'agit de la hauteur et de la largeur maximales de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoisement (TSC) – Selon l'équipement

- **Dispositif antilouvoisement – Électronique**

Le dispositif antilouvoisement comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoisement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoisement, c.-à-d, réduction de la puissance moteur et serrage des freins de chacune des roues touchées de façon à stabiliser la remorque. Le dispositif entre automatiquement en fonction dès que les capteurs reconnaissent le louvoisement de la remorque. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le dispositif ne peut empê-

cher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids sur l'attelage. Même si votre véhicule est doté du dispositif antilouvoisement électronique, il est recommandé de l'équiper du dispositif antilouvoisement mécanique quand la taille de la remorque le justifie.

- **Dispositif antilouvoisement – Mécanique**

Le dispositif antilouvoisement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le louvoisement de la remorque sur la route.

Attelage porteur

L'attelage porteur soutient le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément

aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antilouvoiement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents de travers et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage supérieurs et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT !

Le mauvais ajustement de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même causer un accident.

Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le fabricant de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.



FIG. 1. SANS RÉPARTITION DE LA CHARGE (INCORRECT)



FIG. 2. AVEC RÉPARTITION DE LA CHARGE (CORRECT) 81811965
Système d'attelage répartiteur de charge



FIG. 3. MAUVAIS AJUSTEMENT (INCORRECT)

Mauvais ajustement de l'attelage répartiteur de charge 81811964

Dispositif à sellette d'attelage

Il s'agit d'une plate-forme surélevée spéciale dotée d'un attelage, qui est posée

DÉMARRAGE ET CONDUITE

au-dessus de l'essieu arrière dans la caisse du véhicule tracteur. Le dispositif sert à accrocher une semi-remorque à un véhicule doté d'un pivot d'attelage.

Dispositif d'attelage à col-de-cygne

L'attelage à col-de-cygne comporte un bras d'attelage articulé qui s'accroche à une boule montée dans la caisse d'un camion. Le bras d'attelage s'emboîte dans l'attelage monté au-dessus de l'essieu arrière dans la caisse du camion.

Classification des attelages de remorque

L'attelage du pare-chocs arrière est conçu pour tracter des remorques d'un poids atteignant 907 kg (2 000 lb) sans équipement spécial ni modification de l'équipement de série. Votre véhicule peut être livré avec l'ensemble optionnel d'attelage de remorque qui vous permet de tracter

en toute sécurité des remorques pesant plus de 907 kg (2 000 lb). Adressez-vous à votre concessionnaire pour plus d'informations sur cet ensemble.

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque approprié à vos besoins de remorquage. Consultez la section « Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) » pour prendre connaissance de l'adresse du site Web présentant les renseignements propres au groupe moto-propulseur de votre véhicule.

Classification des attelages de remorque	
Classe	Poids brut maximal de la remorque
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – Service intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – Service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)
Sellette d'attelage ou col-de-cygne	Supérieur à 4 540 kg (10 000 lb)

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

NOTA : Pour de plus amples renseignements sur le remorquage (poids maximal de la remorque), visitez l'un des sites Web suivants :

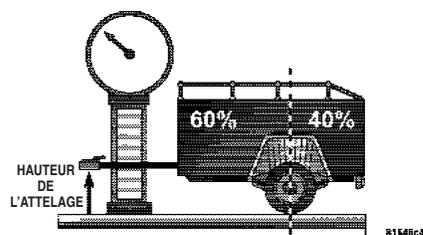
- [http:// www.dodge.com/towing](http://www.dodge.com/towing).
- [http:// www.dodge.ca](http://www.dodge.ca) (Canada).

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** louvoiement de la remorque qui

pourrait provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreux accidents impliquant une remorque.

Ne dépassez jamais le poids maximum sur l'attelage indiqué sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans ou sur votre véhicule;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez la plaque d'information sur les pneus et la charge

DÉMARRAGE ET CONDUITE

de la section Information concernant la sécurité des pneus du présent manuel.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes qui favoriseront le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre véhicule neuf :

MISE EN GARDE !

- Évitez de tracter une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.
- En outre, pendant les premiers 805 km (500 mi) avec une remorque, limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mi/h).

Effectuez les opérations d'entretien recommandées à la section 8 de ce manuel. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) et le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT !

Un remorquage inadéquat peut provoquer un accident et entraîner des blessures. Suivez les recommandations ci-après pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.

- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
 - Il ne faut jamais stationner un véhicule avec une remorque dans une pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (stationnement). Si le véhicule est doté d'une transmission manuelle, engagez la marche arrière. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas au point mort (N). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
 - N'excédez jamais le poids nominal brut combiné (PNBC).
 - **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais excéder les quatre valeurs nominales suivantes :**
 1. PNBV
 2. PBR
 3. PNBE
 4. Poids nominal sur l'attelage selon l'attelage de remorque utilisé (cette exigence peut restreindre la possibilité de toujours atteindre une plage de 10 % à 15 % du poids sur l'attelage comme pourcentage du poids total de la remorque).
- Exigences de remorquage – Pneus**
- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
 - Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Consultez la rubrique sur les pressions de gonflage des pneus de la section « Pneus – Généralités » de ce manuel pour connaître les méthodes de gonflage appropriées.
 - Vérifiez également la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Consultez la rubrique sur les indicateurs d'usure de la section « Pneus – Généralités » de ce manuel pour connaître les méthodes d'inspection appropriées.
- Consultez la rubrique sur les pneus de rechange de la section « Pneus – Généralités » de ce manuel pour connaître les méthodes appropriées de remplacement des pneus. Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un sys-

tème est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE !

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit posséder ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de frein, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

AVERTISSEMENT !

Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le circuit de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.

Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

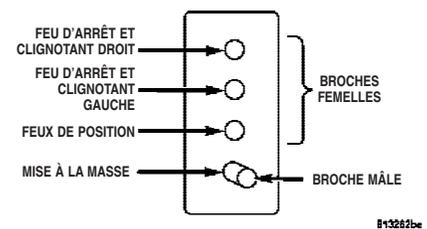
Exigences de remorquage – Feux et câblage de remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble attelage de remorque peut comprendre un faisceau de câblage à 4 et à 7 broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

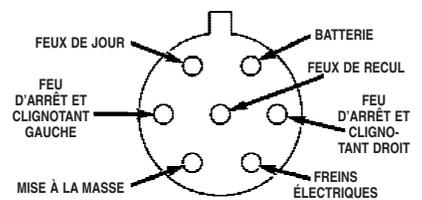
NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



112221be

Connecteur à 4 broches



112234e

Connecteur à 7 broches

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer ses virages, arrêts et manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Si le véhicule tracteur est équipé d'une transmission manuelle, le départ doit toujours s'effectuer en PREMIÈRE vitesse pour éviter de trop faire glisser l'embrayage.

Conseils pour le remorquage – Transmission automatique

Le rapport « D » (marche avant) peut être sélectionné pour tracter une remorque. Toutefois, si vous devez effectuer de nombreux changements de vitesses dans cette gamme, il y a lieu d'engager le mode de transport/remorquage (« TOW/HAUL »).

NOTA : *L'emploi du mode de transport/remorquage pour conduire le véhicule dans des conditions d'exploitation rigoureuses permet d'améliorer le rendement de la transmission et d'en prolonger la durée utile par la réduction des nombreux passages de vitesses et de la surchauffe subséquente. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

L'huile de la transmission automatique et le filtre doivent être remplacés si vous tractez RÉGULIÈREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes consécutives. Pour connaître les intervalles préconisés dans le programme « B », consultez la section 8 du présent manuel.

NOTA : *Vérifiez l'huile de la transmission automatique avant toute traction de remorque.*

Conseils pour le remorquage – Tow/Haul (transport/remorquage) (selon l'équipement)

Pour réduire le risque de surchauffe de la transmission automatique, appuyez sur le commutateur « TOW/HAUL » (transport ou remorquage) pour activer le mode correspondant quand vous conduisez sur des routes vallonneuses ou encore passez au deuxième rapport (2) si les pentes sont très prononcées.

Conseils pour le remorquage – Régulateur de vitesse électronique (selon l'équipement)

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des

décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler à nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.

- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Conseils pour le remorquage – Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

– Conduite urbaine

À l'arrêt, mettez la transmission au point mort et augmentez le régime moteur.

– Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

– Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

- Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du circuit de refroidissement, consultez la section « Entretien » de ce manuel.

CHASSE-NEIGE

Modèles Dodge Durango ou Chrysler Aspen

NOTA : *N'utilisez pas les modèles Dodge Durango ou Chrysler Aspen pour le déneigement.*

AVERTISSEMENT !

Vous ne devez pas installer d'équipement de chasse-neige, de treuil ou d'accessoires du marché secondaire à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Les sacs gonflables pourraient se déployer inopinément ou ne pas se déployer en cas de collision, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE !

Vous risquez d'endommager votre véhicule si vous l'utilisez comme chasse-neige.

AVERTISSEMENT !

L'installation d'un chasse-neige sur ce véhicule peut nuire à la performance du système de retenue à sac gonflable lors d'un accident. Ne vous attendez pas à ce que le système de sacs gonflables fonctionne de la manière décrite précédemment dans ce manuel.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage d'un modèle 2RM derrière un véhicule de loisir

Le remorquage d'un modèle 2RM derrière un véhicule de loisir n'est pas autorisé. En effet, le remorquage du véhicule au point mort peut endommager gravement la transmission. Le retrait de l'arbre de transmission n'est pas recommandé, étant donné que cela donne lieu à des fuites d'huile à transmission.

Remorquage d'un modèle 4RM derrière un véhicule de loisir

MISE EN GARDE !

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert NV 144 (sans position de point mort) ne peuvent PAS être remorqués derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT !

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est au point mort et que le frein de stationnement n'est pas serré à fond. Lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, en dépit de la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE !

L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.

NOTA : Placez la boîte de transfert NV 244 Generation II au point mort pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection du point mort (N) se situe sur le coin gauche inférieur du commutateur 4WD. Vous pouvez sélectionner ou désélectionner le point mort (N) de la boîte de transfert, quelle que soit la position du commutateur de sélection.

Passage au point mort

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

MISE EN GARDE !

Vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée au point mort (N) avant le remorquage d'un véhicule de loisir, pour éviter d'endommager les pièces internes.

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Coupez le moteur.
3. Tournez la clé de contact à la position ON (marche) sans faire démarrer le moteur.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

4. Appuyez sur la pédale de frein.
5. Placez la transmission automatique à la position N (point mort).
6. À l'aide d'un objet pointu tel qu'une pointe de stylo à bille, appuyez pendant quatre secondes sur le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert.
7. Une fois le changement effectué et le témoin N de point mort activé, relâchez le bouton N (point mort).
8. Démarrez le moteur.
9. Placez la transmission automatique en position R (marche arrière).
10. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule est immobile.

11. Répétez les étapes 9 et 10 avec la transmission automatique en position D (marche avant).

12. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

13. Placez la transmission automatique en position P (stationnement).

14. Attachez le véhicule au véhicule remorqueur avec la barre de remorquage.

NOTA : Vous devez impérativement exécuter les étapes 1 à 5 avant d'appuyer sur le bouton de sélection du point mort (N) et le maintenir jusqu'à la fin des quatre secondes, et ce, jusqu'à ce que le changement de rapport soit terminé.

Si une de ces conditions (à l'exception de l'étape 3 – la clé à la position Contact) n'est pas remplie avant d'appuyer sur le

bouton N (point mort) ou est abandonnée avant la fin des quatre secondes, le témoin N (point mort) clignotera jusqu'à ce que toutes les conditions soient remplies ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (point mort).

NOTA : Le contact doit être établi afin que le changement de mode puisse s'exécuter et le témoin s'allumer. Si la clé n'est pas à la position Contact, le changement de rapport n'aura pas lieu et aucun témoin de position ne pourra s'allumer ni clignoter.

MISE EN GARDE !

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (stationnement) alors que la boîte de transfert est en position N (point mort) et que le moteur TOURNE. Assurez-vous, lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), que le moteur est arrêté avant de placer la transmission en position P (stationnement).

SORTIE de la position Point mort (N)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Coupez le moteur.

3. Tournez la clé de contact à la position ON (marche) sans faire démarrer le moteur.

4. Appuyez sur la pédale de frein.

5. Placez la transmission automatique à la position N (point mort).

6. À l'aide d'un objet pointu tel qu'une pointe de stylo à bille, appuyez pendant une seconde sur le bouton N (point mort) encastré de la boîte de transfert.

7. Lorsque le témoin de position Point mort (N) s'éteint, relâchez le bouton N (point mort).

8. Une fois le bouton N (point mort) relâché, la boîte de transfert se placera sur le rapport indiqué par le sélecteur.

9. Placez la transmission automatique en position P (stationnement).

10. Faites démarrer le moteur.

11. Placez la transmission automatique en position D (marche avant).

NOTA : *Vous devez impérativement exécuter les étapes 1 à 5 avant d'appuyer sur le bouton de sélection du point mort (N) et le maintenir jusqu'à la fin du délai d'une seconde, et ce, jusqu'à ce que le changement soit terminé.*

Si une de ces conditions n'est pas remplie avant d'appuyer sur le bouton N (point mort) ou qu'elle est abandonnée avant la fin du délai d'une seconde, tous les témoins de sélection de position clignoteront jusqu'à ce que toutes les conditions

DÉMARRAGE ET CONDUITE

soient remplies ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (point mort).

NOTA : Le contact doit être établi afin que le changement de mode puisse s'exécuter et le témoin s'allumer. Si la clé n'est pas à cette position, le changement n'aura pas lieu et aucun témoin de position ne pourra s'allumer ni clignoter.

NOTA : Le clignotement du témoin de position Point mort (N) signifie que les conditions du changement de rapport n'ont pas été remplies.

MISE EN GARDE !

- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**
- **Il ne faut pas déconnecter l'arbre de transmission arrière; autrement, le liquide de la boîte de transfert va s'écouler, ce qui endommagera les pièces internes.**

d'identification du véhicule, le numéro de commande et les numéros de code et descriptions de l'équipement de série et optionnel du véhicule à sa sortie de l'usine.

NOTA : Si vous devez commander des pièces de rechange, reportez-vous toujours à la plaque signalétique.

PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque d'identification de l'équipement est apposée sur la face interne du capot moteur.

Cette plaque présente les renseignements suivants concernant votre véhicule : le modèle, l'empattement, le numéro

SECTION 6

EN CAS D'URGENCE

- MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE 306
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET
REPLACEMENT D'UN PNEU 306
 - Emplacement du cric 307
- DIRECTIVES DE LEVAGE 307
 - Retrait de la roue de secours 307
 - Procédure de changement de roue 308
- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE D'APPOINT 313
- CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE –
SELON L'ÉQUIPEMENT 315
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 316
 - Véhicules à quatre roues motrices 316
 - Véhicules à deux roues motrices 316

MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE

Le commutateur de feux de détresse se trouve sur le dessus de la colonne de direction, derrière le volant. Appuyez sur le commutateur de feux de détresse et tous les signaux directionnels avant et arrière clignoteront.

Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.



Il s'agit d'un dispositif d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et représente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Si vous devez abandonner votre véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continueront de fonctionner sans la clé de contact et avec les portières du véhicule verrouillées.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

AVERTISSEMENT !

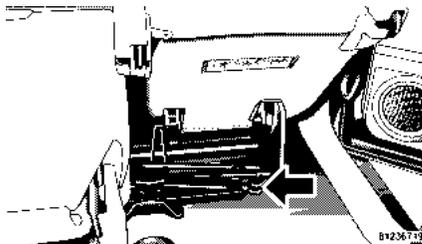
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

- **Le cric est conçu uniquement pour changer une roue. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule afin de procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu sont rangés sous les sièges de la deuxième rangée.

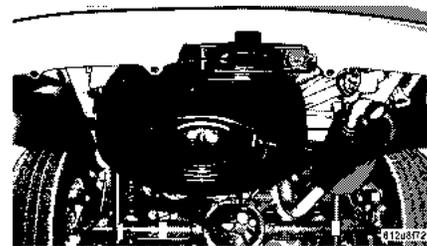
Le cric est fixé à l'aide d'un goujon à oreilles et d'un goujon fixe. Il est très important de fixer le cric solidement en engageant la fente dans la base du goujon fixe sous le siège de la deuxième rangée. Le goujon à oreilles s'insère par l'œillet se trouvant à l'extrémité de la vis sans fin du cric.



DIRECTIVES DE LEVAGE

Retrait de la roue de secours

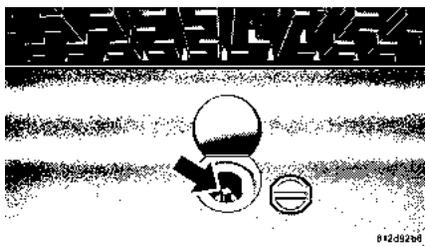
La roue de secours de votre véhicule est arrimée sous l'arrière du véhicule.



Enlevez la roue de secours avant de tenter de lever le camion à l'aide du cric.

EN CAS D'URGENCE

1. Retirez le bouchon de caoutchouc de l'espace de chargement.



2. Introduisez la rallonge de la clé du cric dans le dispositif de treuil de la roue de secours à travers le trou du plancher.

3. Tournez la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour faire descendre la roue de secours. Continuez de

dévisser jusqu'à ce que la roue de secours puisse être extraite de sous le véhicule.

Il est recommandé d'arrimer le pneu crevé ou la roue de secours pour éviter d'emmêler le câble.

MISE EN GARDE !

Le dispositif de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec le mandrin du cric. L'utilisation d'une clé pneumatique ou de tout autre dispositif du même type est déconseillée, car de tels outils peuvent endommager le treuil.

Procédure de changement de roue

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

Ne soulevez pas le véhicule à l'aide d'un cric à pare-chocs. Le cric à parallélogramme a été conçu uniquement pour changer les roues de ce véhicule. Il n'est pas recommandé de l'utiliser pour réparer le véhicule ou pour soulever plus d'une roue à la fois.

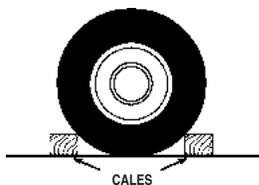
Préparatifs

Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme en évitant les zones glacées ou glissantes. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement) (transmission automatique). Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, faites passer la boîte de transfert à la position « 4L ».

AVERTISSEMENT !

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.

- Allumez les feux de détresse.



- Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage.

Par exemple, si vous devez changer la roue avant droite, calez la roue arrière gauche.

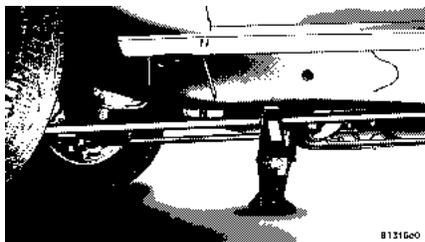
- Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.
2. À l'aide de la clé pour écrous de roue, desserrez les écrous sans les enlever, en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pendant que la roue touche encore le sol.
3. Pour changer une roue avant, placez le cric sous le longeron, derrière la roue. Installez le cric le plus loin possible sur la partie rectiligne du bâti (avant la transition

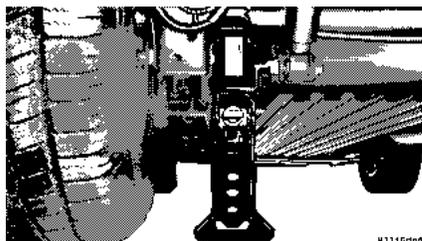
EN CAS D'URGENCE

intérieure). Utilisez le cric à l'aide du mandrin et de la clé pour écrous (vous pouvez utiliser la poignée de rallonge du cric, mais ce n'est pas nécessaire).

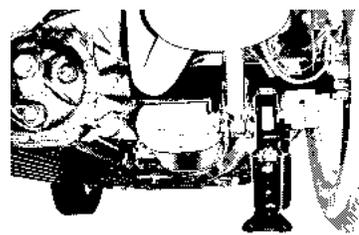


Position de levage avant

Pour changer une roue arrière, installez le mandrin sur le cric et fixez-le à la poignée de rallonge. Placez le cric sous l'essieu, le plus près possible du pneu, en plaçant les mandrins vers l'arrière. Fixez la clé sur la poignée de rallonge du cric.



Position de levage arrière gauche



Position de levage arrière droite

Avant de soulever la roue du sol, assurez-vous que le cric n'endommagera pas une quelconque partie du véhicule. Au besoin, changez-le de position.

4. Soulevez le véhicule en tournant la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue ne touche plus au sol.

AVERTISSEMENT !

Ne levez pas le véhicule plus que nécessaire au risque de le déstabiliser et de causer un accident. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer la roue.

5. Retirez les écrous de roue et enlevez la roue du moyeu. Mettez en place la roue de secours et les écrous de roue en dirigeant leur extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous. Ne serrez pas les écrous à fond avant d'avoir baissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric.

NOTA : *Ne graissez pas les goujons de roue. Pour les roues chromées, ne remplacez pas vos écrous par des écrous chromés.*

6. À l'aide de la clé pour écrous de roues, finissez de serrer les écrous à tour de rôle, en croisé. Serrez les écrous au couple dynamique de 183 ± 14 N.m (135 ± 10 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par le concessionnaire ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

AVERTISSEMENT !

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque, et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours le cric, les outils et la roue de secours dans les espaces prévus à cette fin.

7. Retirez les cales de roue. Ne posez pas de couvre-moyeu en chrome ou en aluminium sur la roue de secours. Vous pourriez l'endommager.

8. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement. Rangez la roue remplacée, le cric et les outils de la manière décrite précédemment.

EN CAS D'URGENCE

9. Vérifiez la pression d'air du pneu dans les plus brefs délais.

NOTA : *Ne graissez pas les goujons de roue. Pour les roues chromées, ne remplacez pas vos écrous par des écrous chromés.*

AVERTISSEMENT !

Respectez soigneusement les avertissements ci-après concernant le changement d'une roue. Ils vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.

- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**
- **Serrez fermement le frein de stationnement avant de soulever le véhicule.**
- **Ne démarrez jamais le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.**
- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric.**
- **Servez-vous du cric uniquement dans les positions indiquées.**

- **Si vous changez de roue sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux voitures qui y circulent.**
- **Pour vous assurer de ranger les pneus de secours, crevés ou gonflés, en toute sécurité, rangez-les en orientant la tige de soupape vers le sol.**

Pour ranger le pneu crevé ou la roue de secours

Tournez la roue de manière à ce que le corps de valve soit dirigé vers le bas. Faites glisser la rondelle de retenue par le centre de la roue et positionnez-la en travers de l'ouverture de la roue.

Pour faciliter la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours,

placez-la de façon à ce que le corps de valve soit dirigé vers l'arrière du véhicule.

Tournez le dispositif de treuil jusqu'à ce que la roue intègre son logement contre le dessous du véhicule. Continuez de tourner jusqu'à ce que vous sentiez glisser ou cliquer deux fois le treuil. Vous ne pouvez pas le serrer davantage. Secouez la roue à plusieurs reprises pour vous assurer qu'elle est bien en place.

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT !

- **Le liquide de batterie est une solution acide corrosive. Évitez tout contact de ce liquide avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie lorsque vous fixez les cosses et évitez que ces dernières ne se touchent. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau les zones atteintes.**

- **Une batterie dégage des vapeurs d'hydrogène, lequel est un gaz inflammable et explosif. Aussi, tenez les trous d'aération de la batterie à distance de toute flamme ou étincelle. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V.**

Observez l'indicateur de charge de la batterie (selon l'équipement). Si un point clair ou brillant est visible dans l'indicateur (si la batterie en comporte un), NE branchez PAS une batterie d'appoint à cette batterie.

Si l'indicateur (si la batterie en comporte un) est foncé ou si un point vert est visible dans l'indicateur, procédez comme suit :

EN CAS D'URGENCE

1. Portez des lunettes de protection et retirez tous vos bijoux métalliques, tels que montres ou bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique.

2. Garez le véhicule qui fournira la charge d'appoint de façon à pouvoir brancher les câbles d'appoint mais en veillant à ce que les véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique en position P (stationnement) et tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt (tout type de véhicule).

3. Coupez le chauffage, l'autoradio et tous les accessoires électriques non nécessaires.

4. Raccordez une extrémité du câble volant à la borne positive de la batterie

d'appoint. Raccordez l'autre extrémité du même câble à la borne positive de la batterie déchargée.

AVERTISSEMENT !

Ne permettez pas aux véhicules de se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

5. Raccordez l'autre câble, d'abord à la borne négative de la batterie d'appoint, et ensuite au moteur du véhicule dont la batterie est déchargée. Assurez-vous de la qualité du contact électrique au moteur.

AVERTISSEMENT !

Ne branchez jamais le câble à la borne négative de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie.

Par temps froid, lorsque les températures se situent sous le point de congélation, l'électrolyte d'une batterie déchargée peut geler. La batterie pourrait se fendre ou exploser si vous tentez de faire un démarrage d'appoint. La température de la batterie doit être ramenée au-dessus du point de congélation avant de procéder à toute tentative de démarrage d'appoint.

6. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le

tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

7. Pour retirer les câbles volants, suivez exactement la même procédure dans l'ordre inverse. Prenez garde aux courroies en mouvement et au ventilateur.

AVERTISSEMENT !

Toute procédure autre que celle décrite ci-dessus pourrait causer :

- 1. des blessures causées par le giclement d'électrolyte de l'orifice de ventilation de la batterie;**
- 2. des blessures ou des dommages à la propriété attribuables à l'explosion de la batterie;**

3. des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou du véhicule immobilisé.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est peut-être équipé de crochets de remorquage d'urgence.

NOTA : *Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.*

AVERTISSEMENT !

L'utilisation de chaînes pour dégager un véhicule enlisé est déconseillée. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT !

Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles ou les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves.

EN CAS D'URGENCE

MISE EN GARDE !

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. L'utilisation de chaînes de sécurité est recommandée. **Fixez le dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non pas aux pare-chocs ni**

aux supports des pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

Véhicules à quatre roues motrices

Le fabricant recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **soulevées** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Véhicules à deux roues motrices

Si la transmission fonctionne, passez à la position N (point mort) pour faire remorquer le véhicule et placez le commutateur d'allumage à la position Arrêt. Le camion doit être remorqué avec les deux roues avant soulevées et les roues arrière au sol.

Ne dépassez pas 50 km/h (30 mi/h) et ne parcourez pas plus de 25 km (15 mi).

S'il faut remorquer le véhicule sur plus de 25 km (15 mi) ou à plus de 48 km/h (30 mi/h), utilisez une dépanneuse à plate-forme ou tirez le véhicule roues arrière relevées et roues avant au sol, ou encore tirez-le par l'avant en posant les roues arrière sur un chariot dépanneur.

NOTA : *Le remorquage du véhicule les roues arrière au sol à plus de 50 km/h (30 mi/h) ou sur plus de 25 km (15 milles) peut endommager gravement la transmission.*

SECTION 7

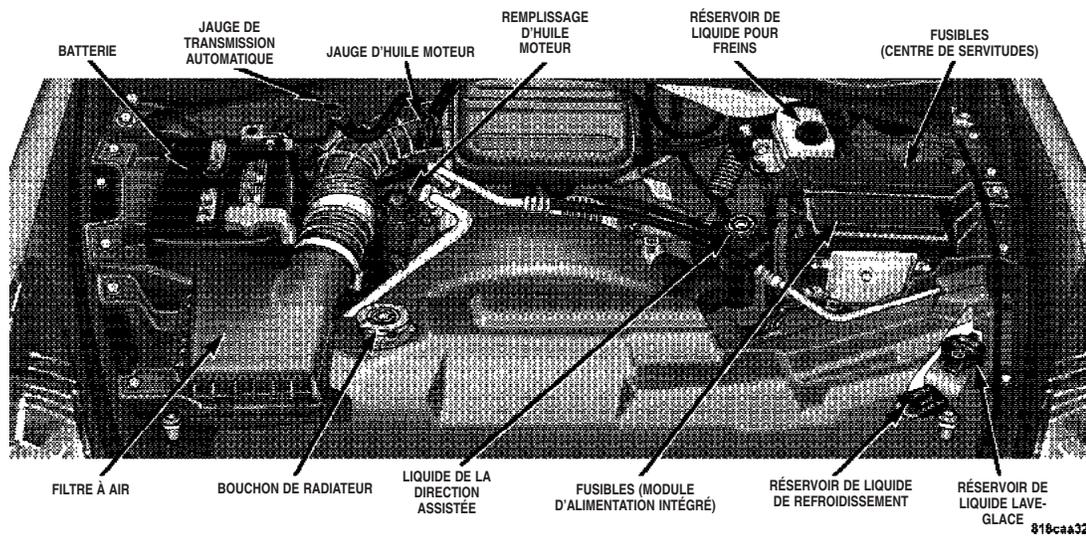
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• COMPARTIMENT DU MOTEUR 3,7L V6	319	• Filtre à essence du moteur	330
• COMPARTIMENT DU MOTEUR 4,7 L V8	320	• Catalyseur	330
• COMPARTIMENT DU MOTEUR V8 HEMI DE 5,7 L	321	• Batterie sans entretien	331
• DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	322	• Entretien du climatiseur	333
• Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	322	• Vérification du liquide de direction assistée ..	334
• INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	323	• Joints à rotule de la suspension avant	334
• PIÈCES DE RECHANGE	324	• Joints homocinétiques de l'arbre de direction	334
• SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE	324	• Graissage des articulations de la carrosserie	335
• DIRECTIVES D'ENTRETIEN	325	• Balais d'essuie-glace	335
• Huile moteur	325	• Liquide lave-glace	336
• Filtre à huile	328	• Échappement	336
• Courroies d'entraînement – Vérification de l'état et de la tension	328	• Circuit de refroidissement	337
• Bougies d'allumage	329	• Éléments du système antipollution	342
• Filtre à air du moteur	329	• Circuit de freinage	343
		• Transmission automatique	344
		• Boîte de transfert	346
		• Essieux	347

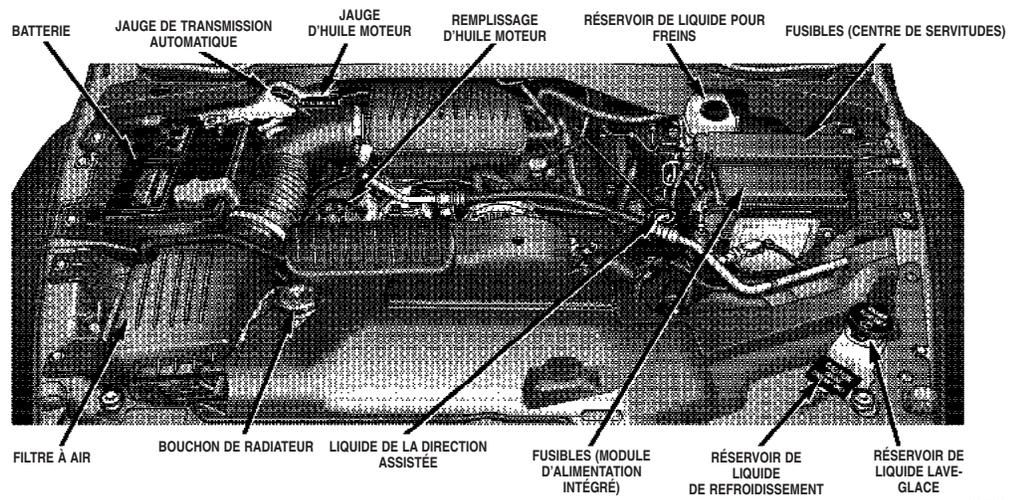
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• Choix de graisse	347	• Feux de gabarit arrière, feux rouges arrière, clignotants et feux de recul – Remplacement	364
• Entretien extérieur et protection contre la corrosion	348	• Éclairage de plaque d'immatriculation	366
• BLOC-FUSIBLES	353	• Feu de freinage central surélevé	367
• Fusibles (intérieurs)	353	• Phares antibrouillards	367
• Fusibles (centre de servitudes)	357	• LIQUIDES ET CONTENANCES	369
• Fusibles (module d'alimentation intégré)	359	• LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS	370
• ENTREPOSAGE DU VÉHICULE	362	• Moteur	370
• REMPLACEMENT DES AMPOULES	362	• Châssis	371
• REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE	363		
• Phares/feux de position/clignotants	363		

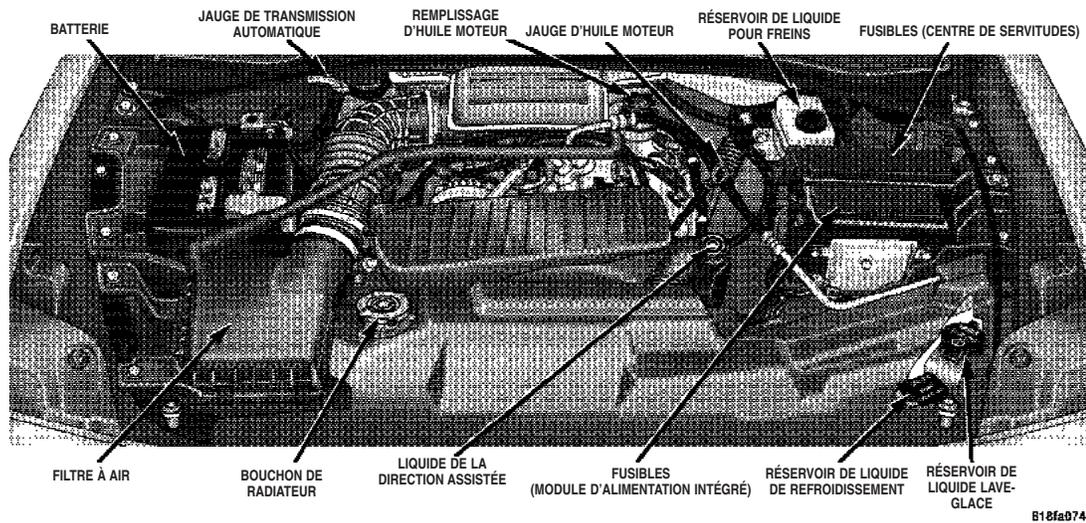
COMPARTIMENT DU MOTEUR 3,7L V6



COMPARTIMENT DU MOTEUR 4,7 L V8



COMPARTIMENT DU MOTEUR V8 HEMI DE 5,7 L



DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin de panne. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans

la plupart des cas, le véhicule puisse être conduit normalement et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, vous devez le faire réparer par votre concessionnaire dès que possible.

MISE EN GARDE !

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin de panne est allumé risquerait d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**

- **Le clignotement du témoin de panne alors que le moteur tourne indique des dommages graves subis par le catalyseur qui entraîneront sous peu une perte importante de puissance. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Après l'ajout de carburant, le système de diagnostic du véhicule peut déterminer si le bouchon de remplissage de réservoir est desserré, mal installé ou endommagé. Un message indiquant que le bouchon de remplissage de réservoir est desserré sera affiché dans le groupe d'instruments. Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon du réservoir est

correctement serré. Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté à deux reprises consécutives, le système allumera le témoin d'anomalie. La résolution du problème éteindra le témoin d'anomalie.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où une exigence d'inspection et d'entretien prévaut, cette vérification a pour but de : vérifier que le témoin d'anomalie fonctionne, qu'il n'est pas allumé lorsque le moteur tourne et que le système de diagnostic embarqué est prêt pour le contrôle.

En général, le système de diagnostic embarqué est prêt. Cependant, cela peut ne **pas** être le cas si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée ou si vous venez de la remplacer. Si le système de diagnostic embarqué n'est pas prêt pour le contrôle, le véhicule va échouer le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué de votre véhicule :

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur.
2. Placez la clé en position ON (marche), sans toutefois lancer ou faire démarrer le moteur. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.
3. Dès que vous placez votre clé en position ON (marche), le témoin de panne s'allume. Il s'agit de la vérification normale des ampoules.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

4. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

a. Le témoin de panne clignotera pendant environ cinq secondes, puis demeurera allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé ou que la clé soit placée en position OFF. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

b. Le témoin de panne demeurera allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé ou que la clé soit placée en position OFF. Cela signifie que l'OBD de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si le système de diagnostic embarqué n'est **pas prêt**, consultez votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin de panne s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin de panne est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est conseillé, afin de garantir le fonctionnement prévu du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine Mopar^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et défaillances résultant de l'utilisation de pièces et produits ne provenant pas de Mopar^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'un personnel d'entretien qualifié, d'outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien avec toutes les compétences requises. Les manuels de réparation sont disponibles et comprennent tous les renseignements détaillés sur la réparation de votre

véhicule. Veuillez consulter ces manuels avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

AVERTISSEMENT !

Vous pouvez vous blesser sérieusement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent énoncent les services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

Outre les pièces pour lesquelles des intervalles d'entretien ont été prévus, il existe d'autres pièces qui peuvent fonctionner correctement sans entretien périodique. Toutefois, la défaillance de l'une de ces pièces peut nuire aux performances du moteur ou du véhicule. Ces pièces doivent donc être vérifiées si vous remarquez ou soupçonnez une anomalie.

Huile moteur**Vérification du niveau d'huile**

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Le meilleur moment

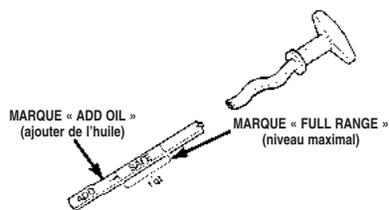
pour contrôler le niveau d'huile moteur se situe soit environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa pleine température de fonctionnement, soit avant le démarrage, après une nuit à l'arrêt.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile au sein de la plage SAFE (correct) de la jauge. L'ajout d'une pinte d'huile lorsque la lecture se trouve au bas de la plage SAFE (correct) fait passer le niveau au haut de la plage sur ces moteurs.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

MISE EN GARDE !

Un trop-plein ou un sous-remplissage du carter provoque une aération ou une perte de pression de l'huile, ce qui pourrait endommager votre moteur.



30467154

Vidange de l'huile moteur

Les conditions routières et votre façon de conduire influent sur la fréquence à la-

quelle vous devez faire vidanger l'huile de votre moteur. Vérifiez si **L'UNE** des conditions ci-dessous s'applique à votre cas :

- Température de jour ou de nuit inférieure à 0 °C (32 °F)
- Arrêts fréquents
- Utilisation prolongée au ralenti
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Trajets courts inférieurs à 16,2 km (10 mi)
- Conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), pendant plus de 50 % du temps
- Traction d'une remorque, taxi, police ou service de livraison (usage commercial)

- Conduite tout-terrain ou dans le désert
- **Véhicules équipés pour rouler et roulant avec du carburant E-85 (éthanol)**

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez l'huile moteur de votre véhicule tous les 5 000 km (3 000 mi) ou tous les 3 mois, selon la première éventualité, et observez les directives du programme « B » de la section « Programmes d'entretien » du présent manuel.

Si aucune de ces situations ne s'applique à votre cas, vidangez l'huile moteur de votre véhicule aux intervalles indiqués sur le programme « A » de la section « Programmes d'entretien » de ce manuel.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile moteur ne doivent en aucun cas dépasser

un intervalle de plus de 10 000 km (6 000 mi) ou de 6 mois, selon la première éventualité.

Modèles 4RM, dans le cas d'une utilisation principale en tout-terrain

Toutes les 50 heures d'utilisation.

Conditions poussiéreuses

La conduite dans une atmosphère chargée de poussière accroît la nécessité d'empêcher les matières abrasives de s'infiltrer dans le moteur. Dans de telles conditions, vous devez porter une attention particulière au filtre à air du moteur et au filtre à air d'admission du carter. Le système d'aération du carter nécessite également un contrôle régulier. Assurez-vous de toujours garder ces éléments propres. Ces mesures contribuent à ré-

duire au maximum la quantité de particules abrasives susceptibles d'entrer dans le moteur.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de DaimlerChrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande de n'utiliser que les

huiles moteur homologuées par l'API.

Indice de viscosité des huiles moteur (indice SAE)

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage.

Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur, consultez l'illustration du compartiment moteur de la présente section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huiles moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile usagée et du filtre

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez

vous débarrasser en toute sécurité des huiles usagées et des filtres.

Filtre à huile

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs DaimlerChrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile Mopar^{MD}.

Courroies d'entraînement –

Vérification de l'état et de la tension

La tension de courroie est contrôlée à l'aide d'un tendeur automatique. Aucun

ajustement de la tension de courroie n'est requis. Cependant, l'état de la courroie et du tendeur de courroie devrait être inspecté aux intervalles spécifiés et ils doivent être remplacés au besoin. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé. Vous devez vérifier le tendeur et l'état de toutes les courroies d'entraînement aux kilométrages indiqués dans les programmes d'entretien. Une mauvaise tension peut provoquer le glissement et la défaillance des courroies. Vérifiez aussi si les courroies comportent des coupures, des fissures ou si les surfaces de contact sont lustrées ou endommagées. Si les dommages apparents risquent d'entraîner la défaillance d'une courroie, remplacez-la. Une tension insuffisante de la courroie de l'alternateur peut provoquer une défaillance de la batterie. Vérifiez aussi le trajet des courroies pour vous assurer qu'il

n'y a pas d'interférence entre ces dernières et les autres éléments du moteur.

Bougies d'allumage

Le bon fonctionnement des bougies d'allumage est essentiel au bon fonctionnement du moteur et à l'efficacité du système antipollution. Les bougies montées dans votre véhicule sont conçues pour fonctionner parfaitement dans des conditions normales d'utilisation tout au long du kilométrage indiqué dans le tableau d'entretien. Vous devez monter de nouvelles bougies aux kilométrages préconisés. Vous devez changer le jeu au complet, même si une seule bougie est défaillante. Consultez l'étiquette d'information sur le système antipollution du véhicule pour connaître le type de bougies d'allumage approprié.

MISE EN GARDE !

Ne serrez pas trop les bougies lors de leur remplacement. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Filtre à air du moteur

Dans des conditions normales de conduite, le remplacement du filtre à air doit être effectué selon les intervalles spécifiés dans le Programme d'entretien « A ». En revanche, si vous utilisez souvent votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou rigoureuses, vous devez inspecter régulièrement le filtre et le remplacer au besoin, aux intervalles prescrits dans le programme « B ».

AVERTISSEMENT !

Le filtre à air peut offrir une certaine protection en cas de retour de flamme du moteur. Il ne doit pas être enlevé, sauf pour effectuer un entretien ou une réparation. Veillez à ce que personne ne se tienne à proximité du compartiment moteur lorsque vous démarrez le moteur sans l'élément de filtre à air. De graves blessures pourraient en résulter.

Filtre à essence du moteur

Un filtre à essence obstrué peut causer des pannes de moteur, rendre les démarrages difficiles ou limiter la vitesse du véhicule. Une quantité excessive d'impuretés dans le réservoir de carburant peut rendre nécessaire le remplacement fréquent du filtre.

Catalyseur

Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence contenant du plomb neutralise l'efficacité du catalyseur en tant que système antipollution.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

MISE EN GARDE !

Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

AVERTISSEMENT !

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est en très mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe grave et anormale du catalyseur. Dans un cas semblable, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites ensuite effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- N'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule.
- N'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en prenant en remorque le véhicule.

- Ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti alors que des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, ou durant de longues périodes de régime de ralenti très instable, ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Batterie sans entretien

Le dessus de la batterie sans entretien est scellé en permanence. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT !

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez jamais au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau.

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez aucune batterie d'appoint ou autre source d'appoint dont la tension est supérieure à 12 V. Ne laissez en aucun cas les cosses des câbles entrer en contact les unes avec les autres.
- Les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.

MISE EN GARDE !

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive (+) et négative (-) sont clairement indiquées sur le boîtier de la batterie.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT !

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des liquides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains liquides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres liquides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez la section 3 du livret des renseignements sur la garantie pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Le système de climatisation contient du liquide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de liquide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du liquide frigorigène

Le liquide frigorigène du climatiseur, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par des concessionnaires ou par tout

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

Vérification du liquide de direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites vérifier le système par une concession DaimlerChrysler certifiée.

AVERTISSEMENT !

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et pour favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Référez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés » pour connaître le type d'huile recommandé.

Joint à rotule de la suspension avant

Faites vérifier les joints de rotule et les joints d'étanchéité lors de chaque intervention, quelle qu'elle soit, menée sur votre véhicule. Vous devez remplacer les bagues d'étanchéité endommagées pour éviter les fuites ou la contamination de la graisse.

Joint homocinétiques de l'arbre de direction

Tous les modèles à quatre roues motrices sont équipés de quatre joints homocinétiques. Il n'est pas nécessaire de lubrifier ces joints périodiquement. Toutefois, vous devez vérifier régulièrement l'absence de fuite ou de dommages au niveau des soufflets des joints. Si une fuite externe ou des dommages sont visibles, remplacez le soufflet du joint et la graisse immédiatement. Continuer d'utiliser le véhicule

dans ces conditions pourrait provoquer une défaillance du joint en raison de la contamination de la graisse par l'eau et la saleté. Il faudrait alors remplacer le joint au complet. Référez-vous au manuel de réparation pour connaître la procédure détaillée de remplacement.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures ainsi que tous les points d'articulation de la carrosserie, c'est-à-dire les éléments tels que les glissières des sièges et les charnières des portes, hayon et capot, doivent être graissés régulièrement pour assurer leur bon fonctionnement et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après

avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Injectez directement dans le barillet une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, comme le lubrifiant pour barilletts de serrures Mopar^{MD}.

Balais d'essuie-glace

Les rebords de caoutchouc des balais d'essuie-glaces et le pare-brise doivent être nettoyés périodiquement à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un nettoyant doux non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Liquide lave-glace

Le niveau de liquide dans le réservoir doit être vérifié à intervalles réguliers. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur).

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT !

Des liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Une fois le moteur réchauffé, activez le dégivreur pendant quelques minutes afin de réduire les possibilités de poissage ou de gel du liquide sur la surface froide du pare-brise. La solution de liquide lave-glace tous climats de Mopar^{MD}, utilisée avec de l'eau tel qu'indiqué sur le contenant, favorise l'action nettoyante, abaisse le point de congélation pour éviter le blo-

cage de la canalisation et n'est pas dommageable pour la peinture ni pour les garnitures.

Échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes

ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter d'inhaler du monoxyde de carbone, suivez les conseils énumérés précédemment.

Circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT !

Le liquide de refroidissement chaud ou la vapeur provenant du radiateur peuvent causer de graves brûlures à vous-même comme à d'autres personnes. Si vous voyez ou entendez de la vapeur sortir de sous le capot, attendez que le radiateur se soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque celui-ci est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le

liquide semble sale ou semble contenir des résidus de rouille, le circuit doit être vidangé, rincé et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement propre. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les tuyaux du vase d'expansion ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

Le moteur étant à température normale de fonctionnement mais à l'arrêt, vérifiez l'étanchéité du bouchon de radiateur en

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. **NE DÉVISSEZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON DE RADIATEUR LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

Le circuit doit être vidangé, rincé et de nouveau rempli aux intervalles prescrits dans les programmes d'entretien.

Si la solution est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, nettoyez et rincez le circuit à l'aide d'un produit fiable de nettoyage pour circuits de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Débarrassez-vous de la solution d'antigel usagée de façon appropriée.

Choix d'un liquide de refroidissement

N'utilisez que le liquide de refroidissement recommandé par le constructeur. Consultez la section Liquides, lubrifiants et pièces d'origine pour connaître le bon type de liquide de refroidissement.

MISE EN GARDE !

Un mélange de liquides de refroidissement de formule HOAT autres que ceux précisés peut endommager le moteur et diminuer la protection anticorrosion. Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de type HOAT est introduit dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible.

N'utilisez pas uniquement de l'eau ni un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.

Ce véhicule n'a pas été conçu pour être utilisé avec des liquides de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de tels liquides de refroidissement n'est pas recommandée.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement du moteur amélioré qui prolonge les intervalles d'entretien. Ce liquide peut servir pendant un maximum de 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi). Pour éviter de réduire cette période d'entretien prolongée, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement pendant toute la durée utile de votre véhicule. Veuillez lire les recommandations ci-après sur l'utilisation de liquide de refroidissement à formule HOAT.

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, une solution minimale de 50 % d'antigel/liquide de refroidissement Mopar de formule HOAT 5 ans/160 000 km (100 000 mi), ou l'équivalent, et d'eau doit être utilisée. Utilisez des concentrations supérieures (d'au plus 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.

N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des

températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de liquides de refroidissement de différents types réduira la durée de vie utile du liquide de refroidissement et nécessitera des vidanges plus fréquentes du circuit.*

Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être bien serré de façon à éviter les pertes de liquide de refroidissement et à assurer le retour de celui-ci du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT !

- La mention « DO NOT OPEN HOT » (ne pas ouvrir lorsque le radiateur est chaud) apparaît sur le bouchon de radiateur par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. En cas d'ingestion par

un enfant, adressez-vous immédiatement à un médecin. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Le moteur étant froid, le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères marqués sur le vase.

En général, le radiateur reste plein en permanence, aussi n'y a-t-il aucune raison d'ouvrir le bouchon de radiateur, sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou remplacer ce dernier. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce

sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez ajuster le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (quelques milles), de la vapeur peut s'échapper de l'avant du compartiment moteur. Cela résulte en général de l'humidité provenant de la pluie, de la neige ou d'une humidité élevée sur le radiateur qui se vaporise quand le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement chaud dans le radiateur.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter de l'antigel, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement régulièrement ou que le niveau du vase d'expansion ne descend pas lorsque le moteur refroidit, cela indique que le circuit de refroidis-

sement doit faire l'objet d'un contrôle de pression pour déceler la présence de fuites.

- Maintenez la concentration de liquide de refroidissement à 50 % de liquide de refroidissement de formule HOAT (au moins) et d'eau distillée pour bien protéger les composants d'aluminium de votre moteur contre la corrosion.
- Assurez-vous que les tuyaux du radiateur et du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, gardez l'avant du condensateur propre également.
- Il n'est nul besoin de remplacer le thermostat en fonction des saisons. S'il est

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les rejets polluants.

Éléments du système antipollution

Tuyaux du circuit d'alimentation et faisceaux de vapeur et dépression

Au moment de l'entretien régulier de votre véhicule, faites vérifier la surface des tuyaux et des canalisations en nylon pour repérer de possibles dommages causés par la chaleur ou des éléments mécaniques. Tout durcissement, fendillement, craquelure, déchirure, coupure, usure par frottement ou renflement excessif signale une détérioration du caoutchouc. Portez une attention particulière aux tuyaux qui

se trouvent à proximité de sources de chaleur élevée, comme les collecteurs d'échappement.

Assurez-vous que les tuyaux en nylon logés dans ces parties n'ont pas fondu et ne se sont pas écrasés.

Inspectez tous les raccords et colliers de tuyaux pour vous assurer qu'ils sont solides et parfaitement étanches.

NOTA : *Il arrive que des liquides tels que de l'huile, du liquide de direction assistée ou du liquide de frein, soient utilisés lors du montage en usine pour faciliter l'assemblage des tuyaux et des raccords. Par conséquent, la présence d'huile au niveau des raccords n'est pas nécessairement l'indication d'une fuite. Avant de décider de remplacer un tuyau pour cause de fuite, il faut avoir constaté un*

écoulement véritable de liquide chaud lorsque les circuits sont sous pression (lorsque le véhicule est en marche).

Nous vous encourageons vivement à n'utiliser, lors de toute intervention sur le circuit d'alimentation, que des tuyaux, raccords et colliers spécifiés par le constructeur ou des pièces dont les matériaux et les spécifications sont similaires. Il faut remplacer tous les colliers qui ont été desserrés ou enlevés lors d'un entretien. Assurez-vous que les nouveaux colliers installés sont convenablement serrés.

Soupape de recyclage des gaz de carter (RGC)

Le bon fonctionnement du système de recyclage des gaz de carter exige que la soupape RGC ne soit pas gênée par des dépôts collants ou de nature à l'obstruer. Des dépôts peuvent s'accumuler entre la

soupape RGC et son passage au fil des kilomètres. Faites vérifier la soupape, les tuyaux et les passages selon la périodicité indiquée pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble. Si la soupape est obstruée ou bloquée, remplacez-la par une nouvelle – **n'essayez pas de nettoyer la soupape RGC!** Vérifiez si le tuyau de ventilation est endommagé ou bouché par des dépôts. Remplacez au besoin.

Circuit de freinage

Freins à disques assistés (avant et arrière)

Les freins à disques ne nécessitent aucun réglage. Toutefois, pendant la période de rodage, il est recommandé d'effectuer plusieurs arrêts saccadés pour que s'adaptent les garnitures et pour que les corps étrangers soient expulsés du mécanisme.

Maîtres-cylindres de freins

Le niveau de liquide dans les maîtres-cylindres doit être vérifié lors de toute opération d'entretien, ou immédiatement si le témoin du circuit de freinage s'active. Si nécessaire, ajoutez du liquide pour ramener le niveau jusqu'au repère « full » situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de freins. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du circuit de freinage.

Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ».

AVERTISSEMENT !

L'utilisation d'un liquide de frein ayant un point d'ébullition inférieur ou non précisé par rapport aux spécifications peut provoquer la défaillance subite des freins en cas de freinage appuyé et prolongé. vous risquez d'avoir un accident.

AVERTISSEMENT !

Si le réservoir de liquide de frein est rempli de façon excessive, du liquide de frein peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur.

N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité.

MISE EN GARDE !

Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Cela pourrait endommager l'étanchéité du circuit.

Flexibles de freins

Une inspection doit être effectuée chaque fois que le circuit de freinage est soumis à l'entretien ou aux intervalles préconisés. Inspectez les flexibles des freins hydrauliques pour y déceler toute trace de fissures, d'égratignures ou d'usure. Dans un cas comme dans l'autre, il faut remplacer le flexible immédiatement ! À défaut de quoi, une détérioration éventuelle du

tuyau se produira et entraînera possiblement une fuite.

AVERTISSEMENT !

Des flexibles de freins détériorés peuvent crever et entraîner une défaillance des freins. vous risquez d'avoir un accident. Si vous décelez des traces de craquèlement, de déchirement ou de détérioration sur des flexibles de freins, faites remplacer ceux-ci immédiatement.

Transmission automatique

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez le niveau de liquide lorsque la transmission a atteint sa température normale de 82 °C (180 °F). Cette température est atteinte après avoir parcouru une dis-

tance d'au moins 24 km (15 mi). À cette température, le liquide ne peut pas être touché confortablement du bout des doigts.

Vous devez suivre les directives décrites ci-après pour vérifier adéquatement le niveau d'huile de la transmission automatique :

1. Faites tourner le moteur au régime de ralenti normal et à la température normale de fonctionnement.
2. Placez le véhicule sur une surface plane.
3. Serrez à fond le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

4. Placez le levier des vitesses pendant quelques instants sur chacune des positions en terminant par la position P (stationnement).

5. Retirez la jauge, essuyez-la et réintroduisez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

6. Retirez-la de nouveau et observez le niveau du liquide de chaque côté. Le niveau doit se trouver entre les trous de référence supérieurs « HOT » (chaud) de la jauge à la température normale de fonctionnement. Assurez-vous de la présence d'un film d'huile continu sur les deux faces de la jauge. Si le niveau de liquide est bas, ajoutez la quantité de liquide nécessaire par le tube de la jauge.

Ne remplissez pas trop le carter. Après avoir ajouté du liquide par le tube de la jauge, attendez environ deux minutes

pour que le liquide puisse descendre dans le carter avant de vérifier de nouveau le niveau.

NOTA : *Si vous devez absolument vérifier le niveau d'huile lorsque la température de fonctionnement est inférieure à la normale, il doit se trouver entre les deux orifices inférieurs « COLD » (froid) de la jauge lorsque la température de l'huile est d'environ 21 °C (70 °F) (température ambiante). Si le niveau de liquide est déterminé correctement à température ambiante, il doit s'établir entre les trous de référence « HOT » (chaud) situés plus haut sur la tige lorsque la transmission atteint une température de 82 °C (180 °F). Rappelez-vous qu'il vaut mieux vérifier le niveau d'huile à la température normale de fonctionnement.*

MISE EN GARDE !

Rappelez-vous que l'huile n'atteindra peut-être pas l'extrémité de la jauge si sa température est inférieure à 10 °C (50 °F). N'ajoutez pas de liquide jusqu'à ce que la température s'élève suffisamment pour obtenir une valeur précise.

7. Recherchez des fuites. Desserrez le frein de stationnement.

Pour empêcher l'infiltration d'eau et de saleté dans la transmission, assurez-vous de bien remettre en place le bouchon de la jauge après avoir vérifié ou rétabli le niveau de liquide. Il est normal que la jauge ressorte légèrement du tube après son insertion complète. Toutefois, vérifiez

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

que le joint torique demeure bien enfoncé dans le tube de jauge.

Changement de l'huile à transmission automatique et du filtre

Il est important d'utiliser le lubrifiant approprié dans la transmission. Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ». Vous devez toujours maintenir l'huile de la transmission au niveau prescrit, en utilisant l'huile recommandée.

MISE EN GARDE !

L'utilisation d'une huile à transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée par le constructeur nécessitera également le remplacement plus fréquent de l'huile de la transmission et du filtre. Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ».

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille fortement d'ajouter tout additif dans la transmission. La seule exception à cette politique con-

cerne l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites. L'utilisation de produits d'étanchéité est à éviter, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

Boîte de transfert

Vérifiez si la boîte de transfert est étanche. En présence d'une fuite évidente, le niveau de liquide de la boîte de transfert peut être bas. Faites alors réparer la boîte de transfert immédiatement.

MISE EN GARDE !

La boîte de transfert peut subir des dommages si elle est utilisée alors que son niveau de liquide est bas.

Le liquide de la boîte de transfert doit être vidangé et remplacé selon la périodicité préconisée.

Choix du lubrifiant

Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ».

Essieux

Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ».

Le constructeur ne recommande pas de procéder au remplacement régulièrement programmé de l'huile des essieux pour les véhicules dont l'utilisation est qualifiée d'utilisation normale pour un camion.

NOTA : La présence d'eau dans l'huile à engrenages entraînera de la corrosion et

une éventuelle défaillance des composants du différentiel. L'utilisation du véhicule dans l'eau, par exemple, dans des conditions hors route, nécessite une vidange et un remplissage de l'essieu pour éviter les dommages.

Essieu arrière

Le niveau d'huile des essieux arrière de 210 mm (8 1/4 po) et de 235 mm (9 1/4 po) doit se trouver à 6,4 mm (1/4 po) +/- 6,4 mm (1/4 po) sous l'orifice de remplissage.

Essieu avant

Le niveau d'huile de l'essieu avant doit se trouver à 6,4 mm (1/4 po) sous l'orifice de remplissage.

Choix de graisse

Le National Lubricating Grease Institute (NLGI) a élaboré un pictogramme (éti-

quette d'homologation) pour aider le propriétaire du véhicule à sélectionner la graisse appropriée pour les composants du châssis. Ce pictogramme (dont un exemple est montré ci-dessous) est affiché sur les contenants de graisse et décrit l'utilisation et la qualité de la graisse.



Il existe deux catégories de graisses : celles qui sont conçues pour le graissage des roulements de roue (lettre « G »)

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

et celles qui sont conçues pour le graissage du châssis (lettre « L »). Les sous-catégories de rendement de chacune des deux catégories principales sont représentées par des lettres doubles. Le choix des lettres montré dans l'exemple indique le plus haut niveau de qualité disponible; lorsque ces lettres sont combinées, tel qu'illustré, la graisse peut être utilisée pour le graissage du châssis. N'utilisez que les graisses lubrifiantes qui affichent le symbole NLGI sur le contenant et qui sont d'un niveau de qualité approprié pour l'usage que vous désirez en faire.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région

géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes aux autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez-le toujours à l'ombre, au moyen d'un savon doux pour automobile, puis rincez complètement la carrosserie à l'eau claire.
- Lavez votre véhicule sans tarder si des dépôts, tels que des dépôts de goudron ou d'insectes, s'y sont accumulés.
- Utilisez la cire Mopar^{MD} pour automobile pour enlever la saleté de la route et les taches, ainsi que pour faire briller votre véhicule. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE !

N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portes, des bas de caisse et du hayon ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.

Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'un accident ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dès que possible. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des barettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- Faites des retouches aussitôt que possible sur les égratignures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Votre concessionnaire vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et de leur finition

Toutes les roues et leur finition, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyées régulièrement au savon doux et à l'eau pour prévenir la corrosion. Pour éliminer les taches tenaces, utilisez le nettoyant pour roues de Mopar^{MD} ou un produit non abrasif ni acide. N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de poli à métaux. Les nettoyants Mopar^{MD} sont les seuls produits recommandés. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Évitez les lave-autos automatiques

qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues.

Procédure de nettoyage du tissu YES Essentials^{MD} – Selon l'équipement

Les sièges en tissu YES Essentials^{MD} peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches résistantes, appliquez le produit Mopar^{MD} Total Clean ou une solution à base de savon doux sur un tissu propre et humide et enlevez la

tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar^{MD} sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez aucun solvant ni produit d'entretien sur les tissus Yes Essentials.

Entretien de l'habitacle

Nettoyez la sellerie en tissu et les moquettes avec le nettoyant pour tissus Mopar^{MD}.

Nettoyez la sellerie et les garnitures en vinyle avec le nettoyant pour vinyle Mopar^{MD} Vinyl Cleaner.

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de MoparMD est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention à ne pas imbiber le cuir de votre sellerie avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre

sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement avec un nettoyeur domestique courant. N'utilisez jamais de nettoyeur de type abrasif. Prenez des précautions lorsque vous nettoyez les lunettes équipées de dégivreurs électriques ou les pare-brise équipés de dégivreurs à essuie-glace. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyeur sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyeur directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont mouillées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyeur abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil affaiblissent également la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

BLOC-FUSIBLES**MISE EN GARDE !**

Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Soupçonnez l'existence d'un problème électrique nécessitant une réparation si un fusible de capacité appropriée grille constamment.

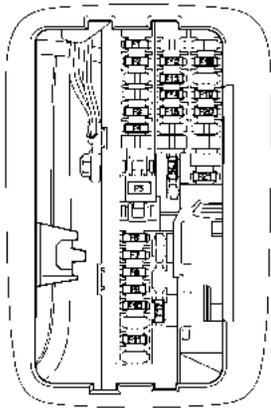
NOTA : *Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, il se peut que vous souhaitiez prendre des précautions pour protéger votre batterie. Pour ce faire, débranchez la batterie ou débranchez les deux fusibles de décharge à contact coupé situés dans la centre de servitudes auxiliaire du compartiment moteur. Les cavités des fusibles de décharge à contact coupé comprennent un dispositif de retenue à pression permettant de débrancher les fusibles sans les retirer du bloc-fusibles. Il suffit d'appuyer sur le fusible pour l'enfoncer dans son emplacement pour le reconnecter.*

Fusibles (intérieurs)

Le bloc-fusibles contient des mini-fusibles à lame, des relais et des coupe-circuits pour les circuits à haute tension. Il se trouve dans l'auvent de gauche. Vous pouvez y accéder en retirant un couvercle à pression.



ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE



819625ap

Porte-fusible	Mini-fusible/couleur	Description
F1	15 A Bleu	Tableau de bord (alim. batterie)
F 2	10 A Rouge	Recharge

F3	10 A Rouge	Allumage, marche/démarrage (Run/Start) pour contrôleur de nouvelle génération (NGC), module d'alimentation intégré (IPM), relais de climatiseur et relais de pompe à carburant
----	------------	--

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

F4	10 A Rouge	Module de porte et commutateur des rétroviseurs à commande électrique sans mémoire (alim. batterie)
F5	(2) 10 A Rouge	Sacs gonflables (2 fusibles dans porte-fusibles jaune)

F6	2 A Transparent	Alimentation des positions Marche/Démarrage/Déverrouillage
F7	25 A Naturel	Alimentation B+ de la radio
F8	10 A Rouge	Allumage marche/démarrage pour gr. d'instruments/boîte de transfert/éclairage des commandes de sièges

F9	10 A Rouge	Alimentation batterie du récepteur radio par satellite (SDAR)/lecteur DVD
F10	10 A Rouge	Rechange
F11	10 A Rouge	Rétroviseurs chauffants
F12	20 A Jaune	Alimentation B+ du groupe d'instruments

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

F13	10 A Rouge	Circ. de marche allumage, module chauff. et clim./relais du dégivreur de lunette (EBL)
F14	10 A Rouge	Alimentation de la position Marche du module ABS

F15	15 A Bleu	Système BlueTooth, boussole/ordinateur de voyage (CMTC), diagnostic d'antidémarrage Sentry Key (alim. batterie)
F16	20 A Jaune	Prises de courant reconfigurables

F17	20 A Jaune	Allumage, marche/aide au recul/sièges chauffants de la deuxième rangée
F18	20 A Jaune	Allumecigare (allumage)
F19	10 A Rouge	Fusible de rechange
F20	15 A Bleu	Chauffage et climatisation avec comm. automatique seul. (alim. batterie)

F21	25 A Naturel	Alimenta- tion B+ de l'amplifi- cateur
-----	-----------------	---

Fusibles (centre de servitudes)



Centre de servitudes

Votre véhicule comporte un centre de servitudes situé du côté gauche du compartiment moteur.

Le module contient des fusibles de type cartouche, des fusibles miniatures et des relais. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui est correspond au tableau ci-après. Les fusibles et les relais sont en vente chez votre concessionnaire.

Porte-fusible	Fusible cartouche/Relais	Fusible miniature	Description
1	30 A Rose		Démarrreur
2	30 A Rose		Essuie-glaces avant
3	40 A Vert		Batterie – freins

Porte-fusible	Fusible cartouche/Relais	Fusible miniature	Description
4	30 A Rose		Alim. B.J., acc. n° 2
5	40 A Vert		Sièges à commande électrique
6	30 A Rose		Alim. relais, marche à distance
7	40 A Vert		Alim. relais de moteur de ventilateur
8	40 A Vert		Alim. B.J., tempor. acc.
9	Re-change		

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
10	30 A Rose		Coupure automatique
11	40 A Vert		Hayon électrique (selon l'équipement)
12	40 A Vert		Alim. B.J./ lunette chauffante (EBL)/ frein b. transfert
13	30 A Rose		Alim. B.J. arr.
14	40 A Vert		Pompe syst. ESP
15	50 A Rouge		Alim. B.J.

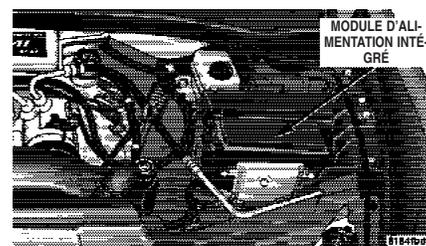
Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
16		10 A Rouge	Rechange
17		Re-change	
18		20 A Jaune	Pompe à carburant
19		20 A Jaune	Contrôleur de nouvelle génération (NGC)
20		25 A transparent	Onduleur 115 V
21		20 A Jaune	Batt., freins ABS

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
22		20 A Jaune	Batt., contrôleur de nouvelle génération (NGC)
23		20 A Jaune	Traction de remorque
24		15 A Bleu	Embrayage du climatiseur
25		15 A Bleu	Contacteur de feux d'arrêt
26		Re-change	
27		20 A Jaune	Alim. relais, marche/démarrage

Porte-fusible	Fusible cartouche/Relais	Fusible miniature	Description
28		Re-change	
29	Relais		Marche/démarrage
30	Relais		Marche, à distance
31	Re-change		
32	Relais		Démarrreur
33	Relais		Boîte-pont automatique à commande électronique
34	Relais		Embrayage clim.

Porte-fusible	Fusible cartouche/Relais	Fusible miniature	Description
35	Relais		Relais de la pompe d'alimentation
36	Re-change		
37	Relais		Contacteur de feux d'arrêt
38	Re-change		
39	Relais		Moteur de ventilateur
40	Relais		Relais de coupure autom. (ASD)

Fusibles (module d'alimentation intégré)



Module d'alimentation intégré

Le module d'alimentation intégré est situé du côté gauche du compartiment moteur. Le module contient des fusibles de type cartouche, des fusibles miniatures et des relais. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

porte-fusible y est inscrit, ce qui est correspond au tableau ci-après.

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
1	Relais		Relais des essuie-glaces
2	Relais		Relais des essuie-glaces
3	Relais		Relais de l'avertisseur
4	Relais		Relais d'essuie-glace arrière
5	Relais		Relais de feu d'arrêt/ clignotant gauche de remorque

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
6	Relais		Relais de feu d'arrêt/ clignotant droit de remorque
7	Relais		Relais des feux de position
8		10 A Rouge	Feux de position gauche
9		10 A Rouge	Feux de position de remorque
10		10 A Rouge	Feux de position droit

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
11	Relais		Relais de vitesse élevée – ventil. de radiateur
12		20 A Jaune	Module de commande avant (FCM), batt. n° 4
13		20 A Jaune	Module de commande avant (FCM), batt. n° 2
14		20 A Jaune	Pédale réglable

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
15		20 A Jaune	Phares anti-brouillards avant
16		20 A Jaune	Avertisseur sonore
17		20 A Jaune	Essuie-glace arrière
18		20 A Jaune	Module de commande avant (FCM), batt. n° 1
19		20 A Jaune	Feu d'arrêt et clignotant gauche de remorque

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
20		20 A Jaune	Module de commande avant (FCM), batt. n° 3
21		20 A Jaune	Feu d'arrêt et clignotant droit de remorque
22	30 A Rose		Module de commande avant (FCM), batt. n° 5
23	40 A Vert		Ventilateur de radiateur

Porte-fusible	Fusible cartouche/ Relais	Fusible miniature	Description
24	Relais		Relais de basse vitesse – ventil. de radiateur
25	Relais		Relais des phares anti-brouillards avant
26	Relais		Relais des pédales réglables
27		30 A Vert	Décharge à contact coupé (IOD) n° 1
28		30 A Vert	Décharge à contact coupé (IOD) n° 2

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible cartouche/Relais	Fusible miniature	Description
29			Recharge
30			Recharge

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le fusible de décharge à contact coupé situé dans la centre de servitudes. La cavité du fusible de décharge à contact coupé comprend un dispositif de retenue à pression qui permet de déconnecter le fusible sans le retirer du bloc-fusibles.

- La boîte de transfert doit être placée en mode 4HI afin de réduire au maximum la décharge de la batterie.
- Vous pouvez aussi débrancher le câble négatif de la batterie.

REPLACEMENT DES AMPOULES

AMPOULES – Intérieur Ampoule n°

- Plafonnier WL212-2
- Éclairage du hayon 567
- Lampes de console au pavillon PLW214-2A
- Lampe de lecture WL212-2
- Lumières de courtoisie du pare-soleil Sans entretien

AMPOULES – Extérieur Ampoule n°

- Phares H13
- Feux de position/clignotants (avant) 3457AK
- Feu de recul 3057
- Feu de freinage central surélevé 921
- Feu de gabarit avant 168
- Phares antibrouillards 9006LL
- Éclairage de plaque d'immatriculation 168
- Feux arrière, d'arrêt, clignotant et de gabarit (arr.) 3057

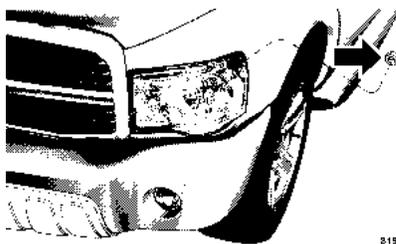
REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Phares/feux de position/clignotants

1. Retirez les deux boulons qui fixent le phare au renfort supérieur de l'aile (ouvrir le capot pour accéder aux boulons).



2. Retirez l'écrou retenant le phare sur le panneau intérieur de l'aile. Pour accéder à l'écrou, retirez le volet d'accès du panneau d'aile qui se trouve dans la doublure de passage de roue.



3. Saisissez le phare et tirez fermement pour le dégager du panneau d'aile.

4. Tout en tenant fermement le phare dans vos mains, débranchez tous les connecteurs en suivant la procédure décrite à l'étape 5 ci-dessous.

5. Retirez le connecteur d'ampoule du phare en vous assurant de tirer et de dégager la languette rouge de tous les connecteurs. Desserrez le connecteur en poussant vers le bas le dispositif de déblocage noir ou vert situé sous la languette rouge ou au-dessus de celle-ci. Le dispositif de déblocage vert se trouve au-dessus de la languette rouge sur le H13 et le dispositif de déblocage noir se trouve au-dessus de la languette rouge 3457AK.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

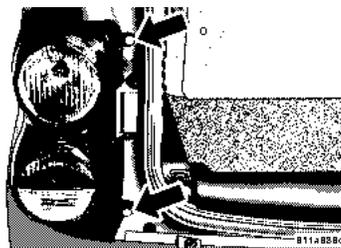
6. Tournez la douille et sortez-la du module.

7. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez l'ampoule.

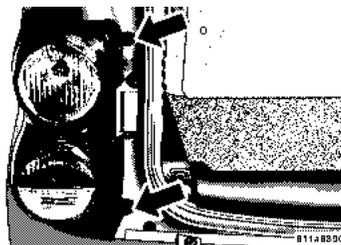
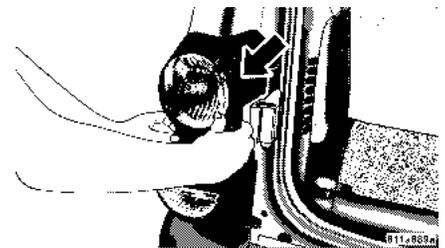
NOTA : Les phares utilisent des ampoules à halogènes. Prenez garde à ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts. L'huile naturelle de la peau des doigts peut causer une surchauffe excessive des ampoules et réduire leur durée de vie.

Feux de gabarit arrière, feux rouges arrière, clignotants et feux de recul – Remplacement

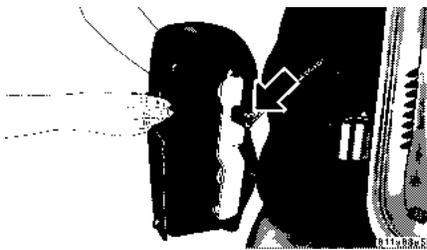
1. Retirez les deux agrafes du boîtier de feu rouge arrière.



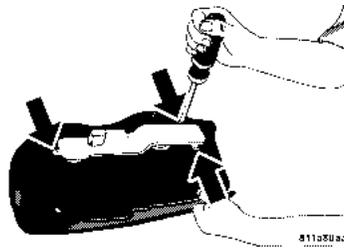
2. Tournez le feu vers le côté extérieur du véhicule et retirez-le.



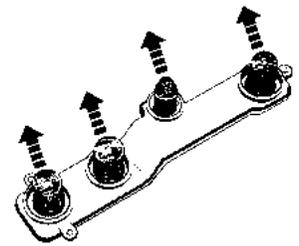
3. Débloquez le connecteur électrique et retirez-le.



4. Retirez les trois vis qui retiennent la plaquette d'ampoules à l'arrière du feu rouge arrière.



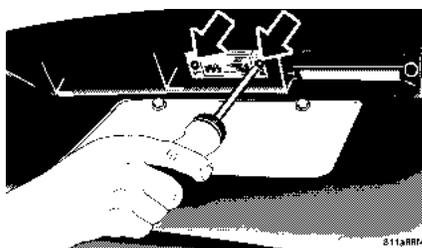
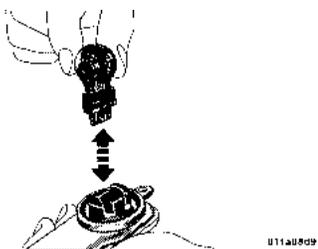
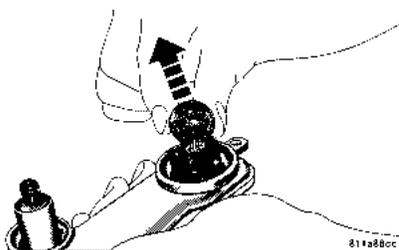
5. Retirez la plaquette d'ampoules de la lentille du feu rouge arrière.



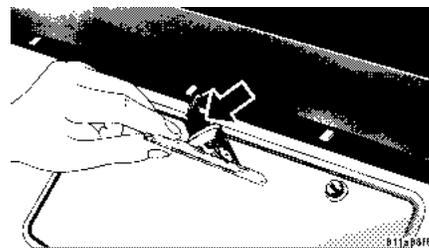
6. Retirez les ampoules de la plaquette d'ampoules en les tirant sans les tourner.

Éclairage de plaque d'immatriculation

1. Retirez les deux vis retenant la lentille sur le hayon.



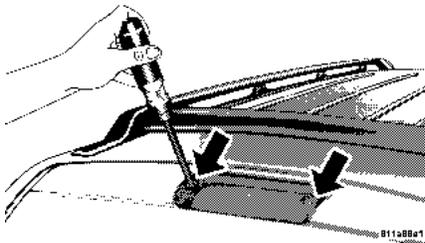
2. Tournez la douille d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



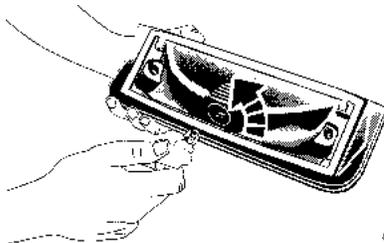
3. Tirez l'ampoule hors de la douille.

Feu de freinage central surélevé

1. Retirez les deux écrous fixant le boîtier du feu d'arrêt au hayon.

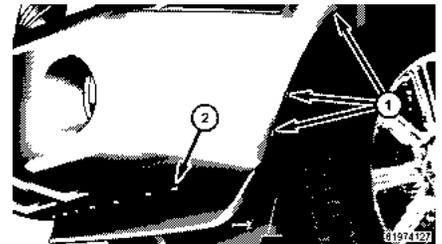


2. Tournez la douille d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et dégagez-la du boîtier.



3. Tirez simplement l'ampoule hors de la douille pour l'extraire.

Phares antibrouillards



Remplacement de l'ampoule de l'antibrouillard gauche :

1. Retirez les trois vis de doublure de passage de roue.

2. Retirez la vis d'extrême gauche du déflecteur d'air de la partie inférieure du bouclier.

3. Tirez la doublure et accédez au phare antibrouillard.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

4. Tournez la douille et le connecteur d' $\frac{1}{4}$ de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez-les directement vers vous pour les détacher du phare.

5. Retirez l'ampoule de la douille et posez-en une neuve.

L'antibrouillard droit est accessible de sous le véhicule. Observez les étapes 4 et 5 de la méthode de remplacement de l'antibrouillard gauche.

NOTA : Les phares utilisent des ampoules à halogènes. Prenez garde à ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts. L'huile naturelle des doigts peut causer la surchauffe des ampoules et réduire leur durée de vie.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Mesures métriques
Témoin d'alerte		
Moteurs 3,7 L/4,7 L, Octane 87	27 gal US	102 L
Moteur 5,7 L, Octane 89	27 gal US	102 L
Huile moteur (avec filtre)		
Moteur 3,7 L, 5W-20 SAE, certifiée par l'API	5 ptes US	4,7 L
Moteur 4,7 L, 5W-20 SAE, certifiée par l'API	6 ptes US	5,7 L
5,7 L, SAE 5W-20, certifié API	7 ptes US	6,6 L
Circuit de refroidissement (comprend 2,1 ptes US/2 L pour le vase d'expansion)		
3,7 L, sans chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	13,5 ptes US	12,9 L
3,7 L, avec chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	14,5 ptes US	13,8 L
4,7 L, sans chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	13,1 ptes US	12,5 L
4,7 L, avec chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	14,2 ptes US	13,5 L
5,7 L, sans chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	SO	SO
5,7 L, avec chauffage arrière (antigel/liquide de refroidissement Mopar ^{MD} formule 5 ans/160 000 km)	16,6 ptes US	15,8 L

NOTA : Toutes les capacités sont approximatives.

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants et pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Antigel-liquide de refroidissement Mopar ^{MD} de formule 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi) HOAT ou produit équivalent.
Huile pour moteurs 3,7 L et 4,7 L	Utilisez de l'huile SAE 5W-20, certifiée API, conforme à la norme MS-6395 ou l'équivalent.
Huile pour moteur 5,7 L	Utilisez de l'huile SAE 5W-20, certifiée API, conforme à la norme MS-6395 ou l'équivalent.
Filtre à huile	Filtre à huile Mopar ^{MD} 5281090 ou l'équivalent.
Bougies d'allumage	Référez-vous à l'étiquette d'information sur le système antipollution située dans le compartiment moteur.
Choix de carburant pour les moteurs 3,7 L et 4,7 L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2
Choix de carburant pour le moteur 5,7 L	Indice d'octane 89, méthode (R+M)/2

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants et pièces d'origine
Transmission automatique	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4.
Boîte de transfert	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4.
Essieu avant	Lubrifiant universel SAE 75W-90, lubrifiant à engrenages GL-5 ou l'équivalent.
Essieu arrière	Lubrifiant synthétique SAE 75W-140 pour engrenages ou l'équivalent.
Maître-cylindre de frein	Utilisez les liquides DOT 3 et SAE J1703 de Mopar ^{MD} ou l'équivalent. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.
Réservoir de direction assistée	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4.

SECTION 8

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

• ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION . . .	374	• Programme « B »	376
• PROGRAMMES D'ENTRETIEN	374	• Programme « A »	391

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION

Pour assurer le bon fonctionnement du système antipollution, les services d'entretien réguliers, indiqués **en caractères gras**, doivent être effectués aux périodes ou aux kilométrages recommandés. Ces services, ainsi que tous les autres services d'entretien général mentionnés dans ce guide, permettent d'optimiser les performances et la fiabilité de votre véhicule. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts.

Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien de tout élément qui semble défectueux.

NOTA : *L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution de votre véhicule peuvent être effectués par tout atelier de réparation ou mécanicien utilisant des pièces homologuées par l'agence américaine de protection de l'environnement.*

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Il existe deux programmes d'entretien qui déterminent les dates d'entretien **obligatoire** de votre véhicule.

Le premier est le programme d'entretien « **B** ». Ce programme d'entretien est destiné aux véhicules utilisés dans les conditions énoncées ci-après et au début du programme :

- Températures inférieures à 0 °C (32 °F), le jour ou la nuit

- Arrêts fréquents
- Utilisation prolongée au ralenti
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Trajets courts inférieurs à 16 km (10 mi)
- Conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), pendant plus de 50 % du temps
- Traction de remorque
- Taxi, police ou service de livraison (usage commercial)
- Conduite tout-terrain ou dans le désert
- **Véhicules équipés pour rouler et rouler avec du carburant E-85 (éthanol)**

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez l'huile moteur de votre véhicule tous les 5 000 km (3 000 mi) ou tous les 3 mois, selon la première éventualité, et observez les directives du programme « B » de la section « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez le liquide de refroidissement tous les 170 000 km (102 000 mi) ou tous les 60 mois, selon la première éventualité, et observez les directives du programme « B » de la section « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : La plupart des véhicules sont utilisés dans les conditions indiquées au programme d'entretien « B ».

Le deuxième est le programme d'entretien « A ». Il vise les véhicules qui ne sont pas conduits dans les conditions indiquées dans le programme « B ».

Respectez le programme d'entretien qui correspond le mieux aux conditions de conduite de votre véhicule. Lorsque l'intervalle entre deux entretiens est indiqué en temps et en kilométrage, effectuez l'opération selon le premier des deux facteurs qui prévaut.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

MISE EN GARDE !

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

À chaque plein d'essence

- Vérifiez le niveau d'huile moteur environ cinq minutes après avoir éteint un moteur complètement réchauffé. La lecture du niveau d'huile sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué est égal ou inférieur au repère ADD (ajout nécessaire) ou MIN.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure, ni dommage inhabituel.
- Vérifiez la batterie et l'état de ses cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
- Vérifiez les quantités de liquide dans les réservoirs (vase d'expansion de liquide de refroidissement, maître-cylindre, direction assistée et transmission), et ajoutez-en s'il y a lieu.
- Vérifiez le fonctionnement de tous les feux, lampes et autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Vérifiez les flexibles de freins.
- Vérifiez les joints homocinétiques (selon l'équipement) et les éléments de la suspension avant.
- Vérifiez la quantité d'huile dans la transmission automatique.
- Vérifiez la quantité de liquide de refroidissement ainsi que les flexibles et les colliers.

Programme « B »

Respectez le programme d'entretien « B » si vous conduisez généralement votre véhicule dans au moins une des conditions suivantes :

- Températures inférieures à 0 °C (32 °F), le jour ou la nuit
- Arrêts fréquents
- Utilisation prolongée au ralenti
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Trajets courts inférieurs à 16 km (10 mi)
- Conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), pendant plus de 50 % du temps
- Traction de remorque
- Taxi, police ou service de livraison (usage commercial)
- Conduite tout-terrain ou dans le désert
- **Véhicules équipés pour rouler et rouler avec du carburant E-85 (éthanol)**

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez l'huile moteur de votre véhicule tous les 5 000 km (3 000 mi) ou tous les 3 mois, selon la première éventualité, et observez les directives du

programme « B » de la section « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez le liquide de refroidissement tous les 170 000 km

(102 000 mi) ou tous les 60 mois, selon la première éventualité, et observez les directives du programme « B » de la section « Programmes d'entretien » du présent manuel.

Milles (Kilomètres)	3 000 (5 000)	6 000 (10 000)	9 000 (15 000)	12 000 (20 000)	15 000 (25 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X	
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	18 000 (30 000)	21 000 (35 000)	24 000 (40 000)	27 000 (45 000)	30 000 (50 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X		X		X
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.	X				
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Vérifiez la soupape RGC et la remplacez, si nécessaire.*					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	33 000 (55 000)	36 000 (60 000)	39 000 (65 000)	42 000 (70 000)	45 000 (75 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X	
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.		X			
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	48 000 (80 000)	51 000 (85 000)	54 000 (90 000)	57 000 (95 000)	60 000 (100 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X		X		X
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.			X		
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Vérifier la soupape RGC et la remplacer, si nécessaire.*					X
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	48 000 (80 000)	51 000 (85 000)	54 000 (90 000)	57 000 (95 000)	60 000 (100 000)
Remplacez l'huile de la transmission automatique et changez le filtre (moteur 3,7 L). Cela ne s'applique que si votre véhicule est utilisé pour la police, le taxi, un parc automobile ou la traction de remorque.					X
Remplacer l'huile de la transmission automatique et remplacer le filtre de carter principal (moteurs 4,7 L et 5,7 L seulement). Cela ne s'applique que si votre véhicule est utilisé pour la police, le taxi, un parc automobile ou la traction de remorque.					X
Inspectez le liquide de la boîte de transfert (4RM).					X
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement au terme de 60 mois ou après 170 000 km (102 000 mi), selon la première éventualité.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	63 000 (105 000)	66 000 (110 000)	69 000 (115 000)	72 000 (120 000)	75 000 (125 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	
Permutez les pneus.		X		X	
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X	
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.				X	
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	78 000 (130 000)	81 000 (135 000)	84 000 (140 000)	87 000 (145 000)	90 000 (150 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X		X		X
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.					X
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Vérifier la soupape RGC et la remplacer, si nécessaire.*					X
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	93 000 (155 000)	96 000 (160 000)	99 000 (165 000)	102 000 (170 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X
Rincez le circuit de refroidissement et remplacez le liquide de refroidissement du moteur si cela n'a pas été fait à l'échéance de 60 mois.				X
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.		X		
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).		X		

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	105 000 (175 000)	108 000 (180 000)	111 000 (185 000)	114 000 (190 000)	117 000 (195 000)	120 000 (200 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre, si cela n'a pas été fait à l'échéance de trois mois.	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X		X
Remplacez le liquide de l'essieu arrière.	X					X
Remplacez le liquide de l'essieu avant (4RM).	X					X
Vérifiez les garnitures de freins.		X				
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.	X					X
Remplacez les bougies d'allumage.						X
Vérifier la soupape RGC et la remplacer, si nécessaire.*						X
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.	X					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	105 000 (175 000)	108 000 (180 000)	111 000 (185 000)	114 000 (190 000)	117 000 (195 000)	120 000 (200 000)
Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4RM).						X
Remplacez l'huile de la transmission automatique et changez le filtre (moteur 3,7 L). Cela ne s'applique que si votre véhicule est utilisé pour la police, le taxi, un parc automobile ou la traction de remorque.						X
Remplacez l'huile de la transmission automatique et changez le filtre principal de carter et le filtre à visser de la canalisation de retour du refroidisseur d'huile, selon l'équipement. (moteurs 4,7 L et 5,7 L seulement). Cela ne s'applique que si votre véhicule est utilisé pour la police, le taxi, un parc automobile ou la traction de remorque.						X
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 120 mois, si cela n'a pas été fait à 170 000 km (102 000 mi).						X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	123 000 (205 000)	126 000 (210 000)	129 000 (215 000)	132 000 (220 000)	135 000 (225 000)	138 000 (230 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile à l'intervalle indiqué ou aux trois mois, selon la première occurrence.	X	X	X	X	X	X
Lubrifiez le raccord de l'arbre de transmission avant (4RM).	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X		X
Graissez les embouts de biellette de direction extérieurs 4RM).		X		X		X
Changez l'huile des ponts avant et arrière (4RM).					X	
Vérifiez les garnitures de freins.				X		
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X	
Remplacez les bougies d'allumage.						
Vérifiez la soupape RGC et remplacez-la, si nécessaire *						

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	123 000 (205 000)	126 000 (210 000)	129 000 (215 000)	132 000 (220 000)	135 000 (225 000)	138 000 (230 000)
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à réglage automatique de tension, si nécessaire (moteurs 3,7 L, 4,7 L et 5,7 L).					X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	141 000 (235 000)	144 000 (240 000)	147 000 (245 000)	150 000 (250 000)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile à l'intervalle indiqué ou aux trois mois, selon la première occurrence.	X	X	X	X
Lubrifiez le raccord de l'arbre de transmission avant (4RM).	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.		X		X
Graissez les embouts de biellette de direction extérieurs (modèles 4RM) seulement.		X		X
Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4RM).				X
Changez l'huile des ponts avant et arrière (4RM).				X
Vérifiez les garnitures de freins.		X		
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.				X
Remplacez les bougies d'allumage.				X
Vérifiez la soupape RGC et remplacez-la, si nécessaire *				X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	141 000 (235 000)	144 000 (240 000)	147 000 (245 000)	150 000 (250 000)
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à réglage automatique de tension, si nécessaire (moteurs 3,7 L, 4,7 L et 5,7 L).				X
Vidangez le liquide de la transmission automatique et remplacez le filtre de carter principal et le filtre de retour amovible du refroidisseur (selon l'équipement).				X
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement, si cela n'a pas été fait à 200 000 km (120 000 mi).				X

Le véhicule doit également être vérifié et réparé à chaque fois que vous observez ou soupçonnez une défaillance. Conservez tous les reçus.

* Entretien recommandé par le constructeur, mais non obligatoire pour le maintien

de la garantie du système antipollution.

Programme « A »

Milles (Kilomètres) [Mois]	6 000 (10 000) [6]	12 000 (20 000) [12]	18 000 (30 000) [18]	24 000 (40 000) [24]	30 000 (50 000) [30]
Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X	X	X	X	X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert (4RM).					X
Vérifiez les garnitures de freins.			X		
Inspectez le filtre à air de moteur et remplacez au besoin.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	36 000 (60 000) [36]	42 000 (70 000) [42]	48 000 (80 000) [48]	54 000 (90 000) [54]	60 000 (100 000) [60]	66 000 (110 000) [66]
Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X	X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X	X	X		X	X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert (4RM).					X	
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 60 mois, si cela n'a pas été fait à 170 000 km (102 000 milles).					X	
Vérifiez les garnitures de freins.	X			X		
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X	
Remplacez les bougies d'allumage.					X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	36 000 (60 000)	42 000 (70 000)	48 000 (80 000)	54 000 (90 000)	60 000 (100 000)	66 000 (110 000)
[Mois]	[36]	[42]	[48]	[54]	[60]	[66]
Vérifiez la soupape RGC et remplacez-la, si nécessaire *					X	
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.					X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	72 000 (120 000) [72]	78 000 (130 000) [78]	84 000 (140 000) [84]	90 000 (150 000) [90]	96 000 (160 000) [96]
Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X	X	X	X	X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert (4RM).				X	
Vérifiez les garnitures de freins.	X			X	
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.				X	
Remplacez les bougies d'allumage.				X	
Vérifier la soupape RGC et la remplacer, si nécessaire.*				X	
Vérifiez et remplacez la courroie d'entraînement à tension automatique, si nécessaire.				X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	102 000 (170 000) [102]	108 000 (180 000) [108]	114 000 (190 000) [114]	120 000 (200 000) [120]
Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X	X	X	X
Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4RM).				X
Rincez le circuit de refroidissement et remplacez le liquide de refroidissement du moteur si cela n'a pas été fait à l'échéance de 60 mois.	X			
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 120 mois, si cela n'a pas été fait à 170 000 km (102 000 mi).				X
Vérifiez les garnitures de freins.		X		
Inspectez le filtre à air de moteur et remplacez au besoin.				X
Remplacez les bougies d'allumage.				X
Vérifier la soupape RGC et la remplacer, si nécessaire.*				X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	126 000 (210 000) [126]	132 000 (220 000) [132]	138 000 (230 000) [138]	144 000 (240 000) [144]	150 000 (250 000) [150]
Changez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X
Vérifiez si le pneu de secours est gonflé à la bonne pression et correctement arrimé.	X	X	X	X	X
Remplacez le liquide de la boîte de transfert (4RM).					X
Lubrifiez le raccord de l'arbre de transmission avant (4RM).	X	X	X	X	X
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement, si cela n'a pas été fait à 200 000 km (120 000 mi).					X
Graissez les embouts de biellette de direction extérieurs (modèles 4RM) seulement.	X	X	X	X	X
Vérifiez les garnitures de freins.	X			X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	126 000 (210 000) [126]	132 000 (220 000) [132]	138 000 (230 000) [138]	144 000 (240 000) [144]	150 000 (250 000) [150]
Vérifiez la courroie d'entraînement à réglage automatique de tension et remplacez-la, au besoin (3,7 L, 4,7 L et 5,7 L)****.					X
Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Vérifiez la soupape RGC et remplacez-la, au besoin *					X

Le véhicule doit également être vérifié et réparé à chaque fois que vous observez ou soupçonnez une défaillance. Conservez tous les reçus.

* Entretien recommandé par le constructeur, mais non obligatoire pour le maintien de la garantie du système antipollution.

AVERTISSEMENT !

Vous pouvez vous blesser sérieusement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 400
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 400
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 402
- PIÈCES MOPAR^{MD} 402
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 402
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 402
- INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS 403

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, veillez à apporter tous les justificatifs. Apportez votre dossier de garantie. Il se peut que le travail à exécuter ne soit pas complètement couvert par la garantie. Renseignez-vous auprès du chef du service après-vente au sujet des frais que vous aurez à assumer. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à

effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet des services effectués, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre voiture à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez le rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand

désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

Les travaux d'entretien sous garantie doivent être confiés à un concessionnaire agréé Chrysler, Dodge, ou Jeep. Nous vous recommandons d'utiliser les services de votre propre concessionnaire. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires DaimlerChrysler Canada possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer

par consulter le chef du service après-vente de votre concessionnaire. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une quelconque raison, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si la direction de votre concessionnaire ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler Canada.

Pour tout appel ou correspondance avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler Canada, assurez-vous d'inclure les renseignements suivants :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire
- Numéro d'identification du véhicule
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Service à la clientèle de DaimlerChrysler Canada Inc.

C.P. 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6
Téléphone : 1 800 387-9983
(service bilingue)

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire

d'un contrat de service. DaimlerChrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service DaimlerChrysler Canada Inc. d'origine. Nous ne sommes pas responsables des contrats émanant d'autres sociétés.

Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service DaimlerChrysler Canada Inc. original et si des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Son numéro de téléphone se trouve sur les documents contractuels.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en acquérant un véhicule neuf. Votre concessionnaire a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

pour vous assurer le meilleur service possible. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Consultez le livret de renseignements sur la garantie du constructeur pour connaître les modalités et les conditions des garanties propres à ce véhicule.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, lubrifiants, pièces et accessoires Mopar^{MD} chez votre concessionnaire. Ces produits vous aideront à obtenir le meilleur rendement de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous pensez que votre véhicule présente des vices liés à la sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler. Les clients canadiens qui désirent signaler à leur gouvernement des vices liés à la sécurité doivent écrire à : Transports Canada, Défauts et rappels de véhicules, 2780, chemin Sheffield, Ottawa (Ontario) K1B 3V9.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les

cartes Visa, Mastercard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse réelle est requise pour la livraison des manuels (et non un numéro de boîte postale).*

- *Manuels de réparation.*

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules DaimlerChrysler. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les

systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

- *Manuels de procédure de diagnostic.*

Présentant de nombreux schémas, tableaux et illustrations détaillées, ces manuels offrent aux étudiants et aux techniciens des méthodes pratiques pour déceler et résoudre facilement les problèmes reliés aux systèmes et fonctions du véhicule contrôlés par ordinateur. La façon précise d'identifier et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

- *Guides de l'automobiliste.*

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces guides vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Vous pouvez téléphoner sans frais au :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

ou

visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.daimlerchrysler.com**
- **www.daimlerchrysler.ca/manuals**

INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS

Vous trouverez ci-dessous la description des catégories de pneus. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

s'use une fois et demie (1 1/2) moins rapidement sur une piste d'essai gouvernementale qu'un pneu d'indice 100. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

L'indice d'adhérence (AA, A, B ou C, en ordre décroissant) représente la capacité de freinage du pneu sur chaussée mouillée, mesurée en environnement contrôlé, soit sur pistes d'essai à revêtement d'asphalte et de béton, conformément aux prescriptions gouvernementales. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT !

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à générer de la chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur prescrit. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée

de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré, lors des essais, une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT !

L'indice de température de ce pneu est établi quand celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, avec pression insuffisante ou en surcharge, peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

SECTION

10

INDEX

- ABS Système de freins
antiblocage 166,239
Accès éclairé 17
Adhérence 237
Ajout d'essence 280
Alarme antivol 16,166
Alarme d'urgence 20
Allumage 11,12
 Clé de contact 11
 Verrouillage 12
Amorçage du système antivol 16
Ampoules d'éclairage 362
Ancrage d'attache de retenue
d'enfant 61,66
Ancrages inférieurs pour siège
d'enfant (LATCH) 61
Animaux de compagnie 67
Animaux de compagnie, transport . . . 67
Antenne de radio satellite 202
Antidémarrage Sentry Key 14
Antigel (liquide de refroidissement
du moteur) 338,339,369
 Mise au rebut 340
Antipatinage 168,245
Appel de phares 121
Assistance à la clientèle 400
Assistance au freinage d'urgence . . 244
Attelages
 Traction de remorque 292
Autoradio (système audio) 175,182
Avertissement concernant l'oxyde
de carbone 68,142,280
Avertissement de capotage 4
Avertissement relatif au circuit
d'alimentation 282
Banquette arrière rabattable . . . 107,109
Batterie 319,320,321,331
 À économiseur d'énergie
 (protection) 118
 Attention aux gaz de la batterie . . 313
 Charge 313
 Démarrage d'urgence 313
 Remplacement de la
 télécommande de
 télédéverrouillage 23
Batterie sans entretien 331
Bloc d'instruments 164
Boîte de transfert 346
 Liquide 371
Boîte-pont 224
 Automatique 11,224
 Utilisation 224
Boîte-pont automatique 11,224
Bouchon de dépressurisation
(bouchon de
radiateur) 319,320,321,339
Bouchon du radiateur (bouchon
de dépressurisation) 338,339
Bouchon du réservoir de
carburant 280,282,322
Bouchons de remplissage
 Carburant 280
 Direction assistée 334
 Huile (à moteur) 327
 Radiateur (pression du liquide
 de refroidissement) 339
Bougies d'allumage 329
Boussole, déclinaison magnétique . 140

Boussole, étalonnage	139	Rappel sonore	165	Pneus	257
Bouton de remise à zéro du totalisateur partiel	173	Siège avant	35	Chauffage	204
Carburant	276	Tendeurs	43	Chauffage, bloc moteur	224
Bouchon du réservoir de carburant	280	Ceintures de sécurité diagonales, ancrage supérieur	40	Chauffage-climatisation, zone arrière	207,213
Capacité du réservoir d'essence	369	Ceintures de sécurité ventrales et diagonales	35,41	Choix de l'huile à moteur	327
Filtre	330	Ceintures diagonales	35	Choix de liquide de refroidissement (antigel)	338,370
Indice d'octane	276,370	Centrale d'affichage de l'information	133	Circuit d'échappement	68,336
Jauge	164	Centrale de signalisation du véhicule	133	Classification uniformisée des pneus	403
Spécifications	276,369	Centre d'information	133	Clés	11
Carburant E-85	283	Centre d'information électronique du véhicule	133	Clignotants Feux de direction	120,164,364
Carburant, polycarburants	Voir Véhicules polycarburants	Chaînes pour pneus	269	Multiclignotants d'urgence	306
Carrosserie, lubrification des mécanismes	335	Changement de roue	307	Clignotants de direction	120,164,364
Catalyseur	330	Changement de voie et clignotants de direction	120,164,364	Climatisation	204
Ceintures de sécurité	34,35,69	Changements et améliorations, véhicule	7	Climatisation, conseils d'utilisation	214
Femmes enceintes	45	Charge	313	Climatisation, entretien	205,333
Protection des enfants	57,59	Chargement du véhicule	257,285	Climatisation, zone arrière	207
Rallonge	45			Coffre (chargement du véhicule)	285
				Colonne de direction inclinable	123

INDEX

- Commande électrique
 Centre de distribution électrique
 (fusibles) 319,320,321,357
 Direction assistée 242,334
 Direction assistée, bouchon de
 remplissage 319,320,321
 Freins assistés 343
 Glaces 28
 Hayon 31
 Prise d'alimentation auxiliaire . 149,150
 Rétroviseurs commandés à
 distance 76
 Serrures de porte 17,25
 Toit ouvrant 147
Commandes de contrôle de la
température 204
Commandes de la radio montées
sur le volant 202
Commutateur route-croisement . . . 165
Commutateur sélecteur de feux de
route, feux de croisement 121
Compte-tours 167
Compteur de vitesse 166
Conseils de sécurité 68
Console au pavillon 131,132
Console au plancher 153,154
Contenances en liquides 369
Contrat de service 401
Couple de serrage des écrous de
roue 311
Courroies d'entraînement 328
Déclinaison de la boussole 140
Défauts reliés à la sécurité,
signalment 402
Dégagement d'un véhicule
embourbé 251
Dégivreur de pare-brise 68,206,211
Dégivreur électrique de lunette,
arrière 217
Démarrage 222
 Chauffe-moteur 224
 Si le moteur ne démarre pas . . . 223
 Système de démarrage à
 distance 23
 Transmission automatique 222
Urgence (avec batterie
d'appoint) 313
Démarrage d'un moteur noyé 223
Déneigeuse 299
Désamorçage, système antivol 17
Désembourbement d'un véhicule . . 251
Désembourbement d'un véhicule
par mouvement de balancement . . 251
Différentiel (arrière) 347
Différentiel (avant) 347
Direction
 Blocage de la colonne 12
 Commandes de la colonne 120
 Direction assistée 242,334
 Volant, réglage de l'inclinaison . . 123
Directives de levage 309
Disjoncteurs 353
Dispositif d'aide à la navigation . . . 195
Dispositif d'interverrouillage du
levier sélecteur 225
Dispositif de protection contre
l'impact pour les genoux 46

Dispositif de retenue des occupants	34	Feu d'arrêt central surélevé	367	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	165
Dispositifs électroniques programmables	135,142,146	Feux de détresse	306	Témoin des freins	169
Données d'événement, enregistreur	56	Feux de direction	120,364	Témoin du système d'antipatinage	247
Durée utile des pneus	267	Feux de jour	119	Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord)	164
Durites	342	Feux de recul	364	Éclairage extérieur	119
Échappement, organes associés	342	Feux de route	121	Éclairage intérieur	117
Éclairage et témoins	70,117	Feux de stationnement	119	Écrous de roue	311
Appel de phares	121	Indicateur de panne	170	Embrayage du convertisseur de couple	229
Avertissement de freins antiblocage	166	Lecture	132	Emplacement du cric	306
Bas niveau de carburant	164,165	Phares	119	Emplacement du pied milieu	257
Bloc d'instruments	119,164	Phares antibrouillards	120,165,367	Enfants, protection	57,63
Croisière	173	Phares automatiques	119	Enregistreur de données d'événement	56
Éclairage de courtoisie, de lecteur	131	Plafonnier	132	Entreposage du véhicule	362
Éclairage de la plaque d'immatriculation	366	Rappel sonore des phares	120	Entretien de la sellerie en toile	350
Éclairage intérieur	117,131	Remplacement d'ampoule	362,363	Entretien des ceintures de sécurité	352
Entretien	362	Sacs gonflables	55,172	Entretien des roues et des jantes	350
		Sélecteur de feux de route/feux de croisement	121	Entretien du fini intérieur	350
		Système de contrôle de la pression des pneus	171		
		Système électronique d'antidérapage	170,247		

INDEX

Entretien du lecteur de disque compact	203	Feux rouges arrière	364	Guide de remorquage d'une remorque	293
Entretien du système antipollution	374	Filtre à air du moteur	319,320,321,329	Hayon arrière	31
Entretien et maintenance	325,374	Filtres		Horloge	173,177,184,196
Entretien extérieur	348	À carburant	330	Huile à moteur	325,370
Essence (carburant)	276	À huile à moteur	328,370	Additifs	328
Essence reformulée	277	Mise au rebut des huiles à moteur usagées	328	Capacité	369
Essieu, liquide	371	Frein de stationnement	238	Conseils pour le choix	327,369
Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable	122	Freins	239	Filtre	328,370
Essuie-glaces à balayage intermittent à cadence variable	122	Freins à disque	343	Intervalles entre les vidanges	326
Essuie-glaces arrière	217	Fusibles	152,353,357,359	Jauge	325
Essuie-glaces avant	122,123	Fusibles intérieurs	353	Mise au rebut	328
Essuie-glaces/lave-glace arrière	217	Fusibles sous le capot	357	Mise au rebut du filtre	328
Étiquette d'homologation	285	Gamme surmultipliée	167,227	Symbole d'identification	327
Étiquette d'informations sur les pneus et le chargement	257,269	Gammes de rapports	225	Synthétiques	328
Feu d'arrêt central surélevé	367	Gaz d'échappement, précautions	34,68,280,337	Viscosité	327,369
Feux de détresse	306	Glaces	28	Huile à moteur synthétique	328
Feux de direction	120,164,364	Commande électrique	28	Indicateurs	
Feux de jour	119	Glaces, formation de buée	215	Carburant	164
		Guide de l'automobiliste	402	Compte-tours	167

Compteur de vitesse	166	Lames d'essuie-glace de pare-brise	335	Lubrification de la carrosserie	335
Compteur kilométrique	167,168	Lampes de lecture	131,132	Lubrification des essieux (liquide pour essieux)	347
Température de liquide de refroidissement	164	LATCH (ancrages inférieurs pour siège d'enfant)	61	Lubrification, huile	347
Indicateurs d'usure de la bande de roulement	266	Lavage du véhicule	349	Lunette arrière, caractéristiques	217
Indice d'octane, essence	276	Lave-auto	349	Manette d'ouverture du capot	116
Information supplémentaire concernant la pression des pneus	269	Lave-glace, ajout de liquide	319,320,321	Manette multifonction	120
Informations sécuritaires, pneus	252	Lave-glace avant	122,123,336	Manuel d'entretien	402
Interrupteur de mise hors fonction (OFF) de la gamme surmultipliée	227	Lave-glace de pare-brise Liquide	122,319,320,321,336	Manuels d'atelier	402
Introduction	4	Lecteur de disque compact	175,182	Marquages de pneu	252
Jauge d'essence (niveau de carburant)	164	Lecteur de DVD (système multimédia)	198	Miroirs de courtoisie	77
Jauges de niveau Direction assistée	334	Liquide de frein	343,371	Mise au rebut Antigel (liquide de refroidissement)	340
Huile à moteur	325	Liquide de refroidissement de la climatisation	333	Module d'alimentation intégré (fusibles)	359
Transmission automatique	344	Liquide pour direction assistée	371	Montage de roue	308
Joints homocinétiques de l'arbre de transmission	334	Liquide réfrigérant	333	Moteur Bouchon de remplissage d'huile	319,320,321,327
		Liquides, lubrifiants et pièces d'origine	370	Chauffe-moteur	224
		Lubrifiant	347	Choix de carburant	369

INDEX

Choix de l'huile	369	Nettoyage des surfaces vitrées	352	Boîte de transfert, passage hors du point mort (N)	303
Compartiment	320,321	Numéro d'identification du pneu (NIP)	220,255	Transmission automatique	224
Démarrage	222	Numéro d'identification du véhicule (NIV)	7	Pédales réglables	124
Démarrage d'appoint	313	Opérations de maintenance	325	Permutation des pneus	271
Filtre à air	329	Organisateur pour coffre	156	Phares	363
Huile	325,369,370	Ouverture du capot, manette	116	Appel de phares	121
Huile synthétique	328	Ouvre-porte de garage	141	Commutateur sélecteur de feux de route, feux de croisement	121
Indicateur de température	164	Ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	141	Feux de route	121
Liquide de refroidissement (antigel)	370	Panneau d'instruments et commandes	162	Nettoyage	351
Noyé, démarrage	223	Parallélisme et équilibrage	269	Rappel sonore des phares	120
Précautions concernant les gaz d'échappement	34,68,280	Paramètres personnels	135	Remplacement	363
Recommandations pour le rodage	67	Pare-brise, dégivrage	206,211	Temporisation	118
Si le moteur ne démarre pas	223	Passage des vitesses		Phares antibrouillards	120,367
Moteur avec système à cylindrée variable	251	Boîte de transfert	230	Phares automatiques	119
Nettoyage		Boîte de transfert, passage au point mort (N)	301	Pièces de rechange	324
Roues	350			Pièces Mopar	324,402
Nettoyage des lentilles du panneau d'instruments	352			Plaquette d'identification de l'équipement	304
				Pneu crevé, rangement	307,312
				Pneu de secours	264,265
				Pneu de secours compact	264

Pneus	69,261,403	Sécurité	252,261	Porte-tasse	153
Capacité de charge	257	Système de contrôle de		Pour signaler un défaut relié à la	
Chaînes pour pneus	269	pression	272	sécurité	402
Changement de pneu	307	Tailles	253	Précautions, Gaz d'échappement	34
Classe de qualité	403	Témoin d'avertissement de		Préparation pour le levage	309
Couple de serrage des écrous		pression	171	Pressions de gonflage	
de roue	311	Pneus radiaux	264	des pneus	262,269
De rechange	267	Poids brut de la charge	285	Prise d'alimentation auxiliaire	149
Durée utile des pneus	267	Poids de remorque	293	Prise d'alimentation de 115 V	150
Indicateurs d'usure des pneus	266	Poids du chargement admissible	285	Procédure de nettoyage des tissus	
Mise sur cric	308	Poids nominal brut du véhicule		YES Essentials ^{MD}	350
Montage de roue	308	(PNBV)	288	Procédures de démarrage	222
Parallélisme	269	Poids nominal brut sur l'essieu		Programmes d'entretien	374
Patinage	266	(PNBE)	286,289	Programme « A »	391
Permutation des roues	271	Poids sur l'attelage/poids de la		Programme « B »	376
Pneu de secours compact	264	remorque	293	Protection des enfants	57,58,59
Pneus de rechange	267	Poids total maximum autorisé		Protection des enfants avec	
Pneus-neige	271	(PNBV)	286,288	ceintures de sécurité automatiques	41
Pour conduite à vitesse élevée	263	Port de la ceinture de sécurité par		Protection des occupants	34
Pression de gonflage	261,262	les femmes enceintes	45	Radio de navigation	195
Radiaux	264	Porte-bagages	155	Radio, fonctionnement	175,182,204
Renseignements généraux	261	Porte-bagages au toit	155	Radio satellite	195,198
Roue de secours	307	Porte-gobelet arrière	154		

INDEX

Rallonge, ceinture de sécurité	45	Renseignements concernant la		Roues, parallélisme et équilibrage	269
Rappel de ceinture de sécurité	44	garantie	402	Sacs gonflables	46,172
Recommandations pour le rodage		Renseignements généraux	16,275	Sections Avertissement et	
d'un nouveau véhicule	67	Retrait de la clé de contact	11	Attention	7
Réglage de l'horloge	173,177,184,196	Rétroviseur intérieur	75	Sécurité des enfants	57,58
Régulateur de vitesse électronique	125	Rétroviseurs automatiques		Sentry Key, antidémarrageur	14
Remorquage	288	antiéblouissement	75,77	Serrures	25
D'un véhicule en panne	316	Rétroviseurs commandés à		A l'épreuve des enfants	27
Guide	293	distance	76	Allumage	12
Loisirs	300	Rétroviseurs et miroirs	75	Automatiques de porte	26
Poids	293	Atténuation automatique des		Clés	11
Remorquage d'urgence, crochets	315	éblouissements	75,77	Electriques de porte	25
Remorquage de loisir	300	Chauffés	77	Porte	25
Passage au point mort (N)	301	Commande électrique	76	Volant	12
Passage hors du point mort (N)	303	Extérieurs	76	Serrures de porte	25
Remorquage par dépanneuse	316	Intérieur	75	Serrures électriques de porte	26
Remplacement de clé	14	Mémoire	112	Service à la clientèle	400
Remplacement des ampoules	363	Miroirs de courtoisie	77	Service offert par le	
Remplacement des balais		Rétroviseurs extérieurs	76	concessionnaire	324
d'essuie-glaces	335	Rétroviseurs extérieurs chauffés	77	Siège à mémoire de position	112
Remplacement des piles de la		Rétroviseurs intérieurs	75	Sièges	100
télécommande (système de		Rotules	334	À mémoire de position	112
télédéverrouillage)	23	Roues et enjoliveurs	350		

Banquette arrière rabattable	105,107	Système de démarrage à distance	23	Capacité de liquide de refroidissement	369
Banquette inclinables	101	Système de diagnostic de bord	322,323	Choix du liquide de refroidissement (antigel)	338,369,370
Chauffés	103	Système de divertissement vidéo arrière	198	Indicateur de température	164
Nettoyage	350	Système de freinage	239,343	Inspection	340
Réglage	100	Antiblocage des roues (ABS)	239,243	Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé	340
Support lombaire	101	Flexibles	344	Ne pas oublier les points suivants	341
Sièges avant inclinables	101	Frein de stationnement	238	Niveau du liquide de refroidissement	337,340
Sièges chauffants	103	Freins à disque	343	Vidange, rinçage et remplissage	338
Sièges pour enfants	63	Maître-cylindre	343	Système de télédéverrouillage, programmation de la télécommande	21,142,146
Signaux de radiodiffusion	174	Témoin	166,169	Système électronique d'antidérapage	170,246
Soupape de recyclage des gaz du carter	342	Vérification du liquide	343	Système électronique de commande des freins	243
Stationnement en pente	238	Système de freins antiblocage (ABS)	239,243	Tableau, référence dimensionnelle des pneus	253
Support lombaire	101	Système de gestion de l'espace utilitaire	156		
Surchauffe du moteur	165	Range-tout	156		
Système d'alarme (antivol)	16,166	Système de protection contre le vol	16,166		
Système d'essuie-glace intermittent	122	Système de refroidissement	337		
Système de classification de l'occupant	50	Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	339		
Système de climatisation	204,333	Bouchon du radiateur	339		
Système de contrôle de pression des pneus	272				

INDEX

Télécommande de système audio	202	Attelages	292	Vérification du niveau d'huile	344
Télécommande, ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	141	Câblage	297	Transmission manuelle	
Télédéverrouillage	18	Conseils concernant le système de refroidissement	299	Choix du lubrifiant	371
Téléphone cellulaire	77,204	Exigences minimales	294	Tuyaux et durites à dépression et à vapeur	342
Téléphone mains libres (UConnect ^{MC})	77	Poids de la remorque et sur l'attelage	293	Urgence	
Témoin d'anomalie	170,323	Traction intégrale	230	Crochets de remorquage	315
Témoin d'antiblocage des roues (ABS)	166	Fonctionnement	230	Dégagement d'un véhicule par mouvement de balancement	251
Témoin de coussin de sécurité	55,69	Transmetteur universel	141	Remorquage	316
Témoin de feux de route	165	Transmission	224,344	Utilisation du cric	308
Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord)	164	Automatique	224,344	Utilisation du cric	307,308
Température, commande automatique	208	Entretien	344	Véhicules polycarburants	
Température du liquide de refroidissement, indicateur	164	Filtre	346	Autonomie de route	284
Tendeurs		Liquide	346,371	Choix de carburant	283
Ceintures de sécurité	43	Transmission automatique	222,224,344	Démarrage	284
Toit ouvrant	147	Additifs spéciaux	346	Entretien	285
Totalisateur partiel	168	Ajout d'huile	345	Huile à moteur	284
Traction de remorque	288	Changement de l'huile et du filtre	346	Pièces de rechange	285
		Convertisseur de couple	229		
		Gammas de rapport	225		
		Type de liquide recommandé	346,371		

Vérifications de niveau de liquide			
Boîte de transfert	346	Huile à moteur	325
Direction assistée	334	Transmission automatique	344
Freins	343	Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	69
		Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	68
		Vibrations dues au vent	149

